LA

CHRONIQUE MÉDICALE

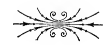
REVUE MENSUELLE

DE

MÉDECINE HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE

1929



RÉDACTION & ADMINISTRATION

Quai Aulagnier. ASNIÈRES (Seine)



LA

CHRONIQUE MÉDICALE

36E ANNÉE N° 2 1 FÉVRIER 1929





EN RELISANT GUI PATIN

Par le Docteur Georges Petit

Après les nombreux ouvrages, brochures, articles, notices, publiés sur Gui Patin, d'aucuns pourront s'étonner de voir paraître un écrit nouveau et jugeront téméraire d'oser entreprendre de trouver quelque point inconnu sur un sujet qui semble depuis longtemps épuisé. A cela on peut répondre que, devant la diversité du personnage, les études les plus nombreuses peuvent aborder l'œuvre sans la tarir, car, comme l'homme lui-même, elle semble susceptible de provoquer toujours de nouvelles recherches.

Les lettres si curieuses de Gui Patin donnent naissance à des études, des conclusions, des rapprochements, des idées multiples et semblent une source intarissable d'observations. Abondante est la moisson, nombreux sont les moissonneurs; mais les glaneurs y peuvent encore passer.

C'est ce que j'ai tenté de faire, et si je n'ose prétendre avoir réussi, j'y ai eu tant de plaisir que cela me console.

Il faut lire et relire, pendant plusieurs années, ces merveilleuses lettres, où l'histoire et la philosophie se donnent libre cours, pour en tirer un enseignement ou une conception personnelle.

En les étudiant, j'ai recueilli quelques idées, extrait quelques passages ; et je les ai réunis, enchaînés, mis en relief. Je me garderai de faire autre chose que de citer ces quelques extraits, sans jamais en discuter le sens, la forme ou le fonds. Gui Patin a été jugé par mes devanciers ; les uns l'ont brûlé ; les autres en ont fait l'apologie ; et il en est qui, plus modérés, ont reconnu ses mérites et constaté ses torts.

Je laisse à chacun le soin de ses préférences ; je ne suis pas un commentateur, encore moins un juge. Je ne veux ni adopter ses idées, ni réfuter ses opinions ; mon rôle est plus modeste : je me contente d'exposer les opinions d'un homme sans les donner en modèle, ni en holocauste.

Gui Patin n'est pas seulement un esprit primesautier, moqueur et taquin, c'est un observateur, dont la science est faite de raisonnement ; ses idées sont toujours marquées au sceau d'une véritable personnalité ; il les expose brièvement, de façon précise, avec ténacité, sans jamais en rendre la répétition fastidieuse.

Les hygiénistes modernes ont à puiser dans ses lettres et à profiter de son autorité. Antialcoolique, à une époque où le mot même était inconnu, il s'attacha surtout à émettre son opinion sur le vin ; et, à cet égard, on peut le considérer comme un précurseur ; il écrit, non pour le public, encore moins pour faire du prosélytisme, mais simplement pour un ami, auquel il expose ses théories, ses préférences ou ses antipathies ; il en connaît les raisons, les précise et les affirme.

Gui Patin est invité à souper par M. Naudé, le bibliothécaire du cardinal Mazarin, avec Gassendi, en sa maison de Gentilly, *à charge que nous ne serons que trois et que nous y ferons la débauche*, dit l'invitation, et Guy Patin écrit :

Dieu sait quelle débauche ! Mr. Naudé ne boit naturellement que de l'eau et n'a jamais bu de vin. Monsieur Gassendi est si délicat qu'il n'en oserait boire et s'imagine que son corps brulerait s'il en avait bu ; c'est pourquoi je puis bien dire de l'un et de l'autre ce vers d'Ovide :

Vina fugit gaudet quæ meris abstemius undis ;

et il ajoute un peu plus loin : *j'en bois fort peu* (1).

Parlant de la mort de François Cocquet, contrôleur de la maison de la Reine, qui était le plus beau dîneur et le plus buveur de Paris, *bon compagnon et fort friand*, qui a succombé à *une jaunisse de laquelle il est mort sans fièvre et sans pouvoir être secouru* et qui eut, à ses yeux, le grand tort de prendre de l'antimoine, il décrit l'autopsie et l'état du foie qui était tout vert, compliqué d'abcès, et ajoute :

(1) Lettre 12 à Mr. C. S. M. D., 16 août 1648.

Le vin pur qu'il a bu a fait tout cela. Hippocrate nomme cette cause de mort *Vini ingurgitationem*, lib. de *Morbis internis*. Fernel a fait merveille (l. **VI**, ch. IV) en parlant de ce mal en sa pathologie (1).

Son antipathie pour le vin s'applique à sa thérapeutique et aux conceptions étiologiques qu'il a des diathèses et des maladies ; on peut donc dire qu'elle est *médicale*, c'est-à-dire raisonnée ; il n'y a en lui rien d'un sectaire qui affirme sans preuve; tout est voulu et découle d'une méthode de déduction.

J'approuve fort l'usage du bain d'eau tiède *in diathesi calculosa*, après les grands remèdes, comme vous le faites. mais je pense que le meilleur de tout, et le plus grand secret qui soit en cette affaire, est *vini privatio*, vu que le vin est la chose la plus propre à engendrer le sable et la pierre ; c'est la raison qui m'oblige à ne boire que de l'eau, ayant peur aussi de la pierre, qui est, comme vous le savez, *litteratorum carnifex*... (2).



GUI PATIN

A Falconet qui a des douleurs néphrétiques, il écrit :

Le vin est l'ennemi des reins, qui ne le peuvent souffrir. Abstenez vous-en et attendez d'en boire que je sois à Lyon ou que vous soyez à Paris. Je souhaiterais au moins pour vous en débarasser petit à petit que vous ne buviez que de l ea à déjeuner et à diner : à chacun de ces repas trois grands verres. L'eau froide et pure est merveilleusement amie des reins et de la vessie ; pour le souper, vous boirez un petit peu de vin avec huit fois autant d'eau ; j'entends vin de pays, blanc ou clairet, il n'importe ; mais j'exclurais de votre table tout vin de Bourgogne, de Coindrieu, de Graves et tout celui qui vient de Guyenne et de Languedoc. Si vous pouviez ne boire que de l'eau, ce serait encore mieux et

(1) Lettre 4 à M. C. S. D. M., 2 juin 1643.
(2) Lettre 25 à M. C. S. D. M., 12 août 1649.

en ce cas vous n'auriez que faire de penser aux eaux minérales d'Auvergne, de Vichy, ni de S. Myon. Je crois que la meilleure ne vous vaut rien puisqu'elles sont diurétiques et qu'elles charrient la partie affectée (1).

On dit que le vin nouveau est fort bouillant; cela fera tâter le pouls aux quartanaires et aux disentériques, et fera venir ici des rhumatismes et des peripneumonies ; le bon ami d'Agrippine a fort bien dit à ce propos, *gravis annuus Medicis in questu est* (2).

Il raconte à M. F.... la mort du *bon homme Mr. Riolan* à l'âge de 77 ans moins cinq heures. — Il ne fut que trois jours malade de la suppression d'urine qui l'emporta : *il était déréglé dans son boire* ; *il ne pouvait tremper son vin comme il fallait* (3).

Son enseignement n'a rien d'un pédant; il sait ne pas rendre désagréable ce qu'il veut prouver; il apporte même quelquefois la note plaisante à son dire pour rendre le précepte moins sévère, et cela à propos d'une occasion fortuite qu'il ne laisse pas échapper.

Annonçant à M. F.... la mort de M. Guérin de Marcusson, maître d s comptes, qui mourut ayant pris beaucoup d'opium et perdu l'envie de boire, il dit :

Il est mort faute de boire, tandis que d'autres meurent de trop boire de vin nouveau qui leur semble si bon (4).

Au même il avait déjà écrit :

Vous parlez de boire du vin avec Mr. Giraud, je pense qu'il n'en boira guère avec vous. *est enim ex genere hydropathorum...* Pour vous, je vous l'ai défendu, mais je vous prie de n'en boire que très peu, *ne tibi fiat venenum* (5).

Il dit, répète, et cela à plusieurs reprises, que l'intempérance est une cause de maladie, et il inscrit l'ivrognerie au chapitre étiologique de la pathologie générale,

Il n'y a pas ici beaucoup de malades, mais il y a des ivrognes ; ce vin nouveau donne dans la tête rudement et fait la goutte, le rhumatisme et les fluxions sur la poitrine avec toux et difficulté de respirer (6).

(*A suivre.*)

---

(1) Lettre 57 à M. F. C. M. D R., 21 avril 1651.
(2) Lettre 501 A. M. F. C. M. D. R., 12 octobre 1669.
(3) Lettre 112 A. M. F. C. M D. R., 26 mars 1657.
(4) Lettre 111 à M. F..., 5 décembre 1656.
(5) Lettre 58 à M. F. C. M. D. R., 22 juin 1651.
(6) Lettre 223 à M. F..., 29 décembre 1650.

Les chats voient-ils clair la nuit ?

La voix populaire, sans hésitation, répond oui, et le proverbe, sagesse des nations, confirme cette opinion que je partage.

Il est d'abord certain que beaucoup d'animaux, mieux doués que l'homme, distinguent les objets sous un éclairage si faible qu'il équivaut pour nous à l'obscurité. C'est le cas du cheval, du chat, etc. Cela tient sans doute à une plus grande sensibilité de leur rétine et aussi au pouvoir qu'ils ont de dilater à l'extrême leur pupille, qu'elle soit circulaire comme chez le chien, qu'elle consiste en une fente verticale chez le chat, transversale chez le renard ou en un triangle chez la grenouille. La rétine de certains animaux, du chat notamment, puisque ces lignes lui sont consacrées, n'est-elle pas également impressionnée par des longueurs d'onde qui laissent celle de l'homme insensible ?

D'autre part, les corps emmagasinent les vibrations lumineuses à leur surface et les mystérieuses vitamines paraissent être ces ondulations mises en réserve potentielle. J'en trouve, sinon la preuve, du moins une indication fondée dans ce fait que des substances, des aliments ne renfermant pas de vitamines en sont pourvus lorsqu'ils ont été irradiés. Un corps, vivant ou non, chargé de ces vibrations les restitue à la longue, les rayonne. Nous ne les voyons pas, mais le chat les voit peut-être et distingue les objets d'où elles émanent.

Il y a encore une autre explication non conjecturale, mais expérimentale de la vue nocturne chez les félins.

Ils peuvent produire de la lumière. Tout le monde a vu dans l'obscurité les yeux du chat s'éclairer d'une lueur jaune phosphorescente, non quand il vous regarde sans passion, mais lorsque la convoitise, la crainte ou la colère agitent sa petite âme. Les chasseurs de tigres et de lions ont fait la même observation sur leurs victimes.

Si l'on cherche le substratum anatomique de ce phénomène, on trouve dans la choroïde de ces animaux une zone fibrillaire sans pigment, qu'on appelle le tapis. C'est le siège du phénomène ; c'est ce tapis qui s'éclaire. Le chat produit de la lumière au niveau de cet organe et, par un phénomène d'accommodation en sens inverse de l'ordinaire, la projette en faisceaux parallèles sur l'objet qu'il veut voir dans l'obscurité, et ces rayons, réfléchis par l'objet qu'ils ont frappé, rentrent dans l'œil par le même chemin en retour et viennent faire leur foyer sur la rétine en avant du tapis. C'est le phénomène de l'écho sonore appliqué à la vision : vibrations d'un corps matériel dans le premier cas, de l'éther dans le second,

Un phénomène d'un genre approchant se passe dans les profondeurs des mers où jamais ne pénètre un rayon de lumière. Des animaux y vivent.

Ceux dont les yeux n'ont pu s'adapter sont devenus aveugles par atrophie des yeux ; mais, en compensation, ils ont développé des organes tactiles admirables. Les yeux de ceux qui se sont adaptés sont devenus énormes et peuvent percevoir les faibles lueurs émises par tout le corps de leurs compagnons d'en bas, car ils sont phosphorescents et s'éclairent l'un l'autre à volonté ; ils allument leur lanterne, comme le chiffonnier nocturne d'autrefois, et poursuivent leur chasse.

Le cas du chat est plus intéressant parce qu'il n'émet de la lumière que par ses yeux, comme l'automobiliste qui allume ses phares ; cette lumière, projetée sur les objets, les éclaire et revient réfléchie apporter leur image sur la rétine.

L'expérience juge les théories ; recommençons celle que j'ai faite maintes fois. Dans une chambre obscure, plaçons sur une assiette un morceau de viande recouvert d'une cloche à fromage en verre ; lutons-en les bords. Dans cette chambre, mettons un chat ayant faim et, au bout de quelques minutes, donnons brusquement la lumière, nous trouverons toujours le chat en arrêt devant la proie convoitée. C'est la vue seule, ce n'est pas l'odorat qui l'a guidé ; il est fort mal doué à cet égard. Remplacez la cloche de verre par une cloche en métal, le chat ne se portera pas devant ; il n'aura pas vu, ni senti la proie.

Je m'attends à être morigéné par un physicien, mais je n'ai pas d'amour-propre ; j'ai voulu seulement, sur un cas obscur, émettre mon opinion éclairée.

Docteur Bolot (Besançon).

Comment une étrange étiologie peut conduire à une agréable thérapeutique.

On lit dans la traduction donnée par Gust. Brunet des *Propos de table de Martin Luther* (in-12, Garnier, Paris, 1844),

a) pour ce qui est de l'étiologie :

« Le diable est si puissant que toutes les maladies et tous les fléaux proviennent de lui » (p. 220). « Les maladies viennent du diable, qui cause et produit tous les maux et qui est l'auteur de la peste, de la vérole, de la fièvre, etc. » (p. 37). « Je maintiens que Satan produit toutes les maladies qui affligent les hommes » (p. 43),

b) et voici pour la thérapeutique qui en découle :

« Le diable est un esprit triste ; aussi ne peut-il souffrir que l'on soit joyeux. De là vient qu'il fuit au plus vite lorsqu'il entend la musique et qu'il ne reste jamais lorsque l'on chante. C'est ainsi que David, avec sa harpe, guérissait Saül » (p. 39).

UN PHARMACIEN POÈTE

Emile GENEVOIX est pharmacien ; il est aussi poète. Il a écrit en prose cette amusante phrase : *le silence du carton est la sauvegarde de la société contre le déluge des productions de l'esprit humain.* Il n'en publia pas moins chez A. Delahaye, en 1875 : *Les Rimes de l'officine*, aujourd'hui un peu oubliées. Faisons-en revivre quelques-unes empruntées à deux morceaux du recueil.

Réalité

Un jour, on nous mit à la main,
Grâce à notre argent un diplôme ;
L'argent nous ouvrit un chemin
Où les rêves ont quitté l'homme
Pas plus tard que le lendemain.

La réalité, de sa bouche,
Nous donne le plus froid baiser ;
En transformant ce qu'elle touche,
La raison vint sur notre couche,
Très habile à nous dégriser.

Nous sommes commerçants ; c'est triste, mais exact ;
Les beaux rêves dorés n'en exemptent personne ;
Il faut vivre du gain ou, par défaut de tact,
Attendre en végétant l'heure que la mort sonne.

Vous pour qui Pluton est docile,
Et vous, enrichis par l'hymen ;
Vous, nos maîtres... dans maint concile,
Blamez... la morale est facile
A qui l'or vient à pleines mains.

La Pharmacie dans l'Histoire

Avec Bagdad, la musulmane,
La science prend son essor ;
Elle se fait la courtisane
Du noble Kalif Almanzor.

Des palais sont bâtis pour elle ;
Elle s'assied au premier rang ;
Sa parole est aimée et belle
Chez les disciples du Coran.

Réveillés par sa renommée,
Les savants sondent ses secrets ;
Des fourneaux la blanche fumée
Couronne les blancs minarets

Et l'on voit les bouillants acides,
Concentrés sur un feu d'enfer,
S'incarner aux rouges oxydes,
A l'ordre puissant de Géber.

A sa voix, le métal s'anime,
La nature offre son tribut ;
L'ardent mercure se sublime,
L'argent devient un sel fondu.

Le looch, les sirops, l'eau de rose,
L'alcool, le camphre odorant
Préparent l'Arabe morose
A l'âcre opium énervant.

L'Islam remplit un très beau rôle
Qu'on oublie à tort aujourd'hui.
A Valence, il fonde une école,
Où le souvenir me conduit.

RABELAIS ET LA THÉRAPEUTIQUE MUSICALE

Par le Dr P. ALBAREL.

Mon intention n'est pas d'écrire un article sur la thérapeutique musicale en général. Je veux simplement apporter, ici, quelques éclaircissements sur un passage de Rabelais, qui n'a pas été suffisamment mis en lumière par les commentateurs.

Au livre V, ch. xx, intitulé : *Comment la Quinte Essence guarissoyt les malades par chanson*, on lit ceci :



En la seconde guallerie nous feut par le capitaine monstré la dame jeune, et si avoyt dix huit cens ans pour le moins, belle, délicate, vestue gorgiosement, au milieu de ses demoiselles et gentilshommes. Le capitaine nous dist : Heure n'est de parler à elle, soyez seulement spectateurs attentifs de ce qu'elle faict. Vous en vostres royaulmes avez quelcques roys, lesquels fantasticques guarissent d'aulcunes maladies, comme scrophule, mal sacré, fiebvres quartes, par seule apposition des mains. Ceste nostre royne de toutes maladies guarit sans y toucher, seulement leurs sonnant une chanson selon la compétence du mal. Puis nous monstra les orgues, desquelles sonnant, faisoyt ses admirables guarisons. Icelles estoyent de façon bien estrange, car les tuyaulx estoyent de casse en canon, le sommier de gayac, les marchettes de rheubarbe, le suppied de turbith, le clavier de scammonie.

Lorsque considérions ceste admirable et nouvelle structure d'orgues, par ses abstracteurs,..... et aultres siens officiers, feurent les lépreux introduicts : elle leur sonna une chanson, je ne sçay quelle, feurent soubdain et parfaictement guaris. Puis feurent introduicts les empoisonnez : elle leur sonna une aultre chanson, et gens debout. Puis les aveugles, les sourds, les muets, leur appliquant de mesme...

Les commentateurs de Rabelais, tant anciens que modernes, ont cru que le grand satirique visait les empiriques et les charlatans, qui ont toujours des secrets infaillibles pour guérir tous les maux. Il semble à première vue qu'ils soient dans le vrai ; cependant, la preuve existe qu'au XVIe siècle, la théra-



Jean-Baptiste PORTA

[1550 (?)-1615]

peutique musicale décrite par Rabelais fut bien une réalité. Cette preuve se trouve dans un ouvrage de Jean-Baptiste Porta, intitulé *Magia naturalis* et imprimé à Naples en 1588.

Le passage qui nous intéresse se lit au liv. XX, chap. VII, intitulé : *De lyra et multis quibusdam ejus proprietatibus*. Porta cite d'abord, d'après les auteurs anciens, de nombreux exemples d'effets de la musique sur les personnes ou les animaux. Il dit que Timothée enflammait le courage d'Alexandre par un chant phrygien et l'adoucissait en changeant de rythme, l'amenant ainsi des armes aux banquets. Il raconte qu'Agamemnon, partant pour la guerre de Troie, laissa auprès de Clytemnestre un joueur de cithare pour l'inciter à garder par la musique la continence ; elle fut en effet séduite par Egisthe quand ce dernier eut fait assassiner le musicien, preuve de l'efficacité du remède. Il fait ensuite allusion aux joueurs de flûtes ou d'autres instruments de musique, qui guérissaient les gens piqués par la tarentule. Il cite encore beaucoup d'autres faits qu'il serait trop long de rapporter ici et j'en arrive au passage en question où Porta parle de véritable thérapeutique musicale au moyen d'instruments faits de bois médicamenteux.

Contre les douleurs sciatiques.

Elles sont guéries par un instrument fait en bois de peuplier, comme Dioscoride dit que le suc du peuplier guérit ces douleurs.

Pour guérir les lymphatiques.

Xénocrate guérit les lymphatiques par le son d'un instrument fait avec un tibia de cheval ou la tige creuse de l'ellébore.

Contre la peste.

On use de la cithare faite en bois de vigne, parce que le vin et le vinaigre sont indiqués contre la peste ; ou bien en bois de laurier parce que l'odeur de cet arbre éloigne la peste.

Contre les morsures de vipères.

Faire des flûtes, ou des lyres ou d'autres instruments avec le genévrier, le frêne, le laurier, l'os de cerf, le sureau, la vigne.

Contre l'ivresse.

Instrument fait de lierre, d'amandier surtout sauvage, car ces remèdes sont préconisés contre l'ivresse.

Pour calmer.

Instrument fait en bois de vigne ou de rododaphné. La cithare du musicien d'Agamemnon ne pouvait être qu'en bois de vigne.

Sommeil et veille.

Amandier et vigne pour le sommeil ; ellébore pour la veille.



La folie du peintre VAN DER GOËS

(*Tableau de* Emile Wauters, *Salon de 1878.*)

Que conclure de tout cela ? Rabelais a-t-il voulu se moquer d'une pareille thérapeutique ? C'est bien possible. La fantaisie de Porta représentait un excès que le bon sens de Rabelais devait trouver ridicule. Certes, *Magia Naturalis* ne parut que trente-six ans après la mort de Maître François, mais son auteur n'inventait pas tout et empruntait au siècle.

La musicothérapie elle-même, qui est entièrement hors de mon sujet, est sans doute aussi hors de la satire rabelaisienne ; car Rabelais ne fut pas sans avoir appris, pour m'en tenir aux choses alors récentes encore, que le vieux peintre Hugo Van der Goës, atteint d'aliénation mentale, ne retrouvait un peu de calme et de lucidité qu'à la voix angélique d'enfants de chœur modulant un chant d'église.

Le coin du pêcheur de perles.

Où entraîne la littérature. — Parlant de la paléontologie des animaux de la France et des temps du Mégalosaure, Alex. Moreau de Jonnés, dans *La France avant ses premiers habitants* (in-12, Guillaumin, Paris, 1856), écrit sans sourciller (p. 63) :

« Grands ou petits, bercés sur les vagues de l'Océan ou sillonnant la vase tiède et infecte des lacs ou des fleuves extravasés, ils avaient des organes, qui satisfaisaient à leurs nécessités ; et ces monstres, qui comme l'Iguanodon, avaient 70 pieds de long, se livraient à de joyeux ébats, *comme les belles courtisanes de la Grèce.* »

ERRATA DE LA LISTE DE

Souscription pour honorer la mémoire du Dr Cabanès,

Parue dans notre numéro de janvier.

Quelques erreurs typographiques se sont glissées dans la liste que nous avons publiée. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir les excuser et de lire : Paul BERNER au lieu de *Barnet*, JEAN-BERNARD au lieu de *Bernard (Jean)*, PECHARD au lieu de *Pichard*. De même, le versement de M. le Dr Piéry fut de 100 francs au lieu de 50 ; celui de M. le Dr Plantier de 200 francs au lieu de 100.

Enfin, de nombreuses souscriptions ont été reçues depuis l'impression de notre liste, qui n'a pu ainsi les mentionner.

⁂ Correspondance médico-littéraire ⁂

Questions.

L'expérience de Goettingue. — Un soir, où l'on causait au fumoir de psychologie, j'ai entendu citer l'*Expérience de Goettingue*. Par fausse honte, j'ai fait l'entendu. J'ai eu tort et je voudrais bien savoir quelle est cette fameuse expérience. Un de vos lecteurs pourrait-il me l'apprendre ?

G. Ma..... (*Liége*).

Quelle fut la maladie de Barleus ? — On lit à l'article *Barleus* (*Gaspar*) du *Dictionnaire* de Bayle :

Il a couru d'étranges bruits sur sa dernière maladie (de Barleus) ... J'ai ouï dire qu'il croyait être de verre, et qu'il craignait d'être cassé en morceaux, quand il voyait que l'on s'approchait de lui. D'autres m'ont dit qu'il croyait être de beurre, ou de paille ; et que dans cette fausse imagination, il n'osait s'approcher du feu...

Un psychiatre pourrait-il dire si l'on rencontre parfois réellement des manies de ce genre et de quel nom on les désigne ?

Dr E. Lacoste (*Armentières*, Nord).

La rage en 1780. — Le lieutenant général de police Le Noir eut, en 1780, le projet de créer un établissement central de recherches pour l'étude du traitement de la rage. On lit dans des documents du temps, recueillis par la *France Médicale* et reproduits dans le *Bulletin général de Thérapeutique* (8 juillet 1901), les lignes suivantes :

L'intention de ce magistrat (Le Noir) est d'établir un hospice où seront amenés, de 30 lieues à la ronde, toutes les personnes mordues d'animaux enragés, pour y être traitées par un nombre de médecins et de chirurgiens qui, exclusivement chargés de la curation de la rage, finiront nécessairement par faire entrer cette maladie dans la classe des maladies ordinaires auxquelles la médecine oppose des traitements méthodiques ; on y tenterait sur les animaux enragés des expériences utiles

Ces établissements multipliés dans cinq ou six villes du royaume de France et dans les principales villes des pays étrangers deviendront bien précieux pour l'humanité .... Si les gouvernements avaient formé un pareil établissement il y a cent ans, on aurait peut-être maintenant un spécifique contre la rage et il n'en aurait pas coûté des sommes pour acheter des secrets qui semblent perdre tout leur mérite par la publicité.

Je serais reconnaissant à tous ceux de nos confrères qui, possédant des documents sur le projet de Le Noir, voudraient bien me les communiquer.

Dr R. Molinery (*Saint-Mandé*, Seine).

Une curieuse opinion de Michel-Ange. — On trouve dans *la Vie de Michel-Ange*, par Romain Rolland (Hachette, 1920), que l'illustre artiste conseille à son neveu de ne pas se laver, mais de se faire « nettoyer » !

En quoi pouvait bien consister ce nettoyage sans lavage, sans eau ?

Dr Foveau de Courmelles (*Paris*).

Maladies et mort de quelques hommes célèbres. — Je cherche pour une étude scientifique des données d'ordre médical sur l'état de santé et la mort : du maréchal de Saxe, d'Olivier Cromwell, de Charles le Téméraire, de Bazaine et de Mac-Mahon ; et je serais très reconnaissant aux lecteurs de la *Chronique Médicale* qui voudraient bien me communiquer des renseignements à ce sujet.

Dr Eugène Bucher (*Aarau*, Suisse).

Le professeur Thouret. — En tête de la thèse de Buisson, soutenue à Paris en 1802 : « De la division la plus naturelle des phénomènes physiologiques considérés dans l'homme, » je trouve la liste habituelle des professeurs de la Faculté, — Parmi eux figure Thouret. Il est chargé de : *Doctrine d'Hippocrate et histoire des cas rares*. A-t-on sur cet enseignement de Thouret quelques documents ? Qu'est devenu la chaire après lui ?

Dr René Biot (*Lyon*).

Les vaches qui refusent de donner leur lait. — Je lis dans un journal médical (*Pro medico*, n° 1, 1928) cette citation de Pierre Kolbo : *Si une vache dont le veau est mort refuse de donner son lait*, etc... Or, il n'y a que quelques jours, je raillais un voisin, bon propriétaire paysan me parlant de l'une de ses vaches « qui refusait de donner son lait ».

Je serais bien aise de savoir de source sûre ce qu'il y a de vraisemblable ou de véridique en de telles assertions. Y a-t-il chez les mammifères en général et chez la vache en particulier existence d'un rapport quelconque entre la volonté et l'écoulement du lait à la traite manuelle ou mécanique ?

J'avais cru jusqu'à ce jour que certaines femmes seulement savaient « refuser leur lait » ; mais, comme dit Kipling, *Ça c'est une autre histoire*.

Dr Jules Tussau (*La Seyne-Tamaris*).

Réponses.

Criminels extracteurs de dents. — Sous ce titre, la *Chronique Médicale* a rappelé quelques extractions criminelles (nº de septembre, p. 287). On peut en rapprocher des extractions dentaires correctionnelles, telles celles rappelées p. 344 de l'ouvrage d'Alex Moreau de Jonnés sur *La France avant ses premiers habitants* (in-12, Guillaumin, Paris, 1856). Voici le passage :

Tels étaient la cruauté et le fanatisme de ce temps qu'un article des lois de Charlemagne prononce la mort pour le crime d'avoir mangé de la viande dans le carême et que l'évêque Dithmar déclare qu'alors, en Pologne, *on arrachait les dents à quiconque avait commis le même méfait.*

Pérennité amoureuse. En réponse à la communication du Dr A. Couvreur sur les *Facultés génésiques chez les intellectuels*, je puis dire que je possède en ma clientèle un vieillard de 75 et un autre de 79 ans qui n'ont pas abdiqué ; j'en ai même connu un autre, décédé depuis, de 84 ans qui sacrifiait encore à Vénus à certains intervalles. Tous trois gens de lettres et d'études.

Mais, en regard, combien ai-je connu de braves travailleurs de terre qui, même à 70 ans, à certaines dates de l année, jouaient encore aux jouvenceaux.

F. Darboux (*Mondragon* Vaucluse).

Autre réponse. — Pour répondre à l'appel de nos confrères les Docteurs Couvreur et Briau dans le nº 9 (1928) de la *Chronique* (p. 277), voici trois observations recueillies au cours de ma longue carrière médicale (42 ans au Raincy, S.-et-O.) :

Le *premier* de mes sujets était un marchand de pierres à bâtir, qui avait dépassé 80 ans. Sa gouvernante, qui avait alors 45 ans, me fit appeler. d'abord pour lui donner des soins à elle-même et ensuite pour lui fournir un moyen de réprimer les ardeurs génésiques de celui dont elle avait la direction et la charge. « Ce satyre, me disait-elle, n'est jamais assouvi, et moi, je suis sur les dents. Ne croyez pas, ajoutait-elle, que ses efforts soient sans résultats ils sont positifs ; et, n'étaient son âge et le mien, je pourrais craindre une grossesse. » Elle exagérait un peu sans doute, mais le vieillard m'a confirmé ces paroles avec finesse et avec gaîté.

Le *deuxième*, ancien boulanger et du même âge que le précédent, m'affirmait qu'il n'avait jamais été mieux disposé à sacrifier à Vénus que depuis son entrée dans sa 80e année.

Sa femme était atteinte d'une adipose exagérée qui mettait tout obstacle aux rapprochements et ce fut une femme d'âge canonique qui la suppléa. Sans s'être jamais plainte des exigences du vieillard, elle l'a enterré, il y a quelques années, et a gardé de lui et de sa vaillance un souvenir reconnaissant.

Enfin, la *troisième* observation concerne le meilleur de mes amis. Elle a, pour moi, le caractère absolu de la vérité.

Le sujet est un vieux médecin, cultivé, qui est entré dans sa 80e année depuis 4 mois déjà. Il donne satisfaction à une jeune femme de 29 ans, qui semble se contenter de ses faveurs.

Les deux premiers sont morts en beauté puisque ni l'un ni l'autre n'ont présenté le moindre signe de gâtisme. Tous les deux étaient intelligents mais nullement cultivés et ne pouvaient être classés parmi les intellectuels. Tous les deux ont simplement obéi à leurs sens et entretenu leurs organes génitaux. Le second même semble avoir confirmé la démonstration de Steinach sur la sécrétion endocrinienne accrue par le repos de la glande à fabriquer les spermatozoïdes, puisque c'est à 80 ans qu'il a remarqué l'accroissement de ses désirs vénériens et une plus grande aptitude à les assouvir.

Quant au troisième sujet, il est encore bien vivant et son histoire, à elle seule, suffirait à combattre l'opinion accréditée des dangers imputés au charmant petit dieu Cupidon. C'est un médecin qui est en cause, je l'ai déjà dit, et dès sa première jeunesse, au quartier latin, il était déjà un admirateur passionné de Musette.

Il s'est marié, a eu de beaux enfants et plusieurs maîtresses. Il a eu la douleur de perdre sa femme, excellente mère de famille ; et, après trois ans de veuvage, a convolé de nouveau en de justes noces. Il avait alors 64 ans et resta fidèle à sa nouvelle compagne, plus jeune que lui.

Dix ans plus tard, à 75 ans, il la perdait. Brisé par le chagrin, il semblait avoir perdu, en même temps que le désir de lui survivre, tout ce qui jusque-là l'avait attaché à la vie ; ses sens eux-mêmes étaient muets.

Cependant, six mois plus tard, entouré de l'affection des siens, d'une gaîté constante, d'une atmosphère délicieuse, il reprit goût à l'existence ; ses glandes endocrines ont recommencé à sécréter leurs hormones et ses sens qui semblaient anéantis ont poussé le cri de la résurrection. Aujourd'hui, ce vieil homme, qui est dans sa 80e année, continue à sacrifier à la beauté.

Dans ma longue carrière médicale, j'ai rencontré beaucoup de cas de longévité amoureuse, mais les trois observations que je viens de résumer aujourd'hui me semblent suffisamment confirmer l'opinion de notre confrère Briau, pour ne pas avoir à en citer d'autres, à savoir que « la satisfaction régulière de l'instinct sexuel recule la sénilité de l'organisme et de l'intelligence ».

Je crois de plus que le milieu dans lequel vit un vieillard a une grande influence sur sa longévité sexuelle, quand il a conservé une imagination un peu vive, un caractère gai et un moral assez philosophique pour se dégager de tous les petits incidents qui l'entourent, en un mot pour éviter le cafard.

Dr A. Thomas père (*Hyères*, Var).

L'ancienneté des tarifs médicaux (XXXV, 250). — Dans le numéro d'août, la *Chronique Médicale* rapporte un document datant du haut moyen âge où sont tarifées, en numéraire, les réparations matérielles de blessures qu'une victime pouvait réclamer à son agresseur En outre, dans un des cas cités, le coût des frais médicaux est indiqué et fixé à 5 sous. Une chose est l'indemnité pour blessure et une autre le tarif médical des soins donnés.

Aussi haut qu'on remonte dans l'histoire, on retrouve la réparation légale des lésions corporelles. En cas de mort d'homme, la famille du défunt se substituait à lui et avait le droit de mort sur l'agresseur ; la *vendetta* corse est une survivance de ce droit antique. Cette coutume était même étendue aux blessures et à la mort des esclaves et des animaux.

La loi du talion, établie par Moïse et rédigée en style imagé oriental, n'est que la codification d'une coutume beaucoup plus ancienne. Cette loi qui avait pour but d'éviter la vengeance personnelle, n'étant ni exactement juste, ni praticable dans plusieurs cas, était rarement mise à exécution ; la peine était changée en amende payable à la partie offensée et proportionnelle au dommage causé. Cette amende était fixée à l'amiable entre les parties ou, en cas de non-conciliation, par des juges.

Le texte de l'Exode est très précis, l'agresseur devait indemniser le blessé de son temps perdu et le faire soigner à ses frais.

Exode, XXI, 12. Que celui qui frappe un homme voulant le tuer meure de mort... 19. S'il (le blessé) se lève et marche, celui qui l'a frappé sera innocent, de telle sorte cependant qu'il compense son travail interrompu et il le fera guérir.. 23. (Loi du talion) il rendra âme pour âme (*sed anima pro animam*), œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure.

Dans le *Lévitique*, le talion est rappelé ; et, dans le *Deutéronome*, il s'applique au faux témoin qui devra subir le sort de l'agresseur qu'il a essayé de disculper.

Le talion était établi aussi chez les Romains par les lois des *Douze Tables* ; mais ne devait pas être infligé, à moins que l'offensé ne pût s'accommoder avec l'offenseur. (Aulu-Gelle, lib. XX, 1 ; et Festus, au mot *Talio.*)

La question du tarif des honoraires médicaux est exposée dans le Zend-Avesta, qui est antérieur à 300 ans avant J.-C. On lit dans l'Avesta que le médecin mazdéen, qui exerçait aussi l'art vétérinaire, recevait comme honoraires un animal (chèvre, mouton, vache, cheval, chameau, etc.), voire une journée de nourriture d'animal ; cette rémunération, en nature, variait selon le rang, le sexe et l'âge du malade et, quand il s'agissait du bétail, les honoraires étaient proportionnels à la valeur de l'animal. Le prêtre s'acquittait par des prières de bénédiction.

Dr P. Noury (*Rouen*).

Qu'est devenu le corps de Mazarin ? — La question a été posée dans le numéro du 1er octobre 1928 de la *Chronique Médicale* (p. 303). Cherchons quelques documents qui y répondent.

Le cardinal mourut le 9 mars 1661 à 59 ans. Quand il s'était senti mortellement atteint, il s'était fait transporter à Vincennes pour y passer ses derniers jours.

Il mourut persuadé que les médecins n'avaient pas connu son mal et l'avaient mal soigné. — *Ils m'ont tué*, dit-il — Ce jour là Valot, premier médecin du Roi, lui ayant voulu persuader de prendre un bouillon, il le refusa et regarda cet homme d'une manière perçante, qui fit juger aux assistans qu'il le regardait comme un homme qui l'avoit mal servi. Alors, il passa en disant : *Ah ! Sainte Vierge ayez pitié de moi et recevez mon âme.* Il expira entre 2 et 3 heures de la nuit le 9 mars.

(*Mémoires de Mme de Motteville*, p. 507.)

Le 10 mars 1661, le corps du cardinal, qui avait été exposé au peuple le jour précédent, le fut encore ce jour là. Une grande affluence de monde vint le voir Le 11 mars, il fut porté à l'église de Vincennes, où son service fut fait sans beaucoup de cérémonie (1).

(*Mémoires de Mme de Motteville*, p. 507.)

Le cœur de Mazarin fut, après sa mort, mis en dépôt dans la Sainte Chapelle de Vincennes en attendant qu'il pût être porté à l'abbaye des Théatins (2) auxquels il avait laissé des fonds pour la construction de leur église.

(*Mémoires du Marquis de Mauglat*, édit. Michaux et Poujoulat, p. 349.)

Le 23 mars, le cœur fut porté à la chapelle de Sainte-Anne la royale dans l'église des Théatins, conformément aux dernières volontés du cardinal. Qu'est-il devenu après le départ des religieux en 1772 ? Il est probable qu'il fut laissé enfoui dans la niche qu'il occupait alors dans la chapelle et ensuite recouvert par les nouvelles constructions qui furent édifiées à cette époque sur les fondations de l'abbaye des Théatins.

Les ossements du cardinal, déposés à Vincennes, furent portés, d'après ses dernières volontés, dans la chapelle des Quatre-Nations, dans son tombeau, le 7 septembre 1684.

(Firmin Didot, *article Mazarin.*)

---

(1) En revanche, le roi, affligé de la mort de son ministre, prit le deuil et, le 8 avril, fit célébrer à Notre-Dame un service magnifique. L'archevêque d'Embrun prononça l'oraison funèbre

(2) « Les Théatins, dits aussi clercs réguliers de la congrégation de Latran, étaient un ordre religieux institué à Rome en 1525 par Pierre Caraffa (depuis, le pape Paul IV), archevêque de Chiéti, par St Gaëtan de Thieme, Paul Consigliari et Boniface Colle. Pierre Caraffa dressa les premières consultations de l'ordre et en fut le premier supérieur.

« Les Théatins n'eurent ni fonds, ni revenus et vécurent d'aumônes et de présents volontaires pendant le dernier siècle de leur institut ; mais ils n'avaient contracté aucun engagement à ce sujet. Ils prêchaient, visitaient les malades et les prisonniers, assistaient les condamnés et combattaient les erreurs de la foi. Ils portaient une soutane noire, un manteau noir et des bas blancs. Mazarin les fit venir en France en 1644, et ils fondèrent à Paris une maison sur le quai Malaquais. Pendant la révolution cet établissement fut converti en propriété particulière. »

(*Dictionnaire de Bayle*, art. Théatins.)

Ce Collège des Quatre-Nations, autrement dit Mazarin, est aujourd'hui le Palais de l'Institut. On l'appelait des Quatre-Nations parce qu'il était destiné à élever la jeunesse des 4 nations conquises.

Ce collège Mazarin avait été bâti sur les bords de la Seine, vis-à-vis du Louvre, par le cardinal Mazarin pour y entretenir quatre-vingts hommes jeunes des quatre nations sur lesquelles la France avait fait des conquêtes : les Espagnols les Italiens, les Allemands et les Flamands. Mazarin eut son tombeau à l'Institut jusqu'en 1792. Au moment de la tourmente révolutionnaire, son tombeau *contenant son squelette* fut transféré au Musée des monuments français, qui est aujourd'hui le Palais du Louvre.

(Larousse, *article Mazarin.*)

Nous apprenons ainsi que le corps de Mazarin est dans son tombeau au Musée du Louvre ; et il n'y a rien d'étonnant que, lors des fouilles pratiquées, il y a quelques années, sous la coupole de l'Institut, on n'ait trouvé aucun vestige ni du tombeau, ni du corps de Mazarin.

F. Durodie (*Bordeaux*).

Serment et salive. — Dans le dernier numéro de la *Chronique Médicale*, M G. Giumel demandait pourquoi, quand les enfants jurent de quelque chose, ils crachent par terre. C'est là, à coup sûr, le reliquat d'une tradition très ancienne, qui s'est perdue. Je n'assure pas l'avoir retrouvée dans Ibn-Khaldoun, et pourtant...

Ibn-Khaldoun, né à Tunis en 1332, mort au Caire en 1406, est surtout célèbre par son *Histoire des Berbères et des Dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*. Il a laissé aussi des *Prolégomènes*, dont le baron de Slane a publié texte et traduction (Alger, 1847-51, 2 vol. gr. in-4° texte ; 1852-54, 2 vol. gr. in-8° traduction). Or, on trouve au t. I, p. 177 de cette traduction, la description d'un mode d'envoûtement pratiqué par les sorciers Nabutéens du Bas-Euphrate.

Nous avons vu de nos propres yeux, écrit l'historien arabe, un de ces individus fabriquer l image d'une personne qu'il voulait ensorceler Ces images se composent de choses dont les qualités ont un certain rapport avec les intentions et les projets de l'opérateur et qui représentent symboliquement les noms et les qualités de celui qui doit être sa victime. Le magicien prononce ensuite quelques parolcs sur l'image qu'il vient de poser devant lui : puis, il souffle et lance bors de sa bouche une *portion de salive* qui s'y était amassée et fait vibrer en même temps les organes qui servent à énoncer les lettres de cette formule malfaisante ; alors, il tend au-dessus de l'image symbolique une corde qu'il a apprêtée pour cet objet, et y met un nœud. pour indiquer qu'il agit avec résolution et persistance, qu'il fait un pacte avec Satan, qui était son associé dans l'opération au moment où il *crachait* A ces procédés et à ces paroles malfaisantes est attaché un mauvais esprit, qui, *enveloppé de salive*, sort de la bouche de l'opérateur.

Le sorcier crache-t-il pour montrer son intention bien arrêtée ? pour confirmer sa volonté ? pour renforcer sa formule magique ? Je ne sais ; mais il est curieux de retrouver si loin une coutume analogue à celle de nos enfants.

J. Bernard (*Amiens.*)

Autre réponse. — Le crachement semble n'avoir plus aujourd'hui d'autre signification morale que le mépris ou le dégoût. Cette symbolique dérive, par une atténuation qui les a quelque peu altérés, de rits de diverses valeurs qui comportaient le rejet de salive. Ce qu'on observera à peu près constamment dans les exemples de l'antiquité que nous allons rassembler, c'est la solennité religieuse du geste et son association à des formules de sens variés, mais qui, toutes, ont un caractère mystique ou magique.

Au début de l'*Asinaire* de Plaute (39 ss), l'esclave Libanus, ayant obtenu par serment de Déménète, son maître, que celui-ci dirait la vérité il arrive que Déménète fait allusion au *pistrinum*, ce qui équivaut, pour l'esclave, à une menace de durs travaux et de mauvais traitements. Libanus veut que son maître *crache* les paroles de mauvais augure qui viennent de lui échapper : *Te... opsecro hercle ut quæ locuta's despuas. — Fiat, geratur mos tibi. — Age. age, usque exscrea — Etiamne ? — Age quæsso hercle usque ex penitis faucibus ; etiam amplius.* — Dans ce dialogue bouffon, on aura remarqué la formule d'adjuration, *opsecro*.

Lambin, en sa vieille et toujours précieuse édition, note à ce passage : *Despuebant veteres quæ abominantur ne nocerent neve evenirent.* Et il cite un texte de Varon, *Re rust.*, II, 2.

Le *Superstitieux* de Théophraste (*Caract.*, XVI, 14) frissonne de peur et crache dans le repli de son manteau (eiskolpon = in sinum) à la vue d'un fou ou d'un épileptique.

Un passage des *Captifs* de Plaute (550-60) montre que l'on crachait sur les malheureux tombés du haut mal afin de les calmer. Le crachement avait donc, outre son effet de conjuration, une prétendue action thérapeutique (v. encore Apulée, *Apol.*, 52, 1 : *in cubiculo despui.* cf. *ibid.*, 44, 2).

On lit de même dans Pline l'Ancien (*H. N.*, 28, 7) : *despuimus comitiales morbos, hoc est, contagia regerimus* .. Poursuivons un peu la citation ; elle est curieuse à plus d'un titre et aidera à l'intelligence de ce qui doit suivre :

Veniam quoque a diis spei alicujus audacioris petimus, in sinum spuendo. Etiam, eadem ratione, terna despuere deprecatione in omni medicina mos est, atque ita effectus adjuvare. Incipientes furunculos ter præsignare jejuna saliva. Mirum dicemus, sed experimento facile : si quem pæniteat ictus eminus cominusve illati, et statim exspuat mediam in manum quæ percussit, levatur ilico percussus a pœna... Quidam vero aggravant ictus, ante conatum, simili modo, saliva in manu ingesta. Extranei interventu, aut si dormiens spectetur infans, a nutrice terna adspui ...

Dans l'*Antigone* de Sophocle (653), Créon dit à Hémon : *Mon fils, renonce à ta fiancée, la désobéissante Antigone.* Crache *et renvoie cette jeune fille comme une ennemie.*

Au lieu du simple *ptuô*, on rencontre plus souvent le composé *apoptuô*. Ainsi, dans l'*Hippolyte* d'Euripide (614), quand le farouche rejeton de l'amazone veut écarter le mauvais effet d'une parole de la nourrice : *Mon enfant ! ne va pas violer ton serment* (de se taire) *!* —

Ma langue l'a juré, mais non ma conscience. — Enfant, que vas-tu faire ? accabler tes amis ? — J'ai craché ! (apéptuso) *je n'ai pas de pervers pour ami.*

Il arrive que le verbe équivaut presque à l'abstrait « mépriser », mais le geste de cracher demeure évoqué : *Les libations faites aux dieux ne leur sont pas agréables si l'on n'a d'abord pris soin de se laver les mains ; lorsqu'on néglige cette précaution, ils n'écoutent pas, et* méprisent *les prières* (apoptuousin) (Hésiode *O. et D.*, 726). De même dans Eschyle (*Prométhée*, 1070), le chœur répond à Hermès : *il n'est point de vice que* j'exècre *plus* (que la trahison) ; — Dans les *Eumén.* 303, le chœur dit à Oreste : *tu* rejettes en crachant *mes paroles* (Traduction Mazon). — Aux deux passages, apoptuô.

Dans Aristophane (*Grenouilles*, 1179), la force du mot *kataptuô* est surtout dans le préverbe ; le geste de cracher disparaît sous l'idée générale de *mépriser, négliger*. Au contraire, dans un chœur de la *Paix*, 815 : *Lance-leur un vaste crachat qui s'étale*, le conseil n'est pas moins concret que symbolique (le verbe employé est *Katachrémptomai*, plus réaliste que *ptuô* ; cf. le latin *screo* en regard de *spuo*).

Dans les *Thalysies* de Théocrite, à la fin du chant de Simichidas (127), celui-ci souhaite qu'une vieille sorcière les assiste, Lykidas et lui, et, *en crachant*, éloigne d'eux les ennuis.

A la fin de l'idylle VI, Damoctas raconte qu'il s'est miré dans une mer calme (morceau qu'imitera Virgile, *Buc.* II, 25 ss), et qu'afin de n'être pas fasciné par l'éclat de sa propre image, il a *craché* trois fois suivant la recommandation d'une vieille sorcière.

Dans les *Magiciennes* (62), il est prescrit de pétrir la pâte du philtre en *crachant* et en prononçant : *je pétris les os de Delphis*, pour fortifier le charme et en écarter de soi l'influence, ainsi que le note M. Ph. E. Legrand.

Dans l'idylle XX (11), la courtisane Eunica écarte le bouvier maladroit et malodorant qui la veut baiser ; et, l'ayant repoussé, elle *crache*.

Dans une épigramme de Straton (*Anthol. palat.*, XII, 229), on crache par crainte respectueuse de la Némésis, qui s'est manifestée en dépouillant de sa jeune beauté un trop fier adolescent.

L'amant de la pièce L de Catulle, adressant un billet doux, fait prévoir, au cas de refus, un semblable châtiment : les dieux offensés punissent la trop grande fierté : *Oramus, cave despuas, ocelle*. Suivant l'observation de Benoist, *despuo* ne marque pas le mépris, mais le rejet qu'on ferait du poulet en le considérant comme un mauvais présage.

Un amant de Tibulle (1, 2, 54) confie à sa maîtresse les formules d'incantation d'une vieille sorcière, grâce auxquelles le mari se trouvera aveugle et sourd ; *Ter cane, ter dictis despue carminibus.* Ici encore, le crachement renforce le charme.

La satire II de Perse (33) montre une grand'mère qui oint de salive le front et les lèvres d'un enfant au berceau pour conjurer le mauvais œil ; nous avons lu la recette dans Pline (cf. Pétrone,

131, 4 et 5 : conjuration de l'impuissance). Dans la satire IV (34) c'est le censeur moraliste des thermes qui *crache*, par dégoût du spectacle dont s'offensent ses yeux et pour repousser la contagion des mauvaises mœurs qu il stigmatise.

Dans Pétrone (74, 13), Trimalcion, qui a lancé une coupe à la tête de la jalouse Fortunata, s'écrie furieux : *je l'ai ramassée sur le plateau à esclaves. Je lui ai donné figure humaine ! (1) Mais elle s'enfle comme une grenouille et elle ne crache pas dans sa robe* (in sinum suum non spuit). Entendez : afin de conjurer le châtiment céleste que peuvent lui attirer ses mouvements de vanité.

Notons enfin que, dans la satire VII de Juvénal (112), *conspuitur sinus* se rapporte simplement à la maladresse malpropre d'avocats braillards.

M. Van Gennep (*Les rites de passage*, p. 139) signale un rit d'agrégation à une confrérie musulmane, au Maroc, qui consiste principalement pour le néophyte à recevoir dans sa bouche largement ouverte trois crachats successifs du chef de cérémonie. Là même, M. Van Gennep signale d'autres cas où le crachement est un rit de séparation ou d'expulsion de la communauté.

Le cas des gamins de Carcassonne, qui crachent sur le sol en levant la main pour faire un serment, est à rapprocher d'une observance magique, recueillie dans l'Afrique centrale. La citation suivante est tirée de l'ouvrage de M. Loisy : *Essai historique sur le sacrifice* (Paris, 1920, pp. 284 et 288).

Les Masai de l'Afrique centrale crachent sur l'homme à qui ils promettent amitié éternelle. Comme ces mêmes Masai crachent aussi quand ils formulent des imprécations, on a supposé (Westermack, *The origin and development of the moral idéas*, London 1906), qu'une malédiction était impliquée dans le gage d'amitié Mais la malédiction n'est pas impliquée directement. La vertu magique de l'homme qui crache est dans sa salive, comme elle pourrait être aussi bien dans son sang ; elle s'applique en manière de communion vitale dans le rite d'amitié, et c'est indirectement que ce rite aurait un effet fâcheux pour celui qui violerait sa promesse ; il ne tend point par lui-même à cette fin et ne la présage point. D'autre part, lorsque le Masai lance sa salive avec son imprécation, c'est, semble-t-il, pour se mettre lui-même dans l'imprécation, associant la vertu de sa salive à celle de la malédiction prononcée. Chez les Somali, pour admettre un étranger comme membre de la famille où il est reçu, l'hôte crache dans sa main droite pour frotter de sa salive celui qu'il introduit dans sa maison ..

Curieuse survivance, on le voit, que cet usage signalé par notre confrère, et que, sans doute, seraient bien empêchés d'expliquer ceux mêmes qui donnent lieu de l'observer.

Dr E. LACOSTE (*Armentières*).

---

(1) Cf. Courteline, *La crache*, I, 10. Lauriane, emporté contre sa maîtresse, à Lavernié : « *Margot dont je connais le passé, après tout, et qui n'est jamais qu'une...* — *Tu vas dire une lâcheté.* — *Mais, mon cher, j'ai ramassé ça...* — *Elle est dite.* »

La Médecine des Praticiens

De la constipation.

La constipation est bien l'affection la plus répandue, toujours gênante, parfois dangereuse en raison de son retentissement sur l'organisme tout entier.

Parmi les remèdes créés pour triompher de cet état pénible, il en est un, la *Poudre laxative de Vichy du Dr Souligoux*, qui, depuis longtemps, a fait ses preuves.

Composée de principes végétaux et aromatiques, la *Poudre laxative de Vichy* renferme aussi une proportion bien déterminée d'un soufre soumis à des traitements spéciaux. Ce soufre joue non seulement un rôle très utile sur la muqueuse intestinale, mais encore il exerce l'action la plus efficace sur les rhumatismes, qui souvent précèdent et accompagnent l'état de constipation.

Prise à la dose d'une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau, le soir en se couchant, la *Poudre laxative de Vichy*, d'un goût très agréable, provoque le lendemain, au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Origine peu connue d'une expression courante.

Dans son *Histoire de Satan* (in-8, Parent, Paris, 1861, p. 121), l'abbé Lecanu nous donne de l'expression : *Que la terre lui soit légère* ! une explication, qui n'est peut-être pas juste, mais qui est du moins curieuse :

« *C'est à l'opinion*, écrit-il, *où étaient les anciens, que les sorciers allaient peser d'un grand poids sur les tombeaux, pour en exprimer l'âme des morts, qu'il faut attribuer cette formule d'adieu qu'ils adressaient à leurs amis et à leurs proches et qui a passé jusque dans notre langage :* Que la terre vous soit légère ! »

 La " Chronique " par tous 

Les soins de la bouche et des dents au IIe siècle de notre ère.

Sous le couvert d'une accusation de magie, poursuivi pour captation d'héritage, Lucius Apulée écrivit une *Apologie*, où se retrouve le passage suivant, un peu long peut-être, mais qui a le mérite de montrer qu'au second siècle de notre ère, les soins de la bouche et des dents étaient moins négligés qu'il ne nous semble.

Eh quoi ! Voilà bien le crime le plus honorable du monde pour un ami de la sagesse de ne rien souffrir en soi qui soit sale, rien d'immonde dans son corps, rien de fétide surtout à sa bouche, cette bouche dont à chaque instant nous nous servons à la vue de tous, pour le baiser comme pour la parole, pour les discours au public comme pour les prières aux dieux. En effet, tout acte humain est précédé de la parole qui, suivant l'expression d'un grand poète, sort de derrière le rempart de nos dents. A ma place, un homme à grandes phrases comme mon accusateur dirait que, de toutes les parties du corps, la bouche est celle qui réclame le plus de soins ; c'est, ajouterait-il, le vestibule de l'âme ; c'est la porte du discours ; c'est l'atrium de la pensée Plus simplement et selon mes moyens, je dirai que, pour un homme libre et libéral, rien n'est plus inconvenant que la malpropreté de la bouche. Elle est de tout l'homme la partie la plus élevée par sa situation, celle qui la première frappe les regards, la plus riche de fonctions. Celle des bêtes sauvages ou domestiques regarde la terre, s'abaisse pour se rapprocher du sol que foulent les animaux, de la pâture dont ils se nourrissent ; c'est seulement lorsqu'ils sont morts ou que, furieux, ils veulent mordre que les animaux montrent leur bouche. Chez l'homme, au contraire, la bouche est ce qui se remarque avant toute autre chose, soit qu'il se taise, soit plus encore qu'il parle.

Je voudrais bien que mon censeur réponde : Emilianus, as-tu l'habitude de te laver les pieds ? — Sans aucun doute, dira-t-il. — Fort bien ; mais prétendra-t-il que la propreté des pieds soit plus impérieuse que celle des dents ? Il est vrai, je le reconnais, qu'une bouche qui ne s'ouvre que pour de mauvaises paroles et pour répandre la calomnie, une bouche comme la tienne, Emilianus, n'a que faire d'être propre. A un homme tel que toi ne convient pas de nettoyer ses dents avec une poudre exotique et meilleur est de les noircir avec le charbon d'un bûcher, de ne les rincer jamais, pas même avec de l'eau commune.

Au contraire, celui dont les discours sont utiles ou agréables a bien raison avant de les prononcer de se laver la bouche, de même qu'on lave un vase avant d'y verser une bonne liqueur. Pourquoi d'ailleurs si longuement parler de l'homme ? Le crocodile même, ce monstre énorme du Nil, n'ouvre-t-il pas une gueule, alors inoffensive, pour se faire nettoyer les dents ?

C'est du moins le récit que j'ai entendu faire. La gueule du crocodile est très grande, mais il a une langue malhabile à chasser la multitude d'insectes qui viennent s'embarrasser entre les dents d'un animal restant longuement sous l'eau. Alors, par intervalles, le crocodile vient s'installer sur le rivage, la gueule ouverte, et un oiseau complaisant, introduisant son bec entre les dents du monstre, les lui nettoie sans danger. Restons-en là.

A propos de l'invention du collodion.

La Chronique Médicale, dans son numéro du 1er juillet dernier (p. 204), a parlé du *chimiste allemand Schodbein* à propos de l'invention du collodion. Il y a, là, une première erreur typographique ; c'est Schoenbein qu'il faut lire. D'autre part, Schoenbein était Suisse

Je me rappelle avoir entendu, en 1877, Henri Sainte-Claire Deville raconter dans son cours de chimie à la Sorbonne l'anecdote suivante assez plaisante, mais peut-être un peu enjolivée. Sainte-Claire Deville avait sans doute connu Schoenbein dont il parlait en disant : *Ce bon M. Schoenbein.*

Schoenbein ayant découvert les propriétés balistiques de la nitro-cellulose, le coton poudre, avait fait des démarches auprès de divers gouvernements pour la faire adopter comme poudre de guerre, mais n'y avait pas réussi. Or, un jour qu'il y avait tir fédéral en Suisse, Schoenbein avisa un tireur qui avait manqué plusieurs fois la cible. Il lui prit son arme des mains et, comme il était vêtu en paysan suivant son habitude, il lui dit : « Monsieur, vous êtes vraiment trop maladroit. Je suis sûr qu'avec la mèche de mon bonnet de coton, je tirerai mieux que vous. » En effet, il arracha la mèche de son bonnet de coton et en chargea le fusil. Une foule amusée parce qu'elle croyait une simple plaisanterie se rassembla autour de Schoenbein. Celui-ci visa, pressa la détente et, comme il était bon tireur fit mouche du premier coup Il avait remplacé la mèche de son bonnet par une touffe de coton poudre. Cet exploit accompli devant de nombreux spectateurs eut, paraît-il, un certain retentissement et attira l'attention des gouvernements sur le nouvel explosif. Ce bon M. Schoenbein était un finaud.

Dr P. Gallois (*Paris*).

Le cancer d'Anne d'Autriche.

C'est un curieux petit livre que celui que publia en 1701 chez Laurent d'Houry. à Paris, M. Deshaies Gendron (1). Ces *Recherches sur la nature et la guérison des cancers* valent encore le temps passé à les lire. Au point de vue historique, on y trouve (p. 124 et ss.) les renseignements suivants sur le cancer d'Anne d'Autriche :

Feu mon oncle, M. l'abbé Gendron, s'acquit une si haute réputation qu'il fut apellé pour une tumeur survenue à la mamelle gauche de la Reine-Mère Anne d'Autriche. Après l'examen qu'il en fit, il informa le Roi que c'était un cancer adhérant, incurable et prêt à s'ouvrir.

Cette décision fut contestée, mais, après quelques jours, son pronostic s'étant trouvé véritable par l'ouverture du mal, son avis prévalut et le Roi lui ordonna de traiter la Reine. Alors, en obéissant aux ordres de S. M., il lui donna un mémoire et une copie à tous ses médecins sur la conduite qu'il prétendoit tenir pour pallier le cancer de la Reine.

Les médecins et les chirurgiens du Roi et de la Reine furent témoins de la sagesse de son procédé pendant neuf mois qu'il eut l'honneur de traiter ce mal palliativement ; mais, comme l'on ne convient pas facilement à la Cour qu'il puisse survenir des maux incurables aux têtes couronnées, il se forma mille intrigues pour proposer des faiseurs de miracles, qui promettoient la guérison avec tant de certitude qu'il paroissoit étrange à la plupart d'abandonner la santé de cette Princesse entre les mains d'un homme qui déclaroit sa guérison impossible et qui ne travailloit qu'à prolonger ses jours, lorsqu'il s'en présentait d'autres qui promettoient indubitablement de la guérir.

Sur de pareils discours, l'on disposa le Roi à prier la Reine de se mettre entre les mains d'un médecin, que je veux bien ne point nommer, qui ne contoit que par centaines les cancers qu'il avoit guéris par son remède secret. La Reine-Mère résistoit toujours et ne consentit enfin à l'application d'un tel remède que malgré elle. Pour lors, le Roi donna à mon oncle l'Abaïe de Merière.

En remerciant S. M., il lui présenta un écrit de sa main, concernant tout ce qui devait arriver de la tentative que l'on faisoit par ce remède secret, qui lui étoit connu depuis plusieurs années. Ce pronostic se trouva si juste dans tous les accidents qui survinrent à la Reine jusqu'à sa mort que l'on vit, mais trop tard, la différence de celui qui fondoit son habileté dans un remède tiré de Paracelse et de Valhelmont (*sic*), ou de celui qui, par une longue suite d'expériences pendant les voiages, s'étoit acquis des connaissances particulières sur les maux qui sont l'objet de la chirurgie.

(1) Voir pour l'idée qu'on se faisait du cancer au XVIIIe siècle, l'article paru dans *Vox Medica* (n° 7, décembre 1928) sous le titre : *Ils étaient trois petits livres.....*



Chronique Bibliographique

F. Blanc. — **Espalion**, 1 vol. in-8, Aubanel, Avignon, 1928.

Intéressante monographie sur les monuments et l'histoire d'Espalion, sur ses mœurs et sa vie hier et aujourd'hui. Elle est agrémentée de planches hors texte et d'illustrations de M. le Dr J. Daguzan. Deux chapitres surtout intéresseront les médecins : l'un sur la peste en Rouergue, l'autre sur les médecins, les chirurgiens et les apothicaires à Espalion. Ici, l'auteur a utilisé avec bonheur des papiers locaux de famille, les documents plus généraux de notre histoire médicale et quelques articles récents sur les Médecins et les Pharmaciens dans les proverbes. (*A. G.*)

Louis Estève. — **Le Prophète suprême**. — *Soir de Promesse*. — *Evangile*, 1 vol. in-12, Editions du Bon-Plaisir, Toulouse. — 1928.

Les Evangiles perdent progressivement leur faveur, fussent-ils enluminés de tout le talent et de la ferveur poétique de notre confrère. Nous vivons à l'époque des livres « physioscatologiques » et il est à craindre que cette plaquette n'ait pas le succès de curiosité des « romans crus ». C'est regrettable, car elle est pensée très finement, agréablement écrite, et on retrouve à l'horizon de ses pages l'atmosphère transparente des églogues. Les bergers y font montre (comme le veut la tradition) d'une compréhension remarquable de la « Poésie pure », qui enchanterait M. l'abbé Henri Brémond, de l'Académie française. (*Jean Séval*).

Paul Voivenel. — **La Chasteté perverse**, 1 vol. in-12, Renaissance du Livre, Paris, 1928.

« Le moindre conteur remue plus de vie qu'un conquérant. » La douloureuse ironie de Rémy de Gourmont est tout entière dans cette phrase ; mais, pour ceux qui n'ont pas connu et goûté l'âpre désenchantement de ses tristesses, cette idée prise au pied de la lettre nous donnera une paraphrase concrète du livre de notre confrère. C'est en « conquérant » qu'il pénètre dans les tréfonds obscurs de ces âmes défendues par un rempart de probité candide ; et il en revient les bras chargés d'un butin anecdotique, monstrueux, grouillant de vie. Son œuvre touffue, prenante d'intérêt, se garde avec mesure des exagérations sadiques de la psychanalyse sans reculer devant la crudité des faits. L'exubérance de la pensée (servie par un style alerte, mordant, enrichie de pittoresques images) bouillonne tour à tour émue, ironique, combative, dans ce livre où le talent très personnel de notre confrère est si manifestement dépourvu de toute prétention. (*Jean Séval.*)

Dr Albert Miquet. — **Guide de l'Agriculteur par les proverbes et les dictons**, 1 br. in-8°, Geffroy, Laigle, 1928.

Brochure sans prétentions mais non sans mérites. *En écrivant ce livre de vulgarisation*, dit l'Auteur, *j'ai eu pour but d'être utile aux gens de la campagne en leur rappelant certains principes oubliés et aux gens de la ville en leur montrant que l'homme des champs ne récolte pas toujours en proportion de son travail.* Mais il y a plus. Il y a là, en particulier, une abondante moisson de proverbes groupés par mois, ailleurs de proverbes agricoles, qui pourra éviter bien des recherches aux Sancho Pança que plus ou moins nous sommes tous et qui séduira les parémiologistes.

A. Di Marsi. — **La Chirurgia applicata nella eugenesi e selezione in relazione alla reproduzione umana**, 1 vol. in-8, A. Manuzio, Roma, 1928.

La chirurgie serait-elle en train de devenir chez nos frères latins... dictatoriale ? L'auteur, dans sa plaquette, envisage la *stérilisation chirurgicale idéale* (section des déférents chez l'homme et des trompes chez la femme) à appliquer *d'office* dans les dix affections suivantes : *1*° Tuberculose pulmonaire, génitale, interne, externe, entéropéritonéale, osseuse grave ; mal de Pott avec ses variétés usuelles de cyphose et scoliose ; *2*° Cardiopathies congénitales ; *3*° Siphylis ; *4*° Alcoolisme : les alcooliques graves procréent régulièrement crétins, déficients, neurasthéniques, vicieux, épileptiques ; *5*° Epilepsie ; *6*° Hystérisme grave ; *7*° Neurasthénie grave ; *8*° Crétinisme, déficience, tares morales, psychasthénie et *toutes* les autres formes de maladies mentales évidentes ; *9*° Néoformations malignes ; *10*° Indications supplémentaires réservées au sexe féminin : néphrite chronique, éclampsie gravidique, obstacle obstétrical par viciation pelvienne ou tumeur provenant de l'utérus ou du petit bassin.

La liste nous laisse rêveur. Où irions-nous si cette *chirurgia applicata* était légalement appliquée même en tenant compte de la féroce vitalité des instincts et aussi, souhaitons-le, de la sagesse mesurée de confrères moins rituellement eugénistes ? (*Jean Séval.*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1929.

36E ANNÉE N° 3 1ER MARS 1929



LE DOCTEUR VAN DYCK

Par le Docteur Naamé

Le Dr Cornélius Van Dyck naquit le 13 août 1818, à Kinderhook (Etats-Unis), de parents hollandais. Il connaissait dix langues dont cinq anciennes. Il avait même professé un cours d'hébreu. En 1840 il vint en Syrie, où il s'occupa d'œuvres diverses. Puis, en 1867, avec le concours des Drs Wartabet (d'origine arménienne) et Post, il fonda la Faculté de Médecine de l'Ecole universitaire évangélique américaine. Il fut professeur de médecine, mais aussi de chimie, de mathématiques et d'astronomie. Il dota de ses deniers le laboratoire et l'observatoire. Il traduisit, en collaboration, la Bible et l'Évangile, tout en dirigeant l'imprimerie américaine.

Il enseignait en langue arabe à laquelle, plus tard, fut substituée la langue anglaise. Cela entraîna la démission de Van Dyck de la faculté de médecine et des rixes sanglantes entre partisans et adversaires de la réforme.

C. Van Dyck mourut à Beyrouth le 13 novembre 1895, et déjà la légende s'empare de cette curieuse figure d'encyclopédiste doué d'une délicieuse tolérance et d'un sens très vif de l'humour. C'est ceci seulement que je ferai, aujourd'hui, revivre en rapportant quelques-uns des « mots » sans nombre qu'on lui prête.

♆ Se rendant un jour au Mont-Liban, il rencontra, en cours de route, un muletier qu'il connaissait et qui s'en retournait seul.

— Pourquoi es-tu sans ton mulet ? lui demanda-t-il.

— Il vient de mourir, répondit le muletier.

— Au moins, tu n'as pas omis de lui mander le curé pour le confesser.

— Non, je ne l'ai pas fait, parce qu'il est mort protestant.

Van Dyck sortit de son gousset deux louis qu'il remit au muletier pour le récompenser de « l'[illegible]

♆ Un autre jour, il revenait de la chasse, à cheval, ayant en croupe — c'est une façon de parler — son chien. Il croisa un dignitaire ecclésiastique en voiture, accompagné de son secrétaire. Ce dernier — les congratulations terminées, — demanda plaisamment à Van Dyck ce qu'il avait en croupe. « Mais, c'est mon secrétaire, lui répondit-il. »



Portrait extrait de la revue arabe *Al-Moktataf* (du Caire).

♆ A sa consultation d'hôpital, certain matin, se présenta un robuste et solide Libanais, atteint d'écoulement.

Le maître lui demanda de quoi il se plaignait et le malade de répondre qu'il souffrait de sa « colombe ».

Van Dyck examine ; la *gallinacée* était de taille. « Ce n'est pas, dit-il, une colombe ; c'est un aigle. »

♆ Il s'en allait, une fois, au Mont-Liban. A un familier qui le questionnait, il répondit qu'il se rendait à tel village pour fonder deux écoles.

Devant l'étonnement de son interlocuteur : « Eh ! oui, reprend-il, je fonde une école ; les Jésuites en ouvriront immédiatement une autre ; cela fait bien deux. »

✤ Au cours de la soirée de noces d'un grand aristocrate musulman, à laquelle Van Dyck était convié, une discussion surgit au sujet des gens d'Orient et d'Occident et de leurs civilisations respectives. Le missionnaire gardait une prudente réserve.

— Vous ne dites rien ? lui demande son hôte.

— C'est que, répond Van Dyck, tel « l'olivier » décrit dans un verset du Coran, je ne suis ni à « l'Orient », ni à « l'Occident ».



Plus encore peut-être que par ses « mots », Van Dyck était célèbre par son agrément de conteur. Doué d'une très grande érudition, s'étant assimilé la pure âme arabe de naguères, il se plaisait à raconter de plaisantes anecdotes. On me permettra d'en rapporter trois. La première contient une fine allusion au gouvernement de cette époque.

✤ Un chamelier, se sentant près de mourir, réunit ses fidèles compagnons de voyage et leur demanda pardon de la faim, de la soif et des fatigues qu'il leur avait fait endurer dans le désert. Le doyen des ruminants lui répondit : « Seigneur, nous te pardonnerons tout : faim, soif, fatigues. Mais ce que nous ne te pardonnerons jamais, c'est quand, formés en file indienne, tu attachais le premier de la caravane à l'arrière de l'âne que tu montais, de telle sorte que c'était lui qui nous conduisait. »

✤ Voici la seconde :

Dans une tribu arabe du temps préislamique, un mari surprit, un soir, un jeune homme sous sa tente. Le gaillard s'enfuit en emportant deux poignées de lentilles qu'il jeta, en courant, aux voisins intrigués. Ceux-ci le laissèrent passer et reprochèrent au mari, qui le poursuivait, sa sordidité à l'égard d'un malheureux affamé. « Eh ! oui, dit-il, qui sait comprend et qui ne sait pas parle de lentilles. »

✤ Dans la troisième anecdote se dessine une très curieuse et exquise psychologie, déjà disparue, mais donnant à penser qu'un tel peuple, initié à la civilisation occidentale, aurait peut-être supérieurement évolué.

Irwat, célèbre chef arabe de la tribu *Beni-Abs*, dans une de ses tournées de voyage, fut surpris, une nuit, près des demeures de la tribu *Beni-Hozeil*. Après avoir allumé du feu, il l'enfouit pour ne pas être découvert, monta à un arbre

et se cacha. Des cavaliers de la tribu voisine accoururent. L'un deux, Yazid, fixant sa lance dans le sol, indiqua l'endroit où il avait vu le feu. Un autre mit pied à terre et creusa, mais ne put rien découvrir. Alors ses compagnons de le harceler : « Tu nous as fatigués, cette nuit, pour une illusion de tes yeux. » Et Yadiz de s'excuser : « Pardonnez-la-moi ; l'œil est trompeur. » Les cavaliers s'en retournèrent.

Irwat suivit Yazid jusqu'à sa demeure où il se dissimula dans un repli de la tente. Quelques moments plus tard, ce dernier étant sorti pour une nécessité, un intrus pénétra et s'isola avec sa femme. Puis, celle-ci lui ayant offert un vase contenant du lait, il en but et partit. Irwat avait tout vu. Le mari revint et prit le vase de lait pour se désaltérer. « J'odore, dit-il, un homme dans ce vase. — Mais quel homme, répondit la femme, oserait-il pénétrer ici ? » Et elle lui reprocha vivement ses suspicions. Il se rassura et se rendormit.

Irwat alla alors à une jument, laquelle donna du pied et s'agita. Il se cacha. Yazid sursauta et sortit, mais ne vit personne. Sa femme lui reprocha ses inquiétudes continuelles. Il se calma et revint à sa couche.

Cependant Irwat finit par détacher la jument, la monta et partit au galop. Yazid sauta sur un cheval à son tour et poursuivit le voleur. Quand ils furent au delà de la lisière des demeures, Irwat s'arrêta et dit : « O homme ! Si tu savais qui je suis, tu ne m'affronterais pas ; je suis Irwat Ben-Ilward El-Absi. J'ai vu de toi cette nuit des faits étonnants. Explique-les-moi et je te rendrai ta jument. Tu as fixé ta lance à l'endroit où j'ai allumé le feu ; tes gens t'en ont pissuadé, et tu t'es rendu. Puis tu as odoré l'homme dans le vase de lait et tu avais raison. Ta femme t'a reproché tes suspicions, et tu l'as crue. Enfin tu t'es levé à l'agitation de ta jument que j'approchai. Ta femme t'en a également blâmé, et tu as cédé. Tu es d'une *perspicacité* étonnante, mais tu es d'une *faiblesse* à revenir facilement sur ton avis. » L'homme sourit. « C'est vrai, dit-il. Quant à la première, je la tiens de mes oncles paternels Hozeil, et la seconde de mes oncles maternels Khouzaat, car un rejeton puise des deux parts (1). Autrement, aucun homme des tribus ne triompherait de moi. Je ne reprendrai plus après cela la jument que tu montes. Garde-la et qu'elle te soit bénie ! »

---

(1) Citation d'un poète arabe qui avait dit : « N'épouse qu'une femme de lignée généreuse, car un rejeton puise des deux parts. » Il est curieux de constater que Yazid ne parle que de ses oncles paternels et maternels. Etait-ce pour passer sous silence ses ascendants directs, afin de n'avoir rien à dire de l'intelligence de l'un et de la faiblesse de caractère de l'autre ?

Glanes sur les maladies et la mort de G. FLAUBERT

Par le Dr Paul Noury.


G FLAUBERT

Gustave Flaubert naquit à l'Hôtel-Dieu de Rouen, le 12 décembre 1821. A l'âge de 22 ans, alors qu'il voyageait en voiture avec Maxime du Camp, une crise nerveuse le terrassa subitement, un soir, en cours de route. Etait-ce bien la première ? Le malade pensait lui-même avoir eu auparavant des accès nocturnes, car il s'était quelquefois réveillé, dans un état de grande lassitude, au milieu d'un lit en désordre.

Ses crises nerveuses, assez mal définies, eurent une influence considérable sur sa vie. Comme tous les malades, il consulta de nombreux médecins ; son père, très inquiet, avait fait appel à tous ses amis ; le malade alla même jusqu'à consulter Raspail, l'ennemi du corps médical officiel.

Très affectif, son état nerveux fut certainement aggravé par deux deuils successifs : la mort de son père survenue le 15 janvier 1846, suivie de près par celle de sa sœur Caroline, le 20 mars 1846. Il affectionnait beaucoup sa sœur et il reporta cette affection sur la fille de Caroline, aujourd'hui Mme Franklin-Grout.

A l'occasion d'une forte crise survenue à Tours, le 3 mai 1847, il consulta Bretonneau, alors dans tout l'éclat de sa renommée, qui resta perplexe sur le diagnostic et conseilla le sulfate de quinine à haute dose, parce que ce médicament, pour être efficace, doit produire un choc, comme un coup de canon. Remarquons, en passant, que l'expression de « choc », considérée comme une nouveauté, avait déjà été employée...

Sa mère, très autoritaire, ne voulant pas le laisser partir en Orient avec Maxime du Camp en 1849, il consulta le

Dr Jules Cloquet, son ancien compagnon de voyage en Corse, qui lui conseilla le séjour aux pays chauds.

C'est pendant ce voyage que se place, en 1850, à Esneh, l'aventure de la courtisane Ruchouck Hanem, qui lui laissa un souvenir dont il ne se débarrassa jamais.



A. L. P. HARDY
(1811-1893)

En 1874, après l'échec du *Candidat* au Vaudeville, son état nerveux s'aggrava et il fit appel aux lumières du Dr Hardy, médecin de l'hôpital Saint-Louis, qui fit le diagnostic d'hystérie.

Au mois de juillet, j'irai me décongestionner sur le haut d'une montagne en Suisse, obéissant au conseil du Dr Hardy, lequel m'appelle « une femme hystérique », mot que je trouve profond...

(*Lettre à George Sand*, 1er mai 1874.)

Il alla à Kaltbad-Righi, en Suisse, en compagnie de son voisin et ami Edmond Laporte.

Flaubert n'aimait pas la nature, parce qu'elle ne posait pas de problème psychologique ; il la subissait.

J'y suis venu (en Suisse) par obéissance, parce qu'on me l'a ordonné, pour me dérougir la face et me calmer les nerfs.

(*Lettre* du vendredi 3 juillet 1874.)

C'était un grand travailleur, qui ne prenait aucun temps de repos; son cerveau était toujours en gésine. Si Louis Bouilhet, celui qu'il appelait Monseigneur, à cause de ses gestes onctueux, jouait le soir au nain jaune avec les amis de la famille, Flaubert s'impatientait, descendait de son cabinet de travail et venait chercher Bouilhet pour travailler, faire de la littérature.

Il faisait peu d'exercice ; cependant, l'été, il se baignait en Seine ; il traversait, en tenue de bain, le chemin de Croisset qui séparait sa maison du fleuve, pour regagner sa barque toujours attachée au rivage.

Pendant la guerre franco-allemande de 1870, il fut nommé, à l'élection, lieutenant de la garde nationale ; il donna sa démission et quitta Rouen pendant l'invasion prussienne.

En septembre 1870, les émotions l'avaient détraqué ; il fut repris par ses troubles nerveux et par d'incessants vomissements, qui lui firent craindre un cancer d'estomac.

En 1871, à son retour dans sa maison de Croisset, après le départ de l'envahisseur, sa sensibilité olfactive fut mise à l'épreuve ; il se plaint que ses appartements aient conservé l'odeur des Prussiens.

Une seule chose, dit-il, était suffocante, au retour : c'était l'odeur des Prussiens.

En 1879, il fut atteint d'une fracture malléolaire avec lésions articulaires complexes, dont il a décrit les suites en véritable clinicien.

Ma guibole, dit-il, se consolide, mais je boiterai pendant longtemps ; il y a eu dans l'articulation des désordres très graves ; quant à la fracture du péroné, c'est une bagatelle.

Quelques années après l'accident d'Esneh, en 1854, Flaubert fut atteint d'une vive inflammation de la bouche qu'il a décrite avec détails dans la lettre suivante :

Laxatifs, purgatifs, dérivatifs, sangsues, fièvre, foirade, trois nuits passées sans sommeil, embêtement gigantesque du bourgeois, etc., etc. Voilà ma semaine, mon cher Monsieur. Depuis samedi soir, je n'ai rien mangé et je ne fais que commencer à pouvoir parler. Bref, j'ai été pris samedi soir d'une telle inflammation à la langue que j'ai cru qu'elle se transmutait en celle d'un bœuf. Elle me sortait hors la gueule, que j'étais obligé de tenir ouverte. J'ai durement souffert. Enfin, depuis hier, ça va mieux, grâce à des sangsues et à de la glace... Et tout cela à un bonhomme qui bavachait, qui suait, qui empestait...

(*Lettre à Louis Bouilhet* du 6 août 1854.)

Cette affection, qu'on a qualifiée de glossite par abus du tabac, ressemble beaucoup à une stomatite médicamenteuse.

Il est probable que c'est à la suite de cette inflammation buccale qu'il perdit ses dents. Jules Lemaitre a rappelé, en termes peu académiques, que Flaubert était édenté.

Il n'a plus qu'une dent dans la gueule, dit-il, et, quand il rigole, il la découvre.

La fin de sa vie fut lamentable. Une glossite chronique, rebelle à tout traitement, peut-être compliquée de dégénérescence cancéreuse, le faisait terriblement souffrir ; une salivation abondante et infecte le faisait baver sans cesse et le dégoûtait.

Resté célibataire, à cause de ses crises nerveuses, il regrettait vivement de n'avoir pas fondé de famille ; ses amis étaient tous morts ; il se sentait isolé.

Il avait concentré ses sentiments affectifs sur sa nièce Caroline qu'il considérait comme sa propre fille. En 1875, le mari de Caroline, Commanville, marchand de bois à

Dieppe, fit de mauvaises affaires et fut acculé à la faillite. Quoi qu'il ait dit des bourgeois. Flaubert était un bourgeois indépendant et fier, chez qui la notion de l'honneur était très vive. Pour eviter le déshonneur de sa nièce, il se sacrifia et tous ses biens y passèrent.

Mon neveu est complètement ruiné et moi fortement endommagé.

(*Lettre à E. Zola*, du 13 août 1875.)

Il essaya de vendre ses droits d'auteur, d'autoriser des rééditions ; les résultats pécuniaires furent insignifiants. Sa fierté lui fit refuser l'offre de George Sand qui voulait acheter la maison de Croisset et lui en laisser la jouissance jusqu'à sa mort. Après la mort de Sylvestre de Sacy, Jules Ferry le fit nommer bibliothécaire, hors cadre, à la Bibliothèque Mazarine, aux appointements de 3.000 francs par an ; il ne prit pas possession de son poste.

On comprend qu'usé moralement et physiquement, malade, sans espoir, isolé, ruiné, *las jusqu'aux moëlles*, il ait désiré la mort qui le délivrerai de ses souffrances. Trois semaines avant sa mort, il écrivait :

Je suis bien las de vivre. Tout m'excède ; tout me pèse. Une bonne attaque serait la bienvenue.

Il se disposait à partir le lendemain à Paris, pour essayer de récuperer quelque argent, quand la mort vint le délivrer, le 8 mai 1880.

La mort de Flaubert est une énigme qui n'a pas été résolue et ne le sera probablement jamais. Ceci explique toutes les réticences, tous les silences, toutes les descriptions diverses, toutes les divergences d'opinion à propos de cette mort. Certains, ceux qui savaient, n'ont voulu rien dire ; d'autres qui ne savaient rien ou voulaient dissimuler la verité, ont dit leur mot.

La remarque de Guy de Maupassant est cependant à retenir ; il a écrit dans le *Journal de Rouen* (24 novembre 1890): *J'ai vu... un grand mort, au cou gonflé, à la gorge rouge, terrifiant comme un colosse foudroye...* Emile Zola a réédité cette constatation que Guy de Maupassant lui avait contée en suivant le cortège funèbre, le jour de l'inhumation, dans son livre l'*Homme* dans *les Romanciers naturalistes* paru en 1903 : *Le sang s'était porté au cou, l'apoplexie était là en collier noir, comme si elle l'avait étranglé.*

Ainsi finit tragiquement un homme à qui tout avait semblé sourire, qui fut toujours malheureux, qui travailla sans relâche sans en avoir besoin, parce qu'il aimait la littérature pour elle-même. C'était un artiste, amoureux du Beau.

EN RELISANT GUI PATIN

Par le Docteur Georges Petit

(*Suite*).

Bien qu'il se montre le plus souvent abstentioniste et proclame l'inutilité du vin, voire son danger dans quelques affections, Gui Patin écrit :

Nous avons fait vendanger à ma maison des champs (1), où nous n'avons eu que cinq muids de vin, qui ont été aussitôt enlevés par les marchands qui en ont donné cent écus. Le vin est très fort et très bon, cette année ; les grandes chaleurs l'ont extrêmement perfectionné, mais elles en ont de beaucoup diminué la quantité. Plusieurs vignerons du village, qui doivent à notre succession, en ont donné quelques muids en paiement, que nous avons vendu, et en avons seulement fait serrer, en notre cave, trois muids pour notre provision, mais nous avons pris le meilleur pour nous. Nous n'en buvons pas beaucoup... (2).

Viticulteur et ennemi de l'ivrognerie, adversaire même du vin, Gui Patin nous apparaît aujourd'hui comme un véritable moderne, dont les idées répondent à une façon honnête et sincère de concilier la théorie et la pratique, de sauvegarder à la fois son intérêt et celui des malades, et de ne pas adopter le Roi en criant : Vive la Ligue.

Si Gui Patin n'aime pas le vin, il professe le même dédain pour la bière, *ce maudit breuvage du septentrion* ; et il déclare qu'il aime mieux *l'eau pure et bien nette de la rivière de Seine*.

Il nous dit que Hugo Grotius, Hollandais, a fait des vers en l'honneur de la bière et que M. Guyet, natif d'Angers, fit contre elle une épigramme en latin :

Je suis très de son avis, car je n'aime point la bière, ni le vin émétique des chimistes, ni même le vin du cabaret ; et, même celui qui est fort bon, j'en bois peu ; je m'en tiens à notre Fernel qui a dit que *vinum facit vitam jucundiorem, sed breviorem* (3).

Les eaux minérales ne semblent pas jouir d'une grande faveur dans son estime ; il ne les prise point ; au contraire, il condamne souvent leur emploi et ne les mentionne jamais dans sa thérapeutique.

Il annonce à M. F... la nouvelle de la mort de M. de Saumaise, survenue à Spa dans le mois de septembre 1653, en

(1) Cormeilles-en-Parisis.
(2) Lettre 64 à M. F..., 3 novembre 1651.
(3) Lettre 531 à M. F..., 15 décembre 1671.

deux jours, et en profite pour faire connaître son opinion sur les eaux de Spa. Il rappelle que Pline disait que les calculeux doivent s'abstenir de ces eaux métalliques, opinion qu'il communiqua à M. Pietre en 1634, lorsqu'il fit sa thèse contre l'abus des eaux minérales.

Les eaux de Spa sont légèrement diurétiques, mais elles ne sont guère ordonnées que contre les chaleurs d'entrailles, qui sont souvent la première cause de la pierre (1).

Il se déclare d'accord avec Pline, lorsqu'il dit que les eaux de Spa chassent la fièvre tierce. Elles peuvent être employées à la fin des maladies, quand le malade est bien purgé. *Ce remède n'est qu'une amusette pour occuper les convalescents* et dont se servent les médecins *qui diverticulis aquarum fallunt ægrotos.*

Il désapprouve en général l'abus ou le mauvais usage des eaux minérales, qui sont *de fortes lessives qui échauffent et dessèchent les entrailles.*

Si vous allez à Vichy pour essayer de ces eaux, préparez vous avant, fort exactement à leur usage ; et, quand même vous les rendriez fort bien, prenez garde qu'elles ne vous soient un bien présent et un mal à venir ; car, étant chaudes et purgatives, elles me sont fort suspectes et je crains qu'elles n'augmentent l'intempérie chaude des viscères (2).

La reine d'Angleterre, la mère, revient à Paris, en intention d'aller aux eaux de Bourbon ; je pense que de telles eaux ne lui valent rien, à cause de la faiblesse de sa poitrine, qui lui est une maladie naturelle (3).

Son humeur contre les eaux minérales s'exhale librement dans une lettre à Falconet :

Pour ce qui est des eaux minérales, je vous dirai que je n'y crois guère, et n'y ai jamais cru davantage ; Maître Nicolas Pietre m'en a détrompé il y a 40 ans. Fallope les appelle un remède empyrique. Elles font bien plus de cocus qu'elles ne guérissent de malades. Elles sont plus célèbres que salubres. Je m'en tiens à l'expérience journalière comme aussi à l'autorité d'Hyppocrate, d'Aristote, de Galien, qui les o t assez improuvées... Je laisse les eaux de Forges, l'émétique et tels autres fatras de venins à ceux qui en abusent et aux empyriques (2).

Gui Patin emploie assez facilement des expressions un peu risquées, qui seraient triviales aujourd'hui ; on vient d'en

---

(1) Lettre 77 à M. F. C. M. D., 25 novembre 1653.
(2) Lettre 58 à M. F. C. M. D. R., 21 avril 1651.
(3) Lettre 350 à M. F..., 27 mai 1665.
(4) Lettre 362 à M. F..., 30 juin 1665.

avoir un exemple dans la citation précédente, et ce n'est pas sans une certaine surprise qu'on lit, après 250 ans de recul, une phrase comme celle-ci, écrite de sa main :

On dit qu'aujourd'hui Elle (la reine mère) est encore plus mal et qu'elle a reçu l'extrême onction ; cette nouvelle sent le sapin et le plomb (1).

S'il médit des eaux minérales, il est au contraire un propagateur fervent de l'emploi du lait d'ânesse. Sachant que Mme Falconet doit aller à Vichy, il écrit à son mari :

J'ai une mauvaise opinion des eaux de Vichy pour elle. Feu M. Merlet, qui y avait été, les disait fort contraires à la poitrine ; et, de fait, ces minéraux desséchants sont ennemis du poumon...

Il en profite d'ailleurs pour préciser son avis en donnant la préférence au lait d'ânesse :

J'aimerais mieux, en cette belle saison, un changement d'air et du lait d'ânesse... (2).

Il lui avait déjà donné ce conseil, le mois précédent :

Le lait d'ânesse sera dans sa grande force dans dix jours ; nous en avons d'excellent à l'entour de Paris.

Et il cite des exemples de malades ayant usé de ce lait :

Ma belle-mère, morte âgée de 84 ans d'une apoplexie, avait pris soixante ans durant du lait d'ânesse. La mère de M. du Laurens, le conseiller, mourut l'an passé âgée de 87 ans ; elle en usait tous les ans depuis l'âge de 22 ans. Sa belle-sœur, veuve d'Andrée du Laurens l'anatomiste, avait fait la même chose et a vécu 85 ans. Il fait ici des merveilles, particulièrement au printemps et à l'automne, notamment quand on le prend avec précaution (3).

Il ajoute enfin ce précepte de sa pratique personnelle :

Je n'en donne jamais que les entrailles ne soient bien nettes et préparées par de bonnes et douces purgations (3).

Il reviendra plusieurs fois sur ce sujet, entre autres dans une lettre où il place parmi les trois choses nécessaires à une bonne santé : *dietam legitimam assiduum lactis usum sed asinini* (4).

(1) Lettre 361 à M. F..., 9 juin 1665.
(2) Lettre 315 à M. F..., 6 mai 1664. — Pierre Michon, dit l'abbé Bourdelot, médecin du grand Condé (1610-1685), fut un partisan du lait d'ânesse (*Lettres inédites des archives de Chantilly.*)
(3) Lettre 312 à M. F..., 8 avril 1664.
(4) Lettre 313 à M. F..., 30 mai 1664.

Ce sujet est pour lui très important ; il y revient sans cesse et s'appuie sur des exemples :

Madame la Duchesse d'Orléans s'est trouvée mal à Villers-Coteret ; son médecin l'a mise au lait d'ânesse Elle est fluette et délicate, du nombre de ceux qu'Hippocrate dit avoir du penchant à la phtisie (1).

En 1668, il donne ses soins à Mme la Comtesse de Verdun et il écrit à Falconet, qui lui en demande des nouvelles :

Il me semble qu'après avoir fait des remèdes généraux, elle sera plutôt soulagée du demi-bain et du lait d'ânesse, que des eaux minérales entre lesquelles celles de S. Mizon lui seraient plus propres que celles de Vic-le-Comte, *quæ sunt calidiores et acriores* et même elles purgent (2).

C'est d'ailleurs dans la cure de lait d'ânesse qu'il met sa confiance, à l'occasion de la maladie de son fils Robert qui, reçu docteur en médecine en 1650, mourut de phtisie en 1670.

Mon fils aîné vient de partir ce mercredi 28 mai pour s'en aller en notre maison de Cormeilles y prendre du lait d'ânesse, tant qu'il voudra et l'air y est bon... (3).

Et, dans cette même lettre, après avoir décrit l'état de santé de son fils, dont le diagnostic implique la gravité, il ajoute, après avoir manifesté son peu d'espoir : *Nos docteurs, qui l'ont vu à ma prière, ne peuvent espérer son salut que par ce remède.*

Quinze jours après, il envoie des nouvelles de son fils à M. F..., lui en décrit le mauvais état, l'informe qu'il continue à se soigner à Cormeilles, entouré de sa femme et de sa mère : *Il y prend du lait d'ânesse quatre fois par jour et dans un grand repos* (4).

Il est curieux de noter que dans cette lettre, Gui Patin, qui, très philosophe, ne se plaint jamais et ne se décourage pas, écrit : *C'est un méchant métier que d'être père.* Cette phrase décèle une tristesse permise en une telle occasion.

(*A suivre.*)

(1) Lettre 328 à M. F.., 26 septembre 1664.
(2) Lettre 405 à M. F..., 14 mai 1666.
(3) Lettre 518 à M. F..., 30 mai 1670.
(4) Lettre 519 à M. F..., 4 juin 1670.

⁂ Correspondance médico-littéraire ⁂

Questions.

Dupuytren. — 1° Dans la biographie publiée par Dechambre, il est question de l'enlèvement de Dupuytren, âgé de 4 ans, par une dame folle et riche, qui s'était éprise de son joli patois et de sa chevelure. Connaissez-vous l'origine de cette tradition orale ? Y en a-t-il des preuves orales ou écrites ?

2° Avez-vous et pourriez-vous me donner des documents sur le séjour de Dupuytren au collège de la Marthe à Paris ? Sur son caractère joueur et indiscipliné ?

3° Documents sur les concours avec Duménil d'abord, puis avec Roux et surtout les concours de 1811 entre Dupuytren, Roux, Monjolin et Tartra.

4° La biographie de Dechambre dit : « On ferait un volume des innombrables épigrammes dont le premier chirurgien du roi fut l'objet durant le règne de Charles X. » Où trouver ces épigrammes ? En possédez-vous quelques-unes ?

5° Renseignements sur le « Crime dans la maison de sa femme », détail que j'ignorais absolument.

Dr R. Molinéry (*Saint-Mandé*).

Noms de sources thermales. — Il est, en plein cœur d'Albi, une très abondante source où, de tout temps, la population de cette ville s'est approvisionnée en eau potable. Elle a pour nom Verd*usse*.

D'où dérive, en partie, ce mot ? Est-ce d'*udor*, terme grec ? Est-ce plutôt d'*Usous*, divinité aquatique qu'auraient, dit-on, révérée les Phéniciens aux temps où ils occupèrent la Gaule ?

Quoi qu'il en soit, il paraît y avoir dans cette étymologie quelque chose méritant qu'on la rapproche de celle qui contribua à désigner quelques localités bien connues pour leurs sources thermales. C'est, en particulier, le cas d'Ussat, d'Usson, de Bagnères-de-Luchon (de l'Usson ?), peut-être aussi de Cusset, près Vichy, d'Aulus, etc.

Dans ce même ordre de préoccupations, faut-il rapporter au simple hasard le fait qu'une rivière de Haute-Savoie s'appelle les Usses ? Et ainsi ne semble-t-il pas que toutes ces désinences de mots servant à dénommer des sources ou même des cours d'eau se réclament d'une origine philologiquement commune ?

Dr J. Pailhas (*Albi*).

Réponses.

Seurat, l'homme-squelette. — Je vous envoie une simple indication bibliographique, mais susceptible de rendre service à ceux qui se seront intéressés à l'étude de M. Cruchet, résumée dans le nº du 1er décembre 1928 de la *Chronique médicale.*

Seurat (Claude-Ambroise) naquit à Troyes, le 20 avril 1798, et mourut à Savigné-l'Évêque (Sarthe) vers 1840. On peut trouver des détails circonstanciés à son sujet dans l'article Seurat de la *Biographie des personnages de Troyes et du département de l'Aube* par Emile Socard, lib. L. Lacroix, Troyes, 1882. Dr F.... (*Troyes*).

Autre réponse. — Le nº du 1er décembre 1928 de la *Chronique médicale* nous dit, d'après M. R. Cruchet, que, à l'âge de 28 ans, on perd la trace de *Claude-Ambroise Seurat.* J'ai sous la main un ouvrage, qui donne de ses nouvelles jusqu'à l'âge de 35 ans. Il était alors à Venise, où la *Stamperior Rizzy* lui dédiait un opuscule de 8 pages, intitulé : *Descrizione interessante di Claudio Ambrozio Seurat, detto l'Uomo Anatomico ossia lo scheletro vivo, da molti professori delle Universita d'Europa* (*Venezio, 1833*). D'après cette monographie, Seurat serait né à Troyes, en Champagne, le 20 avril (au lieu du 10) 1798 ; il aurait commencé à maigrir très jeune et l'opuscule porte une illustration démonstrative, analogue à celle reproduite par la *Chronique* ; il est question, là, de son alimentation excessivement réduite, de sa peau dont l'aspect est normal, de la « santé parfaite dont il jouit » (!), de ses aptitudes à la musique (violon) et de l'impossibilité où il se trouve, depuis l'âge de 16 ans, de se relever tout seul lorsqu'il fait une chute. Il arrivait à Venise, après une tournée par Modène, où il avait été présenté au duc, et par Bologne, où il avait été examiné par la Faculté. D'après l'auteur anonyme de la plaquette, *il ne désirait autre chose sinon d'être vu jusqu'à son dernier jour par les Anatomistes et les Physiologistes pour servir à leurs observations, et aussi pour que le public puisse voir une chose qui paraît incroyable.* Suivent ces vers, en français :

Avez-vous peur des revenans ?
Belles, voyez l'homme-squelette.
Ses bras de forme d allumettes
Ne sont rien moins qu'entreprenans.
Dans une machine aussi frêle,
Un grand sens trouve à se loger,
Pour montrer qu'à l'âme immortelle
Notre corps est presqu'étranger.

Nous pouvons ajouter que *Seurat* eut, en son temps, un rival dans *Leconte, le fameux homme-squelette qui s'exhibait dans les foires et dont Eugène Sue fit un de ses personnages du roman* Les Mystères de Paris. *Sur son cadavre, Cruveilhier découvrit et précisa la cause anatomique de la paralysie musculaire progressive dans l'altération des racines antérieures des nerfs moteurs* (Æsculape, août 1897, p. 213).

D. Giordano (*Venise*).

Quel est ce Brion ? — Aux indications données par M. le Dr L. Bérot, p. 371 de la *Chronique médicale*, année 1928, et qu'on retrouve dans *Les morts mystérieuses de l'histoire* du regretté Dr Cabanès, permettez-moi d'ajouter qu'on retrouve des Brion en Alsace au xviiie siècle.

En effet, en octobre 1770, Gœthe se rendit avec son ami Weyland à Sesenheim, village situé dans la plaine du Rhin, entre Strasbourg et Haguenau. Il y fut reçu par la famille du pasteur Brion et fit, dans la suite, sérieusement la cour à sa fille Frédérique. Il l'abandonna assez précipitamment en juin 1771. Elle se maria et mourut en 1813.

Dr E. Gérard (*Bruxelles*).

L'alcool remède contre l'ivrognerie. — A la page 136 du numéro de mai 1928 de la *Chronique médicale*, il est dit qu'en Suède on guérit les ivrognes de leur passion en les saturant d'alcool. Cette thérapeutique est d'observation presque banale. Voici des exemples constatés par moi ; on en trouverait facilement d'autres.

Un pharmacien, qui vivait encore en 1905 et qui connaissait par expérience les fuites d'alcool au laboratoire, avait trouvé un moyen efficace pour y mettre fin. Un beau jour, il décida de prendre deux élèves jeunes, débutants, et les fit copieusement, « impérialement » enivrer à l'alcool ; les deux potards conservèrent par la suite un vigoureux dégoût de l'alcool, au point de montrer de la répugnance à préparer les potions alcooliques, élixirs, teintures, etc.

Un pâtissier parisien, que je me garderai de desservir en le nommant, n'a jamais d'ouvriers ivres. Il prend des apprentis, les instruit et les garde aussi longtemps qu'ils veulent rester chez lui. Mais, au cours de leur première semaine, il s'arrange de façon à les laisser en tête à tête avec une bonbonne de rhum. Il paraît qu'ordinairement le nouveau venu se contente d'un demi-litre... Mais il n'y retourne plus !

En 1914, un jeune homme de ma proche connaissance, fatigué au cours d'un pénible travail, arrosa une tasse de thé d'un abondant filet d'alcool à 90 degrés ; mais la cruche de thé avait déjà subi, antérieurement, un baptême de même genre, et non moins copieux. En somme, le jeune homme but de l'alcool *théisé* et non du thé alcoolisé ; il s'en aperçut bien, mais but malgré tout, avec plaisir même. Seulement, il tomba dans une ivresse intense, presque comateuse. Trois jours après, il reprit son travail, si parfaitement guéri qu'il ne peut plus sentir l'alcool, pas même dans son café.

Comment expliquer cela ? Eh ! par l'indigestion brutale, lorsqu'il s'agit de fortes doses ; et l'indigestion d'alcool est, paraît-il, tout à fait pénible. Or, nous savons tous que le résultat à peu près certain des indigestions est l'intolérance pour ce qui a révolté l'estomac ; et non seulement l'intolérance, mais le dégoût.

Gustave Jubleau (*Nice*).

Origine des mots : « pipelet, pipelette ». — Personne n'ignore que c'est la ganache des *Mystères de Paris* qui a rendu ce qualificatif impérissable dans le langage populaire. Mais a-t-il été forgé de toutes pièces par Suë ? On a de bonnes raisons de croire que non ; car si, d'une façon générale, les romanciers créent les noms dont ils affublent leurs personnages, il arrive parfois que ces noms, si drôles qu'ils puissent paraître, ne sont nullement imaginaires ; et le hasard fait découvrir, un jour, qu'ils ont appartenu à des contemporains des auteurs. La *Chronique médicale* (n° 9, septembre 1923, pp 269-270) a soupçonné qu'il en fut ainsi pour *pipelet, pipelette* ; elle avait raison.

Vers 1899, alors que j'étais secrétaire général de la *Société de Médecine de Paris*, je tombai, en compulsant nos archives, sur une feuille jaunie qui avait plus d'un siècle d'existence. C'était le projet de règlement de notre Compagnie, fondée le 4 germinal an IV (22 mars 1796) sous le nom de *Société de Santé*. Trente-trois membres avaient signé ce document et le 6e nom, encadré par ceux de DESCEMET, des frères SÉDILLOT, d'ALLAN, etc., était celui de PIPELET. Or, dans la liste complète des membres titulaires de l'an IV, on relève les noms de deux frères, SUË AINÉ et SUË JEUNE. Le rapprochement des noms **Pipelet** et **Suë** est forcément suggestif. — Il est certain qu'à ce moment-là (1796), EUGÈNE SUË, fils de l'un des deux médecins précités, n'était même pas prévu, puisqu'il naquit en 1804 ; mais, quand parurent les *Mystères de Paris* (1842), l'auteur, ayant vécu dans le milieu médical, avait eu le temps de connaître au moins PIPELET FILS, lequel fit partie des membres titulaires de la Société dès 1811. Toutefois, ce dernier était peut-être défunt en 1821, puisqu'on ne trouve plus son nom sur la liste des titulaires de la 2e période (1821-1846), où figure encore celui de SÉDILLOT AINÉ.

Nous n'avons pas à rechercher pourquoi EUGÈNE SUË, ayant à dépeindre dans son roman un personnage ridicule, lui a donné le nom d'un collègue de son père ; ce qu'il y a de certain, c'est que ce fut un nom patronymique porté par deux personnes ayant vécu au début du XIXe siècle, les médecins PIPELET, père et fils. De tout ceci, on peut conclure une fois de plus que la médecine conduit à tout, même à l'immortalité, sans qu'il soit besoin pour cela d'avoir refusé les présents d'Artaxerxès ou incendié le temple de Diane à Ephèse.

Dr F. BURET (*Paris*).

Le transformisme avant les transformistes. — Dans son numéro de décembre 1928 [p. 376], la *Chronique médicale* a parlé du transformisme avant Darwin sous le titre *Buffon et ses merveilles.* Mais Buffon lui-même et Benoit de Maillet ont eu des précurseurs. On sait dans quel état primitif sont restées certaines tribus australiennes. Voici une légende, qui fait des membres de la tribu Dieri des transformistes, eux aussi, d'avant la lettre.

Au commencement du monde, la terre s'ouvrit au beau milieu du lac Perigundi. Il en sortit l'un après l'autre plusieurs totems : le corbeau, le perroquet, l'émou, etc. Tous n'étaient encore qu'incomplètement formés, sans membres, sans organes des sens. Ils se couchèrent donc sur les dunes, étendus au soleil. Les ultra-violets, qui n'avaient pas attendu que nous les découvrions pour répandre leurs bienfaits, firent merveille. Ces êtres perfectionnèrent ainsi leurs formes ; leur vigueur s'accrut, si bien qu'*ils se levèrent hommes* et s'en allèrent dans toutes les directions.

En vérité, en vérité, je vous le dis ; il n'y a pas grand'chose de nouveau sous le soleil.

Chichée (*Vic-le-Comte*).

La maladie de La Condamine (XXXV, 184). — M. le Docteur L. Lorion a publié, l'an dernier, dans la *Chronique médicale*, d'intéressants renseignements sur la maladie de La Condamine. Permettez-moi d'y ajouter un détail, qui n'a pas été retenu par notre érudit confrère. Voici, sur La Condamine, ce qu'on lit dans la *Grande Encyclopedie* (1) :

La Condamine avait rapporté du Pérou une surdité complète et de son voyage en Angleterre une paralysie presque générale ; il souffrait en outre d'une hernie. Il exigea que l'on tentât sur lui une opération très dangereuse tout récemment imaginée par un jeune chirurgien, en suivit avidement tous les détails, et y succomba au bout de quelques jours Il avait composé sur ses souffrances un couplet qu'il chantait à ses visiteurs l'avant-veille de sa mort.

L'opération faite à La Condamine n'était pas une opération nouvelle, mais, tout simplement, celle employée depuis de très nombreuses années pour guérir la hernie ; bien connue, car on n'ignore pas que, *jusqu'à la fin du XVII*e *siècle, les campagnes étaient parcourues par des empiriques, les* périodeutes *des anciens qui* taillaient de la pierre et du boyau, *c'est-à-dire faisaient l'extraction de la pierre et opéraient les hernies. Pour guérir ces dernières, ces opérateurs n'avaient rien trouvé de mieux que de faire la castration ; la cicatrisation des bourses, en se rétractant, maintenait l'intestin* (2).

C'est la castration que subit La Condamine, ainsi que cela ressort, à n'en pas douter, d'un passage d'une publication de Fournier de Lempde qui écrit ceci :

---

(1) *Grande Encyclopédie*, t. XII, p. 339.

(2) Picard. *Traité des maladies de la vessie*. Paris, 1879, p. 525.

Longtemps, pour guérir les hernies inguinales, on n'hésita pas à sacrifier les principaux organes de la génération. Un évêque de Saint-Papaul fit la remarque que, dans son diocèse et depuis peu d'années, plus de 500 enfants hernieux avaient subi la castration, et nous savons tous que le savant La Condamine, qui avait exploré les rives du Maragnon et toutes les Amériques sans périls, trouva la mort à la suite d'une opération en contradiction avec les lois divines et humaines (1).

Dr L. Boulanger (*Paris*).

Traitement de la tuberculose par le séjour dans les étables. — J'ai lu, avec beaucoup d'intérêt, les articles parus dans la *Chronique médicale* à propos de ce que j'appellerai la *Stabulation des poitrinaires*. — La méthode a dû avoir des succès autrefois ; mais des mécomptes durent la faire abandonner. Si l'on se fiait à l'haleine chaude des vaches qui prennent elles-mêmes si vite la tuberculose, à la buée balsamique du foin entassé et en fermentation, le résultat devait être à peu près nul. Mais si l'on songe que nombre d'étables, en Normandie par exemple, abritent des boucs ou plutôt un bouc pour la sauvegarde expérimentale du troupeau, il faut rapporter à cette bête, hôte de choix, distingué par la puissance de ses émanations odorantes, les heureux bénéfices qui furent signalés à l'époque. J'ai publié, il y a quelques années, un article sur *le bouc émissaire dans l'hygiène*. Je racontais comment il était accepté par tous les paysans que cet animal, bien accueilli par les bovins et les chevaux, a une heureuse influence sur leur santé et qu'il arrête net certaines épizooties ; et je souhaitais voir cet animal emplir de ses senteurs primitivement brutales, mais auxquelles on se fait, les salles des sanatoria. – La médication fut employée autrefois par Albucasis, médecin arabe.

J'avais à soigner, il y a quelques années, une nichée d'enfants, toujours catarrheux, dont la mère était morte tuberculeuse. Il n'était pas de semaine que je ne fusse appelé auprès de cette marmaille geignante et souffreteuse. Je conseillai au père d'avoir un bouc chez lui, ce qu'il accepta volontiers. Depuis ce moment, au lieu de 50 visites par an, je n'en fais pas deux. Les enfants respirent le mieux du monde ; leur santé est devenue florissante. *Le bouc émissaire* a pris sur lui de désinfecter le milieu infecté.

Je fis une autre expérience probante chez une tuberculeuse dont les deux poumons étaient largement touchés. Trois semaines dans la compagnie d'un bouc lui apportèrent une telle amélioration qu'on était tenté dans le village de croire à une résurrection. La malade continue à se bien porter et, de temps en temps, reçoit chez elle plusieurs jours la bête qui lui a rendu la vie.

Dr George Louvel (*La Ferté Macé*).

---

(1) Fournier de Lempdes Nouveaux procédés herniaires pour la guérison des hernies, exposés par le Dr Fournier de Lempdes aux Membres de l'Institut à l'occasion de sa candidature à la place laissée vacante par le décès du Baron Larrey.

Les frères Mahon. — Les frères Mahon n'ont jamais été médecins des hôpitaux de Paris. C'étaient de simples guérisseurs de teignes qui, vers 1820, obtenaient à l'hôpital Saint-Louis de nombreux succès par un traitement secret, qui n'était autre que l'épilation des cheveux malades.

En 1824, l'administration des hospices de Lyon signa un traité avec les frères Mahon qui s'engageaient à soigner les enfants teigneux. Pendant cinq ans, ils furent ainsi chargés, moyennant une rétribution importante, de venir tous les deux pour assurer ce traitement à La Charité.

Puis, on ne parle plus des Mahon jusqu'en 1860. Leurs héritiers proposèrent à cette époque une méthode soi-disant nouvelle et économique pour les teigneux. L'administration des hospices écrivit alors à Bazin pour se renseigner, et voici ce que répondit l'illustre médecin de Saint-Louis.

Les Mahon n'ont qu'un dispensaire à l'hôpital Saint-Louis. On n'y reçoit que des fausses teignes, et si les Mahon tiennent tant à se dire seuls chargés d'appliquer le traitement aux hôpitaux Beaujon et Saint-Louis, ce n'est pas dans l'intérêt de la science, ni des pauvres malheureux qui leur sont confiés, mais bien pour couvrir leur charlatanisme et pour étaler dans leur prospectus un titre qui déshonore la médecine.

Vous trouverez ci-inclus une de leurs annonces qui se lisent à la quatrième page des journaux.

Le public et bon nombre de médecins croient à tort que la pommade Mahon est un spécifique contre la teigne et qu'il suffit de l'employer en frictions pour guérir cette maladie. Vous pouvez mettre MM. Mahon au défi de guérir un vrai teigneux sans épilation préalable.

En 1829, Mahon jeune a publié chez Baillière un volume de 373 pages avec planches coloriées, intitulé *Recherches sur le siège et la nature des Teignes*. Voici ce qu'en dit M. Sabouraud dans son livre *Pityriasis et alopécies pelliculaires* (Masson, 1904), p. 30.

Dans ce petit livre, écrit par un empirique qui a laissé la réputation d'un praticien consommé, on s'attend à rencontrer tout ce qu'il sait des choses auxquelles lui et les siens avaient consacré leur vie. On n'y trouve au contraire, presque rien : une phraséologie ridicule, des tableaux cliniques diffus, des phrases à effet, des truismes misérables proposés comme de hautes vérités philosophiques, etc.

En dehors d'une excellente description de la teigne tondante, et de deux planches, l'une, parfaite, de *favus du cuir chevelu*, l'autre, bonne, d'*impétigo granulata pédiculaire*, ce livre ne vaut pas le temps qu'on passe à le feuilleter.

Jean Lacassagne (*Lyon*).

Oleum cnicinum. — Plusieurs réponses ont été faites à la question posée à ce sujet dans la *Chronique médicale*. Aucune n'a fourni la solution définitive. Le hasard pur vient de me la faire lire dans *Antidotarium generale et speciale ex opt. authorum a J. J. Weckero*, in-4°, J. J. Genath, Bâle, 1642 (Antidot. special., lib. II, *de oleis distillatis*, p. 646, 2e col.)

Oleum cnicinum. — Cnicinum oleum fit ex semine Carthami purgato et tusso. — Aqua intercurente laborantibus, viscerum obstructionibus, ventriculi et coli cruciatibus flatuositate genitis, efficax est. Suspiriosis mirifice prodest et vocem clarificat. Epotum pituitam tum vomitionibus elicit, tum per inferna ducit. *Mesues.*

SAULZET (*Habsheim, Haut-Rhin*).

Serment et salive. — Qui dit enfant, dit conservateur-né. Par instinct et en vrais singes, les gosses sont les plus fidèles gardiens de la Tradition. Dans mille et mille lieux de la si vaste et si petite terre, les jeux, les chants, les rondes des petits sont l'image vivante et amusante, à peine déformée, de ce que fut, de ce qui est toute la vie sociale tragi-comique de l'humanité adulte. Car, non seulement les marmots, riches ou pauvres, blancs ou noirs, jouent selon les rites immuables, de la façon dont jouèrent, depuis des millénaires, des millions de bambins ; mais, souvent aussi, leurs gestes puérils, leurs manières gamines, tous leurs enfantillages reproduisent de manière frappante — étrange — les gestes sérieux, les actes sociaux et familiaux les plus empreints de gravité et que, solennellement, *religieusement*, accomplirent des générations d'ancêtres éloignés, avant de les léguer aux générations qui les ont suivies.

Je n'en veux aujourd'hui pour preuve que cette *association du serment et de l'action de cracher à terre*, coutume enfantine observée chez les « morveux » de Carcassonne par M G. GRUMEL.

Il y aurait abondante matière à une fructueuse étude des sécrétions physiologiques (et pathologiques) en rapport intime (nécessaire et renforcé par l'habitude, l'hérédité et l'éducation) avec les sensations, les sentiments, les actes des hommes vivant en société. Ce serait une illustration nouvelle, une confirmation psychologique et sociologique, du fameux principe qui admet une corrélation quasi absolue entre le physique et le moral.

Le vocabulaire courant, les mœurs traditionnelles résumant toute une civilisation, certaines particularités troubles et troublantes du folklore, mille riens qui passent souvent inaperçus aux yeux les plus curieux et les plus scrutateurs, sont empreints de cette sujétion rattachant ce qu'il y a de plus cérébral en nous à ce que nous possédons de plus animal. Des gestes, comme stéréotypés dans la race par une inconsciente ou pieuse puissance héréditaire, même quand nous n'en connaissons plus — ou si peu ! — le sens ni la portée, des formules devenues incompréhensibles qu'on n'a

garde de laisser tomber dans l'oubli, des maximes ou des proverbes énigmatiques répétés par les fils parce qu'ils les ont entendus tomber de la bouche des pères ou des mères, montrent pour un esprit curieux cette liaison étroite, qui, depuis les civilisations les plus antiques dont la nôtre est l'héritière, a fait correspondre la manifestation des actes les plus divers, publics ou privés, à des fonctions physiologiques dont l'homme n'est pas maître puisqu'elles s'élaborent dans le plus profond d'un organisme dont nous sommes loin d'avoir exploré les mécanismes les moins secrets.

Pour nous en tenir cette fois à l'action de *saliver et de cracher* (en réservant celle analogue, physiologiquement, *de baver, d'écumer*), en rapport indéniable avec tels actes traditionnels, telles habitudes acquises, tels sentiments, s'extériorisant en paroles, en gestes et légués par de très lointains ancêtres, rappelons tout d'abord que la langue ordinaire et le sentiment commun rattachent nettement, depuis des milliers d'années, à l'action de cracher : le dégoût physique et moral, la répulsion et le mépris. Chez les Hébreux anciens, cracher au visage de quelqu'un était un des plus grands outrages qu'on lui pût faire. Voyez Job, XXX, 10; Isaïe L, 6. Les soldats crachèrent à la figure de Jésus durant sa passion (Marc X, 34 ; XIV, 65 ; XV, 19), etc... Sous l'influence de certaines sensations, de certaines émotions, vives et fortes, la muqueuse buccale est nettement influencée ; en particulier, les glandes salivaires entrent en sécrétion (tantôt hyper, tantôt hyposécrétion ; d'où l'expression : *je m'en suis trouvé la bouche sèche*). Dans le style noble, on se contente de *cracher son mépris* à la face d'un réprouvé. Et d'autres fois même, le mot du vocabulaire ne contient plus le sens de cracher qu'étymologiquement. *Conspuer* telle personne n'évoque plus que dans l'esprit des érudits latinisants l'acte de couvrir de crachats un citoyen qui a mérité la désapprobation publique.

... Mais tout ceci, direz-vous, nous écarte de notre sujet. Point ! Considérons que, dans l'esprit des Anciens, certains objets, certains actes, certains êtres, du fait de croyances dont l'origine se perd « dans la nuit des temps » étaient considérés à la fois comme *impurs* et comme *sacrés*. Il n'est donc pas étonnant de voir ces deux concepts intimement liés l'un à l'autre dans l'Antiquité, alors que notre manière actuelle de penser et de sentir les a profondément dissociés, différenciés. Chez les Romains, l'épilepsie était appelée *morbus sacer* ; l'épileptique était un objet d'horreur sacrée. Quand un citoyen était atteint de mal caduc durant les comices, ces assises étaient immédiatement levées. Or, fait curieux, certains auteurs, comme PLAUTE, désignent l'épileptique, métaphoriquement (sans doute par euphémisme), par cette expression « qui *sputatur* », *celui sur lequel on crache*. De même, à Rome, un des gestes rituels pour apaiser la divinité courroucée consistait à cracher à l'intérieur de sa toge : *spuere in sinum* (voir Pline).

Le serment (*sacramentum*) était, à l'origine, essentiellement, un acte public (ou privé) *solennel*, à *caractère sacré*. Il suffit d'ouvrir le bon Larousse, quintessence des notions communes, pour savoir ou rapprendre, que le serment, acte religieux par lequel celui qui jurait s'engageait devant la Divinité à dire la vérité, comprenait *l'invocation*, mettant le jureur en communication avec la divinité, et *l'imprécation*, provoquant un châtiment divin dans le cas où le jureur violerait sa parole.

Celui qui jurait, qui *sacrait*, se trouvait donc, du fait de l'acte qu'il devait accomplir, dans un état spécial, moral et physique, d'excitation ; on pourrait dire, dans le langage populaire, qu'il en *bavait*, tout comme la Pythie, en état de « transe » divinatoire (mais, ici, on peut faire intervenir un élément accessoire : *inhalation* de vapeurs influant sur la muqueuse et les glandes buccales, en plus de *l'inspiration* divine).

Nous voici, tout naturellement, ramenés à l'acte singulier qu'accomplissent, en s'amusant, les mioches de Carcassonne. Cet acte puéril, banal, indifférent au premier abord, est très probablement, pour ne pas dire certainement, une survivance d'un acte accompli, rituellement, par des hommes adultes, à une époque que je ne puis déterminer, mais que de plus érudits que moi nous indiqueront, s'ils ne l'ont déjà indiquée dans des travaux ignorés de moi. Les chercheurs trouveront, un peu partout, chez les gosses de toutes les latitudes, cette action dont je citerais des exemples locaux, observés dans le Nord de l'Afrique, aussi bien chez les enfants de souche et d'éducation européenne que chez ceux de race juive ou arabo-berbère islamisée. Mais ces notes, déjà trop étendues, en seraient allongées. Loin du reste de prétendre épuiser une question aussi complexe, j'ai tenu simplement, ayant en vue ceux de nos confrères qui veulent découvrir les vieilles choses cachées sous tant de nos gestes que nous croyons modernes, à indiquer une mine d'une abondance et d'une veine infinies : le *vocabulaire courant éclairé à la lumière de l'étymologie intégrale*.

Pour terminer, enfonçons-nous bien cette idée dans la tête : souvent, pour ne pas dire toujours, ce que font en jouant, en se jouant, les galopins, nous dévoile sous un jour nouveau, inattendu, les actes graves — sévères ! — des gens posés... Grandes personnes ? Non ! Grands enfants, toute la vie, du berceau à la tombe...

D[r] Victor Trenga (*Alger*),

La Médecine des Praticiens

De la nécessité d'exiger la « marque ».

A chaque nouveau-né on donne un nom, caractéristique en quelque sorte de sa personnalité.

Dans le domaine commercial, tout produit nouveau reçoit à sa naissance une dénomination qui lui est propre.

Cette dénomination déposée est la marque de fabrique, à laquelle est attachée la réputation du fabricant et qui garantit à l'acquéreur ou au consommateur les qualités, constantes et invariables, du produit, en quelque lieu qu'il se délivre.

Lorsqu'une marque s'impose par ses mérites (qualité de fabrication, composition, efficacité), il est habituel de voir naître, à mesure que son succès s'affirme, toute une série de produits qui, par la présentation, la similitude de nom ou de toute autre manière, tendent à se confondre avec cette marque.

Ce sont les imitations, créées dans le but de tirer bénéfice d'une usurpation, plus ou moins frauduleuse, des caractères distinctifs de la marque.

Le propriétaire de la marque est le plus souvent armé contre ces imitations de l'ordre commercial. Mais, à côté d'elles, il existe des imitations, qui se font dans la famille, de produits réputés, touchant à l'hygiène ou à la thérapeutique.

Il circule des soi-disant « formules » de ces produits de marque qui ont fait leurs preuves. Formules de fantaisie, mais d'une fantaisie qui peut être dangereuse pour la santé.

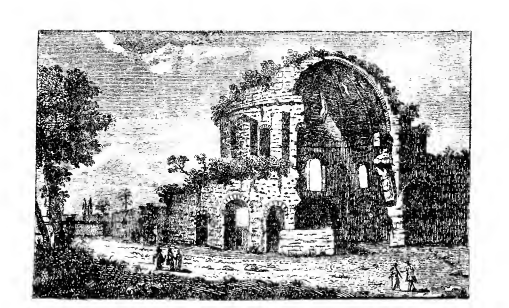
Dans ces formules, tout est généralement faux : la nature des composants comme leurs proportions respectives.

Et il n'est tenu compte, naturellement, ni du choix (qualité, pureté) de ces composants, ni des essais qui relèvent du laboratoire, ni des procédés spéciaux de fabrication, ni de tout ce qui fait la valeur scientifique d'un produit garanti par la marque et consacré par l'expérience.

C'est se tromper soi-même et tromper le médecin, confiant dans l'efficacité éprouvée du produit qu'il a prescrit, que d'user de ces mélanges, obtenus à l'aide de formules quelconques et faussement baptisés du nom déposé qui caractérise la marque.

Et, comme un tel usage peut retentir sur la santé, nous avons pensé qu'il était utile d'attirer l'attention de Messieurs les Médecins, nos aimables lecteurs, sur la nécessité pour leur clientèle d'exiger les produits de marque qui ont fait leurs preuves, dont la notoriété est justement établie, et qui seuls présentent toute garantie (1).

(1) La valeur d'un produit se mesure au nombre de ses imitations.
Exiger la marque **PHOSPHATINE FALIÈRES**, nom déposé.



Ruines du Temple de *Minerva Medica* à Rome.



La " Chronique " par tous



Etymologies curieuses.

Dans son remarquable ouvrage sur *les édifices hospitaliers*, publié en 1892 et préfacé par le doyen Brouardel, M. C. Tollet cite à plusieurs reprises les travaux d'un auteur érudit, M. Labout, qui s'est livré à de nombreuses recherches sur *les ladreries et les maladreries*. J'ai, dans son ouvrage, relevé quelques idées sur l'étymologie, susceptibles de retenir l'attention des curieux.

Esculape aurait eu pour origine une pierre sacrée curative. — Son nom dériverait de *escu*, bouclier, et de *lap* ou *lapis*, pierre. Ossian a décrit ces *pierres du pouvoir* ou de la *puissance*, pierres sacrées, inviolables, adorées dans les îles Orcades, sous le nom de *loda* ou *cruth-loda*, dieu lare ou génie protecteur.

Les dactyles, prêtres d'Uranus, originaires de Phrygie, étaient venus s'établir en Crète, sur le mont Ida, d'où les *curetes* ont apporté les sciences de l'astronomie et de la médecine. M. Labout dit que de *curetes* et *cure* vint le nom des *curés*, qui ont exercé souvent la médecine d'urgence dans les campagnes.

Les grottes curatives des anciens nommées *fans* s'appelaient *Lader* en langue celtique, du latin *later*, et *lazar* ou *lasar* en Gaule, d'où seraient dérivés *ladrerie* et *lazaret*. — D'après M. Labout, si l'on dit *maladrerie*, ce serait parce que les pierres curatives auraient été souvent placées sur des hauteurs sacrées, appelées *mal* en celte et *malus* en latin.

Le toit des *fans d'Esculape* était formé d'une pierre plate, qui servait d'autel au feu vital et se serait appelé *autel Dieu*. De même, d'après notre auteur, le mot *hospice* vient de *auspices*, prêtres qui prédisaient l'avenir et les maladies, comme les *aruspices* et les *augures*.

Les archéologues signalent qu'une pierre, ou *lader*, druidique existait sur le parvis de Notre-Dame, en face de l'Hôtel-Dieu, d'où elle fut enlevée en 1748. La nature païenne ou chrétienne de cette pierre fut longuement discutée. Quoi qu'il en soit, les grottes, ou petites constructions géométriques, étaient des petits temples consacrés aux dieux guérisseurs. Montfaucon, dans son *Antiquité expliquée*, soutient cette assertion.

Dr Georges PETIT (*Orléans*).

Un sphincter puissant... et redoutable.

M. Schefer découvrit, un jour, dans la bibliothèque de la mosquée Sainte-Sophie à Constantinople un recueil manuscrit d'anecdotes, fort ancien, vraisemblablement du xe siècle. Son titre était *Les Merveilles de l'Inde*. Son auteur est resté inconnu. En 1878, chez l'éditeur Lemerre, à Paris, M. L. Marcel Devie a donné une traduction française de cet ouvrage où on peut lire à la page 5 :

§ IV. — Abou Abd-Allah Mohammed m'a assuré qu'à Fethouh, dans l'Inde, il y a des femmes qui prennent une noix faufel (noix d'arec, qui dans l'Inde atteint la grosseur d'un œuf de poule) entre leurs grandes lèvres et la cassent par la force dont elles serrent.

La barrure ischio-pubienne.

Tous les médecins connaissent la barrure ischio-pubienne et la dystocie qu'elle occasionne. Bon nombre de déchirures du périnée et d'applications du forceps ne reconnaissent pas d'autres causes. Il est même des cas extrêmes où la barrure s'oppose non seulement à la sortie de l'enfant mais aussi à tout rapprochement conjugal.

Or, il est curieux de trouver sous la plume de Bussy-Rabutin, ce grand seigneur voluptueux et lettré du xviie siècle, une description de la barrure aussi exacte que pittoresque, telle qu'aurait pu l'écrire un anatomiste doublé d'un poète et d'un amant... déçu.

En parlant d'une de ses innombrables maîtresses — on sait que le mot *maîtresse* n'avait pas au grand siècle le sens *possessif* que nous lui accordons aujourd'hui, — Bussy-Rabutin s'exprime ainsi (*Mémoires*, Paris, édition de France, 1928, pp. 37 et 38) :

La nature, avare en cette occasion, avait absolument refusé à cette pauvre femme ce qu'elle donne si libéralement à la plupart des autres... Bref, je n'eus plus de doute qu'elle ne fut un monstre... Je ne vous parlerai que des dehors du logis... Vous rencontrez d'abord un beau portail avec des moresques, soutenu de deux colonnes de marbre blanc ; et, comme vous pensez entrer, vous trouvez que c'est une perspective qui vous a trompé les yeux, et que la nature en a muré la porte dans laquelle elle a seulement ménagé une fort petite fente pour la nécessité et les égouts de la Maison.

Il est à regretter que Bussy-Rabutin n'ait pas vécu cent cinquante ans plus tard ; il eût sans doute élucidé le mystère de la *vertu* ou plutôt de la *frigidité* de Mme Récamier, la belle amie de Chateaubriand.

Prof. AUDEBERT (*Toulouse*).

Chronique Bibliographique

Almanac Narbonnés per 1929, composé par les félibres de la Cigale narbonnaise, 1 broch. in-12, Brieu, Narbonne, 1929.

L'œuvre géniale de Mistral a suscité un réveil du folklore patois ; et nous trouvons une preuve exubérante de cette vitalité dans l' « Almanac », où les poésies se déroulent sonores, chantantes comme une farandole. Notre distingué confrère, le Dr Aubarel, de Narbonne, n'est certainement pas étranger à la rédaction et à la composition de ce recueil pétillant d'esprit. (*Jean Séval.*)

Gustave Kahn, Henry-Jacques, Georges Turpin. — **Jehan Berjonneau** ; in-8°, Girard et Dunino, Paris, 1928.

La formule adoptée pour nous initier à la connaissance de l'œuvre picturale de Berjonneau est particulièrement heureuse. Sous une présentation typographique, qui fait le plus grand honneur aux maîtres imprimeurs Girard et Dunino, les auteurs nous offrent d'abord une pittoresque étude de la vie et du « métier » de l'artiste. Dans une seconde partie, ils ont groupé sans commentaires les œuvres les plus caractéristiques de Berjonneau, imagier. Dominent les paysages (développés dans une perspective très sûre avec une intelligence parfaite des plans) vaporeux comme le « Départ des Chalutiers », ou crus de lumière et de lignes comme la « Rue de Kairouan ». Nous signalons avec plaisir à nos lecteurs cet essai de vulgarisation artistique, réalisé avec bonheur. (*Jean Séval.*)

K.-E. Krafft. — **Influences solaires et lunaires sur la naissance humaine**, in-8°, Maloine, Paris, 1928.

L'auteur a recueilli dans les registres de naissance de l'état civil de Genève, entre le 1er janvier 1902 et le 31 décembre 1922, les inscriptions 1, 10, 20, 30, etc., et réuni ainsi 2.218 cas. Il a cherché alors les rapports existant entre les moments de ces naissances et l'état du ciel à ces moments. Statistique, mathématiques et style rendent cette brochure d'une lecture sévère et aboutissent à cette conclusion que *l'organisme humain est soumis dans une large mesure à des influences d'origine cosmique*, — ce qu'on accordera sans peine, — et à cette autre qu'*une femme ne peut pas mettre un enfant au monde sous n'importe quelle position du soleil ou de la lune*, — ce dont la démonstration n'emporte pas tout à fait la conviction. Il semble probable, dans cet ordre de recherches, que, bien plus que le moment de la naissance, celui de la conception serait susceptible de montrer la réalité des influences astrales et leur sens.

E. et H. Biancani. — **Les Rayons ultra-violets**, 1 vol. in 8° de la *Collection des Actualités physiothérapiques*. Gauthier-Villars, Paris, 1928.

Mise au point scientifique et *pratique* d'un vaste chapitre de physiothérapie. La technique, les indications fort étendues, les contre-indications précises de la méthode y sont étudiées avec un soin judicieux, en pathologie médicale, chirurgicale, infantile ; dans les lésions cutanées et dans le domaine très spécial de la tuberculose. (*Jean Séval.*)

Henri Lambert. — **La Pratique médicale rurale**, 1 vol. in 8° de la *Bibliothèque des Praticiens*, A. Maloine, Paris.

La Pratique médicale rurale est un ouvrage sans prétention. C'est un recueil de conseils pour l'étudiant qui, ses études terminées, a choisi la vie du praticien de campagne. L'auteur s'est appliqué à le guider dans ses débuts difficiles, à lui indiquer les livres pratiques, l'instrumentation indispensable, les interventions qu'il est appelé à faire et celles qu'il doit éviter. A cela M. Henri Lambert a réussi à souhait. Ses 112 pages sont claires, intéressantes, utiles, et on n'y trouverait rien à reprendre sans cette affirmation discutable et peut-être dangereuse : *il faut être bien maladroit pour aller crever* (dans un curettage) *une paroi utérine.*

Claudius Griliet. — **Victor Hugo spirite**, 1 vol. in-16, E. Vitte, Lyon, 1928.

Lors de son exil à Jersey, pendant trois années, Victor Hugo s'adonna à la pratique des tables tournantes. M. Claudius Griliet, après avoir rappelé, d'après les procès-verbaux, diverses circonstances curieuses ou pathétiques des séances fameuses, étudie leur influence sur la pensée et sur l'œuvre de Victor Hugo, influence telle qu'il est à peu près impossible de comprendre le poète si on ne sait pas sa foi spirite.

Un autre côté de cette étude et non des moins curieux est l'influence de Victor Hugo sur les tables qui s'agitaient chez lui, telle, celle-ci, que de même qu'on put dire jadis que la Pythie parfois *philippisait*, les tables, ici, toujours *hugolisent*. Il y a plus. Ce ne sont pas seulement Chateaubriand, Shakespeare, Eschyle, Platon, Jésus-Christ même qui répondent à l'appel des évocateurs, mais de pures abstractions telles que la Mort, la Poésie, le Roman, la Blague. L'auteur pourtant se défend de chercher là une explication au mouvement des tables et, pour lui, leur *mystère reste entier.*

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1929.

36e ANNÉE N° 4 1er AVRIL 1929



Hypocrate au chevet de Notre-Dame d'Anis

Par le Docteur G. CANY (*La Bourboule*),

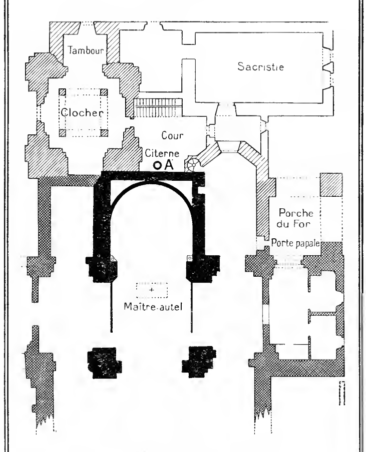
Membre de la Société française d'Archéologie.

Anisium — d'où Anis, le Mont-Anis — était l'appellation gallo-romaine de la colline — du *Podium* — sur laquelle s'étageait harmonieusement et s'étage encore de nos jours l'antique et pittoresque capitale des Vellavii : le Puy-en-Velay.

La plupart de ceux qui, visitant l'insigne basilique Notre-Dame, se rendent de la nef à la sacristie pour y admirer le Trésor, négligent de donner un coup d'œil dans la courette qui sépare la sacristie de la base du clocher. C'est cependant là que l'on peut admirer les plus anciens et les plus curieux témoins du passé chrétien et même païen de ce magnifique édifice.

Le soubassement extérieur du mur oriental de l'abside, seule partie extérieurement visible du chevet, offre de très intéressants vestiges du sanctuaire primitif, la *Chambre Angélique*, édifiée, affirme-t-on, par Scutaire ou Scrutaire sous l'épiscopat de saint Vozy, au milieu du VIe siècle. Ce soubassement est construit à l'aide de matériaux disparates, sans régularité dans leur forme ou leurs dimensions : au con-

CHEVET DE LA CATHÉDRALE DU PUY-EN-VELAY



Plan dans l'état ancien (d'après A. Mallay).

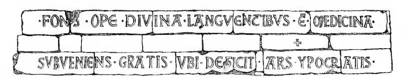
En noir plein	—	VIIIe	siècle.
En quadrillé	—	Xe	—
En grisé foncé	—	XIIe	—
En grisé clair	—	XIVe	—
En clair	—	XVIIe	—

En A, contre la citerne, mur du chevet et inscription gravée.

tact du sol, plusieurs tronçons de corniche placés bout à bout et en position inverse ; au-dessus d'eux, quatre fragments de bas-reliefs antiques, n'ayant entr'eux aucun rapport de continuité ; enfin plusieurs lits de maçonnerie de grand appareil allongé de 0,30 à 0,35 de hauteur d'assise, interrompus par un long bandeau frise en S affrontés du plus bel effet décoratif.

Immédiatement au-dessous de cette frise, on peut lire, gravée assez grossièrement sur deux assises et en lettres de 0 m. 16 de hauteur, une inscription de 4 m. 80 de longueur qui fait l'objet principal de cet article. Cette inscription latine, en vers léonins, intéresse le médecin tout autant que l'érudit ou l'archéologue. Elle évoque le pouvoir guérisseur d'une fontaine, son action miraculeuse sur les maladies de langueur et, remarque malicieuse, l'efficacité autant que la gratuité de son usage, partout où l'art d'Hypocrate se montre impuissant ou en défaut.

Voici son libellé fidèlement reproduit :



Cette phrase sentencieuse, très archaïque, gravée en ce point, soulève un certain nombre de problèmes que je me propose d'examiner successivement : l'ancienneté et l'origine du mur qui la supporte ; — la date probable où elle y fut gravée : — l'auteur possible de ce distique ; — la réalité de la source miraculeuse ; — la signification réelle de l'inscription.

***

Le support de l'inscription. — Tous les archéologues ne sont pas d'accord sur la nature des débris antiques qui constituent les assises inférieures du chevet de la basilique de Notre-Dame du Puy. Tous (1) sont cependant à peu près unanimes à leur attribuer une origine gallo-romaine, c'est-à-dire païenne : les restes d'un ancien temple.

Mais les uns (Mérimée, Duranson, Hirschfeld) veulent que le temple païen d'où ils proviennent ait été construit et

(1) Un seul, F. Mandet (*Histoire du Velay*, 1860), veut y voir un bestiaire chrétien, opinion que tous les archéologues ont combattue et réfutée.

détruit sur l'emplacement même où ces matériaux furent plus tard utilisés, c'est-à-dire sur le Mont-Anis. Duranson précise en outre que ce temple fut exactement dédié à Diane d'Ephèse et détruit par le feu (?). Mandet croit pouvoir affirmer que ces pierres ont servi à deux temples successifs, l'un dédié à Diane, l'autre à Isis. *An..is ..ium* = enceinte d'Isis ; *Is.. Polis* (Espaly) = ville d'Isis, etc. ; enfin : *Is* divinité noire = Notre-Dame du Puy, vierge noire : donc identité et dérivation des cultes successivement païen et chrétien..., etc... Avec un peu d'imagination que ne ferait-on pas dire à de muets cailloux ?

D'autres (Déchelette, Aymard, Camille Jullian) considèrent ces débris païens comme provenant de *Ruessium*, capitale des Vellaves (aujourd'hui Saint-Paulien), localité située à 15 kil. au Nord du Puy, seule mentionnée d'ailleurs par Ptolémée. C'est vers la fin du IVe siècle que ces matériaux auraient été transportés sur le Mont-Anis au moment où la proscription du paganisme fit bâtir les premières églises avec les débris des anciens temples. Aymard veut retrouver, dans *l'arrangement régulier des bas-reliefs, dans ce respect évident de leur conservation*, la signature et la marque du génie et des vues originales du grand Empereur d'Occident, Charlemagne. Il date par conséquent l'édification de ces murailles de la fin du VIIIe siècle.

Les diverses scènes représentent une chasse de lions, de sangliers et de cerfs au milieu d'une forêt et, malgré les meurtrissures du temps, nous reconnaîtrons avec Mandet que le soin de son exécution rattache cette sculpture aux meilleures époques de l'art dans les Gaules.

D'aucuns ont fait grief à deux architectes du XIXe siècle, Mimey en 1865 et plus récemment Mallay, d'avoir démoli puis rebâti avec une fantaisie regrettable le chevet en question. Cependant, l'état actuel de l'inscription métrique qui nous occupe, l'alignement irréprochable de ses lettres, absolument impossible à obtenir avec des matériaux, dispersés d'abord, puis regroupés et remis en place ensuite, ces divers motifs nous font penser que le chevet, dans sa partie inférieure tout au moins, — disons jusqu'à la troisième assise au-dessus du cordon des S, — ne paraît pas avoir subi de retouches et doit représenter les vestiges intacts du sanctuaire édifié sur l'ordre du saint évêque Vosius par son fidèle compagnon Scutarius.

Nous conclurons donc sur ce premier point que le soubassement du mur du chevet de la *Chapelle Angélique*, noyau originel de la basilique actuelle, n'a jamais été remanié, tout au moins depuis le jour où l'inscription métrique fut gravée sur ses pierres.

*
* *

Date de l'inscription. — Pouvons-nous la préciser ?

A considérer l'ensemble, nous l'avons dit, très disparate de cette partie du monument, cette inscription apparaît d'emblée comme n'ayant avec les autres portions du mur du chevet aucun rapport d'origine, ni de date. Placées entre la frise païenne inférieure et le bandeau des S que de Caumont précise carlovingienne (1), ces lettres gravées remontent à une époque beaucoup moins lointaine que les parties décoratives qui les entourent.

La lettre employée dans cette inscription est un mélange de Capitales romaines et d'Onciales capitales. Cinq E sur sept, les six A, un T sur quatre, les deux G, les trois O et le seul M appartiennent à cette forme de grande Onciale caroline caractérisée par l'élégance de son dessin et l'arrondi de ses formes. Mais, comme l'onciale fut couramment employée du VIIIe au XIIe siècle, il n'est nullement surprenant de trouver au sujet de cette inscription des opinions discordantes : *grandes capitales du haut Moyen Age*, dit Déchelette (*Congrès du Puy*, 1904) ; *Structure des lettres caractéristique du* XIe *siècle*, a écrit Aymard en 1850 ; *Inscription du* XIIe *siècle*, avait soutenu de Caumont en 1856 (*Société française d'Archéologie*). De Charlemagne à Philippe-Auguste, voire à saint Louis, la marge est vaste.

Nous avons donc consulté quelques épigraphistes éminents. Spécialiste en épigraphie médiévale et romane, M. Deschamps, Directeur du musée de sculpture comparée du Trocadéro, nous a précisé, sans hésitation et à un quart de siècle près, la date de cette gravure. D'après M. Deschamps, on doit la reporter au milieu de la deuxième moitié du XIIe siècle, sensiblement entre 1160 et 1180. Le M (**M**edicina) formé d'un O accolé d'un jambage apparaît sous cette forme vers 1145 et disparaît après 1250. Le T caractéristique (languentibus) ne se lit qu'après 1160. De même, les G sans retour de barre, les E typiques, les A coiffés d'un trait bref horizontal, les O ovalisés, toutes ces lettres caractérisent au plus tôt les dernières années du XIIe siècle.

Peut-être cependant, comme nous l'a fait remarquer l'érudit Archiviste honoraire du Puy-de-Dôme, M. Rouchon, peut-on retarder de quelques lustres cette datation par le fait que les traditions régionales ont évolué dans le Massif Central et s'y sont toujours modernisées avec lenteur.

---

(1) F. Mandet (*L'Ancien Velay*) rattache cette frise décorative en S affrontés à la fin du Ve ou au début du VIe siècle. On en retrouve des portions enclavées dans le mur absidal du Baptistère Saint-Jean, tout voisin du chevet de Notre-Dame.

En sorte que l'on peut assurer que l'inscription en capitales latines et onciales du chevet de Notre-Dame d'Anis ne saurait remonter au delà de 1160-1175, mais qu'elle peut avoir été gravée jusqu'en 1240-1250, autrement dit entre la fin du XIIe et le milieu du XIIIe siècle.



L'auteur du distique. — Pouvons-nous chercher à connaître le poète, ou tout au moins le milieu intellectuel, auquel on est redevable de ces poésies ? Il est nécessaire d'ouvrir ici une parenthèse. Le distique du chevet dont nous nous occupons n'est pas le seul spécimen du même genre que l'on peut, et surtout que l'on pouvait lire jadis, sur les murs de la cathédrale du Puy. Bien d'autres y furent gravés, qui sont aujourd'hui effacés, ou en voie de disparition. Nous pouvons heureusement en retrouver la trace dans plusieurs ouvrages et en particulier dans celui de Mathurin des Roys (1) qui reproduit tous *les mètres gravez en pierre* sur cette édifice. Il les rapporte en *forme tripartite, c'est-à-dire triviale ou en trois façons de parler, c'est assavoir en latin pour les clercs.. l'autre partie en françoys pour gens lays et pour ce qu'aucuns prennent plaisir et se delectent en rymes et aultres ayment la prose, il tasche les contenter chascun en sa qualité...*

Ne pouvant les citer tous, contentons-nous de rappeler d'abord ceux qui, encore lisibles, sont *gravez en pierre à l'entrée de la porte basse de ladicte Eglise appelée las Taullas par où l'on entre au milieu de la dicte Eglise* (2).

Sur la 88e et la 87e marche se lit encore partiellement

Ne caveas crimen Noli contingere limen
Nam Regina cœli vult sine sorde coli,

dont voici, d'après Mathurin des Roys, *l'exposition en françoys.*

Si ton corps péchié porte, n'aproche cette porte
Car la Royne des Cieulx n'ayme nuls vicieux

(*A suivre.*)

---

(1) MATHURIN DES ROYS, *Fondation de la Saincte et dévote église de N.-D. du Puy*, imprimée nouvellement à Lyon par Claude Nourry, dit le Prince, l'an de grâce MCCCCC XXIII, le XIIIe jour de Février.

(2) Cette entrée par la rue des Taules — aujourd'hui des Tables (de *tabula*, étal, boutique) — existe encore de nos jours, mais l'escalier d'accès a été détourné vers deux portes ouvrant à droite et à gauche de la nef, tandis que l'on entrait jadis au centre même de cette dernière, dispositif qui avait fait dire au frère Théodose : *l'on entre dans l'église Notre-Dame par le nombril et l'on en sort par les deux oreilles* (*Histoire de l'Eglise Angélique de Notre-Dame du Puy*, 1693).

Une conséquence peu connue de la fracture du fémur du général La Fayette

Par le Dr L. BOULANGER.

L'accident survenu au général LA FAYETTE, dont il a été parlé dans la *Chronique Médicale*, est bien connu ; ainsi que la fracture du col du fémur qui en fut la conséquence directe, et pour la quelle il reçut les soins de BOYER. Il en est une autre, indirecte celle-là, moins connue et assez inattendue : c'est que cet accident fut une des causes pour lesquelles le Dr FOURNIER DE LEMPDES, en qui on doit voir le véritable inventeur de la lithotritie (1), ne fut pas reconnu officiellement pour tel.

Voici par quel concours de circonstances :

Dès 1812, FOURNIER DE LEMPDES avait fait construire des instruments destinés à broyer la pierre dans la vessie (2) et avec lesquels il avait fait des essais sur le cadavre, ainsi qu'en témoignent les certificats du Baron RICHERAND et des Docteurs CHAMET et BIETT.

Certificat du Docteur CHAMET.

Je soussigné, docteur en médecine de la faculté de Paris, directeur de l'école d'accouchements, membre du jury médical du département du Puy-de-Dôme et ancien chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand, déclare avoir donné quelques soins au frère de M. FOURNIER, médecin, qui mourut en 1812 par suite de la présence d'une pierre dans la vessie.

Son fils, frappé et affligé de cette mort, me communiqua alors ses idées sur la possibilité de broyer la pierre dans la vessie au moyen d'instruments qu'il avait imaginés et sans aucune incision.

Il me pria, la même année 1812, de lui procurer des cadavres à l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu afin de faire l'essai de sa nouvelle méthode ; je m'empressai de répondre à ses désirs.

En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat pour servir et valoir ce que de raison.

Clermont-Ferrand, le 2 janvier 1825.

Signé : CHAMET.

---

(1) BOULANGER, *Etude historique sur l'invention de la lithotritie. Son inventeur, le Dr Fournier de Lempdes* (1783-1861), *Vie Médicale*, décembre 1924.

(2) *Ibidem*. On trouvera, dans ce travail, sa description d'après les certificats des constructeurs qui les ont fabriqués ; les fac simile des certificats du Baron Richerand et des docteurs Chamet et Biett ; le fac-similé du billet d'envoi accompagnant le certificat de ce dernier.

Certificat du Docteur Biett.

Je soussigné, médecin de l'hôpital Saint-Louis, membre de l'Académie royale de médecine, chevalier de la Légion d'Honneur, etc..., certifie que mon confrère, M. le Dr Fournier de Lempdes a fait, dans le printemps de 1817, dans l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Louis dont je lui avais facilité l'entrée, des expériences nombreuses et suivies de lithotritie avec des instruments de sa propre invention et perfectionnés à Paris d'après les indications qu'il avait fournies aux fabricants.

En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat.

Signé : Biett.

Certificat du Baron Richerand.

Je soussigné, professeur d'opérations à la faculté de médecine de Paris, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, etc..., atteste que M. le docteur Fournier de Lempdes a fait à l'hôpital Saint-Louis, au printemps de l'année 1817, plusieurs expériences de lithotritie, sur le cadavre, avec des instruments de son invention, depuis imités, perfectionnés, etc.. sans que justice lui ait été rendue.

En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat.

Paris, le 25 mai 1825.

Baron Richerand.

Fort d'attestations aussi probantes, émanant de personnes aussi autorisées, Fournier de Lempdes tenta de faire reconnaître officiellement par l'Académie des Sciences ses droits à l'invention de la lithotritie et de se faire proclamer l'inventeur de cette opération en concourant à plusieurs reprises pour le prix Monthyon. En vain. Des récompenses sont attribuées à Civiale, à Leroy d'Etiolles, à Heurteloup, à Gruithuisen ; Fournier de Lempdes n'obtient même pas une mention et son nom n'est pas seulement prononcé.

Cette éviction systématique, ce *déni de justice* suivant le mot de Richerand, cause à celui-ci un étonnement que l'on partage. Fournier de Lempdes le fait cesser, lorsqu'il écrit :

Lorsque j'étais chef de clinique de l'Ecole de Montpellier, je présentai un appareil de mon invention pour la fracture de la cuisse à la Société de médecine de cette ville ; elle s'empressa de le publier dans ses *Annales* Il est vrai qu'en critiquant dans mon mémoire les machines en usage pour cette fracture, j'eus le malheur de répéter que l'application de celle du professeur Boyer avait produit des plaies profondes avec escarres gangréneuses à la jambe du général Lafayette (*sic*). J'étais loin de m'attendre alors que je trouverais un jour à l'Institut, pour repousser constamment mes inventions, ce même chirurgien dont j'avais, à la vérité, contrôlé l'appareil, mais sans mauvaise intention (1).

(1) Fournier de Lempdes, *Lithotritie perfectionnée*, 1829, p. 50.

EN RELISANT GUI PATIN

Par le Docteur Georges Petit

(*Suite*).

Son aversion pour l'antimoine est constamment manifestée dans ses écrits. Je pense que je ne saurais mieux faire que de citer le passage suivant pour le prouver :

Je n'en ai jamais donné à personne, parce que je ne hasarde rien ; et, sur les instructions que m'en a données, il y a plus de 40 ans, feu M. Nicolas Pietre, qui m'était comme un autre Galien ou Hippocrate, les mains ne m'ont jamais démangé pour en donner à qui que ce soit ; et, en vérité, je crois avoir eu raison. C'est une méchante drogue et le peu qui en a pris et n'en est pas mort n'en avait que faire. Il n'y a rien de si aisé que de dire que l'antimoine n'est pas un poison ; mais il n'est pas si aisé d'en guérir toutes sortes de malades, comme disent nos faux prophètes. Quand il ne sera question que d'aller vite et faire tout ce que fait l'antimoine, voire encore mieux, nous ne manquerons pas de remèdes. Les apothicaires se mêlent de la partie et enragent contre le *Médecin charitable* et contre les médecins qui, pour empêcher leur tyrannie, ordonnent en français et font faire les remèdes à la maison ; ce que j'en fais n'est que pour le soulagement des familles. La casse, le séné, le sirop de fleur de pêcher, de roses pâles et de chicorée composée avec rhubarbe suffisent presqu'à tout (1).

Son mépris pour l'antimoine n'a d'égal que celui qu'il professait pour certains ordres de moines, trop nombreux alors, inutiles, mendiants, et dont la conduite souvent regrettable jetait, à son sens, un discrédit sur une religion dont il se déclare adepte ; car l'accusation d'impiété que certains auteurs ont porté contre lui est erronée. Gui Patin était croyant ; il possédait la foi simple et primitive et ne pouvait admettre que, sous le couvert de la religion, certains ordres religieux aient pris l'habitude de bien vivre à ne rien faire.

Un sieur disait ce matin en bonne compagnie que la dotation d'Avignon aux Papes était l'effet de la peur qu'on a du sacré feu de Purgatoire, qui est la mère nourrice des moines. « O la gentille invention ! ô la belle fiction que ce purgatoire ! disait-il. Ce pape n'était point sot qui en a inventé l'histoire pour faire bouillir son pot et de quelques millions de gens oiseux, que saint Paul appelait *ventres pigri*, auquel nous pouvons ajouter : *fruges consumere nati* (2). »

(1) Lettre 409 à M. F..., 27 juin 1651.
(2) Lettre 290 à M. F.., 24 octobre 1662.

Dans la même lettre, il raconte avoir ouï-dire que des cardinaux se seraient battus à coups de poing et de chandeliers devant le Pape, les uns pour la France, les autres contre ; et il ajoute :

Je le tiens pour une fable. Rome est un pays de respect et de cérémonie, où Sa Sainteté ne permettrait pas ces folies.

Le Parlement a donné un arrêt assez sévère contre une thèse de théologie qui devait être disputée en Sorbonne, dans laquelle on voulait faire passer, comme un article de foi, cette prétendue infaillibilité du Pape, contre laquelle M. Talon fit merveille au Parlement. — Un savant homme m'a dit à l'oreille qu'un honnête homme du parti des Jansénistes avait fait un livre in-folio touchant cette matière, qu'on a fait imprimer en français.

Et il conclut :

C'est-à-dire que, quand on a remis l'épée au fourreau, les hommes ne laissent point de faire la guerre avec la plume (1).

On dit que le Pape veut retrancher de l'ordre de saint François et en diminuer ce grand nombre, et qu'il commence par les Capucins, ayant défendu qu'on en reçoive d'ici à 40 ans ; il n'est peut-être pas vrai, mais s'il était vrai, Dieu n'en serait pas moins servi, car tant de fainéants qui se font moines pour vivre sans rien faire dans l'ombre d'un crucifix, pourraient devenir bons soldats pour la cause de Jésus-Christ, et aller à la guerre contre le Turc. — Les Bénédictins et les Chartreux sont si riches qu'enfin on pourra bien donner quelque atteinte à ce grand bien, qui serait utilement employé à renvoyer les Ottomans par delà le Pont-Euxin, dans le pays de Turkestan et *usque ad mare Caspium* (2).

On cherche, ici, des gueux et des misérables, tant hommes que femmes, pour les envoyer à Madagascar et autres îles voisines, afin d'y peupler le pays ; cela déchargera un peu la France de tant de méchantes gens qui y abondent, mais il me semble qu'il serait bon d'y envoyer aussi des moines, car nous en avons beaucoup trop ; et, ici et ailleurs, ils n'aiment pas à travailler ; au moins serviraient-ils à peupler et ils ne servent ici à rien du tout (3).

Son ironie exerce sa verve contre un certain nombre de médecins de son temps, mais ce sujet est trop connu, pour qu'il soit utile d'y revenir. Remettre en scène les querelles qu'il cherche aux chimistes, charlatans, apothicaires et autres, serait tomber en de fastidieuses redites.

Cependant, je ne peux passer sous silence l'opinion malveillante et peu connue qu'il professe pour les « Orléanais », et cela à l'occasion d'un jugement qu'il émet sur un médecin originaire de cette ville. Il est bien entendu que je ne cher-

(1) Lettre 285 à M. F.., 30 janvier 1663.
(2) Lettre 300 à M. F.., 18 septembre 1663.
(3) Lettre 361 à M. F.., 9 juin 1665.

che pas à tirer contre lui vengeance de la mauvaise opinion qu'il a d'un Pays où je naquis et où j'aime à vivre ; j'ai d'ailleurs traité ce sujet antérieurement et n'y veux point revenir.

J'ai vu, depuis 3 jours, un malade que Picoté Belaistre avait entrepris de guérir, et d'où il a été chassé ignominieusement ; je vous le dis en vérité, ce n'est qu'un malheureux coquin fort étourdi, bien ignorant, *ne quidem medicus sed plane mendicus* ; il est si gueux qu'il en ferait pitié, n'était qu'il est fou et que sa tête lui tourne de vanité, aussi est-il d'Orléans et d'une famille dans laquelle il n'est pas le premier fou ; il cherche des amis qui lui donnent aide et secours pour envoyer ses enfants en Amérique... S'il gagnait beaucoup, il vivrait d'un métier où il ne connaît rien du tout (1).

Il nous apprend, dans une autre lettre à M. F..., qu'il y a la famine à Orléans, à Tours et au pays du Maine.

M. Langlois, fameux avocat, mourut en 1668 ; il avait été successivement soigné par MM. Brayer, Pijart, Petit et Daquin père. — Annonçant cet événement à Falconet, Gui Patin écrit :

Il se mit tout entier entre les mains de M. Picoté Belaistre, qui lui promit de le guérir bientôt ; aussi a-t-il tenu parole, car en peu de jours, il l'a envoyé en l'autre monde, *ignarus et ignarus nebulo disertum pationum misit in cœlum.* Ce Belaistre est étourdi comme un hanneton. Il tâche de payer de mine et ne sait ce qu'il fait. Il dit, le mois passé, chez un de mes malades qui était apoplectique, que si les médecins de Paris voulaient consulter avec lui, il leur apprendrait à guérir toutes ces maladies de tête ; toutefois ce malade mourut quatre heures après (2).

Son humeur contre l'Orléanais et la Beauce trouve un autre sujet de se manifester.

A cette époque, la reine-mère, Anne d'Autriche, est gravement malade ; on parle d'une tumeur à la mamelle, d'un cancer qui évolue sans que les remèdes proposés par les médecins en aient enrayé le cours. La cour est en émoi ; les pèlerinages se succèdent ; les vœux sont faits. Le roi va à Chartres accomplir ses dévotions et s'acquitter d'un vœu qu'il a fait pour obtenir de Dieu la santé de la reine-mère. On fait, dans la même intention, bénir l'église du Val-de-Grâce, que la reine-mère a fondée et où elle a fait de grandes dépenses.

C'est alors que Gui Patin nous apprend, non sans mélancolie, que la science officielle restant impuissante, les charlatans allaient pouvoir donner libre cours à leur impudence.

(1) Lettre 188 à M. F.., 13 juillet 1660.
(2) Lettre 471 à M. F.., 12 mai 1668.

Il y en a qui prétendent que la tumeur de la reine à la mamelle gauche n'est pas dangereuse. Je voudrais qu'ils en fussent assurés, mais je ne le crois pas. On a fait venir un prêtre de près d'Orléans qui, avec ses secrets et ses emplâtres, promet miracle ; mais Dieu fait les grands miracles tout seul. (1)

La reine-mère n'est pas bien. On dit qu'elle a un cancer à la mamelle gauche où les empiriques de la cour ont perdu leur escrime. On a envoyé quérir un prêtre nommé Gendron (2), près d'Orléans, qui l'a traitée. Une certaine femme en promettait la guérison, mais elle en a quitté l'entreprise. On parle d'un moine de Provence et d'un autre charlatan que l'on veut faire venir de Hollande ; de quel côté qu'ils viennent il importe fort peu, mais je ne pense pas qu'ils la guérissent. Mon Dieu ! qu'il y a de sottes gens, et particulierement chez les grands seigneurs, de croire que telles buses puissent guérir des maladies, que les médecins n'ont pas pu guérir (3).

Personnellement, il estime que *le cancer est incurable et ne se guérira jamais, mais le monde veut être trompé et croit aux charlatans et aux imposteurs* (4). Et Gui Patin enregistre avec satisfaction la non-réussite de Gendron qui a, pour lui, le double désavantage d'être Beauceron et charlatan.

On n'est point content à la cour du curé de Vauvre (à quatre lieuës de Chartres) nommé Gendron, qui ne soulage point la reine-mère, comme il l'avait promis ; les douleurs sont quelquefois apaisées, mais elles retournent encore plus cruelles... (5)

On ne fait plus état à la cour de *ce Monsieur Gendron*, curé de Vauvre entre Chartres et Orléans (6).

La reine-mère n'est pas contente qu'on lui ait enlevé Gendron ; elle ne veut point voir Alliot ; il ne la touche point ; c'est Bertrand son chirurgien qui la panse, par le conseil pourtant de ce monsieur Alliot. *Mundus omnis facit histrionam* (7).

(*A suivre.*)

(1) Lettre 340 à M. F..., 21 décembre 1664

(2) L'abbé Gendron, originaire de Voves-en-Beauce, était l'oncle de Claude Deshayes Gendron, docteur de Montpellier, médecin du duc d'Orléans, et qui se rendit célèbre par ses travaux sur le cancer (1663-1750)

(3) Lettre 345 à M. C. S. C. M. D. R., 1er janvier 1665.

(4) Lettre 360 à M. F. C. M D R., 22 mai 1665.

(5) Lettre 352 à M. F..., 3 mars 1665.

(6) Lettre 356 à M. F..., 28 avril 1665.

(7) Lettre 369 à M. F .., 11 septembre 1655.

Un saint guérisseur

Une chapelle savoyarde, dédiée à saint Saturnin et aujourd'hui en ruines, fut autrefois un lieu de pèlerinage pour les malades. Si l'on en croit la *Notice en prose et en vers sur saint Saturnin et la chapelle dédiée à son honneur*, etc., publiée par le Révérend Barthélemy Perrier en 1839 (pet. in-16, Imprim. du Gouvernement, Chambéry), le saint martyr de Toulouse guérissait un peu de tout. Cette *Notice* étant devenue fort rare, rappelons quelques-uns de ses vers qui intéressent particulièrement le médecin.

Et ce grand saint peut tout, comme par le passé.
Tous les ans, tous les mois, la tenace migraine
Paraît-elle chez toi pour aggraver ta peine,
Fais une offrande pure à l'autel de Sernin
Et ton joyeux foyer te recevra tout sain.
Si ton œil *s'affaiblit, si tu crains pour* l'ouïe,
Reçois du bain sacré la salutaire pluie.
Si ton bras *perd sa force ou sa dextérité,*
Pour guérir promptement, fais vœu de sainteté.
Pour ton faible estomac, *la recette efficace*
Est d'une vive foi te faire une cuirasse,
Quitter de tout péché la tache et le venin,
Puis te recommander au grand saint Saturnin.
Les faibles de poitrine *et même les* étiques
Obtiendront du secours par de saintes pratiques.
La femme vertueuse, pour dresser ses enfants,
S'adresse dans sa peine à la Vierge de Myans,
Et sa dévotion lui donne le courage
De vouer à Sernin un long pèlerinage.
Pour qui sent les douleurs de l'opiniâtre goutte,
Et prière, et voyage, et dons, rien ne lui coûte.
Veux-tu te délivrer de tes pâles couleurs,
Et de ton insomnie *et de toutes* langueurs ?
Animé de l'amour de l'humble Madeleine,
Visite la chapelle et la sainte fontaine.
Pour mal de jambe *encore, on obtient du secours*
Quand à saint Saturnin sitôt on a recours.
Je conseille au fiévreux *dans sa troublante crise*
De former le projet, la pieuse entreprise
De boire l'eau du roc que bénit Saturnin.
Ton excellent docteur pense que l'exercice,
Les voyages, la diète et même le cilice
Pourront contribuer à rendre la santé
A qui veut être utile à la société.
On trouve guérison du mal imaginaire
Visitant ces pays et ce lieu solitaire.

La Médecine des Praticiens

La Dioséine Prunier.

La *Dioséine Prunier,* — comprimés fluo-nitrités renfermant les glycérophosphates et formiates sodiques associés à la caféine — exerce son action sur deux maladies différentes avec une égale efficacité : l'artério-sclérose et les troubles de la circulation.

La *Dioséine Prunier* combat les principales manifestations de l'artério-sclérose. Elle abaisse la tension artérielle en neutralisant les toxines qui encombrent l'organisme ; en ouvrant les reins, d'où augmentation de la diurèse, élimination plus complète des résidus internes. Elle active la circulation générale en fluidifiant le sang dont elle atténue la viscosité ; en tonifiant les artères, les veines, les capillaires ; en les dilatant, ce qui favorise le courant sanguin.

La *Dioséine Prunier* brise les spasmes vasculaires qui déterminent souvent la claudication intermittente des membres et même celle du cœur (angine de poitrine). Cette amélioration notable de la circulation générale suspend ou retarde le travail de sclérose et a pour heureuse conséquence de prolonger l'existence. Enfin, la *Dioséine Prunier*, grâce à son formiate et à son glycérophosphate, stimule l'activité cellulaire, amplifie les échanges, relève les fonctions organiques, remonte l'état général toujours déprimé dans cette maladie.

La *Dioséine Prunier* possède une efficacité non moins remarquable dans tous les désordres de la circulation. Elle agit admirablement dans toutes les affections du système veineux. Dans les suites de phlébite, elle rétablit le cours du sang dans le territoire atteint, active le fonctionnement des voies de suppléance, amène la résorption des œdèmes postphlébitiques. Même résultat bienfaisant dans les varices internes et externes, les varicocèles, les hémorroïdes. Et, ici, la *Dioséine Prunier* se signale par une action double. D'abord, elle remédie à la faiblesse organique des veines. Le fluor, qui entre dans la structure des parois vasculaires, les restaure et les fortifie. Ensuite, elle calme ou supprime les douleurs et les crampes qui torturent ces malades ; elle atténue les phénomènes d'éréthisme, de congestion, d'inflammation lente mais continuelle, qui prépare des lésions trop souvent irréparables.

La *Dioséine Prunier* améliore les troubles circulatoires périphériques : stase cutanée, varicosités, rougeurs persistantes de la face, acné rosacé. Nous insistons particulièrement sur ce dernier accident qui désespère tant de femmes et que la *Dioséine* fait disparaître. Elle est excellente encore dans le rhumatisme veineux ; la phlébalgie ou névralgie variqueuse ; les congestions utérines chez les jeunes femmes, rendant les règles difficiles et douloureuses ; les utérus œdématiés, mous, friables, saignants de la ménopause. La *Dioséine* arrête bien les métrorrhagies de l'âge critique.

La *Dioséine Prunier* est donc un excellent médicament de l'artério-sclérose et des troubles de la circulation.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

L'œil et l'oreille. — J'ai connu un bon vieux, perclus, ne quittant pas son fauteuil. Lorsque sa femme se disposait à lui lire le journal, il disait :

« Passe-moi mes lunettes, j'entendrai mieux !... »

Qui pourrait m'expliquer cette sorte de phénomène ?

LACROIX (*Montluçon*).

Dengue et envoyer denguer. — Y a-t-il un rapport entre la locution « envoyer denguer » et le mot « dengue », cette dernière maladie qui sévit dans le Proche-Orient et qui se caractérise par une sensation d'épuisement extrême, notamment dans les membres inférieurs ?

Dr NAAMÉ (*Neuilly, Seine*).

Une curieuse coutume de la région de Lectoure. — Dans le Lectourois, quand les affligés et leurs invités, après la sépulture, reviennent à la maison mortuaire, ils sont attendus, *devant la porte d'entrée*, par une femme de service — ou une voisine — aidant à la préparation du repas, laquelle personne tient un arrosoir ; un essuie-mains est sur son bras...

Elle verse de l'eau, avec précaution ; et chacun, à son tour, se lave les mains, avant de rentrer dans la maison.

Qui pourrait me donner l'origine de cette coutume ?...

Dr MAUGICOURT (*Montluçon*).

Chirurgiens renoueurs. — M. KERNEIS, dans le n° 9 du 1er mai 1904 de la *Chronique médicale* (pp. 289 et ss.), a publié une étude sur l'étymologie du mot renoueur et M. le Dr DAVIS, la même année (n° 23, 1er décembre, p. 795 et ss.) une note sur les familles de renoueurs. Ni ici, ni là, il n'èst question de personnages *officiels* ayant pris le titre de renoueur. Il en fut ainsi pourtant quelquefois, comme en témoigne le portrait que je vous envoie de Jacques DUMONT DE VALDAJOU, chirurgien renoueur de S. A. R. Monseigneur le comte de Provence.

Quelque lecteur de la *Chronique* pourrait-il fournir d'autres exemples de chirurgiens ayant rempli des fonctions officielles de renoueur ?

Dr A.-J.... (*Paris*).



(*Collection du Dr A. J...., Paris.*)

Curieuse survie du cœur. — Il faut d'abord s'entendre sur le sens du mot *survie.* Sans entrer dans le domaine des considérations philosophiques, acceptons pour notre réponse le sens suivant : continuation de la vie physiologique d'un organe séparé de ses connexions anatomiques. Cette considération exclut la notion de conscience psychologique de l'état de vie et précise le sens des mots : culture de tissus vivants (Carrel). Pour qu'un tissu continue à vivre et même se développer, il faut qu'il soit le siège de courants actifs d'échanges cellulaires ; à ce point de vue, seuls les tissus élémentaires ont pu être conservés vivants.

Le tissu musculaire et la peau (greffes épidermiques) se prêtent parfaitement à ce genre d'expérience. Le cœur même n'est qu'un muscle différencié pour une fonction capitale et, séparé du corps, il continue à se contracter aussi longtemps que ses noyaux ganglionnaires peuvent transmettre l'influx nerveux qu'ils tiennent en réserve indépendamment du système nerveux central. Les physiologistes réalisent volontiers les expériences auxquelles se prête si bien le cœur isolé de la tortue.

J'ai été le témoin d'une expérience analogue, de nature accidentelle, sur le cœur du chien. Voici les faits :

En 1925, un chien, bâtardé d'épagneul et de berger, qui m'accompagnait dans mes tournées, fut happé au passage à niveau par une locomotive haut-le-pied, Je le suivais à quinze mètres. J'allai recueillir, à 50 mètres environ du lieu de l'accident, la moitié supérieure du corps, seule visible, l'autre ayant été emportée ou déchiquetée par les roues de la locomotive.

Le thorax entr'ouvert laissait voir un cœur battant régulièrement avec le rythme accéléré propre au chien courant ; l'aorte abdominale, dont il restait un morceau recroquevillé, ne laissait échapper aucune goutte de sang ; la plaie non plus du reste. Le regard était éteint et l'animal ne répondit par aucun signe à notre appel ; nous en conclûmes que tout le sang s'était écoulé et que le cerveau n'en recevait goutte malgré les contractions persistantes du cœur ; les poumons étaient affaissés et immobiles. L'animal ne vivait donc plus (vie *synthétique* détruite) ; mais le cœur continua à battre pendant et après le transport à la maisonnette du garde-barrière ; cela dura ainsi, pendant plus de trois minutes, avec un rythme à peine diminué. Pressé de continuer mon voyage, j'abondonnai l'animal aux fins d'enfouissement. Je ne puis donc dire pendant combien de temps le cœur a continué de battre, mais *je certifie trois minutes.*

Faut-il attribuer cette durée exceptionnelle à l'occlusion par écrasement total des vaisseaux artériels et veineux, condition qui empêcha l'aspiration de l'air et l'arrêt du cœur en diastole consécutive à la distension brusque par l'air aspiré ? Je ne me hasarde pas à expliquer, n'étant pas physiologiste professionnel. Mais je serais très désireux de recevoir, à ce sujet, un avis autorisé.

Dr Alfred Bastin (*Deville-Ardennes*).

Influences lunaires. — Après le pain, l'instruction est le premier besoin du peuple ; c'est chose entendue. Tout de même, il ne manque pas de bons esprits qui pensent qu'on bourre la cervelle de nos enfants de trop d'inutiles choses. H.-P. Blavastky était d'un autre sentiment et voulait que l'astrologie même fut au programme des écoles populaires. La raison ? Pour que le peuple put créer des enfants à volonté sans recourir à la littérature malthusienne.

On lit, en effet, à la page 202 de la traduction française de sa *Doctrine secrète* :

Si dans les écoles populaires d'Occident, on enseignait l'astrologie aux multitudes (du moins, en ce qui concerne les propriétés occultes de la lune et ses influences cachées sur la génération), il y aurait peu à craindre que la population s'accrut trop vite et l'on n'aurait pas besoin pour cela de recourir à la littérature malthusienne. Car c'est la lune et ses conjonctions qui règlent les conceptions ; chaque astrologue dans l'Inde le sait bien. Du temps des races précédentes et au commencement de la nôtre, ceux qui se permettaient des relations maritales pendant les phases lunaires, qui rendent les relations stériles, étaient considérés comme des sorciers et des pécheurs.

Quelque confrère savant en astrologie voudrait-il me rendre le service de m'indiquer ces conjonctions de la lune qui rendent stériles nos conjonctions terrestres, afin que je puisse échapper désormais au risque d'être considéré comme un sorcier et comme un pécheur ?

E. B... (*Saint-Amand, Cher*).

La fête des cocus et la cour coculaire de Pomeirols (Hérault). — Je connaissais bien, dans notre Languedoc des vignes, si gai et si exhubérant, la fameuse danse des soufflets d'une joyeuseté toute rabelaisienne et que nous dansait si bien dans les cantonnements de l'Aisne, malgré son ventre et ses 56 ans, le grave et sympathique pharmacien de notre ambulance. J'ignorais — on ne peut pas tout savoir — qu'il avait existé, à l'époque du grand siècle, dans un petit village des environs de Béziers, une fête spécialement consacrée à ceux qui, dans ce pays de vignobles, étaient trompés par leurs femmes. Ce sort est fréquent et commun à bien des maris de tous les pays, si l'on s'en rapporte aux légendaires tergiversations du trop prudent Panurge.

En parcourant les trois volumes de lettres adressées à l'intendant du Languedoc, le célèbre Lamoignon de Basville, qui sont conservées à la Bibliothèque Mejannes d'Aix-en-Provence. une lettre de l'évêque d'Agde, Philibert Charles, m'a appris l'existence d'une fête des cocus et d'une cour coculaire dans ce joyeux village du Midi, assez importante pour attirer l'attention d'aussi graves personnages. Bien que les détails de cette lettre soient très explicites, ils n'en font que plus regretter de ne pas connaître toutes les pièces dont parle le bon évêque sur : la jolie fête des cocus, son protocole complet et surtout les statuts de la confrérie si soigneusement gardés à l'écart des profanes.

A Agde, ce 4 mars 1706.

Vous rirez, Monsieur, tant qu'il vous plaira du procès-verbal que je vous envoye du curé de Pommeyrols, mais après que vous vous en serez un peu diverty, je vous prie cependant de prendre la chose sérieusement et de m'àider à abolir cette jolie fête des cocus qui est établie dans cette paroisse depuis fort longtemps et que les ordonnances des évêques ou de leurs grands vicaires, ny toutes leurs menaces, n'ont jamais pû détruire. L'année passée, ils voulurent bien avoir la complaisance pour moi de la supprimer et je croyais en être quitte. Mais, cette année, cette folie leur a repris avec plus d'extravagance que jamais et ils ont voulu se dédommager du plaisir dont ils avoient été privèz une fois, quoique je leur en eusse encore parlé à ma dernière visite. Ces sortes de bouffonneries, qui peuvent ne pas paraître fort criminelles, sont cependant d'elles-mêmes fort contre l'bonnêteté publique et contre les bonnes mœurs.

Et, outre les sottises et les ordures qu'elles donnent occasion de dire, elles causent aussi très souvent des querelles et des batteries, parce que parmy les gens à qui on fait baiser les cornes de l'Oiseau, il y en a quelquefois qui le méritent et à qui cela ne fait pas plaisir. Pour remédier à ce désordre, que ces gens-là se sont vantez de continuer malgré moy, je vous seray fort obligé, Monsieur, si vous voulez bien faire deux choses. La première citer devant vous le nommé Voisin commissaire actuellement en charge de la Cour coculaire, et le nommé Campaniols fabricateur du second oiseau, de les menacer, en cas de récidive, de tout ce qu'il vous plaira et de leur ordonner de me venir trouver pour recevoir ma réprimande paternelle. La seconde chose que je vous demande est de vouloir bien rendre une ordonnance par laquelle vous deffendrez cette fête sous les peines que vous jugerez à propos Je la ferai lire au prône, dez à cette heure et en ferai réitérer la lecture l'année qui vient au temps du Carnaval. Après cela, si vous êtes curieux de voir les Statuts de la cour coculaire de Pommeyrols, je les ay en vers patois et je vous les envoyerais. Mais on m'a dit que je n'avois pas les statuts secrèts qu'on prétend fort infames et que ces canailles ne veulent montrer qu'à ceux de la confrérie, qui sont connus pour gens seurs et incapables de révéler des mystères de cette importance, car on ne les communique pas aux novices.

Il n'est point encore arrivé de blé aujourd'hui. Cependant voilà le plus beau temps du monde pour moudre et pour faire partir les barques. Le vent peut changer et non seulement les barques ne pourront point partir, mais aussi la marée est quelquefois si grosse que les moulins ne peuvent pas travailler ; ou, si on travaille dans ces temps-là, la farine n'est pas à beaucoup près aussi bonne. Les munitionnaires n'ont guère bien pris leurs mesures et voilà bien du temps perdu. Je suis avec respect, Monsieur, tout à vous.

L'Évêque d'Agde.

Je serais très reconnaissant à mes confrères languedociens et en particulier aux biterrois s'ils pouvaient compléter ma communication et nous dire avec tous les détails, si malgré les mesures proposées par l'évêque à l'Intendant, cette « jolie fête des cocus » a continué jusqu'à nos jours avec ses us et coutumes, les sujets à fêter devant être, en ce temps de garçonnes, au moins aussi nombreux qu'à l'époque de Louis XIV.

Dr L. Malzac (*Marseille*).

Réponses.

Le mouchoir. — Dans un *Echo* du n° 1 de janvier 1929, la *Chronique Médicale* a rappelé quelques vers empruntés à un *badinage* en vers sur le pet. J'avais l'ouvrage dans ma bibliothèque ; je ne l'avais ouvert ; la pensée me vint de le parcourir. S'il est vrai que sa lecture ne vaut pas la perte du temps, j'ai été surpris de trouver là, non pas seulement une critique du mouchoir, mais encore ces vers mis dans la bouche d'Esculape :

Il est de fort bons médecins
Et des remèdes souverains ;
Mais dans leur choix l'homme s'attrape.
Veut-on que le malade échappe :
Les vrais médicamens sont tous alimenteux
Et tous les alimens sont médicamenteux.

Cette dernière opinion n'est-elle pas bien curieuse chez un poète plaisant étranger à la Médecine ?

Jacques Duborje (*Tours*).

Farines malfaisantes. — Dans son n° 11 de décembre dernier, la *Chronique médicale*, sous le titre *Diable ou farine*, rapportait (p. 344) un cas d'ergotisme gangréneux au XVIIe siècle et rappelait des recherches récentes sur l'intoxication alimentaire due à des farines panifiables, où entreraient des légumineuses toxiques. Sans prendre parti dans l'actuel procès fait à notre pain quotidien, il semble du moins permis d'envier le pain que l'on mangeait autrefois à Rome. Ce sentiment m'est venu à la lecture d'une inscription tirée du Recueil de Pirro Ligorio, rapportée par Reinesius (*Syntagm. Inscr. Ant.*, I, 254), par Spon (*Miscellan Antiquit.*, p. 64) et par Orelli (*Inscript. Latin.*, t. II, p. 246).

IOVI CONSERVATORI
PATR. PATRIAE
SER. SVLPICIVS SER. LIB.
STEPHANVS II. VIR STAT. AEN.
PRO SALVTE IMP.
CAESARIS AVG.
COLLEG, SILIGINARIORVM
DEDIC.

L'inscription se lit : « *Jovi conservatori patris patriæ, Servius Sulpicius, Servii libertus, Stephanus, Duumvir collegi Siliginariorum, Statuam æneam pro salate Imperatoris Cæsaris Augusti dedicavit.* »

(A Jupiter, conservateur du père de la patrie, Servius Stephanus, affranchi de Servius, duumvir du collège des *Boulangers du pain de fleur de farine*, a consacré cette statue d'airain pour le salut de l Empereur Auguste.)

C. Mesmont (*Auch*).

***Tychérourgie** ou **ergoutychéralogie**.* — Dans l'expression composée « accidents du travail », travail a, très spécialement et très étroitement, le sens légal de : travail de salariés dans les domaines industriel, commercial, agricole, etc. Ce travail est garanti et protégé par des lois sociales. C'est, en un mot : le Travail, avec un T majuscule (comme dans l'expression : Ministère du Travail).

A ce point de vue strictement social et médico-légal, le Travail ne peut pas plus être confondu, comme on semble le craindre, avec le travail obstétrical qu'avec le travail cérébral, artistique, littéraire, ou d'érudition. Pas plus, aussi, qu'avec n'importe quelle manifestation humaine d'*énergie* (où l'on retrouve la racine ἐργ), que cette énergie soit physiologique, intellectuelle, ou morale.

A défaut d'autre mot grec (car ici, vraiment, la langue grecque est pauvre en termes convenables), il est certain que le mot ἔργον, *ergon*, peut être pris pour fabriquer un nouveau terme devant contenir le sens de *travail*, d'*œuvre*. Mais, seulement, avec une signification très générale. Aussi, dans un néologisme qui serait forgé pour exprimer, au moyen de racines grecques, une idée ou un fait concernant, spécialement, les accidents du travail, ἔργον serait moins précis que dans les termes d'*ergographe, ergomètre, ergologie* par exemple, mots dans lesquels aucun sens social, médico-légal, législatif, n'est donné à l'idée du *travail*.

Ceci dit et s'il est vraiment opportun d'adopter en la circonstance un néologisme (la question est trop importante pour ne pas être traitée à part et avec tous les développements qu'elle comporte et qu'elle mérite), il est clair que le mot *tychérourgie* est, à la fois, *incorrect* et *impropre* :

a) *incorrect* : car, s'il avait le sens qu'on veut lui attacher, il devait être orthographié : *tychérurgie*, sur le modèle de *chirurgie, métallurgie, sidérurgie*, ου grec se transposant en *u* en passant en français (voir aussi : *démiurge*, de δημιουργός).

b) *impropre*, parce qu'il signifierait, non ce qu'on veut lui faire dire, mais bien *travail des accidents*, de la même façon que *métallurgie* signifie *travail des métaux ; sidérurgie, travail du fer ; chirurgie, travail des mains*, ou *travail avec les mains*.

Quant au deuxième terme proposé : *ergoutychéralogie* (ou plus correctement *ergotychéralogie*), il se rapproche, bien qu'imparfaitement, du sens qu'on veut lui attribuer. Mais il faut avouer que son allure est, sinon prétentieuse et pédante, du moins un peu lourde. A notre humble avis, assez de mots mal forgés et peu utiles encombrent déjà le vocabulaire médical. Il faut accueillir avec prudence des termes, dont les moindres défauts sont de ne posséder ni la précision, ni l'élégance qui conviennent à une langue scientifique bien faite, comme devrait l'être la langue médicale moderne.

Dr Victor Trenga (*Alger*).

Médecins mystificateurs. — M. le Dr L. Dunoyer, dans le numéro d'août 1928 de la *Chronique médicale*, demandait des histoires de mystifications médicales. La plus connue de ces mystifications est celle faite par le Dr Hill à la *Société de Médecine de Londres*. Elle est si connue que j'hésitais à vous la redire lorsque je la retrouve dans le *Temps Médical* d'octobre 1928. Je vous envoie donc sans y rien changer la coupure de ce journal.

Le docteur anglais Hill se présenta à la Société Royale de Médecine de Londres et ne fut pas élu. Quelque temps après son échec, il envoya à cette savante Société le récit d'une cure merveilleuse.

« *Un matelot s'était cassé la jambe ; j'ai rapproché les deux parties de la jambe cassée, et, après les avoir fortement assujetties avec une ficelle, j'ai arrosé le tout d'eau de goudron. Le matelot, en très peu de temps, a senti l'efficacité du remède, et n'a point tardé à se servir de sa jambe.* »

On discuta fortement sur l'efficacité du traitement ; on allait publier les résultats, lorsque arriva une seconde lettre du docteur Hill :

« *Dans ma dernière lettre*, écrivait-il, *j'ai omis de vous dire que la jambe cassée était une jambe de bois.* »

B. Haguenau (*Bruxelles*).

Le professeur Thouret. — Voici quelques renseignements en réponse à la question du Dr R. Biot, *Chronique médicale*, no 2, 1er février 1929, p. 42.

Le règlement du 14 messidor an IV (2 juillet 1796) chargeait le directeur de l'Ecole de Santé de Paris de faire deux cours, l'un sur la médecine d'Hippocrate dans le traitement des maladies aiguës ; l'autre sur l'histoire des cas pathologiques rares tant internes qu'externes. Thouret, directeur depuis 1794, s'en chargea sans doute jusqu'à l'organisation de l'Université impériale (1808), qui lui donna le titre de doyen. Il mourut en 1810. La Faculté estima probablement que cet enseignement faisait double emploi avec la chaire d'histoire de la médecine, car elle rejeta, le 21 décembre 1815, une proposition de la Commission d'Instruction publique tendant à créer au profit du Dr Demercy une chaire de médecine hippocratique, décision qu'elle maintint en 1818 et 1828, lors de suggestions analogues (1).

P. Delaunay (*Le Mans*).

(1) Voir : A. Prévost, *La Faculté de médecine de Paris, ses chaires, ses annexes et son personnel enseignant de 1794 à 1900*, Paris, Maloine, 1900, in 8o, p. 55. — A. Corlieu, *Centenaire de la Faculté de médecine de Paris, 1794-1894*, Paris, Imprimerie Nationale, 1896, grand in-4e, p. 50.

1729 — 1929

15 Avril — *Mort de Madame de Caylus.*



Marthe-Marguerite de Villette était huguenote. Mme de Maintenon la fit enlever, enfant, pour la convertir. Séduite par la beauté de la messe du roi, elle se fit catholique à la condition d'y pouvoir assister chaque jour... et de n'être jamais fouettée. Pour elle, Racine composa le prologue de *la Piété*, qui précède la tragédie d'*Esther*. Mariée au marquis de Caylus, elle fut exilée et a laissé des *Souvenirs*, dont Voltaire fut le premier éditeur et qui contiennent foule de traits intéressants sur les mœurs du siècle de Louis XIV.



 La " Chronique " par tous 

De quelle maladie mourut Atticus.

Il ressort du récit de Cornelius Nepos qu'Atticus a succombé à soixante-dix-sept ans d'un cancer du rectum. Trente années durant, il n'avait eu affaire ni à la maladie, ni aux médecins.

M. Lejay a assuré qu'Atticus avait chez lui un médecin du nom de Craterus et renvoie à deux lettres de Cicéron à Atticus (XII, 13, 1 et 14, 4). On lit seulement dans ces lettres qu'un médecin Craterus soigne une maladie d'Attica, fille d'Atticus et il n'y a rien que de vraisemblable à ce que ce dernier ait eu un médecin attaché à sa maison, puisqu'il avait un nombreux domestique (Cf. Nepos, 13, 3). Cela explique l'assertion de M. Lejay. Mais si Craterus était un médecin en renom, comme l'apprend Porphyrion à propos d'un vers d'Horace (liv. III, sat. II, v. 161), est-il bien naturel qu'il ait été attaché *spécialement* à la maison d'Atticus?

Quoiqu'il en soit de ce détail, lorsque celui-ci, malade, recourut à l'aide des médecins, ils ne connurent pas l'affection qui allait emporter leur client et la prirent pour un ténesme négligeable. Pendant trois longs mois, le malade n'éprouva, lisons-nous, d'autres douleurs que celles qui lui venaient du traitement institué (*sine ullis doloribus praeterquam quos ex curatione capiebat*). Puis, la tumeur s'étendit aux tissus et organes périrectaux et se fistulisa.

Dès qu'il avait ressenti des souffrances chaque jour croissantes et que la fièvre s'était allumée, Atticus avait déclaré à son gendre, le celèbre M. Vipsanius Agrippa, et à deux amis, dont Balbus, le Gaditain (le consul, avec Pollion, de 714/40), qu'il renonçait à *nourrir son mal* (mihi stat alere morbum desinere). Il s'éteignit quatre jours plus tard.

Dr E. Lacoste (*Armentières*).

L'usage du lard comme hémostatique.

Le Dr Keyes, de New-York, a signalé, il y a une dizaine d'années, l'action hémostatique du lard : il suffit d'introduire dans une narine, qui saigne et dont l'écoulement n'a pu être arrêté par les moyens ordinaires, un morceau de lard long de 4 centimètres et aussi large que le permet l'orifice nasal, pour que l'épistaxis la plus violente cesse aussitôt et ne se reproduise pas lorsque, quelques heures après, on supprime ce tamponnement original.

Nos confrères français connaissent-ils cette pratique que le Dr Keyes n'avait pas inventée, mais seulement contrôlée, après l'avoir apprise d'un de ses malades ? Est-ce là un de ces multiples remèdes « de bonne femme » en usage sous le chaume campagnard... et parfois aussi sous les plafonds les mieux ornés de notre grande bourgeoisie moderne ?

Oxypile (*Marseille*).

Le symbolisme des nombres.

Dieu me garde de remettre en question dans la *Chronique Médicale* cette question plusieurs fois traitée, immense et qui ne saurait être épuisée ! En février 1928, la revue parlait encore du nombre 7 en médecine. Je n'en veux plus parler ; mais je ne puis résister au désir de vous envoyer quelques lignes curieuses et oubliées que je viens de lire.

En 1833, si je ne me trompe, Edgar Quinet publia, sous le titre *Ahasverus*, le plus extraordinaire ouvrage du monde. Un poème épique..... en prose. Les objets inanimés y ont une âme et parlent. C'est bien, comme disait M. Magnin, un torrent lyrique et une cataracte d'écumante poésie.

Le poème est écrit sur le modèle de nos vieux *mystères*. Dans la *Troisième Journée* (chap. XVIII, § 6, p. 232 de l'édition de 1843, au Comptoir des Imprimeurs réunis, Paris), la *Cathédrale de Strasbourg*, au cours d'un assez long monologue, s'exprime ainsi :

Ecoutez ! écoutez ! sans mentir je vais vous dire mon secret pour ne pas crouler. *Les nombres me sont sacrés* : sur leur harmonie je m'appuie sans peur. Mes *deux* tours et ma nef font le *nombre trois* et la Trinité. Mes *sept* chapelles, liées à mon côté, sont mes *sept* mystères qui me serrent les flancs. Ah ! que leur ombre est noire et muette et profonde ! Mes *douze* colonnes dans le chœur de pierre d'Afrique sont mes *douze* apôtres, qui m'aident à porter ma croix ; et moi, je suis un *grand chiffre* lapidaire que l'Eternité trace, de sa main ridée, sur la muraille pour compter son âge.

Chambon (*Trimbach, Bas Rhin*).

La myopie de Léon X.

Le pape Léon X était fort myope. Il mettait le nez contre les livres et triomphait alors au déchiffrement des plus menus caractères. Pour le lointain, des verres concaves lui donnaient une vue perçante. Rien en un tel cas que d'assez ordinaire. Toutefois, ces particularités de la vision du pontife causaient de l'étonnement à son entourage. Ses bajoues et ses yeux saillants, qui roulaient sans éclat, ôtaient beaucoup de suavité à son visage, si l'on en croit Paul Jove. A la chasse, qui était son sport favori, grâce à ses lunettes, sa vue, note en ses *Bigarrures* Etienne Tabourot, seigneur des Accords, avait une portée surprenante. Mais le plus curieux est la clé astrologique de la vision du pape, tracée par le fameux devin Luc Gauric. Cet horoscope distingue pour chaque œil des propriétés particulières. (Le pape aurait-il été anisométrope? Allons, Messieurs les oculistes, chaussez des bésicles d'historiens et nous donnez un diagnostic rétrospectif !)

Le soleil, joint aux étoiles nébuleuses, obscurcit extrêmement la vue de son œil droit avec de nombreuses lignes transverses (?). (Ce Gauric écrit de choses ténébreuses en style ténébreux et en mauvais latin. Que veulent dire les cinq derniers mots ? Il s'agit vraisemblablement d'une particularité du thème céleste à l'heure de la naissance de Jean de Médicis ; beaucoup moins probablement de rayons cataractés en son œil droit.) La lune, en la sixième station du ciel, sous l'astérisme des Gémeaux, déclinant vers la radiation quadrate de Mars (c'est-à-dire éloignée de 90 degrés de la planète Mars) empêchait, d'autre part, la vue de l'œil gauche, en la mesure que voici : cet œil ne pouvait ni lire, ni rien regarder sans le secours de grosses lunettes de verre. Encore n'était-il nullement dépourvu de pénétration, en raison de ceci, que la bienfaisante planète Jupiter regardait [en la nativité du pape] la lune suivant une radiation trigone (entendons que Jupiter et la lune étaient éloignés l'un de l'autre de 120 degrés) ; si bien qu'il lisait les lettres en les collant contre le nez et l'œil, mais, avec sa lorgnette voyait éperviers, aigles et vautours, volant au plus haut, et bien mieux les voyait-il que les autres chasseurs. Souvent il courait le lièvre, le chevreuil et le renard, et distinguait à miracle ceux qui étaient saisis par les lévriers et les molosses.

Les développements astrologiques n'étaient pas pour simplifier l'ophtalmologie !

E. LACOSTE (*Armentières, Nord*).



Chronique Bibliographique

A. van Gennep. — **Etudes diverses sur le folklore savoyard.**

On sait tout ce que le folklore savoyard doit aux recherches de M. A. van Gennep. Entre autres, son *Essai sur le culte populaire des saints franciscains en Savoie* (in-8°, Vrin, Paris, 1927) est présent à la mémoire des lecteurs de la *Chronique Médicale.* A leur attention deux nouvelles études d'un pareil intérêt méritent d'être signalées. A les lire, ils trouveront tout à la fois enseignement et plaisir.

Incantations médico-magiques en Savoie, in-8°, Imprim. commerc., Annecy, 1928.

Le cycle préhivernal dans les croyances et coutumes populaires de la Savoie, in-8°, E. Larose, Paris, 1928.

C'est à cette dernière étude que nous avons emprunté l'extrait du poème de Barthélemy Perrier, publié dans le présent numéro.

Gatien de Courtilz de Sandras. — **Mémoires de d'Artagnan, capitaine des grands mousquetaires**, avec préface et notes de Gérard-Gailly, 1 vol. de la collection *Jadis et Naguères*, Jonquières, Paris, 1928.

M. E. Gérard-Gailly, qui fait agréablement alterner dans sa production des romans psychologiques d'un accent personnel et pénétrant et d'originales et médullaires études d'histoire littéraire, nous donne, en un joli volume, illustré de belles images documentaires, les *Mémoires* du fameux mousquetaire d'Artagnan. On sait que l'illustre héros de Dumas père fut un personnage historique (de même que les trois célèbres compagnons de ses exploits) et dont le rôle fut assez considérable. Il n'a d'ailleurs pas écrit ses *Mémoires*. Ceux-ci furent rédigés, à la fin du XVIIe siècle, par un curieux personnage, à la fois bon soldat, écrivain abondant... et à deux reprises embastillé, enfin gazetier remuant en Hollande.

Le héros de cette existence accidentée a, lui aussi, un nom claironnant : Gatien de Courtilz de Sandras. On a de très bonnes raisons de ne point mépriser, en tant que documents d'histoire, les souvenirs supposés de d'Artagnan. Courtilz s'était fait une spécialité singulière, mais lucrative, de mémoires fabriqués. Cependant, il était aussi informé qu'avisé. Il narre avec mouvement, couleur et bonne humeur, de passionnants épisodes de bataille et d'amour. M. Gérard Gailly, dont les notes éclairent à souhait divers points d'histoire, a enrichi la publication d'une préface pleine d'entrain. Les récits de Courtilz, sorte de premier crayon de romans de Lesage, ont de la branche. Tout le livre a, comme il se doit, du panache. (*E. Lacoste.*)

René Vaucaire. — **La Femme, sa santé, sa beauté, son hygiène**, 1 vol. in-12, Albin Michel, Paris, 1928.

L'ouvrage du Dr Vaucaire est un véritable *formulaire*, où nos clientes trouveront d'innombrables préparations propres à satisfaire leur soif... respectable de coquetterie. A notre point de vue, nous y rencontrons des formules heureuses, dont nous pouvons faire notre bénéfice en pratique journalière paramédicale, et dont nos bons vieux maîtres ne nous parlèrent pas, évidemment, aux cours austères de thérapeutique. (*Jean Séval.*)

Delherm et Laquerrière. — **Electrothérapie. — Les courants continus et les courants faradiques**, 1 vol. de la collection *Les Actualités physiothérapiques*, Gauthier-Villars, Paris, 1929.

Le praticien de médecine générale, « souvent rebuté » *a priori* par les ouvrages « spécialisés », trouvera, au contraire, ici clairement exposées les nombreuses indications d'une méthode simple, n'exigeant qu'une instrumentation rudimentaire et susceptible de lui rendre en clientèle des services étendus. Les conseils techniques ne sont pas noyés dans de savantes dissertations. C'est un Précis au sens pratique du mot, rédigé avec méthode par deux « techniciens », qui n'ont pas oublié leur rôle de cliniciens. (*Jean Séval.*)

Paul Guérin. — **L'Etat contre le médecin vers une Renaissance corporative**, 1 vol. in-8o, N. Maloine, Paris, 1929.

On a beaucoup vitupéré de-ci de-là contre la domestication dont l'Etat menace notre profession. Je ne connais pas, dans l'abondante littérature consacrée à cette question, de plaidoyer plus complet, plus vigoureux, plus sensé, prononcé en faveur des traditions séculaires que l'on tente de bouleverser. Il y est question du Secret médical *intangible* (et non plus *relatif* comme l'ont écrit d'illustres démolisseurs d'une tradition séculaire), de la liberté du malade de disposer de son corps, de la liberté du médecin, demain *marchand de soins* ! L'auteur de cet ouvrage envisage aussi, dans un style incisif et d'une réelle élévation de pensée, la thérapeutique d'urgence à opposer à ces prétentions. Son livre *dépasse* par les larges aperçus qu'il ouvre le cadre spécial de notre profession, et son importance sociale explique l'intérêt que M. Paul Bourget nous dit, dans sa préface, avoir pris à sa lecture et à la richesse psychologique de la vie qui l'anime. (*Jean Séval.*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1929.

36e ANNÉE N° 5 1er MAI 1929



La Myologie en vers

Pour faire pendant à l'agréable poésie sur les douze paires de nerfs crâniens, qu'a publiée la *Chronique médicale* de juillet 1928 (pp. 205-206), voici la Myologie mise en vers — avec beaucoup moins d'art et d'esprit, il faut l'avouer — par un médecin du XVIIe siècle que nous croyons être NOËL-VALLANT. Ayant rencontré cette curieuse pièce à la Bibliothèque Nationale dans les *Portefeuilles* (1) legués à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés par le médecin de Mme de Sablé, de la maison de Port-Royal et des duchesses de Guise, nous en avons détaché quelques fragments.

Peut-être ceux qui nous font l'honneur d'accorder quelque attention à ces articles se rappelleront-ils les derniers chants des *Trois Règnes de la Nature*, par DELILLE, que nous avons analysés ici même en 1926 (2) et voudront-ils, avec nous, voir une sorte de prélude à ce fameux modèle du genre descriptif dans un essai, antérieur d'un siècle et de plus modestes proportions ? Le poème attribué à Vallant est intitulé *La miologie* ou *Méthodique description des muscles du corps humain.* Il débute par une préface conforme à la plus stricte orthodoxie. Nous avons respecté l'orthographe

(1) Nouveaux fonds, manuscrits français, t. 17057, fol. 13 et suiv., catalogue OMONT.

(2) *Chronique médicale* : Les aspects médicaux de la vie et de l'œuvre de DELILLE ; de mars 1924 à octobre 1926.

archaïque de même que l'absence de ponctuation, autant qu'il nous a paru possible, pour conserver au texte sa saveur sans nuire à l'intelligibilité.

L'ouvrage le plus beau de toute la nature
où DIEU par excellence ayt gravé sa figure
et voulu composer de sa divine main
l'abrégé du grand tout, se trouve au corps humain.
C'est en luy qu'il a faict paroistre l'éminence
et le plus rare effet de sa toute puissance.
L'ayant doué de l'âme avec les facultez
d'organes si parfaits et plains de raretés.
Mais si l'on considère en toute la structure
Ceux qui font la beauté, la forme et la figure,
qui lui donnent les traits, la grâce et l'ornement
en le laissant beaucoup des bestes différent,
les muscles entre tous doibvent porter ces tittres
avec la qualité des principaux ministres
dont nostre âme se sert pour tous les mouvements
. . . .
Leur science et doctrine est la miologie
science fort utille à l'art de cyrurgie
pour voir dans son subject et pour considérer
la structure et les Lieux où l'on doit opérer.
C'est touchant ce subject que j'ay tracé l'histoire
de ces muscles en ces vers pour aider la mémoire
en faveur de tous ceux qui veulent s'appliquer
à l'art de cyrurgie et la bien pratiquer.
Mais pour mieux retenir le trop grand assemblage
des muscles si divers j'ay mis en cet ouvrage
leurs nombres différents, leurs appellations,
leurs assiettes diverses, otages et actions.

La Face.

Parlons en premier lieu des muscles de la face.
On y voit dessus tous un muscle tenir place
dict le Large ou Peaucier qui se doit descouvrir
le premier, paroissant fort attaché au cuir
lequel il fait mouvoir serrant (ou servant?) ce pannicule
A la face et au col jusqu'à la claviculle.

L'Œil.

Six muscles meuvent l'œil. Un dict pour sa hautesse
Superbe ou Releveur qui par haut le redresse,
puis l'Abaisseur ou l'Humble en deux aultres comptés
pour le faire mouvoir devers les deux costés
Un qui devers le nez directement l'ameine
qu'on appelle Liseur et l'autre qu'il emmeine
au costé du dehors nommé Indiquateur,
puis on remarque un grand et petit Rotateur

surnommez Amoureux qu'on destine pour faire
son mouvement oblique ou demy-circulaire. (1)

Des Paupières.

La paupière d'en haut s'ouvre d'un Releveur
L'Orbitaire a moitié luy sert d'un abesseur
Mais son aultre moitié serre l'aultre paupière
et la fermant (?) ainsi s'appelle Cilierre.

Du Nez.

Au nez de chasque part se voit un Releveur,
Le Resserreur d'une aille et son Dilatateur.

De l'Oreille.

Chasque oreille en dedans un double muscle enferme
Que le tympan reçoit pour se maintenir ferme,
Mais l'oreille en dehors qui se meut rarement
Reçoit d'un propre muscle un peu de mouvement
auquel ayant trois parts des muscles d'autre charge
tant de l'Occipital, du Frontal que du Large,
chascun d'eux estandant une production
qui venant à l'oreille y prend insertion.

Des Lèvres.

Treize muscles divers aux lèvres se descouvrent :
Six de chasque costé qui les ferment et rouvrent,
Deux propres pour la haulte en qui est l'Abaisseur
et l'aultre qui luy sert de propre Releveur,
puis deux muscles communs pour l'action oblique
L'un dict Buccinateur l'autre Zigomatique
qui tire la lèvre haulte et basse de costé
mais la basse en a deux propres quand au costé
L'un pour son Abaisseur qui au menton se treuve
puis un aultre opposé qui d'en hault la relève.
Outre ceux cy l'on voit aux lèvres un sans pair
fermant la bouche en rond qu'on appelle Sphincter
qui forme chasque lèvre en petite colline
et substance fongueuse en couleur coralline... (2)
. . . .

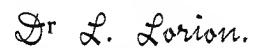
Et les alexandrins se succèdent ainsi deux à deux, énumérant tour à tour les muscles du cou, des membres, du tronc, des divers organes. Leur allure embarrassée, leur monoto-

---

(1) C'est-à-dire pour *faire les yeux doux*. C'est nous qui soulignons et commentons.

(2) C'est-à-dire que ce muscle sert à faire la *petite bouche*, *la bouche en cœur*.

nie, l'absence à peu près totale de fantaisie, la pauvreté du style ne leur méritent que trop, hélas! le nom de *rimes plates* que la prosodie française applique à ce mode de versification. Du moins, ils dénotent chez l'auteur — nous n'osons dire *chez le poète* — une connaissance réelle, quoique incomplète, du sujet traité, des données anatomiques non seulement exactes et suffisamment précises, mais parfois ingénieuses, qui font de ce travail une assez intéressante tentative didactique. C'est à ces divers égards qu'ils nous ont paru dignes d'être mis sous les yeux des lecteurs de la *Chronique*, généralement indulgents aux faiblesses des œuvres de nos vieux devanciers en considération de leur valeur documentaire, toujours curieux des manifestations plus ou moins singulières de la pensée, qu'il s'agisse des premiers vagissements de la science ou de ses spéculations les plus transcendantes.



Un détail peu connu sur Théophraste Renaudot.

« *Quand Scévole de Sainte-Marthe eut établi à Loudun sa résidence définitive, sa maison devint bientôt le rendez-vous d'une société brillante et lettrée. Théophraste Renaudot y passa cinq mois. Il y rencontra Urbain Grandier, eut avec lui de longs entretiens et sut apprécier ses grandes qualités. Il conserva le meilleur souvenir de ces relations avec le curé de Saint-Pierre et lorsque, les mauvais jours venus, tant de prétendus amis l'abandonnèrent, il fut du petit nombre de ceux qui lui restèrent fidèles.*

« *Renaudot eut le courage de publier, en 1634, un éloge d'Urbain Grandier dans la* Gazette de France, *journal officiel du cardinal de Richelieu.* » (Gabriel Legué, *Urbain Grandier et les possédées de Loudun*, in-12, Charpentier, Paris, 1884, p. 23) :

1634 ! c'était l'année même de la mort sur le bûcher de la malheureuse victime du Cardinal.

Souscription pour honorer la mémoire du Dr Cabanès.

Nos lecteurs savent que, sur la proposition du bureau de l'*Association professionnelle des journalistes médicaux français*, fondée par M. le Dr Cabanès, un Comité s'était constitué dans le but d'honorer la mémoire du fondateur de cette revue. Nous avons publié, pp. 13 et 14 de notre numéro de janvier 1929, une première liste des souscriptions reçues ; et, p. 40 de notre numéro de février, les *errata* de cette liste.

Notre confrère le *Concours médical* vient de publier une liste complémentaire, que nous lui empruntons et reproduisons.

Anonymes divers	35
MM.	
Auricoste (Gourdon)	20
Dr Aymard (Limours)	20
Dr Bagarry (Marseille)	15
Dr Benezech (Bagnères de-Bigorre)	100
Dr Boullaud (Limoges)	50
Roger Bulet (Cahors)	50
Bulit (avoué) (Gourdon)	10
Cadets de Quercy (les)	25
Camphell (Edimhourg)	25
Mme C. H. (Hanoï)	25
Dr Cayla	50
Pr Chassevant (Alger)	50
Chêne-du Quercy (Le)	25
Condou et Lefort (Paris)	100
Mlle Cortat	10
Dr Coulon (Gourdon)	50
Courtès (Bois-Colombes)	10
Dr Creutz (Aïn-Tmouchent)	50
Dr Doquel (Nantes)	50
Drault (Gourdon)	20
Faurel (Paris)	50
Gabriel Francie (Gourdon)	10
Ch. Foley (Paris)	25
Foulquié (Gourdon)	10
Fumouze et Cie	50
Grangié (Cahors)	50
Grappe du Quercy (La)	25
MM.	
Guérin (Verdun)	15
Dr Jacquier (Schirmeck)	20
Dr Jules Janel (Paris)	100
Dr Lafon (Sézanne)	20
Linel (Gourdon)	20
Henri Malhec (Gourdon)	10
Marbot (Mondovi)	50
Paul Mathieu	20
Dr Mathieu (Vassy)	100
Mayaudon (Gourdon)	10
Dr Nollet (Bougival)	100
Pr Pachon (Bordeaux)	100
Pr G. B. Queirolo (Pise)	20
Dr Raybaud (Marseille)	25
Dr Rieux (Paris)	50
Dr Rivière (Paris)	200
Pierre Salvat (Gourdon)	10
Dr Sehillote	20
S... (Astaffort)	20
Société d'études du Lot	50
Société parisienne de Figeac	25
Dr Soulié (Toulouse)	100
Syndicat médical de Neuilly	100
Dr Toulouse (Paris)	50
Dr Trenga (Alger)	50
Dr Vallon	20
Dr Vèzes (Bordeaux)	200
Waltz et Cie, agents à Mexico de la maison Chassaing, Le Coq et Cie	100

Nous nous excusons par avance des erreurs ou des fautes qui pourraient se trouver dans cette liste. A la date du 24 mars, où le *Concours médical* la publiait, la souscription atteignait la somme de 12.020 francs.

Les lecteurs de la *Chronique médicale*, que M. le Dr Cabanès a si instructivement intéressés, auront à cœur de participer à la souscription ouverte et sont priés d'adresser leurs cotisations au trésorier du Comité : M. Albin Michel, 22, rue Huyghens. (Paris.) (*Compte de chèques postaux, Paris 96-10.*)

Une Guérison de Vénus

Par le Dr E. Lacoste.

Ce n'est point à l'ordinaire par des guérisons que, médicalement parlant, se signale cette redoutable divinité. Rapportons donc à sa louange, d'après Elien, un trait de la vie d'une Aspasie. Il ne s'agit pas de la célèbre Milésienne, amie de Périclès. Celle dont nous parlons était Phocéenne, sans pourtant être Marseillaise. Plutarque n'a pu s'empêcher, il l'avoue, de dire un mot d'elle à propos de l'autre. Ecoutons-le :

Aspasie [de Milet] fut, dit-on, si célèbre et renommée que Cyrus, qui fit la guerre au Grand Roi [son frère Artaxerxès] pour l'empire des Perses, appela Aspasie celle de ses concubines qu'il aima le plus. Elle se nommait jusque-là Miltô, était originaire de Phocée [au N. de la côte d'Ionie ; et non « de la Phocide », comme traduit Amyot] et fille d'Hermotime. Cyrus tué au combat [de Cunaxa : ol. 94, IV = 401 av. J.-C.], elle fut menée au Grand Roi, envers lequel elle eut depuis beaucoup de crédit.

Or, cette Miltô avait eu, étant petite, un grand chagrin, comme dit Bayle, qui a suivi Elien, et que nous suivrons :

C'était la plus belle enfant du monde, mais *il lui vint une tumeur au menton*, qui l'enlaidissait horriblement. Le médecin, auquel son père l'amena, eut la dureté de lui refuser son remède, parce qu'Hermotime n'en pouvait payer le prix. Elle s'en revint toute désolée, et ne faisait qu'entretenir sa douleur en se regardant au miroir.

Le ciel, vu la carence de notre déplaisant confrère, se chargea du traitement. L'aimable enfant vit en songe un pigeon [oiseau de Vénus] qui, s'étant converti en femme, lui apprit que le véritable remède de son mal était de prendre des bouquets de roses consacrés à Vénus, et de les appliquer sur sa tumeur quand ils seraient secs. Elle le fit et dissipa la tumeur.

Après quoi, elle devint la plus belle fille de son siècle. Elle avait les cheveux blonds et frisés, de grands yeux, le nez un peu aquilin, les oreilles petites, la peau délicate, un teint de lis et de roses, les lèvres d'un rouge admirable, les dents plus blanches que la neige, les pieds et les jambes dans la perfection, la voix si douce qu'on eût dit, quand elle parlait, qu'on entendait les Sirènes.

Nous avons reproduit ce portrait qui, tout idéal, fait cependant un peu voir la jolie fille, parce qu'il aidera peut-être au diagnostic les virtuoses qui s'y risqueront, à moins qu'il ne les décourage. En tout cas, je les avertis qu'Elien ne nous dit pas si cet ange avait des ganglions cervicaux !

Hypocrate au chevet de Notre-Dame d'Anis

Par le Docteur G. CANY (*La Bourboule*),

Membre de la Société française d'Archéologie.

(*Fin.*)

Citons encore ceux qui étaient également *gravez en pierre à l'entrée d'une des grandes portes nommée le For*, inscription dont il ne reste pas, actuellement, le moindre vestige.

Lubrica si fuerit vita ; tunc limina vita
Sanctaque ne violes dum mala carnis oles.

Si ta vie est lubrique, garde d'entrer céans.
Mal netz en lieu pudique si sont très mal céans.

Cette *exposition* un peu obscure de Mathurin des Roys ne vaut pas celle de Bochard de Sarron de Champigny, dit *le Frère Théodose*, qui donne (1) l'interprétation suivante de cette même sentence.

Déborde si tu n'as l'envie
De changer de mœurs et de vie.
Dois-tu de ce temple approcher
Par une outrecuidance folle ?
Veux-tu que ton pied le viole
Sentant le houquin de la chair ?

Il y avait encore les *vers escrits à côté de la Pierre des Fiebvres ;* il y avait également *quatre vers escrits dessous la Saincte Ymaige* ; il y avait, écrit Monlezun, *une strophe qu'on lisait sur un manuscrit attaché à un des piliers de la Basilique.* Cette strophe faisait allusion au Sacre de l'Evêque et à la dignité du Pallium, dont le siège épiscopal du Puy était honoré. Il y avait, en outre, plusieurs strophes gravées sur le rocher Saint-Michel : une au frontispice de la porte, une sous le Sacrifice d'Abraham, etc. ; il y en avait partout et il y en avait à propos de tout. Tout semble avoir été prétexte à ces vers léonins, d'une prosodie médiocre d'ailleurs, tenant du jeu de mots, de l'à peu près, sortes de jongleries spirituelles, dont la forme même serait capable de nous mettre sur la trace de leurs auteurs.

(1) Frère Théodose, *Histoire de l'Église Angélique de N.-D. du Puy*, 1693.

Pour en revenir à l'inscription du chevet : *Fons ope divina...*, il n'est nullement surprenant que la vue de la margelle devant laquelle, à cette époque et même jusqu'à l'édification des sacristies, le public de laïcs, de moines et de pèlerins passait et repassait sans cesse chaque jour, il n'est pas surprenant que cette margelle ait inspiré à l'un des auteurs des strophes rimées cette amusante allusion aux vertus gratuites d'une source miraculeuse, sentence dont Mathurin des Roys a donné l'*exposition en françoys* suivante :

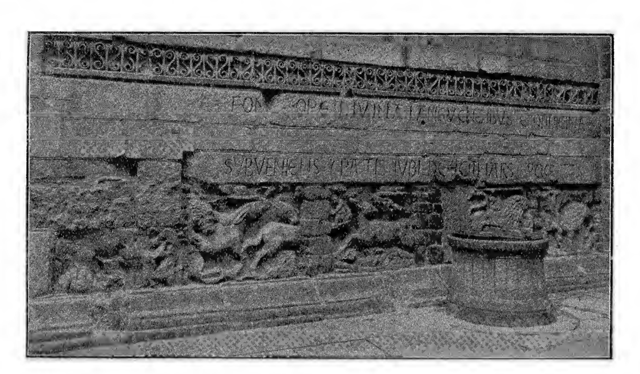
> Cette fontaine ou piscine est des malades la Médecine
> Et donne la santé sans deffault, où la science d'Ypocras fault.

Faut-il attribuer la paternité de toutes ces fantaisies prosodiques à un seul auteur, par exemple à un de ces moines érudits, savant précurseur du célèbre, docte et pieux Maître Odin, *orateur au melliflue et suaviloquent languaige* ? Un seul cerveau a-t-il rimé toutes ces strophes, de valeur et d'esprit d'ailleurs fort inégales ? Nous ne le pensons pas.

Serait-ce l'œuvre collective des moines de ce temps, dont l'existence spirituelle nous a été si fidèlement décrite par Drumont dans sa notice sur Saint-Germain-des-Prés ? Ces moines, écrit Drumont, *aidés de leurs novices — leurs goujats savants — mettaient en commun le fruit de leurs recherches, les trouvailles de leur érudition... Chaque cellule avait à sa porte sa boîte* ; *et, lorsqu'un moine, toujours au courant de l'œuvre du voisin comme le voisin était au courant de la sienne, trouvait quelque chose d'utile à son confrère, il jetait à la hâte dans la boîte d'à côté et à charge de revanche, la citation ou la note. C'était le communisme de la science.* Les bouts-rimés latins, qui nous occupent, sont-ils nés dans quelqu'une de ces boîtes à Belles-Lettres des monastères ponots ? Mais ces futilités poétiques étaient-elles vraiment dignes des préoccupations intellectuelles de leurs dévots occupants ?

Il est bon de rappeler que, dans tout le cours du XIIe et du XIIIe siècle, le Velay et tout particulièrement la ville du Puy virent fleurir, à l'extérieur comme à l'intérieur des cloîtres, une activité intellectuelle exceptionnellement féconde. Le grand renom, la vogue mondiale, dirions-nous aujourd'hui, du pèlerinage de Notre-Dame d'Anis attirait de tous les points de la chrétienté autour de sa Chapelle Angélique une foule incroyable d'étrangers : *grand public tout porté aux jongleurs, troubadours et trouvères en quête de los et renom* (1). Il s'y tenait des concours publics, ces fameux *Courts d'Amour* (Cortèges d'Amour), où *Jongleurs, Troubadours et*

(1) Ch. Rocher. — *Les vieilles histoires de Notre-Dame du Puy* (Mém. Soc. Agr. et Sc. de Haute-Loire, 1886-87).



Cliché G. CANY.

CATHÉDRALE DU PUY-EN-VELAY

Mur oriental du chevet.[1] — Inscription et margelle de la Citerne

Menestrels, hommes du Cloître et Hommes du Monde s'ébattaient en fantaisies légères... On ne s'y adonnait pas exclusivement aux subtilités d'amour, aux préciosités galantes ; la lice s'ouvrait à des sujets plus sévères, à de plus hautes pensées... Les Troubadours abordaient la théologie et la philosophie avec le même entrain que les libres propos et les joyeux devis (Rocher).

N'est-il pas permis de supposer que tous ces inoffensifs quatrains ont pu naître à l'occasion d'un de ces *Cortz d'Amour*, où l'usage voulait que les adeptes du Gay Scavoir déposassent, le jour du 15 août, aux pieds de la statue miraculeuse de poétiques hommages ? Ne peut-on pas penser que dans un de ces tournois d'esprit, ces *Cortz del Puey*, comme on les appelait en roman, cérémonies exportées dans de lointaines Provinces (Flandres, Normandie) sous le non générique de *Puys Notre Dame*, perpétuées enfin jusqu'à nous dans nos Jeux Floraux languedociens, ne peut-on pas penser, dis-je, qu'un Bertrand de Born, un Moine Mautaudon, un Guiraut Riquier, un Guillaume de Saint-Didier, un Pons de Chapteuil, un Pierre Cardinal, ou d'autres moins notoires, ont pu collaborer à ces bouts-rimés latins, à ces inventions de *trouveurs*, de troubadours, parvenues jusqu'à nous grâce aux ouvrages de Mathurin des Roys et du Frère Théodose et, pour le distique du chevet, grâce au support de pierre près de deux fois millénaire, qui en a fidèlement conservé la gravure ?

C'est à cette supposition, difficilement vérifiable d'ailleurs, que nous donnons nos préférences, dans l'impossibilité où nous sommes de désigner plus nommément l'auteur de ces poétiques sentences.

***

La Source miraculeuse. — Un dernier point reste à préciser avant de conclure ; quelle était cette source miraculeuse (*Fons Ope Divina*), qui guérissait à si bon compte les malades languissants, abandonnés par Hypocrate ?

Ce que nous avons dit de la muraille supportant cette inscription démontre bien que cette dernière fut gravée sur le mur en place. L'allusion ne saurait donc s'appliquer à aucune autre source que celle ayant pu exister au pied même du clocher de Notre-Dame. Or, la position du distique par rapport à la margelle, situé sensiblement en son centre, est la preuve évidente que c'est bien à cette margelle que l'allusion latine doit s'appliquer. Mais cette margelle elle-même que représente-t-elle ? Faut-il y voir le vestige d'une source ancienne aujourd'hui tarie ? Y eut-il là un puits ? Est-ce simplement une citerne ?

Une source naturelle en ce lieu, au sommet du Mont-Anis ? — Cela paraît de prime abord invraisemblable, encore qu'une source *ope divina* puisse accomplir ce premier miracle de couler au sommet d'un aride rocher. Mais, pas un écrit ne la mentionne ; aucune tradition n'a jamais rappelé de faits surnaturels pouvant lui être attribués.

Il y a bien l'*Exposition en Françoys* de Mathurin des Roys, qui présente ainsi le distique : *au-dessous de une fontaine d'eaue doulce moult cordialle, dedans le cloz de ladicte Eglise, gravez en pierre sont ces vers en laquelle a bonne et seure garde toutes foys l'on en donne à boire à des gens de bien et à malades et y trouvent grans remèdes.* N'est-ce pas uniquement là de la littérature et le Frère Théodose, plus bref mais plus précis, n'exprime-t-il pas un avis plus justifié dans sa *traduction des vers escrits tout contre la citerne, qui est derrière le Grand Autel de Notre Dame* :

L'eau de cette vive fontaine
Par une vertu plus qu'humaine
Rend les hommes malades sains.
Les remèdes d'un Hypocrate
Dont l'art parmi le Monde esclatte
Au pris de cette eau semble (*sic*) vains.

Le Frère Théodose, à la fin du XVIIe siècle, eut-il passé sous silence une fontaine opérant en ce lieu des miracles depuis plus de 400 ans ? Nous ne le pensons pas.

S'agit-il d'un puits ? Viollet le Duc nous apprend que les bâtisseurs d'église du Moyen Age creusaient habituellement un puits soit dans une crypte, soit dans un collatéral, pour les besoins de la construction. L'édifice terminé, on posait une margelle à son orifice. Les eaux de certains puits passaient pour miraculeuses et il cite le puits de la crypte du prieuré de Pierrefonds, dont l'eau guérissait, disait-on, les fièvres intermittentes.

Ici, les dimensions même, publiées par Aymard en 1855 (*Congrès Scientifique du Puy*), précisent bien qu'il s'est toujours agi d'une citerne. D'ailleurs, cela rentre tout à fait dans les usages courants des abbayes du Moyen Age, bâties sur des collines élevées, dépourvues de sources naturelles, ce qui est exactement le cas pour l'Eglise Angélique du Puy. Une citerne creusée dans le roc, ou maçonnée, recevait les eaux pluviales des combles et des cours, rassemblées dans des conduites. On tirait l'eau de la citerne par un orifice percé dans la voûte, garni d'une margelle et d'une manivelle munie de seaux. Ce qui fait l'intérêt de la citerne du Puy, en outre de sa forme ovoïde, comme dit Aymard, *en cul de chaudron*, c'est le détail de sa construction en *opus signinum* avec ses deux enduits de ciment rouge superposés, qui l'apparentent

avec la citerne trouvée auprès de la Maison Carrée de Nîmes et lui confèrent une ancienneté remontant peut-être à la période gallo-romaine.

Comme on le voit, il faut délibérément renoncer à la fontaine ou source miraculeuse, mentionnée simplement pour la forme et sans contrôle par de Caumont : *fontaine voisine qui se trouve au pied même de l'Eglise*, ou au puits signalé de même façon par Déchelette au Congrès du Puy en 1904 : *inscription métrique en grandes Capitales du Haut Moyen-Age relative à un puits creusé dans le voisinage*. Il ne s'agit ni de source, ni de puits, mais d'une vulgaire citerne sans prétentions médicinales, ni pouvoir surnaturel.

* * *

Sens réel de l'inscription métrique. — Puisqu'il ne s'agit pas d'une source, qu'il n'y fut jamais signalé de faits miraculeux, que signifient ces allusions à une aide divine apportée en ce lieu aux hommes languissants, aide à la fois plus puissante et plus désintéressée qu'Hypocrate ? — Aucune hésitation : cette fontaine, c'est la source mystique, c'est l'Eglise, c'est Notre-Dame et voici *l'Exposition* que je propose pour traduire l'inscription métrique du chevet de la Cathédrale du Puy :

> Buvez, abreuvez-vous à la divine source,
> Baume miraculeux des humains languissants.
> Mieux qu'Hypocrate et mieux que ses fils impuissants
> Il console, il guérit, sans alléger la bourse.

Les auteurs, par cette malicieuse sentence dans laquelle, qu'on nous pardonne cet irrévérencieux modernisme, ils... *charrient* aimablement les médecins en la personne de leur vénérable ancêtre Hypocrate, ont voulu simplement inviter les âmes alanguies par les peines morales, ces peines qu'aucune médecine, même chèrement payée, ne put jamais soulager, ils les invitent à s'abreuver moralement à la source de toutes les consolations, secours gratuit offert par la divine Providence aux pauvres humains en détresse.

La Médecine des Praticiens

Le « Sirop Coclyse » et les vomissements dans la coqueluche.

Nous avons à différentes reprises appelé l'attention de nos lecteurs sur le « Sirop Coclyse » contre la coqueluche.

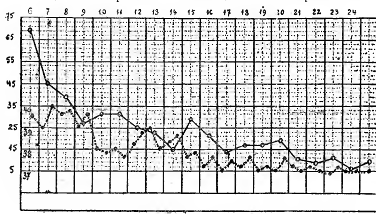
Parmi les attestations nombreuses et flatteuses qui nous sont parvenues, nous nous permettons de relever celle publiée ci-dessous. Elle atteste l'efficacité de ce produit et son action d'arrêt des vomissements alimentaires, dont la répétition est dangereuse pour l'état général du malade.

C. d'A..., 6 ans. — Commence une coqueluche le 25 mars. Celle-ci se caractérise très rapidement par un nombre considérable de quintes, qui n'ont été comptées que le 6 avril, au lendemain de la première visite médicale. Elles ont atteint alors le nombre de 70 ! Le Sirop Coclyse a été administré aussitôt à la dose d'un tiers de flacon par 24 heures. Dès le lendemain, le nombre des quintes n'atteignait plus que 45, pour tomber le quatrième jour du traitement à 26. C'est à partir de ce moment que la température est également tombée des environs de 40 à 38. Depuis l'administration du Sirop, les vomissements avaient diminué ; ils présentaient, chez cet enfant, un caractère assez troublant en ce sens qu'ils s'accompagnaient chaque fois d'hémorrhagie pharyngée. Ils ont persisté ainsi pendant cinq ou six jours ; mais, à partir de ce moment, ils n'ont plus été quotidiens ; et, lorsque le 14 avril, l'alimentation put être reprise, nous n'avons eu à signaler le rejet d'aucun aliment.

A partir de ce moment, la convalescence s'est établie et rien n'est venu l'entraver.

Courbe.

Trait : courbe des quintes. *Pointillé* : courbe de la température.

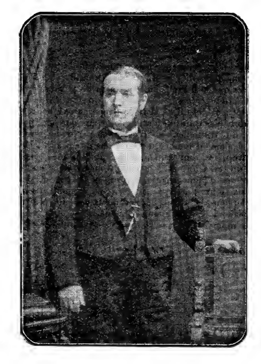


Attestation du Dr L..., ancien interne des hôpitaux de Paris.

Posologie : Doses habituelles par 24 heures : nourrissons, 5 cuillerées à café. Enfants (au-dessous de 8 ans), 7 cuillerées à dessert. Enfants (au-dessus de 8 ans) et adultes, 7 cuillerées à bouche. (Suivre les indications du médecin traitant.)

1829 — 1929

25 Mai — *Naissance de A. F. Voisin.*



VOISIN (Auguste, Félix), fils de Felix Voisin (élève d'Esquirol, médecin de Bicêtre), naquit à Vanves (Seine) le 25 mai 1829. — Docteur en médecine en 1858, il fut nommé médecin titulaire des Asiles publics d'aliénés le 21 juillet 1865; et, de Bicêtre d'abord, passa à la Salpêtrière, le 16 mars 1867. — Déjà directeur des Secours publics de la Seine (1863), il fut élu membre du Conseil d'hygiène publique du département le 4 décembre 1876 — Mort à Paris le 22 juin 1892 — A publié de nombreux ouvrages sur les maladies mentales.



✻ Correspondance médico-littéraire ✻

Questions.

L'empoisonnement du duc de Berry. — A la fin de ces *Contes et Facéties,* que composa le Comte de Caylus pour la joyeuse réunion que présidait Mlle Quinault, vers 1742, et qui s'appelait la *Société du bout du banc,* E. Dentu, l'un des derniers éditeurs de l'œuvre joyeuse, a ajouté quelques pages de *Mémoires et réflexions* plus sérieuses. On trouve là (p. 286) une accusation d'empoisonnement portée contre les ducs de Noailles et d'Orléans. On sait que beaucoup des empoisonnements du Grand Siècle n'en furent pas en réalité, témoin le cas de Madame. Tenons pour vrai celui du duc de Berry ; quel est le poison qui aurait pu ainsi *percer l'estomac* ? Si nous acceptons aussi l'empoisonnement de la Dauphine, quel est le toxique qui aurait pu lui être donné dans une prise de tabac ?

Voici, en tout cas, le texte du Comte de Caylus.]

Monsieur le duc de Berry était un pauvre sot, ressemblant parfaitement à Monseigneur, celui qui fut la première victime de Monsieur le duc d'Orléans. Les discours de sa femme avaient fait de lui un composé fort ridicule, car il avait aisément pris les impressions qu'une tête aussi brûlante que la sienne était capable de donner à un homme qui, comme celui-là, n'avait jamais rien vu ; mais cette femme, dont l'histoire ne rapportera jamais ni la hauteur, ni l'orgueil, ni les vices, ne fit pas longtemps le bonheur de ce malheureux prince. Il sut à n'en pouvoir douter son commerce avec La Haye, son écuyer, et même il n'ignora pas qu'elle couchait avec son père (*le duc d'Orléans*). Il en fit la confidence à Mme de Maintenon, voulant la prévenir auparavant que d'en parler au feu Roy. Il est même assez vraisemblable que ces connaissances firent avancer ses jours ; sa femme et son beau-père auraient pu le laisser vivre encore quelque temps ; somme toute, il mourut et le rapport des médecins fut encore le même : il avait l'estomac percé, comme son frère et son neveu.

Ces poisons n'étaient pas fins ; celui de la Dauphine fut le seul qui fut un peu travaillé. On a toujours imaginé qu'il lui fut donné dans du tabac par le duc de Noailles ; elle eut, en effet, une douleur de tête qui ne la quitta point depuis le premier jour de sa maladie jusqu'à sa mort. On peut d'autant plus croire que le duc de Noailles avait servi Monsieur le duc d'Orléans dans cette occasion, qu'ils étaient infiniment liés et que, dans l'affaire d'Espagne, quand l'un devait se mettre sur la tête la couronne d'Espagne, l'autre devait avoir la Catalogne en principauté. Je sais cela très bien et toute cette affaire fut découverte par un cordelier que l'on a arrêté en France. Cette affaire a fait tant de bruit qu'on la trouvera certainement écrite en beaucoup d'endroits. Je ne la sais qu'en général et point assez pour en dire davantage.

JEAN SAUBOLE (*Montbéliard*).

Réponses.

Criminels extracteurs de dents. — Il est probable que le *Martyr de Sainte Apolline*, la patronne de Dentistes, est en relation avec les lois qui prescrivaient *d'arracher des dents* aux personnes qui avaient commis des méfaits, plus ou moins graves, contraires aux habitudes courantes. — Il faudrait chercher des éclaircissements dans les légendes de Sainte-Apolline, pour pouvoir continuer la discussion. M. B. (*Croix de Vie*).

Courir l'aiguillette. — Je n'apporte pas de réponse à la question posée, XXXV, p. 367, mais un simple souvenir de Rabelais, qui écrit au *Tiers-livre* de Pantagruel, chapitre 32 :

De manière que, si nature ne leur eust arrousé le front d'un peu de honte, vous les verriez comme forcenées courir l'aiguillette...

E. Dubois (*Cannes*).

Autre réponse. — La question posée par la *Chronique médicale* l'a été déjà par l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*. Voir cette publication : XII, 387, 438, 472, 504, 627, 717. F. Bargallo (*Paris*).

Le Général Baron Marulaz. — Dans le numéro de juillet dernier de la *Chronique médicale* (page 214), à propos d'inscriptions sur les maisons, M. le Docteur Boulanger parle du général Baron Marulaz, *demeuré légendaire par sa fougueuse bravoure à la Murat et ses bizarreries dont l'une, homérique, dut effarer le Proviseur du Lycée de Besançon quand, au cours d'une visite dans cet établissement, le général annonça qu'il donnait aux élèves un congé... d'un an !*

Le terme « bizarreries » serait justifié si l'anecdote rapportée était exacte. Mais il s'est glissé une erreur... considérable dans la note de votre correspondant ; car le congé que le Général Marulaz voulait donner n'était que d'un mois.

Voici d'ailleurs, emprunté à la biographie du Général Marulaz écrite par le Chanoine F. Marullaz (Le Baron J. F. Marulaz, Général de Division, Jouve et Cie, édit., p. 931), le récit de cette visite : *Deux de ses fils étant au Lycée, on raconte qu'un jour, à la demande d'un congé formulée par le Proviseur en faveur des élèves, le Général répondit aussitôt en accordant un congé d'un mois. Le proviseur trouva la gracieuseté quelque peu excessive.* « Mais les règlements militaires vont jusque-là ! » *répliqua le généreux visiteur ; puis, après explications :* « Alors, permission générale d'un jour. »

Le Général Baron Marulaz était peut-être original ; cela n'est d'ailleurs pas contesté. Enfant de troupe depuis l'âge de huit ans, il n'y a rien de bizarre dans la déformation professionnelle qu'il semble avoir subie.

Nous sommes un peu loin de l'inscription, qui intéresse M. Boulanger, mais cette petite rectification me paraissait nécessaire.

H. Marula (*Roanne*).

Le Professeur Thouret. — Michel Augustin Thouret naquit le 5 septembre 1749 à Pont-l'Evêque (Calvados). Il fut reçu docteur-régent de l'ancienne Faculté le 30 septembre 1776. Quand, le 14 décembre 1794, le Comité d'instruction publique, après avoir créé les Ecoles de Santé, voulut mettre un médecin à la tête de l'Ecole de Paris, il choisit Thouret (décret du 24 frimaire an III). Thouret eut à procéder à l'organisation complète de l'Ecole et y prit pour lui l'enseignement de la doctrine d'Hippocrate (18 février 1795). Lorsque le décret de Napoléon du 17 mars 1808 organisa l'Université impériale, Thouret changea simplement son titre de Directeur de l'Ecole de Santé en celui de Doyen de la Faculté. Il mourut au Petit Meudon, le 19 juin 1810, d'une affection cérébrale.

La chaire *Doctrine d'Hippocrate et histoire des cas rares*, créée pour Thouret, disparut vraisemblablement avec lui.

Halsou (*St.-Varent*).

Autre réponse. — M. R. Biot, dans le n° 2 de février 1929 de la *Chronique Médicale*, p. 42, pose deux questions : l'une sur Thouret ; l'autre sur sa chaire de *Doctrine d'Hippocrate et histoire des cas rares*.

Sur la première, on peut consulter le *Dictionnaire des Sciences Médicales* édité par Panckoucke, t. VII, pp. 328 et ss. de la partie intitulée *Biographie Médicale* (Paris, 1825) ; il y a, là, une longue biographie. Quelques détails aussi se lisent dans le *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales* de Dechambre, t. XCVI, p. 372 et dans le gros in-4 de Corlieu intitulé *Centenaire de la Faculté de Médecine*.

Sur la seconde question, les trois auteurs précédents son muets; mais on trouve quelques renseignements dans l'ouvrage de Prévost sur la Faculté de Médecine.

Le décret du 14 frimaire an III fixe le nombre des chaires à douze. En outre, le Directeur de l'Ecole, le Bibliothécaire et le Conservateur furent aussi chargés d'une partie de l'enseignement. Le Directeur devait faire deux cours : l'un sur la *médecine d'Hippocrate* dans le traitement des maladies aiguës, l'autre devait être un cours *historique et pratique des cas rares*, tant dans les maladies internes que dans les maladies externes.

Je ne sais quand ces enseignements furent supprimés ; mais, la Faculté ayant été saisie à différentes époques de projets divers, relatifs à des créations de chaires, je vois que, à la date du 21 décembre 1815, elle fut consultée par la Commission d'instruction publique sur l'utilité de la *création* d'une chaire de la *Doctrine d'Hippocrate* et sur les titres de M. Demercy à cette chaire. La Faculté exprima un avis négatif, qu'elle maintint et répéta les 7 avril 1818 et 18 mars 1828.

Dr Ch. Darras (*Paris*).

La « peste » d'Athènes (XXXII, 91, 220 ; XXXV, 342). — Il y a beau temps qu'humanistes et philologues se sont avisés de rapprocher les deux relations de l'épidémie qui sévit à Athènes la deuxième année de la guerre du Péloponnèse : celle de Thucydide (livre II, ch. 47 à 52) et celle de Lucrèce. (*De rerum natura*, VI, 1138-1286.) La comparaison littéraire des deux morceaux était un exercice favori de la bonne vieille rhétorique du siècle dernier.

Il n'a pas été malaisé d'établir la dépendance du poète latin à l'égard de l'historien athénien. Il n'est pas jusqu'à l'impressionnant *mussabat tacito medicina timore* (1179) qui n'ait sa source dans le grec (47,4). Notons, en passant, qu'il faut bien se garder de voir dans *timor* l'idée d'une attitude pusillanime de nos lointains confrères. Thucydide déclare expressément que les médecins mouraient beaucoup plus que les autres parce que, déconcertés et impuissants, ils n'en approchaient pas moins des malheureux que tout le monde fuyait.

Sur la question d'imitation, il importe de reproduire ici l'opinion des tout récents commentateurs du poème de Lucrèce (commentaire de v et vi, 1928), les savants MM. Ernout et Robin : Lucrèce s'est inspiré de Thucydide peut-être indirectement, car les emprunts faits çà et là (1183-96) aux traités hippocratiques semblent bien ne pouvoir s'expliquer, étant donné les procédés de travail habituels à Lucrèce, que par l'existence d'un intermédiaire, chez qui cette compilation se trouvait déjà réalisée.

La pensée de Thucydide a été plusieurs fois déformée par Lucrèce (voir le *Commentaire* cité, notamment aux vers 1202, 1208-12, 1235 et 1239). Munro, le célèbre commentateur anglais du *De rerum natura* explique ces erreurs par la difficulté pour un Latin de bien entendre l'attique du ve siècle. Mais, remarque M. Robin, cette judicieuse observation rend peu acceptable l'hypothèse qu'Asclépiade de Pruse, le médecin, mort quand Lucrèce était âgé de trois ans, aurait été le modèle de ce dernier. Si Lucrèce, conclut M. Robin, n'a pas lui-même traduit Thucydide, l'intermédiaire est sans doute romain.

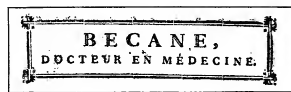
Une autre question, que soulèvent au même titre les deux récits dont nous venons de parler, est l'identification du fléau.

On s'est plu à noter la précision, qualité coutumière à Thucydide, avec laquelle l'historien grec a décrit les effets du mal. Encore faut-il convenir que cette exactitude n'a pas permis jusqu'ici de formuler un diagnostic qui mît d'accord les savants. Français, Anglais et Allemands ont reconnu tour à tour dans l'épidémie athénienne la fièvre scarlatine, la fièvre jaune, l'érysipèle, la variole. L'Allemand Kobert, en 1889, s'arrêtait à cette dernière, non sans ajouter que le mal sévissait sur une population atteinte d'ergotisme latent.

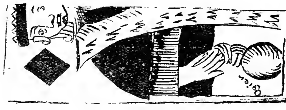
Pour nous, notre scepticisme latent ne doit pas nous empêcher de relire l'épisode de Lucrèce, et plus encore le net et ferme récit de Thucydide. Dr E. LACOSTE.

Cartes à jouer. — La *Chronique Médicale* est revenue plusieurs fois sur l'utilisation, dans divers buts, de cartes à jouer. En 1927 (p. 331), c'était une épître de Voltaire écrite au dos d'un de ces cartons. En 1928 (p. 61), c'était un *Billet de confiance*. Les cartes à jouer ont aussi servi à faire des cartes de visite, témoin la carte du chirurgien Bécane de Toulouse (XVIIIe siècle) que *La Vie Médicale* a reproduite dans son n° 20 du 25 octobre 1928 et qui appartient à la collection Fernand Pifteau (de Toulouse).

S. Magneval (*Toulouse*).



Verso de la carte à jouer.



Recto de la carte à jouer.

Du danger des ultra-violets lunaires. — Dans le n° dernier de la *Chronique Médicale*, M. J. Séval nous a présenté l'ouvrage de MM. Biancani sur les rayons ultra-violets. A. Mizault naquit trop tôt dans un monde trop jeune encore pour connaître ces rayons et tous les miracles que nous leur prêtons ; mais on usait de son temps des rais dansants de la lune et non pas toujours sans dommage.

Ainsi, dans ses *Secrets de la Lune, opuscule non moins plaisant qu'utile* (in-8, Fr. Morel, 1751), A. Mizault nous a conté cette curieuse histoire :

Une jeune demoiselle de singulière grâce et beauté, comme aussi de grande éloquence et érudition pour son âge, pour descharger quelque rougeur qu'elle avoit au visage outre son gré, fut conseillée par je ne scay quelle vielle matrone masqueuse du sexe féminin, qu'il luy convenoit, par quelques nuits, présenter sa face découverte une heure ou deux au clair de la lune lorsqu'elle serait en son plein lustre et le continuer toutes les pleines lunes de l'été. Au bout de quelque temps, elle devint plus palle et plus blesme qu'un trépassé et gaigna une telle altération et refroidissement du cerveau, accompagné de défluxions si violentes et si implacables, de douleurs de teste et de dents si désespérées, qu'il n'y eut pas moyen de l'en guérir. Sept mois après, elle mourut

Psaume 109 ou 142. — A propos d'un article paru dans le n° de septembre 1928 sur les naissances nocturnes et d'un autre paru dans le n° de janvier 1929 sur le même sujet et sur les paroles d'un psaume *Ex utero luciferum genui te*, je prends la liberté de vous signaler l'ouvrage suivant :

Les Psaumes, traduits de l'hébreu par M. B. d'Eyragues, ouvrage couronné par l'Académie Française, Lecoffre, Paris, 1903.

Toutefois, on ne voit pas bien comment les paroles de ce psaume peuvent donner un renseignement sur la plus grande fréquence des naissances nocturnes.

Dans son commentaire de ce psaume (psaume 109 de la Vulgate, 110 de la traduction directe de l'hébreu) l'auteur dit :

Le verset 3 est très difficile à traduire et à interpréter, on peut dire qu'il est d'une impénétrable obscurité. Entre le texte hébreu et la Vulgate il y a de notables divergences.

Dr Pesme (*Versailles*).

Autre réponse. — Les diverses traductions des Psaumes de David ne sont pas d'accord sur le chiffre attribué à chacun, dans l'ensemble de ces poèmes.

Le Larousse mensuel n° 255 (mai 1928) a été amené à parler de cela dans sa Petite Correspondance (col. 3 réponse à L. G. d'Argenteuil) :

Il y a, dit-il, 151 psaumes dans les bibles juives et protestantes et 150 seulement dans les bibles catholiques parce que, dans celles-ci, les deux psaumes *Ut quid, Domine, recessisti* et *In Domino confido* (X et XIe des bibles protestantes) sont réunis à la suite sous le même n° X. Il en résulte, à partir de là, un décalage d'une unité et le même psaume est toujours, dans la Bible catholique, en retard d'une unité sur les bibles protestantes.

On lit dans une note de l'édition scientifique dite *du centenaire* :

La version grecque compte les psaumes IX et X pour un seul. Elle est certainement dans le vrai, car le psaume X n'a pas de suscription et un acrostiche, qui commence au psaume IX, continue et se termine au psaume X.

Par ailleurs, il est dit que plusieurs versions et manuscrits réunissent les psaumes CXIV et CXV, à tort, sans aucun doute, car le contenu est bien différent.

J'ai sous les yeux, en écrivant, une Bible française (Sacy-Jager, 1846) et une Bible latine (1680). L'une et l'autre attribuent le verset *Tecum principium* au psaume 109. Dans ma bible française, on remarque plusieurs psaumes, dont chaque verset commence par une lettre hébraïque, ces lettres étant mises en ordre alphabétique : Aleph, Beth, Guimel, Daleth et cætera. Voir ci-dessus la note sur le psaume X prise dans l'édition dite *du centenaire*.

F. Bargallo (*Paris*).

Serment et Salive. — La question posée par M. G. Grumel à la page 336 de la *Chronique Médicale* de l'an dernier a déjà suscité plusieurs réponses (*Cf.* nº de février 1929, pp. 47 et ss. ; nº de mars, pp. 76 et ss.). Toutes ne s'en sont pas tenues au rapport salive et serment. Sur le rôle général que la salive joue dans les coutumes marocaines, on pourra compléter les intéressants renseignements fournis par M. Bernard (d'Amiens) par ce que nous a laissé un des martyrs de la médecine coloniale le Docteur Emile Mauchamp dans son livre *La Sorcellerie au Maroc* (in-8, Dorbon, Paris). On y verra la salive employée comme gage de réconciliation conjugale, comme aphrodisiaque dans la préparation des philtres d'amour, dans les sortilèges, etc. Qu'on me permette un souvenir, bien que, ici, le serment ne soit pas en cause.

Lorsqu'une femme marocaine, *post coïtum*, craint de devenir enceinte, elle doit se lever précipitamment, cracher par terre et dire : *je crache le mauvais esprit et fasse que le diable ne séjourne pas en moi !* A ce sujet, un officier des troupes marocaines, auquel je racontais cette croyance des indigènes, me disait en riant : « C'est parfaitement exact ; et, si j'avais su plus tôt le motif de ce crachat que je jugeais insolent, quelques-unes de mes amies de passage auraient évité une paire de giffles. »

Maurice Tusseau (*Lyon*).

Autre réponse. — On lit dans l'ouvrage du Dr Marcel Baudouin, intitulé *Le Maraichinage* (Paris, Maloine, 1917, p. 198), le passage qui suit :

« Les gens du bas peuple, dans la Flandre française, pratiquaient naguère et pratiquent peut-être encore aujourd'hui un mode spécial d'alliance amoureuse. L'homme et la femme, pour cimenter la promesse de s'appartenir mutuellement, échangeaient un *crachat dans la bouche*. La promesse quasi-sacramentelle en patois était celle-ci : *Rach din m'bouche, je rach'rai din l'tienne et nos serommes unis pou toude.*

Dans les Deux-Sèvres, où des baisers se pratiquent aussi avec introduction simultanée de la langue, lorsque la sensation voluptueuse est arrivée à son paroxysme, on peut de même entendre dire : *crache mi dans la goule et dis mée que t'maimes.* » (Cf. 145 et 147.)

On aperçoit, dans l'une et l'autre pratique, quelque chose comme l'instinctive idée que les *salives mêlées et absorbées* font passer de l'un dans l'autre une substance, qui émane des amants et devient comme un philtre d'amour.

D'après le Dr Marcel Baudouin, le Maraîchin du pays de Ment emploie d'ailleurs souvent le baiser spécial, *more culumbino* ; et tous ces actes sont des *serments d'amour* !

Clément Saudeux (*Croix-de-Vie*).

Autre réponse. — Il n'y a pas que les enfants qui crachent en affirmant par serment. Les grandes personnes leur ont appris ce geste, habituel dans les campagnes et qui a même passé au théâtre. Je me souviens d'un acte très gai du *Mariage d'argent* entendu au théâtre Antoine. Le paysan voulait épouser sa servante ; mais, auparavant, il lui faisait jurer de n'avoir jamais mêlé ses sabots à ceux des garçons du village. Elle jurait en étendant le bras, à la manière fasciste, et crachait sur le plateau.

Le geste du serment est bien fugace ; le crachat est un témoignage matériel qui le corrobore ; le crachat est un témoignage de vérité. Ne dit-on pas du portrait ressemblant d'un homme : *c'est lui tout craché* ?

Dr Bolot (*Besançon*).

Chirurgiens renoueurs. — M. le Dr A. J... (Paris) trouvera de nombreux noms de renoueurs aux *Archives Nationales*, dans les listes du personnel royal (Séries KK, Z[1a], etc.)

Dr Bouvet (*Paris*).

[N. D. L R.] Ajoutons ce que la modestie de M. Bouvet lui a fait taire. Dans l'intéressante étude qu'il vient de publier sur *Les Remèdes Secrets à la Cours du Grand Roi* (Revue des spécialités, n° 2, février 1929), on trouve (p. 2 du tirage à part) les noms de J.-B. Barrère, René Jallet et Jacques Burguet, ressoneurs en titre, inscrits dans les *Comptes de la maison du Roi* pour l'année 1714.

Cheveux coupés (XXXV, 240, 341 ; XXXVI, 18). — Voici une histoire de cheveux coupés non point pour raison d'élégance, ni d'hygiène, ni, d'ailleurs, comme il se pratique dans les couvents, de pénitence. L'intéressée décida le raccourcissement de sa toison, afin de pouvoir, aux dépens de sa parure, consacrer plus de temps à l'étude. Après cela, faut-il dire qu'il ne s'agit pas d'une jeune fille d'aujourd'hui ? Nos grâces naissantes sont pressées, elles aussi, mais non pas précisément de se plonger dans les livres de philosophie cartésienne.

Nommons notre héroïne : Marguerite-Jeanne Cordier, plus connue sous le nom de sa mère : Mlle de Launay, la future Mme de Staal. Elle avait environ 15 ans. Nous sommes donc aux premiers jours du XVIIIe siècle. Citons le charmant passage des célèbres *Mémoires*, qui rapporte en quelles circonstances fut consommé le sacrifice.

Plaignant les moments employés à autre chose [qu'à l'étude], je me fis couper les cheveux pour être plus tôt coiffée ; je les avais d'une longueur singulière, et l'usage était alors de les conserver. Les femmes tiennent à leurs agréments encore plus qu'à leurs passions ; celle que j'avais pour la lecture ne put m'empêcher de sentir vivement le regret de ce sacrifice. J'appris par là qu'on pouvait se repentir. Cette connaissance ralentit mon ardeur pour être religieuse. J'en avais jusqu'alors attendu le moment avec impatience Je commençai à sentir les conséquences d'un engagement qu'on ne peut rompre ; et de là, jusqu'à l'âge de prendre le voile, ma vocation s'affaiblit tellement que je n'y pensai presque plus.

E. Lacoste.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

De la *Thérapeutique dentaire*, no 69, 1er juin 1928, à propos des *Premiers dentistes en Amérique* :

« Le séjour de Woofendale en Amérique fut assez court. John Baker, au contraire, *fut plus constant* ; il arriva à Boston sans doute *vers l'année 1766* et, le *22 janvier 1927*, il faisait paraître une annonce mentionnant qu'il allait quitter la ville. »

1766 — 1927 ; John Baker fut, en effet, *constant*.

De M. Jacques de Noirmont dans le *Figaro* du 22 septembre 1928, sous le titre : *La Maison de Napoléon à l'île d'Aix*.

« Pendant la nuit, il (Napoléon) écrit la lettre fameuse où il annonce au Prince-Régent d'Angleterre que, *comme Thémistocle*, il vient s'asseoir *au foyer du peuple britannique*. »

De M. J. Valcler dans *Une saison d'espoir*, Figuière, Paris, 1927, p. 67 :

« Prêtant l'oreille à son émoi, il murmura : Largue tes voiles, bateau de ma tempête et, si c'est nécessaire, prends des ris et hisse ton *phoque*. »

Du *Mercure de France* du 1er décembre 1928 (pp. 501 s.) :

« (M. R. de R.) débute par dire que je *m'évertue à filtrer des moucherons*, et que je *tente d'avaler des chameaux*. Je ne disputerai pas sur ces images, qui sont fortes et joviales, et tout à fait dans la manière de M. R. de R. ; j'en éprouve du plaisir ; je les répéterai à mes amis... »

Et plus loin :

« *Je signale à M. M* , dit cette lettre [la lettre de M. R. de R.] *une occupation plus utile que le filtrage des moucherons* (quand M. R. de R. a trouvé une belle image il s'y tient)... ».

Cette image, qu'on nous dit être *tout à fait dans la manière de M. R. de R.*, est une citation de l'Evangile (St. Mathieu, XXIII, 24, malédiction contre les scribes et les pharisiens) : *Conducteurs, aveugles, qui coulez* (filtrez) *le moucheron et engloutissez le chameau !*, où l'on voit bien que le Christ cite un dicton populaire. Il s'agit *de gens méticuleux sur des vétilles et qui négligent constamment les plus grands devoirs. Ils filtrent le moucheron pour ne pas se souiller en buvant, par le contact d'un insecte impur, mais on peut bien dire qu'ils avalent, sans sourciller, le chameau, impur aussi, et incomparablement plus gros* (A. Loisy, *Evangiles synoptiques*, II, 377).

L'auteur qui confond St. Mathieu et M. R. de R., avait commencé sa riposte en précisant que « *La critique est aisée...* » est un vers, non pas de Boileau, mais de Destouches ; le même souci d'information eût été utile un peu plus loin. (*Eugène Lambin.*)



Chronique Bibliographique

Charles Pagot. — **Le latin et le grec par la joie.** — Cahiers périodiques de l'*Œuvre des Etudes grecques et latines*, 47, rue de la Tour, Paris, XVIe.

Il s'agit d'une publication du plus grand intérêt et de la plus sérieuse inspiration scientifique. Nous la recommandons chaleureusement aux médecins qui croient encore, pour eux ou pour leurs enfants, à l'irremplaçable vertu des études classiques. Il n'y a pas tellement longtemps, tout médecin était un humaniste. Il en devrait toujours être de même. *Si le sel s'affadit, avec quoi le salera-t-on ?*

C'est tromper son monde que de déclarer qu'en France les études classiques sont en péril. La vérité, c'est qu'elles agonisent. M. Pagot fait une très belle tentative de sauvetage. Il entreprend même, à l'aide d'une méthode comparative, de coordonner à l'étude des langues classiques et du français, celle de l'italien, de l'espagnol, de l'allemand et de l'anglais. De plus, il multiplie, sans les déformer, comme ferait une grossière vulgarisation, les indications étymologiques et des notions de linguistique, que son public n'aurait ni le temps, ni le moyen de chercher aux sources. L'ensemble des 30 fascicules (onze sont parus) formera un très riche livre de lecture.

Nous disons bien : livre de lecture ; car nous sommes fermement persuadé qu'on ne se familiarise avec une langue ancienne : 1° qu'en sachant *par cœur* une bonne grammaire didactique ; 2° en lisant des auteurs en quantité. La vie sera infusée aux grammaires didactiques par la lecture conjointe des cahiers Pagot. Pour le second point, nous formulerons un vœu. Qu'on publie ce que les Allemands appellent des *préparations*, brochures où, pour un texte donné, se trouvent aplanies les difficultés qui arrêteraient un bon élève. Plus de dictionnaires feuilletés perpétuellement et mal consultés. Des notions de mythologie, d'histoire, etc. rappelées à propos d'un mot du texte ; des rapprochements ingénieux ; des renvois à une grammaire bien choisie et quelques enrichissements pour cette grammaire-squelette ; enfin, quelque chose de *moins discret* que les notes de nos éditions, dont beaucoup, d'ailleurs, sont excellentes. Le jour où ces *guides pas-à-pas* existeront chez nous, on lira du grec, parce qu'on se sentira avancer. Et que les chefs-d'œuvre grecs ne soient pas lus, c'est tout simplement une honte.

Dès maintenant, prenons les cahiers Pagot. Que les jeunes s'y mettent. C'est de leur âge. Que les vieux s'y remettent, et se remémorent l'exemple du bonhomme Gargantua, qui, vieil devenu, apprit le grec et s'y délecta, attendant qu'il plût à Dieu, son créateur, l'appeler et commander issir de ceste terre. (*E. Lacoste.*)

M. Igert. — **Les guérisseurs mystiques**, 1 vol. in-8, J. Fournier, Toulouse, 1928.

Notre civilisation est le résultat d'une série de luttes entre la mentalité primitive faite de foi dans le merveilleux et la tendance à interpréter rationnellement les phénomènes. Le plus positif restant toujours par quelque côté un peu mystique, c'est l'éternel conflit du sentiment et de la raison. Le médecin est représentatif de celle-ci, le guérisseur de celle-là ; aussi, la foule va-t-elle d'instinct au guérisseur, d'instinct au médecin est hostile.

Le guérisseur mystique réalise donc les aspirations profondes de la foule ; bien loin de la dominer, il n'est que son écho. De là, sa sincérité, même lorsqu'il en vient à tirer profit de la crédulité publique ; de là, ses succès thérapeutiques parfois ; de là, la difficulté de la répression légale. Ces données générales s'éclairent de l'étude particulière de quelques guérisseurs mystiques, les uns débiles mentaux, les autres intelligents. Ceci et cela constituent une étude consciencieuse, originale et clairement exposée qui mérite d'être lue.

Lucien Graux. — **L'homme qui se crut Dieu**, 1 vol. in-8 carré, Paris, 1929.

Un fou avise un sage, dit le proverbe. Si ce fou, par aventure, se croit Dieu, un auteur peut ainsi tout dire par sa bouche. Religion, philosophie, sociologie, tous les horizons de la pensée sont découverts. M. Lucien Graux a eu l'heureuse sagesse de ne pas s'engager dans cette voie et, simplement, il a voulu égayer une heure de l'amusement d'une nouvelle. Un détail marque cette intention.

Quand, dans l'imagination du dément, Dieu, le véritable, ayant transmis ses pouvoirs à l'homme divinisé, celui-ci demande quel doit être son premier souci et son premier acte, Dieu répond : *Va te promener ; cela te fera du bien.* — Avec lui, dans un paysage agréablement brossé, en compagnie tantôt d'un brave homme de curé, tantôt de deux classiques gendarmes, l'Auteur nous promène de la route poudreuse et ensoleillée jusqu'à l'humide et sombre chambre de sûreté d'une gendarmerie, où l'histoire finit, comme il convient. Histoire sans prétentions, mais non sans mérite, qui retient et qui, jusqu'au bout, amuse.

Ce volume fait partie de la Collection hors commerce *Pour les amis du Docteur Lucien-Graux.* C'est une plaquette de bibliophile. Elle serait parfaite, si l'œil n'était blessé par des bas de pages que finit la première ligne incomplète d'un alinéa qui commence. Pages 8, 11, 52, 55, 61, 63 ; à coup sûr, cela est voulu ; mais cette mode malheureuse de notre temps eut fait hurler nos vieux Maîtres, *qui speciatim typographiis laudabilem operam praestiterunt.*

L. Roule. — **Les Poissons et le Monde vivant des eaux.** Tome III. Voyages et Migrations, gr. in-8, Delagrave, Paris, 1929.

Dans le gros Traité que M. L. Roule consacre aux Poissons, ce tome troisième est réservé à l'évocation de ces phénomènes étranges de migration, communs à tant d'espèces animales, mais consistant ici en prodigieuses randonnées de myriades d'êtres jetés ensemble à travers les océans et les eaux douces suivant des routes et des lois mystérieusement inflexibles.

Et nous les suivons avec aisance, grâce à l'érudition de notre guide, comme s'ils évoluaient sous nos yeux derrière la glace d'un féerique aquarium, avec leurs couleurs, leur mouvements, toute leur vie secrète : l'enchantement des noces du Saumon, grisé d'amour et bondissant dans les barrages vers sa « frayère » ; le fabuleux voyage des anguilles d'Europe vers les mers des Tropiques où les appelle encore (oh Freud !) le souci de leur descendance ; la ruée des Thons dans les eaux tièdes des mers latines et le carnage des pêcheries ; l'embuscade des pêcheurs sur la route des harengs sous le ciel bas des mers du Nord ; etc. . Et, derrière la richesse de ces descriptions piquées de jalons scientifiques discrets mais solides, l'auteur nous amène à réfléchir sur la portée profonde de ces manifestations troublantes de la vie animale, armée de si formidables instincts. (*Jean Séval.*)

Gui Deschaumes. — **Amédée Dufour, commissaire du Peuple,** 1 vol. in-12, Peyronnet, Paris, 1928.

Ardent, passionné, un jeune homme que blesse douloureusement sa pauvreté et qu'un amour malheureux précipite dans la révolte, se trouve, par la protection du grand apôtre collectiviste Sylvain, jouer un rôle de premier plan dans la Révolution communiste, qui, au crépuscule du Grand Soir, s'empare de la Capitale. Espoirs fous, ivresse désintéressée d'un triomphe, qui va créer le bonheur des Hommes ! Hélas ! Peu à peu s'effritent ces belles espérances. Au jour sombre où la sentine sociale déborde, pour sauver celle qu'il aime d'outrages inévitables, le héros désespéré la tue d'un coup de poignard.

Cette histoire, vraisemblable et qu'on vit avec intensité, est écrite d'un style aisé et nerveux, qui séduit et entraîne. M. Deschaumes n'est pas un homme de parti et l'on reste longtemps dans l'incertitude de ses préférences. On comprend enfin ses conseils de sagesse : Ne risquons pas tant de souffrance pour la vaine conquête d'Utopie ! Il a fait, là, une œuvre qui mérite d'être lue et à laquelle, d'ailleurs, l'Académie française décerna le prix Fabien. (*M. D.*)

L. Dartigues. — **Le Renouvellement de l'organisme**, gr. in-8. Doin, Paris, 1928.

M. Dartigues publie avec l'ardeur combative et triomphante, qui anime ses actes, les résultats de la lutte chirurgicale contre la sénescence. Il nous expose en détail sa technique personnelle, avec de minutieuses illustrations, et nous fait part des résultats encourageants qu'il a obtenus. Tout le livre est animé de cette foi vibrante qui fait de Dartigues (à double titre ici) un créateur et un animateur. Mais un précurseur aussi dans les voies de cette « Endocrinothérapie chirurgicale », dont il nous laisse entrevoir, par delà son livre, la bienfaisante puissance créatrice et les magnifiques espoirs. (*Jean Séval.*)

F. Guermonprez. — **Recherches sur les vicissitudes de la liberté en médecine depuis Louis XV jusqu'à nos jours**, un vol. in-8° raisin, Legrand, Paris, 1928.

L'ouvrage répond bien à son titre ; il est agréablement écrit et paraît soigneusement informé. A l'exposé historique, se mêlent des considérations actuelles ; et cette combinaison, légitime en l'espèce, ne nuit pas à l'ensemble. On regrette seulement que l'auteur, qui a bien médité son sujet, n'ait pas ramassé en quelques pages d'introduction et en une conclusion, ses idées directrices et ses résultats.

L'intérêt de la question étudiée est primordial, qu'on l'envisage sous l'aspect du monopole de l'exercice, ou du monopole de l'enseignement de la médecine. Nous mourons, ou mourrons, du monopole. L'Etat, qui n'est pas en peine de vivre, — il a pour cela la poche des contribuables, — ne sait pas ce que c'est que la concurrence ; et, malheureusement, il se mêle de tout. Or, la concurrence, c'est la condition de la vie. Dans l'air de la libre concurrence, l'humanité respire et se dilate comme en plein soleil. (*E. Lacoste.*)

O. Crouzon. — **Le Syndrome épilepsie**, 1 vol. in-8 de la *Bibliothèque des grands syndromes*, Doin, Paris, 1928.

Au cours de ces dernières années, la question de l'épilepsie a subi une évolution marquée. Il en venait la nécessité d'une mise au point des travaux récents. A ce besoin, répond le nouvel ouvrage ; il montre quelle étape a été parcourue. A côté d'une description classique complétée par les recherches cliniques nouvelles, le lecteur y trouve les variétés étiologiques du syndrome, tout ce qu'il est utile de connaître de son anatomie et de sa physiologie pathologiques. Un chapitre de thérapeutique lui donne tous renseignements concernant le traitement de l'épilepsie. Enfin, là encore, sont indiquées les solutions diverses aux questions sociales et médico-légales, qui peuvent se poser dans la pratique médicale courante.

Dr Lucien Graux. — **Ma Mission économique en Grèce**, 1 vol. in-4°, Paris, 1928.

Le pays de la gymnastique et de la beauté, la patrie d'Hippocrate, ne saurait laisser indifférent aucun médecin.

Chargé d'une mission économique en Grèce, M. Lucien Graux en a rapporté une étude, où les souvenirs d'ordre littéraire et artistique se mêlent agréablement à une documentation très précise sur la situation actuelle du pays. C'est un hommage rendu, par quelqu'un qui sait observer et noter ses observations avec une méthode toute médicale, *à la vie générale de la nation grecque, où une volonté de restauration court dans toutes les fibres et exsude par tous les pores*. (Robert C...)

Dr M. De Fleury. — **Les Fous, les pauvres fous et la sagesse qu'ils enseignent**, 1 vol. in-12, Hachette, Paris, 1929.

Après avoir démontré, avec une maîtrise technique très sûre et fort séduisante, les rouages grinçants des psychoses, M. le Dr M. de Fleury nous présente, dans la seconde partie de son ouvrage, les conclusions et les enseignements que nous pourrions retirer de cette agréable leçon de *mécanique* mentale. Il le fait avec la sagesse souriante des philosophes, qu'il se défend modestement de connaître ; mais aussi avec la finesse redoutable des sceptiques, qui furent toujours pleins d'indulgence pour les tares des *pauvres fous* en particulier et de leurs contemporains en général. (*J. Séval.*)

A. C. Guillaume — **Les Endocrines dans la Physio-pathologie clinique**, 1 volume in-16, Doin, Paris, 1929.

Cette ouvrage de la collection *Les Consultations journalières* est le premier des deux volumes consacrés à *l'Endocrinologie et les états endocrino-sympathiques*.

Ici, sont envisagés successivement les différents problèmes posés par la participation de l'activité endocrine à la conduite des grandes fonctions normales et pathologiques de la vie humaine. Dans cet exposé, les endocrines ne sont pas considérées glande par glande, suivant l'habituelle manière ; mais, retournant le problème, l'auteur envisage successivement chacune des grandes fonctions ; et, dans chacun des cas particuliers, étudie le rôle des endocrines, en bloc, puis individuellement. Ainsi, est bien mis en évidence, tel qu'il se présente à l'observateur, le mécanisme endocrinien.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1929.

36e ANNÉE N° 6 1er JUIN 1929



SUR LA PATHOLOGIE LITTÉRAIRE

A propos de la paralysie générale de Guy de Maupassant

Par Paul VOIVENEL et Lucien LAGRIFFE

NOTRE intrusion dans le domaine de la critique littéraire nous vaut des brocards féroces. Nous laissons dire, persuadés qu'un artiste qui comprend la science et un savant qui comprend l'art peuvent fort bien s'entendre. Les médecins, qui ont le respect et l'amour de la forme, souffrent, eux aussi, de la lourdeur des mains confraternelles qui essayèrent d'abord de dévêtir les merveilles du génie.

Les névrosés, les délirants, les toxicomanes, les tuberculeux, etc., si fréquents dans le monde des lettres, doivent être étudiés par nous, qui pouvons préciser — autant que la chose est possible, — le rôle de la *constitution* et celui de la *maladie* dans l'inspiration.

La science, certes, est difficile, et particulièrement la nôtre, dont on dit qu'elle est un art. Mais il ne suffit pas de s'excuser de ne pas la connaître, en la niant. Si elle laisse dans sa série de tentatives audacieuses bien des faillites, celles-ci ne

diminuent ni son élan, ni ses mérites..., pas plus que les pertes des héros de l'aviation dans l'Atlantique n'arrêteront la victoire définitive des ailes de l'homme.

La science ignore le découragement. Elle persiste. Le bouleversement des détails laisse la méthode debout. *La médecine n'a certes pas la prétention d'expliquer l'inspiration, pas plus qu'une seule arme ne saurait avoir celle de gagner une guerre. Elle apporte ses documents. Les erreurs de tir n'empêchent pas les généraux d'utiliser l'artillerie.*

La *pathologie littéraire* est aussi indispensable à la critique des œuvres, que cette *pathologie historique* dont s'inspira Michelet, que développèrent Taine, Littré, Jacoby, Brachet, et enfin notre grand Cabanès. Elle est indispensable à l'histoire.

Les études sur les hallucinations collectives, sur les psychoses religieuses, sur l'hérédité psychopathique des grandes familles régnantes, les travaux sur les maladies des Césars romains, sur cette curieuse psychose qu'on appelle la « césarite », sur les stigmates de dégénérescence chez les Hohenzollern, les Romanov, les Witelsbach, les relations des épidémies d'empoisonnement et de sorcellerie, ont expliqué bien des choses. Napoléon Ier fut-il affligé d'une incommodité gênante le jour de Waterloo ? Napoléon III éprouva-t-il de violentes douleurs vésicales à Sedan ? N'est-ce pas aux fluctuations de leur santé qu'il faut attribuer l'humeur atrabilaire, la tyrannie inquiète d'un Louis XI ou d'un Calvin ? Les incertitudes et les contradictions de Charles-Quint ne s'expliquent-elles pas par cet état de dépression mélancolique qui le fit s'enfermer au monastère d'Yuste et finir sa vie en reclus ?

N'a-t-on pas dit, à tort, que tel personnage avait été empoisonné, alors qu'il est mort d'un ulcère de l'estomac ou d'une attaque d'urémie..., comme tels sujets d'un village de l'Aude, où la rumeur publique cherche des coupables alors qu'il n'y a probablement pas crime ?

Et le rôle des eunuques ! Napoléon n'a-t-il pas fait gémir le monde parce qu'il était incapable de faire gémir les paillasses ?

***

La *pathologie littéraire* doit rendre des services analogues. Chaque jour apporte sa contribution, et l'heure viendra où bien des coins qui nous paraissent définitivement obscurs, s'éclairciront. Il y a une *anatomie du courage* ; il y a une *anatomie de l'amour* ; il y a une *anatomie de la morale*. Il y a aussi une *anatomie de l'inspiration*.

De même que l'un de nous a, dans ce sens, étudié Remy de Gourmont, en qui il a décrit le type *sensuel cérébral*, de même nous venons de tenter la même expérience avec Maupassant. Nous avons écrit : *Sous le signe de la P. G.* ; *La Folie de Maupassant*, devant la carence des critiques d'unique éducation littéraire, et suffoqués que nous fûmes par les erreurs de Pierre Borel et de Georges Normandy, auteurs des deux derniers livres sur la maladie et la mort de cet écrivain.

Nous avons pu ainsi marquer avec une précision absolue, le rôle de la syphilis dans l'inspiration, quand elle attaque le cerveau, et ce que nous disons de cet auteur pourra être appliqué à Nietzsche, à Jules de Goncourt, à Baudelaire.... à tant d'autres dans le domaine des lettres, des arts... et de la politique.


Guy de MAUPASSANT

Le moment où la maladie agit sur Guy de Maupassant peut être parfaitement indiqué.... Elle crée ce qu'on peut appeler sa deuxième manière, qu'on peut saisir dans *Yvette* et dont on suit la tragique progression dans *Lui*, *le Horla*, et *Qui sait* ?

L'insidieuse paralysie générale a plongé ce *mauvais passant* de Guy dans la démence, avant de le tuer, à cette époque de la vie où son génie sévère nous eût livré le meilleur de sa sève ; mais avant l'écroulement, elle a allumé dans ce cerveau des flammes inattendues ; elle a humanisé son inspiration, fait scintiller les étoiles de la tendresse, donné ses vibrations à la dernière partie de l'œuvre, ennobli en quelque sorte sa victime.

Son génie naturel est certes indépendant de la maladie, et celle-ci le stérilisera avant de le tuer... Mais, agissant sur ce génie préexistant à la façon d'un ferment, elle lui donnera pendant quelque temps, avec une excitation qui augmente sa vitesse de production (cinq livres en un an), un timbre particulier, qui lui permettra de doter notre littérature de quelques-uns des chefs-d'œuvre du fantastique.

Ceci est d'ailleurs une mince compensation. Les quelques fleurs magnifiquement maladives, qu'elle a permis à Maupassant de cueillir, ne nous consoleront pas de la certitude qu'elle nous a privés d'une moisson qui eût été sans égale si l'écrivain avait normalement accompli sa destinée.

*
* *

Par ses modifications organiques et chimiques, la maladie peut donc être un ferment du génie.

Nous ne disons pas un ferment *de* génie, mais un ferment *du* génie... S'il est ridicule d'assimiler ce dernier à une maladie, il l'est tout autant de lui attribuer la santé absolue... Nous pouvons admirer dans la succession des grandes œuvres ce combat sacré de l'esprit. Les étincelles jaillissent des chocs.

La maladie, c'est l'irritation, la lutte ; et, dans la victoire, la poussée de régénération peut se faire sentir dans tous les domaines. C'est, quand elle se prolonge, le besoin de se nicher ; l'agitation s'éteint, la pensée se creuse, l'observation s'élève ou trempe son burin dans sa propre amertume.

La maladie aiguise les sensations qui se fichent en nous comme des flèches, qui trouvent leur résonance dans leur frémissement. C'est l'angoisse et ses ondes. Ce sont les rêveries et leurs associations d'images, les allusions qui chatoient, les hallucinations qui mordent. Sur le clavier de la sensibilité, plus élargie, les orchestrations de l'esprit sont plus riches.

La maladie enfin, qui nous immobilise, peut nous ouvrir toute grande la fenêtre de l'imagination ; et la création littéraire est alors une somptueuse consolation.

Qu'on nous comprenne bien : le génie qui doit, selon la définition de Larousse, être considéré comme le plus haut degré auquel puissent atteindre les facultés humaines, n'a rien de morbide, et toutes les assimilations à la névrose et à la dégénérescence, — ce qui est un comble, — sont ridicules; *mais la maladie agit sur lui*, *le colore et donne un timbre particulier à sa production...*

Il y a une *clinique du génie* et il est nécessaire, pour bien la connaître, que nous y apportions nos connaissances spéciales.

La maladie qui modifie l'œuvre en mal le plus souvent, peut cependant la modifier en bien.

Le rôle de l'affectivité dans la création, des instincts, de toutes les forces obscures de l'organisme, la prépondérance de l'automatisme sur la raison abstraite, l'apparition et la persistance des qualités esthétiques chez les aliénés, la fréquence des troubles héréditaires, des intoxications acquises, des infections graves chez les écrivains et chez les artistes, tout cela doit convaincre combien notre réclamation est légitime : exiger de la critique la reconnaissance d'une *pathologie littéraire*, qui tiendra dans la science de l'imagination créatrice la place que la *pathologie historique* tient dans l'histoire.

A propos du 500e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc

Par Robert CORNILLEAU.

Ces simples notes, inspirées par le 500e anniversaire de la délivrance d'Orléans, ne sauraient avoir la prétention de traiter, même de loin, l'immense problème de Jeanne d'Arc en face de la médecine. Elles n'ont d'autre but que de rappeler un certain nombre de faits en connexion étroite avec les choses médicales.

Tout d'abord, en ce qui concerne la personnalité de cette jeune fille de dix-sept ans, qui sauva la France aux heures les plus tragiques de notre histoire, le plus élémentaire sentiment de réserve, à défaut même d'une conviction personnelle solidement établie comme la nôtre, impose le respect. Sainte pour les uns, héroïne pour les autres, placée sur les autels de l'Eglise comme sur ceux de la patrie, Jeanne d'Arc est pour tous, croyants ou rationalistes, une figure exceptionnelle, qui se détache en un relief unique, non seulement dans les annales des destinées françaises, mais dans celles de tous les temps.

A cinq siècles de distance, elle apparaît, par la vie qui l'entoure, par la lumière qui éclaire sa physionomie, comme extraordinairement « moderne ». Réellement, il n'est peut-être pas un des chefs de la dernière guerre, dont la figure et la psychologie nous soient aussi familières que celles de Jeanne d'Arc. Et pourtant, elle n'était qu'une grande fillette, une simple bergère, qui ne savait ni lire ni écrire. *Je ne sais ne A, ne B*, a-t-elle déclaré elle-même à ses juges. Mais on possède, par ses réponses étonnantes de vivacité, de spontanéité et de bon sens, son auto-biographie, dont cinq copies authentiques du procès de Rouen nous ont conservé tous les détails.

C'est Jules Quicherat qui entreprit, en 1848, pour la Société de l'Histoire de la France, la publication de toutes les pièces du procès, plus exactement des deux procès, celui de 1431 qui condamna Jeanne d'Arc au bûcher, et celui de 1450 qui la réhabilita. « Pour tout homme de bonne foi, a pu écrire M. Gabriel Hanotaux dans sa remarquable *Histoire de Jeanne d'Arc*, la lecture des deux procès est irrésistible : ce sont, certainement, les plus étonnants documents humains qu'ait laissés, à l'homme, l'histoire de l'humanité. » .

Un premier fait est acquis. Le cas de Jeanne d'Arc ne relève pas de la pathologie. Rien de morbide, pas le moindre signe d'hystérie chez cette jeune fille,

Ferme de corps et de pensée,

dit un contemporain, l'auteur du *Mystère du siège d'Orléans*, et dont le duc d'Alençon, qui eut pour elle un sentiment très tendre, avait remarqué qu'elle était « de visage agréable et bien faite et qu'elle avait la poitrine belle ».

Physiquement et moralement, Jeanne d'Arc est une petite paysanne de France, solide, saine, et bien équilibrée. Inspirée, sans nul doute. Qu'on attache à ses « voix » un sens surnaturel ou un sens intérieur, elle obéit à cet appel mystérieux, puissant, irrésistible qui est, aussi bien, à l'origine de toute vocation, humaine ou religieuse. Ce mot lui-même évoque la chose.

Comme il y avait, non loin de sa maison de Domremy, un arbre, appelé l'Arbre des Fées, sous lequel les enfants de son âge jouaient et dansaient, et une source qui guérissait les fiévreux, ses juges de Rouen virent déjà là du diabolisme et de la sorcellerie. Jeanne d'Arc leur répond :

« Assez près de Domremy, il y a un arbre, appelé l'arbre des Dames ou l'arbre des Fées, et une source ; j'ai entendu dire que les fiévreux boivent de cette eau pour se guérir. J'en ai même vu boire. *Mais guérissent-ils? Je n'en sais rien.* On dit aussi que les malades, quand ils peuvent se lever, vont se promener près de cet arbre... Plusieurs fois, j'ai entendu des anciens, qui n'étaient pas de ma famille, dire que les Fées hantaient cet endroit. Une femme nommée Jeanne, qui fut ma marraine, disait même avoir vu les Fées. *Je ne sais si c'était vrai ou non. Mais moi, je ne les ai jamais vues...* »

On ne peut pas ne pas admirer la prudence, en même temps que la franchise et la sagesse, de cette réponse. Ce langage est d'autant plus étonnant qu'encore une fois, Jeanne d'Arc était illettrée, qu'elle aurait très bien pu attacher créance aux dires de son entourage, et qu'elle vivait dans une époque et dans une atmosphère remplies de superstitions. Le xv[e] siècle, comme tous les temps de malheurs publics, fut singulièrement propice aux devins, sorciers, guérisseurs, faiseurs de prodiges, montreurs de phanthasmes, aux illusions desquels se raccrochait, comme à une lueur d'espoir et à un rameau de consolation, un peuple dont l'existence se passait entre des alertes d'angoisse et des réalités de cauchemars.

C'est un petit fait médical qui va favoriser le départ de Jeanne d'Arc de Domremy pour Vaucouleurs, où le gouverneur, Robert de Baudricourt, cédant à ses prières instantes, consentit à l'armer et à lui donner une petite troupe, pour qu'elle pût rejoindre Charles VII. L'oncle de Jeanne, Durand



JEANNE D'ARC DÉLIVRE ORLÉANS

(Lithographie populaire de Bès et Dubreuil.)

Lassart, habitait Vaucouleurs. Il avait, le premier, reçu sa visite et la confidence de ses « voix ». Il aimait Jeanne et avait foi en elle. Sa femme étant sur le point d'accoucher, il s'en fut chercher Jeanne pour l'aider pendant l'événement. La petite bergère quitta la maison paternelle pour Vaucouleurs ; elle ne devait plus jamais revoir Domremy.

Quand elle reçut l'autorisation du sire de Baudricourt de partir pour Chinon, elle revêtit un habit d'homme et sacrifia sa chevelure. A Poitiers, où Charles VII la fit examiner avant Orléans par un tribunal composé d'évêques, d'universitaires et de théologiens, Jeanne expliqua son habillement : « Je crois bien que cela vous semble étrange, mais puisque je dois servir en armes le gentil Dauphin, il faut bien que je prenne l'habillement qui sied aux soldats ; et quand je serai parmi les gens d'armes, si je suis habillée en homme, ils oublieront que je suis une femme; et il me semble qu'en cet état je conserverai mieux ma virginité de pensée et de fait. »

On sait l'importance que, jusque dans la prison de Rouen, Jeanne attacha à garder son habit d'homme. Durant toute sa mission, elle s'arrangea le plus souvent possible pour faire coucher une autre femme avec elle. Ses compagnons d'armes témoignèrent plus tard que, même lorsqu'elle était obligée de coucher « à la paillade » avec eux, ils éprouvèrent toujours pour elle un sentiment de respect, qui écartait tout désir. Le beau nom que lui a donné tout de suite la légende — la Pucelle d'Orléans — est l'affirmation populaire de sa virginité. Et quand, dans la prison de Rouen, on lui apprend qu'elle sera brûlée vive, elle s'écriera : « Mon corps pur et net de toute tache ! »

Pas plus qu'elle n'est une hystérique, on ne peut en faire une ribaude, une fille des camps, encore moins « une servante d'auberge », comme l'a injurieusement appelée Voltaire, sous prétexte que sa famille ayant dû fuir Domremy, ravagé par des bandes de pillards si nombreuses à cette époque, s'était réfugiée dans une auberge à Neufchâteau.

Jeanne d'Arc, comme elle s'est intitulée elle-même dans la proclamation qu'elle a dictée à la veille de la délivrance d'Orléans, a été un « chef de guerre ». Elle n'a pas versé le sang, mais, l'étendard à la main, elle a entraîné les troupes au combat. Elle fut blessée deux fois. Une première fois, le 7 mai 1429, à l'attaque des Tourelles, devant Orléans. — Une flèche l'atteignit au-dessus du sein droit. Elle-même eut l'énergie d'arracher le fer. Des soldats voulaient *charmer* la blessure. « J'aimerais mieux mourir, leur dit-elle, que de faire une chose que je crusse un péché, ou contre la volonté de Dieu... Si l'on peut soigner ma blessure sans péché, je veux bien qu'on me soigne. » Ainsi, comme la paysanne

resta sceptique sur les effets de l'arbre des fées et de la source de Domremy, la chrétienne repoussait les « charmeurs » qui, sans doute alors, faisaient souvent office de majors aux armées... On versa de l'huile d'olive sur la blessure de la Pucelle, et le soir, les Tourelles prises, elle rentra dans Orléans, se reposa et se fit soigner. La blessure, qui devait être sans gravité, guérit rapidement.

Au combat de Jargeau, le 12 juin, elle reçut à la tête une pierre qui la renversa. Protégée par le casque, elle ne fut pas blessée et se releva aussitôt.

Le 8 septembre 1429, Jeanne conduisait l'assaut de Paris, à la porte Saint-Honoré. De la hampe de son étendard, Jeanne sondait la profondeur du fossé, quand elle fut de nouveau blessée. Elle reçut un coup d'arbalète, et le trait, au dire de certains témoins, lui traversa la cuisse. Il fallut l'emporter, et ce fut le signal du découragement dans l'armée française. Cependant, après une nuit de repos, Jeanne se leva de bon matin et ordonna de reprendre l'attaque. Mais un ordre de Charles VII, mal conseillé, obligea de lever le siège.

Jeanne supporta vaillamment d'autres souffrances. Faite prisonnière à Compiègne, le 24 mai 1430, elle fut enfermée à Beaulieu, d'où elle faillit réussir à s'évader, puis à Beaurevoir, forteresse dont la tour principale mesurait de cinquante à soixante pieds de hauteur. Le terre-plein du sommet était la seule promenade de la prisonnière. Dans son désir passionné d'échapper aux mains d'ennemis qu'elle savait implacables, elle eut l'audace, suspendue à quelques hardes en guise de corde, de se jeter du haut de la tour. On la ramassa évanouie dans les fossés de Beaurevoir. Par quel miracle échappa-t-elle à la mort? Les chroniqueurs notent seulement qu'elle souffrit d'une « fièvre violente », dont elle guérit en quelques jours.

C'était peu à côté des tortures morales et même physiques — soufflets et coups des soldats anglais, anneaux de fer aux pieds, nourriture insuffisante, manque d'air et de lumière — qu'elle subit dans le cachot de Bouvreuil à Rouen.

A bout de forces, un jour, elle tomba malade. Les Anglais la firent soigner par un médecin, Guillaume de la Chambre, qui déclarera, au surplus, que ce n'était pas un sentiment d'humanité qui avait poussé Cauchon et Warwich à faire visiter Jeanne, mais le souci de l'empêcher de mourir de mort naturelle, afin de la condamner en justice et de la brûler, par exécution de la sentence. Le procès de Rouen n'avait qu'un but politique.

Le martyre de Jeanne d'Arc dura six mois et se termina par le supplice du bûcher. C'est le 30 mai 1431 que le tribunal présidé par Cauchon la remit aux Anglais. Ils firent dresser un échafaud de plâtre, très élevé, au sommet duquel

Jeanne fut attachée à un poteau. « Fais ton affaire », eut le courage de dire la jeune fille au bourreau. On alluma les fagots et le feu fut lent à s'élever. La foule criait et pleurait. Jeanne priait. Un Anglais fit une croix de bois de deux bâtons et la lui présenta. Jeanne la baisa dévotement. Puis la fumée s'élevant, elle fut bientôt suffoquée. Elle cria « Jésus ! » et on la vit incliner la tête. Pour bien s'assurer qu'elle était morte, les Anglais écartèrent les fagots et chassèrent la fumée. Ils tenaient à montrer à la foule que Jeanne d'Arc ne s'était pas échappée. Toujours le mobile politique dans la cruauté.

Le cadavre de Jeanne d'Arc fut-il entièrement consumé ? C'est assez peu probable. Le bourreau a rapporté que le cœur était intact, qu'il saignait et qu'il fut jeté à la Seine avec « les entrailles », les cendres et les restes du bûcher. Jeanne d'Arc n'était âgée que de dix-neuf ans...

Le coin du pêcheur de perles.

❦ D'un vaillant petit journal médical de province, dans son nº 39, du 1er juillet 1928 :

« *Quelques définitions.* — Ventouse *scorifiée* (sic). Sangsue mécanique (*Wilkoski*) (resic). »

❦ Du *Paris-Médical*, nº 46, du 17 novembre 1928, à propos de l'*Etrange vie de F. J. Gall*. Etrange en effet !

« En 1867, nous avons pu examiner à l'Institut anthropologique la collection faite par Gall, collection *qui comprend son propre crâne.* »

❦ De la *Quinzaine médicale*, nº 9, novembre 1928 :

« On échangerait vingt années de la *Chirurgie Médicale* de Cabanès, en fascicules, contre livres modernes. »

Informations.

L'élection du Président de l'*Association générale des médecins de France* vient d'avoir lieu au siège des 94 sociétés départementales agrégées. Le Dr Bellencontre, président sortant, a été réélu pour la troisième fois.

1429 — 1929

18 Juin —

Victoire de Patai.



Orléans [8 mai], Jargeau [14 juin], Beaugenci [16 juin], autant de victoires. Une fille de dix-sept ans avait fait ces miracles. Le 18 juin, Jeanne mena son armée contre les Anglais établis sur une bonne position défensive entre un bois et le village de Patai. Les Anglais furent rompus au premier choc et Talbot, l'un des plus illustres de leurs généraux, fait prisonnier. Ce fut la fin de cette armée que le régent Bedford avait destinée à achever la conquête de la France.



La Médecine des Praticiens

La *Neurosine Prunier* rephosphatise et recalcifie l'organisne.

La *Neurosine Prunier* n'est autre chose qu'un glycérophosphate de chaux chimiquement pur. Sans adjonction d'aucune autre substance excitante, elle agit uniquement par sa propre nature. Préparée suivant le procédé G. Prunier, elle est entièrement assimilable. D'une action toujours égale, toujours constante, elle n'a jamais trahi la confiance du médecin.

Le champ de son activité est assez étendu.

Prétuberculose. — La *Neurosine Prunier* est un excellent médicament des prétuberculeux. Ceux-ci sont manifestement dans un état d'infériorité physiologique. Ils se défendent mal ; ils se laissent enlever leurs armes. En deux mots, ils se déphosphatisent et se décalcifient. La *Neurosine Prunier* les réarme pour la lutte. Elle leur restitue le calcium et le phosphore qu'ils ont perdu. Elle accroît leur résistance, stimule leur vigueur et leur permet parfois de sortir vainqueur du conflit.

Tuberculose déclarée. — La *Neurosine Prunier* agit dans la tuberculose déclarée comme dans la prétuberculose. Mais, en outre, elle coopère à une réaction salvatrice de l'économie. On sait que, pour échapper aux attaques de nos défenseurs internes, le bacille de Kock s'entoure d'une coque cireuse qui le rend invulnérable. Que fait l'organisme dans ce cas ? Il construit un mur de chaux autour du tubercule. Ainsi emprisonné, ainsi emmuré, la bacille est incapable de pulluler, il meurt. La *Neurosine Prunier* collabore à l'enveloppement crétacé du tubercule en fournissant le calcium nécessaire à ce travail de sauvegarde.

Asthénies nerveuses. — Le système nerveux est affaibli, déprimé, par les soucis, le surmenage, les excès de toutes sortes. La *Neurosine Prunier* le reconstitue en lui procurant le phosphore dont il a fait une trop grande consommation. Elle est donc le médicament de choix de tous les intellectuels fatigués.

Troubles nerveux *des femmes enceintes.* — Un célèbre médecin-accoucheur des hôpitaux nous disait récemment : « Vous ne soupçonnez pas les grands services que la *Neurosine* me rend dans les troubles nerveux des femmes enceintes. Elle est très supérieure à toutes les valérianes et autres calmants de la pharmacie. » Cet éloge de la *Neurosine Prunier* paraîtra justifié si l'on considère que les malaises de la femme enceinte proviennent de l'intoxication gravidique et de la déphosphatisation de leur mère par le fœtus. Ici, mère et enfant trouvent chacun leur avantage dans l'usage de la *Neurosine.*

✱ Correspondance médico-littéraire ✱

Questions.

Description poétique de choses prosaïques. — On attribue à Alfred de Musset une description en vers.... des water-closets. Ce dire est-il exact ? Quel aimable confrère voudra me dire dans quel ouvrage d'Alfred de Musset se trouvent ces vers :

Il est au fond d'un bois propice
Un temple modeste et secret,
Que le parfum du sacrifice
Révèle au pèlerin discret.
Là, sous le berceau de lavande,
Vient chaque jour chaque mortel
Déposer une obscure offrande
Qui fume et se perd sous l'autel.... etc.

OXYPYLE (*Marseille*).

Bizarres localisations cérébrales. — Sur ce sujet, Guillaume de Conches, au XIIe siècle, fut un précurseur. Ce qu'il en écrit dans sa *Secunda Philosophia* (Codex Regius, num. 6588) ne mériterait pas d'être tiré de l'oubli, n'était, précisèment, l'intérêt qu'il est permis de trouver dans le fait que l'idée des localisations cérébrales remonte si loin.

Il y a dans la tête, dit-il, trois cellules, l'une à la proue, l'autre à la poupe, la troisième dans l'espace intermédiaire La première cellule s'appelle *fantastique*, c'est-à-dire visuelle ; c'est en effet là que l'âme voit et conçoit.... La cellule mitoyenne est nommée *logistique*, c'est-à-dire rationnelle. En elle, l'âme fait le discernement des choses qui ont été l'objet de la vision ; en d'autres termes, ces formes et ces couleurs, introduites déjà dans le cerveau par l'énergie fantastique, l'énergie logistique les attire vers elle et distingue alors cette chose de celle-là... La dernière cellule est appelée *mémoriale* parce qu'en elle l'âme exerce sa mémoire. En effet, ce qu'elle attire dans la première, elle le discerne dans la deuxième et le fait ensuite passer par un canal qui s'ouvre dans les parois de cette deuxième cellule. L'orifice de ce canal est fermé par une caroncule semblable à celle qui termine le sein d'une femme. Lorsque l'âme vout transmettre quelque chose de nouveau à la mémoire, ou lui rappeler quelque chose d'ancien, cette membrane s'écarte et le canal est ouvert....

Je serais heureux qu'un confrère familier avec l'anatomie cérébrale me voulût bien dire à quoi peuvent bien correspondre ces trois cellules, ce canal et cette caroncule ?

J. CHAMPÉON (*Obernai*, Bas-Rhin).

Réponses.

Criminels extracteurs de dents. — Puisque cette question a un peu dévié dans la *Chronique médicale*, passant de l'extraction criminelle proprement dite (septembre 1928, p. 287) à l'extraction dentaire correctionnelle (février 1929, p. 43), voici un exemple de cette dernière que je trouve dans le curieux ouvrage de J.-A. Dubois, *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde* (in-8, Miss. Cathol., Pondichéry, 1899, t. I, chap. XII, p. 157) :

La haine qu'on porte aux magiciens réputés malfaisants égale la frayeur qu'ils inspirent. Malheur à celui qu'on accuse d'avoir nui par ses enchantements ! Le genre de punition qu'on lui inflige ordinairement consiste à lui arracher les deux dents de devant de la mâchoire supérieure. Ainsi édenté, prétend-on, il ne pourra plus prononcer distinctement ses mantrams (formules) diaboliques ; or, s'il les débite mal, son démon familier, irrité de cela, fera retomber sur lui seul le mal qu'il prétend faire à autrui.

FRÉPILLON (*Melbrand*, Morbihan).

L'expérience de Gœttingue. — Voici tout ce que je sais pour répondre à la question posée par la *Chronique médicale* (numéro du 1er février 1928, p. 41). Il se tint, je ne sais plus en quelle année, un Congrès de Psychologie à Gœttingue. Public de choix : psychologues, juristes, médecins. Un jour, au beau milieu d'une séance, la porte s'ouvre ; un clown se précipite affolé ; un nègre revolver au poing le poursuit. Ils s'arrêtent, s'injurient, se poussent ; le clown tombe ; le nègre saute sur lui, tire un coup de son revolver ; et, brusquement, tous deux quittent la salle.

Le Président déclara qu'en prévision d'une enquête judiciaire probable, il convenait que chacun des membres présents établisse un rapport personnel. Ainsi fut fait. Quarante rapports furent remis.

Or, la scène avait été convenue, réglée, photographiée même à l'avance. Et savez-vous ce que montrèrent les rapports ?

13	contenaient	plus de 50 %	d'erreurs
12	—	de 40 à 50 %	—
14	—	de 20 à 40 %	—
1	—	moins de 20 %	—

En outre, foule de détails se trouvèrent avoir été inventés par les spectateurs de très bonne foi.

Dans 10 rapports, plus de 10 % des détails étaient inventés.

—	24	— 10 % de détails inventés.
—	6	— moins de 10 % des détails inventés.

Au total, un quart des rapports dut être regardé comme parfaitement faux. Qu'eût-ce été avec un public ordinaire ?

PONTCHARTRAIN (*Cherbourg*).

Au sujet de la Condamine. — A plusieurs reprises, il a été parlé de la Condamine dans la *Chronique médicale*. A ce qui a déjà été dit à son sujet, j'ajouterai encore deux anecdotes qui montrent jusqu'à quel point la curiosité, dont on a vu qu'il avait fait preuve *en suivant avidement* les détails de l'opération qu'il subissait, était poussée chez lui.

Un jour, il est surpris par Mme de Choiseul lisant par-dessus son épaule une lettre qu'elle écrivait. Une autre fois, le duc de Choiseul le trouve dans son cabinet occupé fiévreusement à fouiller dans sa correspondance. (Grande Encyclopédie, XII, 339.)

Ceci est plus que de la curiosité ; c'est de l'indiscrétion et de la plus répréhensible ; mais de quelle épithète qualifier le sentiment qui le fit, *au supplice de Damiens, se mêler aux valets du bourreau afin de mieux voir* (*ibidem*), quand on sait quelle écœurante boucherie fut cette exécution.

A propos de Damiens, il me paraît assez intéressant de signaler un fait historique, peut-être peu connu ; c'est que, pour montrer aux Artésiens que la famille royale ne gardait aucun ressentiment contre eux du crime d'un des leurs (Damiens était originaire d'Amiens), un des petits-fils de Louis XV reçut, à sa naissance, le titre de comte d'Artois, ainsi que nous l'apprend J. Lucas Dubreton dans son histoire de ce prince, titre qu'il conserva jusqu'à son ascension au trône, sous le nom de Charles X.

Dr L. Boulanger (*Paris*).

Les vaches qui refusent de donner leur lait (XXXVI, 42). — Les vaches marocaines refusent de donner leur lait si leur veau n'est pas présent. Au moment de la traite, le veau est amené, opère quelques succions sur le trayon et est attaché à la patte de devant de la vache qui le lèche et permet la traite. La manœuvre se répète pour chaque trayon. Si le veau est mort, les Arabes revêtent sa peau et, trompant ainsi la vache, arrivent à tirer le lait.

Cette observation est générale. Seules les vaches appartenant à des colons européens donnent leur lait en dehors de la présence des veaux. Encore faut-il beaucoup de patience et de temps pour obtenir ce dressage.

Dr G. Dhombres (*Azemmour*, Maroc).

Autre réponse. — M. J. Tussau a posé, le 1er février dernier, une question à laquelle il est aisé de répondre. Il y a réellement des vaches qui refusent de donner leur lait ; c'est un fait assez fréquent et bien connu des paysans. — Les Américains, pour remédier à cette mauvaise volonté, emploient le procédé suivant : placer les extrémités des doigts sur l'épine dorsale, en avant des hanches, et presser aussi fortement que possible pendant une minute. — Un changement d'herbage, d'étable, de trayeuse, suffit quelquefois pour décider une vache à retenir son lait. C'est ainsi qu'elle marque son mécontentement.

Il existe aussi des vaches qui ne se laissent pas traire entièrement ; mais cela dépend de la maladresse de la trayeuse. — Les paysans ont raison de dire : « Bien traire est tout un art. » — L'étude psychologique des animaux est des plus intéressantes ; malheureusement, le paysan garde pour soi toutes ses remarques.

Larieux a observé l'arrêt de la sécrétion lactée chez les vaches, par l'ennui. — Une vache, pleine de 6 mois, donnait 16 litres de lait par jour ; on la laissa à l'étable ; elle présenta les signes d'un ennui profond ; après 5 à 6 jours, on la mit dehors au piquet ; elle donna des signes non équivoques d'impatience ; à partir du lendemain, elle ne donna plus que 4 litres à la traite du matin. — En Savoie, comme en Tarentaise, les troupeaux séjournent l'été sur la haute montagne ; ils ont, à leur tête, pour les conduire, une Cheffesse, appelée la vache première ; c'est la plus belle et celle qui donne le plus de lait ; elle porte une clochette au cou. Quand décède un berger, ou le propriétaire, ou l'un de ses proches, on enlève, en signe de deuil, pendant 24 heures, la clochette à la vache première. Les résultats observés sont intéressants ; la vache première perd son lait au bout de quelques heures ; les autres vaches deviennent mélancoliques, perdent aussi leur lait, et, n'entendant plus la clochette, s'égarent dans la montagne.

Le musique a une influence sur la lactation. Une vache, installée dans un local, où des auditions musicales se succédaient, a donné quatre litres de supplément de lait par jour.

Le calme est nécessaire pour les vaches laitières. La tranquillité, l'éloignement du bruit et la propreté sont favorables à la production du lait et à celle de la graisse. M. Nicolas, dans sa ferme d'Arcy, a fait l'expérience suivante : le dimanche, les étables reçoivent de nombreux visiteurs ; le rendement de lait le dimanche est inférieur à celui des autres jours de la semaine ; il baisse de 5 à 7 litres par vache.

Il y a un long chapitre à écrire sur la sympathie et l'amitié, l'antipathie et l'inimitié entre animaux. *Justice* et *bonté* sont des sentiments initiaux chez les animaux domestiques ; tous sont doués de sensibilité. Si les animaux deviennent méchants, c'est à la suite des mauvais traitements, des farces et des injustices qu'on leur fait. Ce sont choses que j'ai observées pendant 25 ans, lorsque pour me reposer des fatigues de la profession médicale, je surveillais une exploitation d'élevage dirigée par feu ma mère.

Dr Albert Miquet (*Sainte-Gauburge*, Orne).

Seurat, l'homme squelette (XXXV, 360 ; XXXVI, 70). — Si l'on en juge par le nombre de réponses reçues au sujet de *l'homme squelette*, Seurat paraît avoir particulièrement intéressé les lecteurs de la *Chronique médicale*. Je vous envoie donc une *Variété* plus que centenaire, puisqu'elle parut le 29 décembre 1825 dans le journal *Hygie*, sous le titre : *Exemple remarquable d'ématiation* (sic).

Dr F. Mazel (*Nîmes*).

En ce moment, le public de Londres va pour voir comme un objet de curiosité, et sous le nom d'anatomie vivante, un individu nommé Seurat, né en Champagne, âgé d'environ 28 ans, de la taille de 5 pieds 6 pouces et d'une maigreur effrayante. Son père et sa belle-mère racontent qu'il vint au monde conformé comme il l'est aujourd'hui, qu'il parvint à l'âge de 14 ans à sa stature actuelle et n'a jamais éprouvé d'autre infirmité qu'un point de côté, qui fut causé par une maladie du foie.

Son visage est d'un aspect cadavéreux et n'a point cependant l'expression de la souffrance. Au premier abord, sa tête ressemble à celle d'un Chinois. Il a les lèvres épaisses, les sourcils arqués, les yeux un peu caves, les os de la pommette saillans et le crâne défectueux sous le rapport de la conformation des organes intellectuels (*sic*). La partie postérieure de la tête est singulièrement applatie : d'un autre côté, l'organe que les disciples de MM. Gall et Spurzheim appèlent celui de l'amour des enfants manque totalement. Le son de sa voix n'est pas faible, il est même assez agréable. Il parle bon français, lit et écrit assez bien. Ce n'est guère que lorsqu'il se montre nu que l'on remarque en lui quelque chose qui sort de l'ordre commun. Il est très large des épaules et chez lui l'épine supérieure de l'omoplate est très élevée. Le cou est extraordinairement court et épais ; le sternum extrêmement applati se rapproche à un pouce et demi de la colonne vertébrale. Le mouvement du cœur se fait sentir au dessus du mamelon gauche, qui est plus bas que d'ordinaire. En appliquant l'oreille contre l'aiselle on en entend les pulsations ; mais dans toutes les parties du corps ces pulsations sont extrêmement faibles et peu prononcées. Les côtes se dessinent fortement ; l'abdomen paraît être le siège d'une lésion organique et le bassin est entièrement privé d'attaches musculaires. On ne découvre aucune trace de muscles fessiers. Les extrémités supérieures sont atrophiées à un point surprenant ; elles n'offrent pas la moindre trace d'organisation musculaire. Le fémur ne paraît être recouvert que des téguments communs et n'a ni graisse, ni muscles. Les pieds et les mains sont simplement dans des proportions réduites. En général, il ne possède de puissance musculaire qu'autant qu'il lui en faut pour lever légèrement les extrêmités ; et encore ne le fait-il pas sans efforts, et il est douteux qu'il puisse lever avec la main un poids de huit livres. Il peut marcher jusqu'à une certaine distance, et sans appui sur un terrain uni ; mais sa belle mère est obligée de le porter dans ses bras en montant les escaliers.

Sir Astley Cowper, qui a examiné très attentivement cet individu, a cherché à rendre compte de cet état anormal par le peu de force d'impulsion du cœur causé par le resserrement de la partie du corps où cet organe est situé ; mais cette observation s'applique également aux autres organes de la vie ; car la poitrine est enfoncée comme si Seurat s'était trouvé pendant des années sous la pression d'un poids considérable, et, comme on l'a déjà fait observer, le cœur est tout à fait hors de sa position naturelle. Au premier abord, cet individu offre l'aspect effrayant d'un corps usé par le marasme. Il ne prend que trois onces de nourriture par jour et du cidre pour toute boisson.

Autre réponse. — Je suis très reconnaissant au Dr F. (de Troyes) de nous avoir signalé le lieu et la date de la mort de Seurat, vers 1840, à Savigné-l'Evêque (Sarthe). Depuis son passage à Bordeaux, en 1826, il vécut donc encore 14 ans, ce qui est assez surprenant, si l'on admet qu'il s'agit d'un cas d'atrophie progressive. Cette longue survie est exceptionnelle.

Quant à la communication de M. D. Giardano (de Venise), elle remplit une lacune de l'itinéraire du phénomène ; sept ans après son passage à Bordeaux, il parcourait l'Italie du Nord. La brochure en italien, dont M. Giordano donne un court résumé, semble identique à celles publiées en France, notamment à celle que je possède : même nombre de pages, même frontispice, ou à peu près ; les vers, pour n'être pas identiques, coulent de la même veine poétique.

Dr Grenier de Cardenal (*Bordeaux*).

Dupuytren. — Voici une réponse à l'une des questions posées par M. le Dr Molinéry dans la *Chronique médicale* du 1er mars 1929, celle des Concours. Ces renseignements sont extraits de l'*Histoire de la Chirurgie française au XIXe siècle* de Jules Rochard, *ouvrage impérissable*, suivant la juste expression de Félizet, et cependant bien peu connu, j'en suis convaincu, de la génération médicale actuelle.

1° En 1801, fut ouvert un concours pour remplacer Fragonard dans ses fonctions de chef des travaux anatomiques. Dupuytren disputa cette place à Duméril, qui l'emporta d'une voix. Lorsque, quelques mois plus tard, ce dernier devint professeur, la place fut donnée à Dupuytren, sans nouveau concours.

2° En 1803, un concours s'étant ouvert pour une place de chirurgien de 2e classe à l'Hôtel-Dieu, Dupuytren s'empressa de saisir cette occasion offerte à son ambition, que l'anatomie et la physiologie n'étaient plus en mesure de satisfaire, et il fut assez heureux pour l'emporter sur ses quatre compétiteurs, qui étaient Roux, Tartra, Hédeloffer et Maygrier.

3° En 1811, la mort de Sabatier laissa vacante la chaire de médecine opératoire. Sept candidats s'étaient inscrits pour la disputer, mais trois d'entre eux se retirèrent (Larrey, Delpech et Rullier), et la lutte définitive s'engagea entre Dupuytren, Roux Marjolin et Tartra. Ce concours fit époque à la Faculté. Pendant quarante jours, les candidats tinrent en suspens l'attention et les suffrages des juges et de l'auditoire. Ce fut entre Dupuytren et ses compétiteurs un véritable combat, où l'émulation se transforma en animosité, où la rivalité alla jusqu'à la violence. Il y eut, dit Isidore Bourdon, des injures publiques, des défis et jusqu'à des cartels. Enfin, la lutte se termina, le 8 février 1812, par la nomination de Dupuytren.

Dr H. C...... (*Nice*).

Autre réponse. — Dans le n° 3 de la *Chronique médicale* (mars 1929), M. Molinéry demande plusieurs renseignements sur Dupuytren.

Quant aux *particularités de son enfance*, voici ce qu'on lit dans une étude sur Dupuytren de M. le Pr Ménétrier (*Progrès médical*, n° 49, 30 novembre 1927) :

On raconte que, par deux fois, il fut l'objet d'un enlèvement.

La première, il avait 3 ans ; une dame et son mari passant en poste et le voyant vagabonder sur la route, charmés de sa bonne mine, le prirent dans leur voiture avec l'intention de l'adopter. Il fallut courir à leur poursuite, et le père ne les rejoignit qu'à Toulouse, où il reprit son fils.

Neuf ans plus tard, M. Keffer, capitaine de cavalerie, s'arrêtant, avec son régiment, dans le pays, fut séduit par les réponses intelligentes du jeune garçon, et cette fois, s'adressa à son père, lui proposant de se charger de son éducation. L'offre fut acceptée, il l'emmena à Paris et le confia à son frère, qui était principal du Collège de la Marche.

Sur *l'affaire des Concours*, l'article de M. le Pr Ménétrier donne aussi toute lumière et il suffira de citer encore :

Il se présenta au concours pour la place de chef des travaux anatomiques devenue vacante par la mort de Fragonard. Sept candidats s'étaient fait inscrire ; cinq se retirèrent devant Dupuytren et Duméril, qui restèrent seuls en présence. Ce fut Duméril qui l'emporta. Mais comme, peu après, en 1801, il fut nommé professeur d'anatomie, la place redevenue libre fut attribuée, sur la proposition de Chaussier, et, cette fois sans concours, à Dupuytren.

En 1811, la mort de Sabatier laissait vacante une des deux chaires de médecine opératoire. La place fut mise au concours en 1812. Les concurrents étaient Tartra, Roux, Dupuytren, Marjolin.

Il nous paraît intéressant d'énumérer ici les épreuves de ce concours. Il commençait par des questions écrites, communes à tous les candidats, qui furent : 1° De l'anévrysme : 2° *de curatione fistularum*. — Puis une thèse, particulière pour chaque candidat. Celle de Dupuytren porta sur *la lithotomie*. Sa leçon orale, après 24 heures de préparation, avait pour sujet : *des amputations*.

Puis, les candidats durent faire trois opérations sur le cadavre : 1° la lithotomie par l'appareil latéral, et, par suite, le haut appareil. — 2° La ligature de l'artère fémorale dans le cas d'un anévrysme de la poplitée. — 3° L'amputation du bras dans l'articulation supérieure.

Enfin, pour terminer, une leçon orale d'une demi-heure, dont le sujet fut pour Dupuytren : *la luxation de l'articulation du coude*.

Comme on le voit, les épreuves étaient nombreuses, variées, et bien faites pour mettre en lumière la valeur des candidats. La lutte fut acharnée entre Dupuytren et ses compétiteurs, un vrai combat, nous dit Isidore Bourdon. Il y eut des injures publiques, des défis personnels et jusqu'à des cartels. Dupuytren composant péniblement, ne put livrer sa thèse le jour assigné. Aux termes du règlement et selon le vœu des concurrents il aurait dû être éliminé du concours. Mais le libraire Crochard, éditeur de Dupuytren, prétendit que le retard des épreuves devait être attribué à l'imprimeur et il fit attester par tous les compositeurs typographes qu'une des formes était tombée en pâte. L'excuse fut acceptée, et, finalement, Dupuytren fut nommé à l'unanimité des suffrages.

Sa thèse sur la lithotomie fut longtemps regardée comme un chef-d'œuvre, e , dit Malgaigne, elle offrait un modèle d'anatomie chirurgicale, dont rien jusque-là n'avait approché.

Reste le *Crime dans la maison de sa femme*. Le drame dont l'appartement de Mme Dupuytren fut le théâtre est l'assez banale histoire de l'assassinat, commis dans la soirée du 29 janvier 1833, sur la personne de la veuve Idate, femme de chambre de Mme Dupuytren, rue Joubert, n° 2, par les nommés Lemoine, ancien chef de cuisine, et son complice Gilard, ancien cuisinier de Mme Dupuytren. Le mobile du crime était le vol de deux caisses d'acajou renfermant, l'une de l'argenterie, l'autre les bijoux de Mme Dupuytren, du

linge, des dentelles, des cachemires. Les assassins furent condamnés : Lemoine à mort et exécuté ; Gillard à dix ans de travaux forcés, gracié quelques années après.

J'emprunte ces détails aux *Mémoires de Canler* (chef du service de la Sûreté à cette époque, et qui coopéra à l'arrestation des criminels), où cet événement est raconté tout au long (tome I, p. 316 et suivantes, édition 1882).

Dr L. Boulanger (*Paris*).

Autre réponse. — Le journal de médecine *Hygie* fut publié en 1825-1826-1827 sous la direction du baron Percy et du Dr Comet, puis du Dr Combes. J'ai relevé au cours de ces trois années un bon nombre de rosseries, méchancetés, épigrammes à l'adresse du baron Dupuytren, que je vous envoie pour l'édification de M. le Dr Molinéry.

L'ambition de Dupuytren et son caractère lui firent un grand nombre d'ennemis sans arrêter jamais son ascension aux plus hautes dignités. Il expia l'une et l'autre par une vie de malheur.

Hygie, 6 mars 1825.

Il vient de paraître et l'on distribue *gratis* chez l'auteur, M. Dupuytren, place du Louvre, n° 4, un ouvrage pour lequel on a déployé tout le luxe de l'art typographique. C'est une notice dans laquelle sont exposés en quelques lignes le sujet et le jugement qu'on doit porter de 22 *titres académiques* de M. le Baron Dupuytren, candidat aux places vacantes de l'Académie royale des Sciences. Le mérite de ces titres est tellement patent qu'on assure qu'ils ne réuniront qu'une voix.

Hygie, 10 mars 1825.

Extrait de la Revue médicale. — On a remarqué dans le discours prononcé par M. le Prof. Richerand à l'Académie royale de médecine le portrait d'un chirurgien intrigant... Cette réunion de bassesse et de hauteur qui lui fait braver jusqu'à la honte pour s'élever ; cette méfiance pour tout ce qui l'entoure, même pour ses élèves qu'il opprime ou rebute, de peur d'y trouver des rivaux ; ce besoin d'obtenir par des honneurs achetés à prix d'or une considération que lui refusent tous ceux qui le connaissent, etc, etc. .

M. Richerand n'a rien oublié, continue le rédacteur ; c'est une erreur, car il aurait pu ajouter que cet homme si patelin est le tyran de sa famille. Sa femme, jeune et belle, est sous une domination épouvantable. Il lui est ordonné de ne jamais manquer d'assister aux repas de son MAITRE, qu'il règle selon sa fantaisie. Alors, sombre et inquiet, dévoré d'ambition, il ne dit mot ou exige qu'elle quitte la table pour calmer son agitation par le charme de sa musique..... Dans un temps, il refusa sa protection à un élève qui croyait en la divinité. Tout est cahos (*sic*); ce fut la seule réponse qu'il voulut faire aux sollicitations de ce vertueux jeune

Paris ce 25. fevrier 1809.

Chardon Marguérite, fille, agée de vingt un an; Blanchisseuse a Orcueil, sentit il ya douze ans le genou gauche se tuméfier sans cause connue; d'abord lentement ce qui ne l'empêcha point de continuer long temps ses occupations; Mais la Maladie alla toujours croissant: aprés onze ans de fatigue ne pouvant plus Marcher, Elle Entra le 21 juillet 1808 — a l'hôtel dieu.

On trouva le genou très tuméfié, — douloureux; les mouvements étoient presque — impossibles

La malade prit d'abord des Bains; on appliqua des Cataplasmes Emollients sur la partie Malade; l'inflamation Etant dissipée, cinq vésicatoires furent successivement placés autour de l'articulations, un moxa mis au dessous de la Rotule, fut le dernier moyen qu'on a Employé

La Malade Est sortie le 23 fevrier 1809, — Marchant avec une Béquille, et dans un Etat qui fait présumer que les douches auront accéléré sa Guérison.

Dupuytren

Autographe inédit de Dupuytren.

homme. Il est dévot cependant, puisqu'il perdit un livre d'église qui tomba de sa poche dans le salon d'un puissant seigneur. Il est pieux, puisqu'il tomba dans une sainte colère en voyant servir sur sa table, pendant le carême, un mets préparé au gras. Enfin, maintenant, s'il le faut écouter et croire à ses maximes, on ne peut faire rieu qu'on ne fasse des crimes.

Hygie, 13 mars 1825.

On nous annonce qu'un sieur Travers se propose de citer au tribunal de l'opinion publique un MAITRE chirurgien qui, abusant de l'influence de son ministère, est parvenu à dépouiller des héritiers légitimes de leur patrimoine. Nous accueillerons ces réclamations tant qu'elles n'auront rien de passionné et qu'elles seront appuyées de preuves moralement authentiques.....

Hygie, 21 avril 1825.

On assure que M. Dupuytren fait de grands sacrifices pour que la proposition soit accueillie avant son arrivée. On parle d'une somme de 26.coo livres ainsi complétée sans doute :

10.000 livres qu'il devait donner aux pauvres, si M. Percy se décidait à se laisser poser 4 cautères ; 10.000 livres qu'il nous offrait pour *dénaturer* une lettre que le savant académicien (Percy), au lit de mort, nous avait chargé d'écrire à ses collègues ; et enfin 6.000 livres que nous avons refusés pour ne pas être co-propriétaires d'*Hygie* avec M. le premier chirurgien du Roi, chirurgien en chef de l'H. D., etc.

Hygie, 24 avril 1825.

On assure que M. Dupuytren va nous forcer à dévoiler toutes ses turpitudes devant les tribunaux. Il prétend que nous ne pouvons lui opposer que des *preuves morales* dont il se soucie peu et qu'il saura toujours se mettre au dessus de l'opinion *des gens du monde.* Vous verrez, chers lecteurs, que M. Dupuytren, qui ne fait pas, à ce qu'il paraît, partie des gens du monde, va nous contraindre à publier et à distribuer gratis un énorme in-quarto sous le titre de « Mémoires pour les sieurs Ch... B... P... T... L... M... et C... contre Monsieur l'ancien chef des Travaux anatomiques à la faculté de Médecine ; l'ancien inspecteur des études ; M. le chirurgien usurpateur en chef à l'H. D., propriétaire par la grâce de Dieu, inventeur d'un grand nombre de méthodes opératoires imitées des anciens et des modernes ; éditeur de plusieurs ouvrages importants dont la presse doit gémir ; enfin, membre de l'Institut par l'opération..... *d'anus artificiel.* »

Le Journal *Hygie* et son directeur Comet eurent à subir 3 procès intentés par le Pr Cayol, attaqué en même temps que Dupuytren, mais moins patient et moins dédaigneux que lui Comet fut condamné à 4 mois de prison, 2.000 fr. d'amende et 3.000 fr. de dommages-intérêts.

Hygie, 30 avril 1825.

Un individu se présente devant M. Dupuytren entouré de ses élèves en le priant de le tirer d'inquiétude sur la cause de ses souffrances et, disant cela, découvrait la partie malade. Après un court examen : « Messieurs, s'écria l'habile praticien aux jeunes gens en prenant un air goguenard, que cet homme soit le bien venu, vous voyez en lui le véritable cornard (1). — Vous m'étonnez, reprit le consultant, je ne me croyais pas si malade ; au surplus, vous devez vous y connaître mieux que moi. »

---

(1) C'était un cas d'ichthyose cornée ; allusion aux infortunes conjugales du maître.

Hygie, 5 mai 1825.

Institut. — M. Dupuytren a été définitivement admis après avoir fait aux soixante membres présents deux cent trente-trois révérences respectueuses bien comptées, et treize signes de tête et de main, salutations d'amitié.

M. Dupuytren était en culotte courte noire, bas de soie noirs, souliers à boucles dorées, gilet blanc et habit vert.

Hygie, 29 mai 1825.

Tel qui verrait D..., dans l'antichambre d'un ministre aurait la plus haute idée de sa modestie et de son affabilité. Nul ne sait comme lui arrondir une période que termine ou devance le mot rondement articulé de Monseigneur. Quelle sollicitude se peint dans ses regards lorsqu'il interroge l'auguste pouls de S. E. ! Monseigneur vient-il à tousser ? D... tousse encore plus haut. Monseigneur se plaint-il de sa vue ? D... est prêt à lui répondre comme certain courtisan. « Eh ! qui a de bons yeux à présent ! » D... a-t-il franchi la porte du ministère, ses épaules se haussent d'un pouce, sa tête et son échine se redressent, son jarret se tend. Gardez-vous bien de lui adresser la parole ; si ses yeux en tombant sur l'indiscret qui l'interroge ne rencontrent un grand cordon ou pour le moins une brochette, vous n'obtenez de lui qu'un regard distrait ou dédaigneux. Vous tous, pauvres diables enrôlés sous la bannière de la petite propriété, gardez-vous d'aller consulter D... Un officier de police à son bureau, une jolie femme dans son jour de migraine, un nouveau parvenu, un valet de grand seigneur, sont plus abordables que le Dr titré D... ne soigne que des Altesses, des Excellences et pour le moins des Seigneuries ; D... ne voit que l'Humanité en simarre ou en habit brodé.

Hygie, 17 septembre 1826.

Un convoi passait devant les fenêtres du Dr D..., et c'était un de ses malades. « Docteur, lui dit quelqu'un, regardez passer vos œuvres reliées en sapin. »

« Pourquoi saluez-vous toujours le Dr D... ? demandait-on au sonneur d'une de nos paroisses. — Ah ! monsieur, répondit-il, il m'a valu tant de *de profundis.* »

Hygie, 24 septembre 1826.

Six lignes du *Moniteur* faisaient, avant-hier, l'éloge de M. Dupuytren ; on sait que le *Moniteur* est un journal officiel et officieux.

Hygie, 26 octobre 1826.

On assure que M. Dupuytren ne se rendra plus auprès d'un malade que quand il aura reçu les secours spirituels.

Les journaux, au lieu de se moquer de M. le Baron Dup..., devraient plutôt le plaindre, car s'il veut faire obtenir la vie éternelle à tous ceux qu'il conduit dans l'autre monde, il doit avoir fort à faire.

Hygie, 29 octobre 1826.

Père Dupuytren,
Dirigez mon âme ;
Père Dupuytren,
Dirigez-la bien.

Voilà ce que les malades chantent depuis quelques jours.

Hygie, 29 octobre 1826.

Dans un article, où on reproche à M. Dup... d'avoir introduit M. de Q(uelen) auprès de Talma, cet entrefilet : « Il eût bien mieux aimé qu'on le (Dupuytren) laissât tout entier à son zèle pour l'humanité, aux cérémonies publiques et surtout à ses affaires intérieures, dont sa *tête est plus que jamais embarrassée* ; car on dit que Mme D..., peu contente de la manière violente dont il a, dans le temps, repoussé le ridicule dont elle menaçait son front, est revenue tout exprès dans la capitale pour intenter contre son mari une action en dommages-intérêts et en réparation d'honneur... »

Hygie, 4 novembre 1826.

Le Docteur Dup .. s'est mis au nombre des candidats académiques ; il partagera, dit-on, avec le Docteur Pariset le soin de sauver physiquement et spirituellement les trente-huit immortels.

Hygie, 12 novembre 1826.

Les cartes des étudiants en médecine cette année seront jaunes. Influence de M. Dup... sur la Faculté.

Hygie, 19 novembre 1826.

M. le Docteur Dup... a encore, la semaine dernière, eu la douce satisfaction d'envoyer dans un meilleur monde dix malades auxquels il avait délivré un certificat de bonne fin.

23 novembre 1826.

Un célèbre chirurgien de la capitale, uniquement occupé des progrès de son art et dédaignant, à ce qu'il dit, le soin de sa fortune, vient de faire donner à ses instruments une trempe jésuitique et de prendre pour aides quatre *Pacanaristes*. Il en sera, dit-il, plus expéditif dans ses opérations.

Hygie, 30 novembre 1826.

L'on assure qu'il y a eu une conférence très sérieuse entre le R. P..., le Docteur Dup... et le vicomte de la R... tendant à introduire un enseignement plus moral et plus décent dans les cours de la faculté de Médecine. Cela s'est bien fait à l'Opéra.

L'on dit qu'avant un an, les sages-femmes auront seules le privilège d'accoucher ; effectivement, c'est plus moral.

Hygie, 21 décembre 1826.

Un habitant encorné du jardin du Roi vient de partir pour aller visiter les Sérails du midi. A ce titre M. D... pourrait réclamer la visite d'autres sérails.

Hygie, 31 décembre 1826.

Etrennes :
à M. Dup... un bréviaire,
au grand inquisiteur, une lancette.

. . . .

L'année 1827 ne contient plus rien contre Dupuytren. Il y a un curieux entre-filet contre Récamier, qui avait été préféré à Magendre pour succéder à Laennec. « On sait que ce docteur (Récamier) ordonne à ses malades avant tout autre remède 5 *pater* ou 5 *ave* et quelquefois l'un et l'autre, selon la gravité de la maladie. »

M. F. Mazel (*Nîmes*).



Chronique Bibliographique

Grillot de Givry. — **Le Musée des Sorciers, Mages et Alchimistes**, 1 vol in-4, Sanct'Andrea, *Librairie de France*, Paris, 1929.

De quelque nom qu'on l'appelle, le merveilleux a toujours séduit les hommes ; mais les médecins, plus que tous autres, ont été attirés par l'inconnaissable de l'occulte et se sont appliqués à le connaître. Sorcellerie, magie, alchimie, sur lesquelles l'érudition de M. Grillot de Givry s'est depuis longtemps exercée, si elles ne sont pas tout de cet inconnaissable, en sont la partie la plus curieuse ; et les études qui les prennent pour objet, lorsqu'elles sont sérieuses et de bonne foi, sont toujours bien accueillies.

L'œuvre nouvelle répond à ces conditions dernières. Elle a cet autre mérite d'être vraiment neuve. Le côté documentaire de l'occultisme a maintes fois été traité. La partie vivante de cette documentation, c'est-à-dire l'iconograpbie, resta jusqu'ici abordée seulement par fragments. *Le Musée des Sorciers, Mages et Alchimistes* comble cette regrettable lacune et la comble à souhait ; car, s'il ne nous donne pas, chose impossible, tout ce que l'imagination des dessinateurs, des peintres et des sculpteurs a pu rêver et que l'art, ingénu ou habile, a su traduire, il nous fournit tout ce qu'il est essentiel de connaître sur ce sujet.

« Le document iconograpbique, dit justement l'auteur, possède une puissance de mise au point, une valeur scénique qui éclaire instantanément les profondeurs obscures de l'histoire et place chaque chose à son plan naturel. Nous le préférons à la narration descriptive, aussi habile soit-elle ; et c'est pourquoi, chaque fois que nous avons pu découvrir une représentation quelconque des œuvres occultes, nous n'avons pas hésité à la reproduire, plutôt que de nous étendre en doctrines et en tbéories, que l'on trouvera rarement dans ce livre. »

Tel quel, limité volontairement à la tradition européenne, ce livre, avec ses trois cent soixante-cinq figures et ses dix hors-texte en couleurs, est un *Musée* véritable. Beaucoup de ses illustrations sont peu ou point connues ; il en est de fort belles, comme *la tentation de saint Antoine*, d'Isaac van Mechelen, et *le Docteur Faust*, de Rembrandt, pour ne citer que celles-là dans un ensemble où tout mériterait d'être cité. Œuvre de documentation honnête et vivante, plaisir des yeux et amusement de l'esprit, l'étude de M. Grillot de Givry est aussi un livre de bibliophile, qui fait honneur à la *Librairie de France*.

Anne Kissmeyer. — **Anne-Charles Lorry et son œuvre dermatologique**, 1 vol. in-8° carré, A. Legrand, Paris, 1928.

La plaquette de M. A. Kissmeyer témoigne, chez son auteur, d'un esprit de justice et d'une générosité de cœur aujourd'hui rares. Dermatologiste, il sait reconnaître ce qu'il doit à ses devanciers ; Danois, il sait rendre justice à la science médicale française. Ceci est un exemple ; cela une leçon.

Retenons cette dernière. Interrogeons-nous. Quel médecin connaît Lorry ? Combien ont lu ce qu'il nous a laissé ? Pourtant, ce praticien, qui n'eut ni service d'hôpital, ni chaire magistrale, est le vrai fondateur de la science dermatologique. *L'Ecole française de dermatologie a commencé avec Alibert, l'Ecole viennoise avec Hébra ; la Dermatologie commence avec Lorry.*

M. A. Kissmeyer a eu le mérite de l'apercevoir, celui plus grand de le dire et de le montrer. Lire ses soixante pages, clairement écrites, n'est pas seulement un hommage rendu à l'une de nos gloires oubliées, mais encore un enseignement.

A. Deffarge. — **Histoire critique des anesthésiques anciens et en particulier des éponges somnifères à base de drogues végétales**, 1 vol. in-8, Bière, Bordeaux, 1928.

Il est bien difficile de tirer des conclusions d'un travail historique critique. Ce qui se dégage, nous semble-t-il cependant, de cette étude, c'est l'importance de la botanique et de la matière médicale dans les méthodes anciennes d'anesthésie chirurgicale par inhalation.

Cette conclusion de l'auteur est juste ; mais elle voile modestement tout ce qu'il y a, dans ce travail consciencieux, d'intérêt profond et qui dépasse son sujet particulier. Déjà, une étude des éponges somnifères, qui rendirent à nos pères tant de services, a son mérite, et qui lira celle-ci ira sans doute de surprise en surprise ; mais il y a plus. A propos des éléments actifs de ces éponges, M. A. Deffarge résume sur chacun d'eux les connaissances d'autrefois. Alors, la surprise du lecteur augmente encore à découvrir tout ce qu'on sut jadis et que nous avons oublié.

Enfin, l'auteur a su mettre en lumière les difficultés que présente l'établissement des concordances entre les noms anciens des plantes et leur nom moderne. On peut n'être pas entièrement d'accord avec lui sur quelques-unes qu'il préfère, sur un menu détail de sa critique ; mais il faut rendre justice à l'impartialité de cette critique et aux recherches sur lesquelles elle s'appuie.

Au total, voici un bon livre, qu'une abondante illustration fait agréable autant qu'il instruit.

J. Sabrazès et J. Torlais. — **Le Pemphigus**, 1 vol. in-8° raisin, Doin, Paris, 1929.

La question du pemphigus n'a pas seulement un intérêt de dermatologie pratique, elle touche a tant de problèmes de pathologie générale qu'elle ne saurait laisser le médecin indifférent. Pareille monographie était donc attendue. Celle-ci a le double mérite de s'appuyer sur des faits cliniques et sur des recherches de laboratoire personnels et de résumer, en outre, les publications françaises et étrangères sur le sujet les mieux étudiées et les plus récentes

Jean Durray. — **Félicien Rops** (Préface de Mac-Orlan), 1 vol. in-4 illustré de la collection *l'Art et la Vie*, M. Scheur, Paris, 1928.

La vie et la personnalité puissante de Rops, qui savait être à ses heures mieux qu'un dessinateur (génial d'ailleurs) pour contes égrillards, sont analysées dans cet ouvrage avec un sens critique très pénétrant. Mais le texte est emporté dans le tourbillon des corps, qui *vivent* sur les pages, comme une ronde infernale où des « diaboliques » de Barbey d'Aurevilly se mêlent aux placides Flamandes du Borinage et aux filles que Rops sut saisir dans toute l'impudeur d'une vulgarité canaille. Cette édition, d'une présentation très soignée, a, en outre, le mérite de ne pas atteindre les prix de l'ordre astronomique que nombre d'éditeurs, sous prétexte d'Art, imposent à de crédules amateurs, éclairés du nom pompeux de *bibliophiles*, et qu'il y a lieu de ne pas confondre avec les gens qui *aiment les livres*. (*Jean Séval.*)

H. de Vere Stacpoole. — **L'homme qui a perdu son nom**, traduit de l'anglais par M. Maurice Beerblock, 1 vol. in-12, Hachette, Paris, 1929.

Aux nombreux lecteurs qui se sont divertis des histoires si typiquement humoristiques et si excellemment cocasses de O. Henry et de Jérôme K. Jérôme, savoureusement traduites, ces années dernières, par M. M. Beerblock, il suffira d'annoncer que celui-ci vient, pour notre joie, de donner un nouveau volume, en tous points digne des aînés. *L'homme qui a perdu son nom* est le roman mouvementé et varié à souhait d'un sosie, mêlé aux plus singulières aventures. Interné un moment, à cause de son honnête sincérité, qui, n'étant point admise, fait croire à un cas de dédoublement de la personnalité, il déroule en cinquante pages le film de son évasion. L'attitude des médecins anglais, les particularités de la loi britannique sur les aliénés, donneront matière à de curieuses comparaisons. Le récit est plein d'animation jusqu'à l'heureux dénouement. Il s'agrémente de propos fantaisistes, de flegme, et de cette sacro-sainte dignité extérieure qui complique et égaie les péripéties. (*Dr E. Lacoste.*)

A. Bouland et R. Boissier. — **Formulaire thérapeutique odonto-stomatologique**, 1 vol. in-12 de la Collection *Le Compendium médical*, Paris, 1928.

Les auteurs ont groupé dans cinq parties distinctes ; médicaments, syndromes, maladies de la bouche et des dents, thérapeutique préventive, annexes (comprenant examens de laboratoire, jurisprudence et tarifs), l'ensemble des sujets qui intéressent chaque jour le praticien spécialisé. C'est un ouvrage sans prétention qui, cherchant moins à instruire qu'à faire se souvenir, rendra maints services dans la pratique odonto-stomatologique.

A. le Dantec. — **Précis de Pathologie exotique**, 2 vol. in-8, Doin, Paris, 1929.

Ce précis est divisé en quatre parties. La première est consacrée à la climatologie générale du globe. La seconde, la plus importante, aux maladies des pays chauds. La troisième aux particularités que présentent les maladies ubiquitaires dans les divers climats. La quatrième, enfin, comporte l'étude des maladies des pays froids.

Cet ensemble constitue un *vade mecum* précieux, non seulement pour les médecins coloniaux, mais encore pour les experts qui y trouveront un utile barème d'invalidités, et pour les médecins même de la métropole qui, si souvent aujourd'hui, ont à soigner des malades atteints de quelque affection exotique.

Raoul Lecoq. — **Les Aliments et la Vie**, 1 vol. in-8° carré, Vigot, Paris, 1929.

La vie, pour une grande part, est sous la dépendance des incessants échanges qui s'établissent entre l'organisme et le milieu extérieur. De là vient le rôle primordial que les aliments jouent dans les états de santé et de maladie, l'importance considérable de la diététique en médecine. Jadis, la notion de *quantité* dominait l'art des régimes ; aujourd'hui, il s'y surajoute, à juste titre, la notion d'*équilibre* entre les constituants et de *qualité*.

Toutes les notions nouvellement acquises étaient éparses en d'innombrables publications, où le praticien ne pouvait guère les retrouver. Il faut savoir gré à l'auteur de les avoir réunies en un volume, dont la première édition vite épuisée dit le succès. La seconde édition présente, refondue et soigneusement mise à jour, est une excellente mise au point des théories alimentaires modernes, qui rendra aux bien portants comme aux malades les plus grands services.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1929.

36e ANNÉE N° 7 1er JUILLET 1929



Jean Bernier, étudiant en médecine.

UNE SOUTENANCE A MONTPELLIER, EN 1647 (1).

Par le Dr E. LACOSTE.

François a offusqué Jean aux regards de la postérité. Nés vers le même temps, François à Angers, et Jean à Blois, ils reçurent tous deux le bonnet doctoral à la Faculté de médecine de Montpellier, Jean probablement en 1648, François en 1652. N'ayant de parenté entre eux, ou naturelle ou intellectuelle, à aucun degré, ils ne semblent pas s'être même connus, soit à Montpellier ou à Paris. Ils différaient par leurs groupes d'amis comme par leurs habitudes de vie.

Le nom de François Bernier est bien près d'être illustre. La solidité de son esprit et de ses connaissances philosophiques (on sait quel fut son rôle dans le succès du nouvel épicurisme gassendiste), la réputation où le mirent ses voyages lointains, et les précieuses relations qu'il en

(1) Le présent article, composé à l'aide de notes tirées d'un petit dossier de recherches que nous avons faites, il y a sept ou huit ans, sur le médecin blésois, venait d'être rédigé lorsque parut, dans le numéro du 6 avril 1929 de *Paris-Médical*, une courte étude d'ensemble sur Jean Bernier, due à M. le Dr H. Gros, et à laquelle nous sommes heureux de renvoyer le lecteur.

donna (1), enfin l'agrément de sa conversation, le mirent en place brillante dans la spirituelle société des libertins. Il fut plusieurs fois, et comme dans la coulisse, le souffleur ou le collaborateur de nos grands écrivains. Quiconque s'est un peu occupé de Saint-Evremond, de Molière ou de la Fontaine, de Boileau ou de La Bruyère, a eu affaire avec François Bernier. On trouve chez cet original une bien aimable et pourtant bien amère profession de scepticisme : *Il y a trente à quarante ans que je philosophe, fort persuadé de certaines choses, et voilà que je commence à en douter. C'est bien pis, il y en a dont je ne doute plus, désespéré de pouvoir jamais y rien comprendre* (2).



C'est donc à ce François Bernier, voyageur et philosophe, que l'on songe chaque fois qu'il est question d'un Bernier au XVIIe siècle (3). Il est même arrivé que par ignorance, ou simple négligence, on a rapporté à François ce qui revenait à Jean (4).

Il est vrai, disons-le tout de suite, que ce dernier est dans la réalité, non moins que dans l'opinion courante, un bien petit personnage, et qu'il faudrait être chagrin, ou descendant de Jean Bernier, pour taxer la renommée d'iniquité. En-

(1) On peut observer en François Bernier un exemple de la combinaison si ordinaire de l'expérience des voyages et de la pensée émancipée ; chez lui, les réflexions du voyageur étaient d'ailleurs corroborées par les conclusions du philosophe. Saint-Evremond l'appelait « le joli philosophe », mais plus communément on le nommait, à cause de ses voyages, le Grand Mogol. Je ne sais plus quel personnage, écrivain ou femme du monde, recevant, à l'article de la mort, sa visite, lui demanda plaisamment s'il avait des nouvelles du Grand Mogol. C'est de cet air philosophique et enjoué, sinon très recueilli, qu'on aura coutume, au siècle suivant, de voir venir la camarde.

(2) Dédicace à Mme de la Sablière des *Doutes de M. Bernier sur quelques-uns des principaux chapitres de son Abrégé de la philosophie de Gassendi*, ouvrage qui, d'abord imprimé à part, fut ensuite inséré dans la seconde édition (1684, Lyon) de l'Abrégé.

(3) Il s'est trouvé par hasard, qu'inversement on oublie François et ne parle que de Jean. Cette singularité se remarque dans la *Biographie médicale* de l'*Encyclopédie des sciences médicales*, sous la direction de Bayle, etc., 1841, Paris.

(4) C'est la confusion commise par Ch. Labitte et P.-L. Lacroix (le Bibliophile Jacob) dans l'introduction de leur édition de Rabelais (Charpentier).

core l'homme dont nous allons nous occuper un peu présente-t-il quelque intérêt psychologique et historique, et ses livres, tout fatras qu'ils sont, ne doivent-ils pas être dédaignés du chasseur de particularités érudites ou pittoresques.

La vie de Jean Bernier n'est pas trop bien connue et ses biographes ont bien la mine d'être à tout jamais réduits à une cruelle pénurie. On le donne communément comme né en 1622. Ceux qui marquent son âge lorsqu'il mourut en 1698, le 18 mai, indiquent 76 ans (1).

Cependant, on trouve un auteur (2) qui aurait vu l'acte de baptême inscrit sur les registres de la paroisse Saint-Martin, à Blois, sous la date du 19 avril 1627. La même source a fourni le nom des parents et la profession du père : Mathurin Bernier, marchand drapier, et Françoise Thierry.

Jean Bernier alla étudier en médecine, et, comme on disait alors, prendre ses degrés, en la docte et ancienne Faculté de Montpellier. Un recueil en partie manuscrit du jeune homme, déposé à la Bibliothèque de l'Arsenal, nous a conservé, entre autres pièces, des documents qui se rapportent à un « acte » universitaire qui eut lieu le 28 août 1647 (on n'était donc pas encore en vacances à la fin d'août) dans le *Monspeliense Stadium*. Au cours de cette cérémonie, Jean Bernier revêtit la fameuse toge de Rabelais (*Rabelaesis toga*), c'est-à-dire prit sa licence.

Après un discours du récipiendaire, *Oratio pro eadem* (*toga*) *obtinenda habita*, qui remplit, dans le manuscrit, douze pages du format in-octavo raisin, on discuta la thèse proposée à l'impétrant. Le sujet, comme on va voir, en est plein d'attraits, et même d'un tel agrément que nos maîtres contemporains semblent en avoir perdu l'aimable secret. Si, comme on doit le supposer, Jean Bernier s'est, en bon clinicien, généreusement documenté auprès des jeunes personnes qui, de tout temps, ont fait le meilleur ménage, sinon les ménages les mieux cimentés, avec les étudiants, il a dû conserver de la préparation de sa thèse un souvenir attendri.

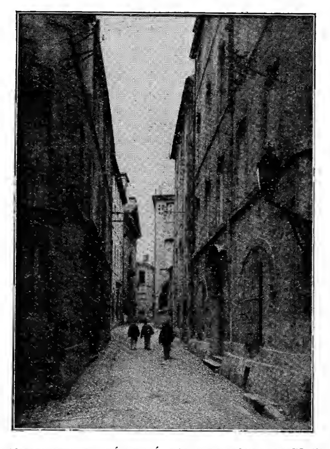
Il s'agissait de rechercher la cause des pâles couleurs des jeunes filles. Vaste carrière, et sujet combien attirant! Nous déclarerions en notre jargon que l'étiologie recherchée est

---

(1) Jean Astruc dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Montpellier*, 1767, Paris, écrit d'abord : *J'ignore l'année de la mort de ce médecin*. Et quelques lignes plus bas : *Il mourut à Paris en 1698, âgé de 76 ans*. Le moindre reproche qu'on eût pu faire à Astruc était de ne pas se relire. N'oublions pas que l'ouvrage a été *revu* et publié par Lorry !

(2) Brainne, Debarbouiller et Ch.-F. Lapierre, *Les hommes illustres de l'Orléanais*, 1852, Orléans, t. I. L'article *Bernier* (*Jean*) est signé A. B.

multiple et complexe. On avait mis notre jeune médecin sur une voie plus simple ; la cause de cette chlorose, lui demandait-on, ne serait-elle pas l'inaction (et l'ennui) ?



ANCIENNE FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER (*)
(Faculté de Pharmacie actuelle.)

Cette question, aussi grave que morale, fut, bien entendu, examinée en latin, si l'on ose dire, et en un tel latin que, n'était la curiosité, on aurait, en le lisant, le vague sentiment de subir un châtiment céleste. Puisqu'il est un peu question de nos jours d'étudier la médecine en latin, sans même avoir étudié le latin, ce qui risquerait de rendre la

(*) Cette photographie nous a été communiquée par M le Professeur Paul Delmas, que nous remercions de son aimable obligeance. [N. D. L. R.]

médecine obscure, de quoi elle n'a pas besoin, puisqu'on songe à cela, transcrivons, pour le plaisir des novateurs, le titre de la petite brochure, celle-ci imprimée, qui résume la thèse de licence de Jean Bernier :

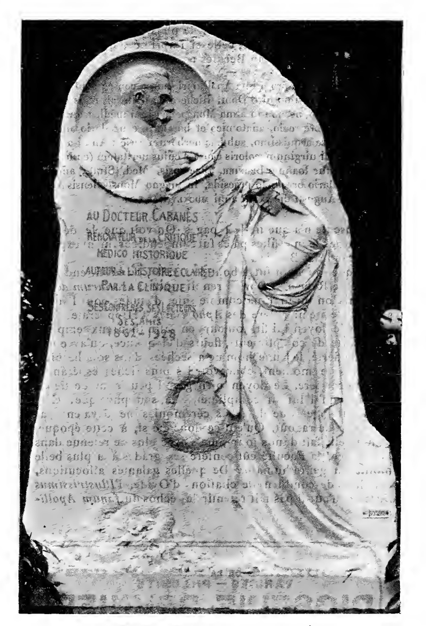
Quaestio medica, pro prima Apollinari laurea consequenda, proposita ab illustrissimo uiro Dom. Richero de Belleval, regis consiliario et medico, necnon in alma Monspeliensium medicorum Academia professore regio, anatomico et botanico, cancellario amplissimo, et iudice aequissimo, sub hac uerborum serie : An uita deses et otiosa foedi uirginum coloris causa ? cuius ueritatem (cum Deo) tueri conabitur Ioannes Bernier, Blaesensis, Med. Stud., amplissimo cancellario praedicto praeside, in magno Monspeliensis Apollinis fano, Augusti die XXVIII anni MDCXLVII.

L'opuscule n'a que II + 4 pages. On voit que le désœuvrement des jeunes filles pâles fut compendieusement expédié par le candidat Bernier.

Lorsque son latin fut à bout de souffle, on lui fit endosser la robe de Rabelais. Dont il rendit grâces : *gratiarum actiones*. Puis on lui indiqua comme sujet d'études pour l'année suivante le premier livre des *Aphorismes* d'Hippocrate.

Alors le doyen lui fit, toujours en latin (heureux temps !), toute sorte de compliments, fleurs d'éloquence, qu'avec une légitime fierté, le jeune homme a séchées dans son herbier. Il dut, à ce moment, concevoir les plus riches espérances pour sa carrière. Le doyen ménagea si peu la modestie de Bernier qu'il lui fit compliment de son physique. Cela nous fait juger que de telles cérémonies ne devaient pas manquer de ragoût. Qu'eût-ce donc été si, à cette époque, comme elle fait de nos jours, mais avec plus de retenue dans la louange, la Faculté eût conféré ses grades à la plus belle moitié du genre humain ? De quelles galantes allocutions, émaillées de combien de citations d'Ovide, l'*Illustrissimus Decanus* n'eût-il pas fait retentir les échos du *fanum Apollinis* !

IN MEMORIAM



MONUMENT DU DOCTEUR A. CABANÈS

Œuvre du sculpteur Seysses, la maquette en plâtre du monument destiné à rendre hommage au regretté fondateur de cette revue, le Dr A. Cabanès, a été exposée au *Salon des artistes français* au Grand Palais, à Paris. Ce monument en cours d'exécution sera sculpté dans un bloc de granit noir. Sa maquette ne peut en donner qu'une idée imparfaite. Il s'élèvera à Gourdon, sur la tombe du Dr A. Cabanès. Son inauguration aura lieu à la fin du mois d'août ou tout au début du mois de septembre.

EN RELISANT GUI PATIN

Par le Docteur Georges Petit

(Fin).

Son animosité contre Guénaut, premier médecin de la reine, est connue ; il est heureux de la manifester autant que celle qu'il ressent pour Mazarin, quand il écrit à M. Falconet :

Le feu Mazarin s'est moqué, en mourant, de Guénaut; il avait promis de lui donner un abbaye près de Soissons de 4.000 livres de rente, nommé Val-Chrétien ; deux jours avant que de mourir, il la donna à M. l'abbé de Talleman en présence de Guénaut, qui est bien en colère d'avoir refusé les deux pistoles que l'on donnait aux autres par consulte, puisqu'il n'a pas eu l'abbaye qu'on lui faisait espérer ; il dit pour se consoler qu'il espère que le roi lui en donnera quelqu'autre (1).

Guénaut est un animal fort menteur, qui ment comme un moine qui se dit venir du Japon (2).

Avec une ironie et un scepticisme qui lui sont habituels, il décèle les intrigues de la cour, les compétitions des candidats à un poste envié, l'influence des femmes :

Un de nos médecins vient de me dire qu'il y a une grande brigue à la cour pour mettre M. Daquin fils à la place de M. Valot... On dit même que la reine est le chef de cette brigue ; toute la cour n'est gouvernée que par des intrigues où les dames se mêlent bien avant..... On dit que cette place est merveilleusement briguée, et qu'une grande dame en a parlé au roi, en faveur d'un médecin qui n'est point à Paris et qui est huguenot. On parle d'un autre qui a offert 10.000 écus à une grande dame, si elle la pouvait obtenir pour lui (3).

En quelques lignes qui sont toujours d'actualité, il expose son incrédulité en matière d'histoire, et se fait un malin plaisir de souligner les faits historiques obscurs ; c'est ainsi que, à propos de l'histoire écrite par Mathieu de Morgues, abbé de Saint-Germain, aumônier de Marie de Médicis et ennemi du cardinal de Richelieu, il écrit :

Il y a encore en notre histoire beaucoup de choses qu'on ne sait pas bien, comme le fait de la Pucelle d'Orléans, la mort du roi d'Angleterre Henri V dans le bois de Vincennes, la mort de

(1) Lettre 245 à M. F..., 22 mai 1661.
(2) Lettre 296 à M. C..., 29 juin 1663.
(3) Lettre 639 à M. F..., 14 août 1671.

Charles duc de Guyenne frère du roi Louis XI, le règne de celui qui lui succéda, Charles VIII, que l'on dit avoir été un enfant supposé, la mort du grand roi François I[er], la prise et puis la levée du siège de Metz, la mort d'Anne du Bourg, conseiller de la grande chambre, qui fut pendu et brûlé en grève, la conspiration d'Amboise, le massacre de la Saint-Barthélemy, la mort du roi Charles IX, la mort des deux Guises dans Blois, la mort du marquis d'Ancre et de sa femme, la mort du connétable de Luynes, celle de M. de Chalais, de MM. de Montmorency et de Saint-Mars, etc... (1)

Ce qu'il a écrit au sujet de Jeanne d'Arc lui mériterait aujourd'hui le reproche d'impiété, ce qui serait d'ailleurs un peu exagéré étant donné l'époque où il écrivait, avec une nuance d'incrédulité. — Il annonce, en effet, à M. Falconet qu'un certain M. de Varrillas, homme très savant et qui écrit fort bien, va publier une histoire de quelques rois ; il y parlera de Charles XII qui, plus heureux que son père, réussit à chasser les Anglais de France,

par le moyen d'un bâtard d'Orléans, comte de Dunois, et de cette brave pucelle d'Orléans, dans l'histoire de laquelle il y a bien du roman ; tout y est incertain ; je m'en rapporte à ce qu'en ont dit Etienne Pasquier, M. du Bellay, Denis Lambin, du Haillan, feu M. Naudé et plusieurs autres qui disent qu'elle ne fut point brûlée à Rouen, et que l'on jeta dans le feu un billot de bois au lieu d'elle et qu'elle fut renvoyée à son pays de Barrois (2).

Il avait en médecine des idées assez rudimentaires et toujours absolues. Son opinion sur la rage semble avoir été confuse.

Cette maladie que les Grecs ont nommé *Hydrophobia* est une espèce de délire causé par une atrabile très pernicieuse qui renverse les fonctions du cerveau. — M. Pietre s'en moquait et moi aussi.... Il y a bien à dire que ce qu'on écrit de la rage ne soit vrai.... On n'en guérit point..... (3).

En revanche, il se montre beaucoup plus prévoyant à propos du scorbut.

En mars 1670, il fait partie d'une commission, qui a pour but d'étudier le moyen d'enrayer le scorbut.

Il me semble que ce mal est *Morbus totius subtantiæ*, maladie de pauvres gens et mal nourris, une lèpre septentrionale et marine, qui vient d'une corruption particulière du sang et des parties internes, qui bouleverse l'économie naturelle. Le bon pain, un

---

(1) Lettre 531 à M. F..., 15 décembre 1671.
(2) Lettre 514 à M. F..., 8 avril 1670.
(3) Lettre 529 à M. F..., 17 septembre 1670.

peu de vin, du linge blanc, un bon air et de même que de ne boire jamais de mauvaise eau. Strabon appelle cette maladie *stomacace*. Elle est commune sur la mer, aussi bien qu'en Hollande, Suède, Danemarck, Pologne. Les Allemands en ont beaucoup écrit.. .. Ce mal ne guérit ni par paroles latines, ni par secret de chimie. Qui guérirait la pauvreté du peuple guérirait bien le scorbut (1).

Je vous remercie de votre livre du scorbut dont plusieurs Allemands ont écrit. On ne voit point ici cette maladie chez les bourgeois, mais seulement chez quelques pauvres gens, ou dans les hôpitaux comme le château de Bicêtre, ou la Savonnerie, où les pauvres gens ne buvaient que de mauvaises eaux ; mais M. le premier Président et les autres administrateurs y ont donné ordre (2).

Il porte en quelques lignes un jugement sévère sur les Anglais ; à propos d'une querelle survenue à Londres entre le prince Robert et le secrétaire d'État Hamilton, il écrit :

On dit que cette affaire sera cause qu'il y aura un pendu, ce qui arrive souvent en ce pays-là par la félonie de ces insulaires, qui sont ordinairement cruels, méchants, poussés d'intérêt et de diverses religions. *Religio peperit scelerosa atque pia facta* (3).

S'appuyant sur des documents que son fils Charles, exilé, lui a envoyés, il exprime sur la Hollande une opinion qui, pour le temps où elle fut émise, est empreinte d'une juste clairvoyance.

Au sujet de la Hollande, je vous dirai que ce pays-là est malheureux et fort sujet à plusieurs calamités..... Tout le pays est sujet aux écrouelles et au scorbut... Il n'y a ni bon pain, ni bon vin, et ce qui est encore bien pis, il n'y a même pas de bonne eau. Ce pays-là est extrêmement froid, exposé à de mauvais vents méridionaux qui y apportent la peste fort souvent ; on n'y boit que de la bière et on n'y mange que du bœuf salé..... (4).

Un certificat, dont il parle et qu'il fut appelé à donner, nous prouve qu'à l'époque de Gui Patin, on ne professait pas la même opinion qu'aujourd'hui ; ce qui était possible alors serait intolérable à présent.

J'ai vu ici l'enfant à deux têtes de M. Girardet et lui ai donné l'attestation qu'il m'a demandée pour avoir la permission de notre nouveau juge de police de se montrer en public (5).

---

(1) Lettre 510 à M. F..., 13 mars 1670.
(2) Lettre 515 à M. F..., 30 avril 1670.
(3) Lettre 465 à M. F..., 11 octobre 1667.
(4) Lettre 503 à M. F..., 21 novembre 1669.
(5) Lettre 446 à M. F..., 15 avril 1667.

Pour ce qui est de cette observation que vous avez faite de cette femme qui est devenue dure comme du bois, c'est un exemple fort rare. Je ne me souviens point d'avoir lu, ni vu, rien de pareil, si ce n'est de cet enfant qui se pétrifia dans le ventre de sa mère à Sens, duquel ont écrit M. d'Aliboux, M. Rousset et M. Bauhin et qui s'appelle ordinairement *Lithopædium Senonense*. C'est un bon exemple pour les maladies de la matière de Fernel. Si cette dureté était capable de remèdes, je croirais qu'il serait besoin de purgations fréquentes et de salivation provoquée par le mercure, et les eaux d'Alise et de Flavigny, appelée vulgairement de Sainte Reine (1).

Si l'on veut, sans parti pris, retirer de la lecture des lettres de Gui Patin une idée principale qui survole toute son œuvre, c'est que, à côté de son caractère un peu hargneux quelquefois, caustique souvent, spirituel toujours, une loyauté professionnelle, une honnêteté civique, une véritable vertu de toute sa vie, s'étalent à chaque page, sans ostentation, avec simplicité et modestie.

Toujours on le voit blâmant et méprisant les charlatans ; et, si l'on en veut encore une preuve, la voici :

Comme je sortais aujourd'hui de ma leçon, un homme que je ne connais point m'a prié de lui faire voir Madame la Présidente (qui est sourde) et m'a dit que véritablement il n'était pas médecin, mais qu'il avait un secret avec lequel il espérait de la guérir, et qu'il avait guéri la fièvre quarte et l'hydropisie à des paysans de vers Blois et Orléans ; je lui ai répondu que je n'étais point médecin de Madame la Présidente, ni de son mari, que j'aurais mauvaise grâce à m'en mêler vu qu'il n'était point médecin... C'est un homme qui a le caquet bien affilé et qui a quelque mine de prêtre normand ou breton... Je n'entends rien en charlatanerie (2).

Sans afficher un mépris ostentatoire pour la fortune, il la tient pour ce qu'elle vaut et la juge en vrai philosophe.

Le vulgaire croit que ceux qui font grande fortune, sont les plus heureux ; je ne le crois point et n'ai jamais été de leur avis ; il me semble qu'il n'y a point de gens plus sots et plus malheureux... Il vaut mieux être pauvre et content... Il est de la fortune comme d'un soulier ou d'une robe, ni trop grand, ni trop petit, mais bien séant (3).

Aussi, son opinion sur les marchands, ceux que nous appelons aujourd'hui « les mercantis », est-elle dure et juste, faite de dédain et d'éloignement volontaire.

---

(1) Lettre 12 à M. G. D. M., 27 août 1648.
(2) Lettre 358 à M. F.., 8 mai 1665.
(3) Lettre 245 à M. F.., 22 mars 1661.

Tenons pour certain que nous sommes plus heureux qu'eux, en tant que nous ne sommes ni marchands, ni usuriers, ni banqueroutiers, comme sont tous ceux de cette race. *In mercatura semper est aliquid inimicum virtuti pro mercatoribus* ; c'est pourquoi Cicéron a fort bien dit et fort véritablement *officina nihil habet ingenui.* Erasme haïssait les marchands, *quoniam erat proprium ejusmodi hominum nihil aliud meditari quam lucrum, etiam turpe et fœdum* (1).

Son honnêteté professionnelle s'étale comme un acte de foi en quelques lignes et en mots simples.

Pour le chancre de la Reine-Mère, on a pris un soi-disant médecin de Bar-le-Duc, nommé Alliot, qui a promis et fait espérer de l'amendement, et, par provision, s'est fait avancer deux mille écus ; si un apôtre avait fait un miracle, on ne lui en donnerait pas tant, ni sitôt, mais qu'y feriez-vous ? Ne vous souvenez-vous point du proverbe du bon docteur de Roterdam, cet aimable Erasme, qu'il a tiré de Sénèque *in Apocolocynthosi*, où il dit en parlant de l'empereur Claude : *Aut fatuum aut regem nasci oportet* ? Ainsi, en notre métier, il faut être homme de bien, en danger de languir toute sa vie, ou bien charlatan, trompeur, imposteur et faux prophète, tel qu'était Nostradamus (2).

Enfin, il adresse à Falconet une lettre pour le jeune Falconet, qui vient d'être reçu médecin :

Je prie Dieu de bon cœur qu'il lui fasse la grâce de vous ressembler, c'est-à-dire d'être bon médecin, fort homme de bien, et bien savant, *summa probitatis et profundæ eruditionis*, qui sont les qualités qui conviennent fort à un homme de notre profession et *in hoc voto desino* (3).

Si la pensée de l'homme se retrouve dans ses écrits, la lecture des lettres de Gui Patin permet non seulement de juger l'homme, l'époque, les gens, mais constitue une solide leçon de choses, où les plus perfectionnés peuvent trouver matière à discussion, à critique, à controverse, mais aussi des exemples salutaires dont le temps n'a pas effacé la grandeur.

(1) Lettre 301 à M. F.., 4 décembre 1663.
(2) Lettre 356 à M. F.., 28 avril 1665.
(3) Lettre 454 M. F.., 31 mai 1667.

1429 — 1929

12 Juillet — *Mort de Gerson.*



Jean Charlier, dit Gerson parce qu'il était né à Gerson, près Rethel, [14 déc. 1363] illustra l'Université de Paris dont il fut chancelier. Les luttes qu il soutint contre les préjugés de son temps, ses efforts pour remplacer la scolastique par une science plus vivante, son énergie à combattre les crimes politiques ont laissé sur sa mémoire une réputation de talent et de vertu. Il mourut à Lyon au couvent des Célestins le 12 juillet 1429. De nombreux critiques lui attribuent l'*Imitation de Jésus Christ.*



La Médecine des Praticiens

L'hypopepsie.

Parmi les causes qui entraînent la difficulté des digestions, il en est unc, peut-être la plus fréquente, qui tient à l'insuffisance de sécrétion des glandes de l'estomac. On sait que cet organe, dans lequel sont brassées les matières alimentaires, doit transformer les matières albuminoïdes que nous absorbons journellement et les rendre assimilables. Cette transformation se fait par l'action d'un ferment, la pepsine, que secrètent les glandes stomacales ; les matières albuminoïdes, insolubles, sont rendues solubles et assimilables sous l'influence de la pepsine, en milieu chlorhydrique, et transformées en peptones, qui seront utilisées par l'organisme.

Le *Vin de Chassaing*, à base de pepsine et de diastase (autre ferment qui exerce son action sur les matières amylacées pour les transformer en sucres) est bi-digestif, parce qu'il complète le rôle des estomacs paresseux. Grâce à lui disparaissent les malaises qui accompagnent les digestions pénibles, et comme les états dyspeptiques retentissent sur la santé générale et sont une cause d'affaiblissement, le *Vin de Chassaing*, très agréable et généreux, apporte ses vertus toniques, qui triomphent de la dépression, en même temps que se trouve parfait le travail de la digestion.

Très réputé depuis de nombreuses années, pour les mérites de sa préparation et la constance de son efficacité, le *Vin de Chassaing* se prend à la dose d'un ou deux verres à liqueur après les repas.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

Du *Figaro*, du 9 octobre 1928.

« L'examen du crâne de lord Darnley a convaincu le professeur Karl Pearson que Jacques Ier d'Angleterre devait être le fils de Darnley. Les *crânes* des deux hommes présentent, en effet, les mêmes caractères : même front large, même *nez long avec narines étroites, même lèvre supérieure tombante.* »

❦ ❦

Du *Matin*, du 10 janvier 1929, à propos de la blessure de l'avocat général Lacaux, à Aix-en-Provence :

« La blessure du *mollet* droit présente un certain caractère de gravité ; *à cet endroit*, la balle a sectionné *l'artère fémorale.* »

Messieurs de robe n'ont peut-être pas l'anatomie de tout le monde.

⁂ Correspondance médico-littéraire ⁂

Questions.

Le docteur Evans. — Dentiste de l'empereur Napoléon III, le Dr Evans joua un rôle important à l'occasion de la fuite de l'impératrice Eugénie. Je serai heureux d'avoir quelques précisions biographiques ou professionnelles sur Evans et sur son séjour à Paris, *avant cette journée historique.*

N. F. Verdier (*Paris*).

Le médecin-poète du Four. — François du Port, qui fut autrefois doyen de la Faculté de médecine de Paris, est surtout connu par son *Medica decas in qua morborum omnium signa, causæ, remediaque dilucide expeduntur.* Cet ouvrage fut traduit en vers français en 1694 par un certain Du Four, docteur en médecine, conseiller et médecin du Roy. Ce traducteur était-il de Crépy-en-Valois comme Du Port ? Est-ce le même que Du Four de la Crespelière, qui, entre autres poésies, écrivit une traduction de l'Ecole de Salerne ?

A. Molinéry (*Saint-Mandé*).

Dupuytren. — A deux reprises récentes, la *Chronique Médicale* a ramené l'attention sur la vie de Dupuytren. Je vous envoie donc une anecdocte au sujet du mariage projeté entre Dupuytren et une des filles de Boyer. Je l'emprunte à l'étude de E. Goudeaux : *Alexis Boyer, sa vie, son œuvre,* Paris, 1924, analysée dans le *Progrès médical*, no 49, 30 novembre 1927.

En 1808, Dupuytren, qui préludait à ses futurs succès, avait sollicité et obtenu la main d'une des filles de Boyer. Boyer était heureux de ce mariage qui faisait entrer dans sa famille un jeune homme en qui le monde savant était unanime à placer les espérances d'avenir de la chirurgie française. Cette union, en même temps qu'elle présentait au père toute garantie, flattait l'amour-propre du chirurgien. Boyer en vit arriver le jour avec joie.

Ce jour lui réservait une douloureuse déception. Vers 10 heures du matin, tous les invités étaient réunis au no 9 de la rue de Grenelle, dans le spacieux hôtel que Boyer avait acheté à la marquise de Créquy et qu'il habitait depuis que ses fonctions auprès de l'Empereur l'avaient obligé à quitter son modeste appartement de la Charité. Une seule personne manquait, mais on ne pouvait guère, en en cette occasion, se passer d'elle ; c'était le fiancé. On attendit vainement jusqu'à onze heures, sans le voir paraître. En hâte, on dépêcha un ami près de lui pour aller le chercher. L'ami revint, mais il revint seul : Dupuytren avait simplement répondu qu'il avait réfléchi et qu'il ne se mariait plus.

Et Mlle Boyer épousa Roux en 1816.

Sait-on les raisons qui amenèrent Dupuytren à prendre une telle détermination, et à rompre son mariage avec un pareil éclat ? Elles seraient, je crois, intéressantes à connaître. Qui, par la suite, Dupuytren épousa-t-il ? Dr L. Boulanger (*Paris*).

Coutume noire. — M'intéressant à l'ethnographie, j'ai réuni foule de documents. Parmi eux, se trouvent des photographies de guerriers noirs n'ayant pour tout vêtement qu'une cordelette, qui les ceinture et qui maintient leur pénis relevé. Cette cordelette est, en effet, passée au travers du prépuce. Le document photographique que je vous envoie dispense de longue description.



Un colonial, lecteur de la *Chronique Médicale*, pourrait-il dire à quelle race appartient ce guerrier, et s'il ne faut voir dans cette singulière coutume qu'une question d'esthétique..... nègre ?

D. M...... (*Dijon*).

A fol fromage. — Plusieurs recueils de proverbes du xve siècle (*Prov. Gallic., Recueil de Thou*, ms. entre autres) rapportent ce conseil : *donnez du fromage au fou*.

Quelque confrère pourrait-il me dire comment il convient de le comprendre ?

Dellys (*S.-Méen*.).

Jugement sans appel. — La *Chronique Médicale* ayant eu la bonne pensée de créer une page d'*Ephémérides*, je me suis amusé à chercher, pour ce mois, quelque centenaire. J'en ai découvert un de peu d'importance, mais certainement très peu connu.

C'est un *arrêt sans appel*, prononcé le 28 juillet 1629 par le grand juge des moines de Saint-Claude et condamnant l'écuyer Guillon à avoir la tête tranchée pour avoir mangé en Carême un morceau de cheval, qui avait été jeté à la voirie.

Ce grand juge est assez connu des médecins à cause du livre sur les sorciers qu'il fit imprimer à Lyon en 1607. C'est le nommé Boguet, qui se vantait d'avoir fait brûler 600 sorciers. Quelque lecteur de la *Chronique Médicale* pourrait-il me dire si l'écuyer Guillon fut réellement exécuté ?

Rodelle (*Bourg*, Ain).

Réponses.

Tomber en chartre. — A la question posée jadis par le Dr Simonot, le Dr René Bénard a fait une réponse très étudiée et fort intéressante ; les Drs Lorion, Durodié, F. Mazel, Berchon, Ch. Laurent, et MM. Boghaert-Vaché et G. Jubleau ont complété cette réponse par l'appoint de nombreux documents curieux ; et, s'il n'est pas trop tard pour revenir sur ce sujet, voici quelques notes supplémentaires glanées depuis, ici ou là.

Dans la langue de nos pères, le mot : *chartre*, outre son double sens de : titre expédié sous le sceau d'un prince (origine : *charta*) et de prison « ès termes de Palais » (origine : *carcer*), avait un troisième sens que définit ainsi le lexicographe du Prince Souverain des Dombes (1732) : *Chartre se dit d'une maladie qui fait tomber en langueur et mourir insensiblement ; on l'appelle aussy phthisie, tabês,* tabisicus morbus ; *on voue à Saint-Mandé les enfants qui tombent en chartre.*

Le Dr René Bénard nous à dit, à ce propos, comme il fallait entendre la maladie de Pascal. Or, à l'époque où vivait l'auteur des *Pensées*, l'écrivain du *Journal de Leipzik* parlait d'une espèce de chartre, ou maladie inconnue des anciens, dont les médecins s'entretenaient beaucoup depuis deux cents ans. *Cette maladie faisoit maigrir les enfants, leur causoit des insomnies, les rendoit inquiets et sembloit leur causer une extrême démangeaison.*

A la même époque, Du Cange appelait ces malades des chartriers, et en latin *carcerarii*, expression qui venait de *carcer*, parce que la prison aussi cause de la tristesse et de la maigreur.

Antérieurement, Georg-Jérôme Velschius avait fait une *Exercitatio de vermiculis capillaribus Infantum*, dans laquelle on trouve tout ce que les différents auteurs ont écrit sur ce sujet, et tout ce qu'on en peut savoir tant pour la théorie que pour la pratique.

Et voici quel était le traitement préconisé vers la fin du XVIIe siècle ;

Le bain donné à propos aux malades tombés en chartre leur fait sortir par les pôres des corpuscules semblables à de gros poils espais et denses, ce qui fait qu'on les appelle *Crinones*, comme qui diroit de gros cheveux ; et la maladie *Pilaris morbus*.

Quelques médecins, qui sont persuadés que ces espèces de poils sont de petits animaux, les appellent *Comœdones*, de *comedere*, manger. On a fort discuté si c'étaient des excrémens espaissis de la troisième coction, ou si c'étoient des insectes. Quoi qu'il en soit, quand on les a fait sortir une ou deux fois, les enfants se portent mieux. Les savants démontrent que ce sont en effet des animaux vivants : ils sont grisastres, tirant tantôt plus tantôt moins sur le noir ; ils ont deux espèces de cornes fort longues, deux yeux ronds et fort gros et une queüe longue et velüe au bout. (*Dictionnaire universel*, Gosselin, t I, p. 1681.)

Enfin, Du Breuil, dans ses *Antiquitéz de Paris* (1608), signale qu'aux Chartreux de Vauvert, proche Paris, est une chapelle où l'on porte en dévotion les enfants tombés en chartre

CALDINE (*Paris*).

Cheveux coupés (xxxv, 240, 341, xxxvi, 18, 134). — Je vous envoie une *note de lecture*, qui montre que la mode féminine des cheveux coupés courts vient de loin. Augustin Fabre, qui renvoie d'ailleurs à Pline (*Histoire naturelle*, IX, 35), à Juvénal (Sat., VI), à Fournel (*Etat de la Gaule au* V^e *siècle*) et à Molé (*Hist. des modes françaises*), écrit dans son *Histoire de la Provence* les lignes suivantes :

(Sous la domination romaine) les femmes de qualité croyaient relever leurs charmes par l'éclat des fards et l'odeur des parfums. Elles aimaient à se parer de colliers, de bracelets et de diadèmes de perles. Leurs seins et leurs bras étaient presque nus. Leurs ceintures légères, leurs robes transparentes couvraient, mais ne cachaient pas, leurs formes sans pudeur. Souvent *elles coupaient leurs cheveux pour imiter les effigies de Titus et de Caracalla.* Quelques-unes portaient des chevelures artificielles.

Dr Bagarry (*Marseille*).

Noms de sources thermales. — A la page 69 du numéro du 1er mars dernier, M. Pailhas demande d'où dérive le mot *Verdusse*, nom d'une source d'Albi.

Dusse est, vraisemblablement, le vocable gaulois *dou, doux* ou *dhuis*, qui se rencontre particulièrement dans l'Ain et le centre ouest, tandis qu'il existe également en provençal *douz* et *doutz* = source, et *doutza* = jaillir.

On retrouve cette racine dans un certain nombre de noms de fleuves ou de rivières d'Europe : l'Adour, la Dordogne, le Don, le Danube, et dans la plupart des langues indo-européennes. Le sanscrit donne *Dhuni* et *Dhunay* = fleuve rapide, et le celtique : *Dena, Dewani* et *Dower* = couler. Le rimri a *Dur* et *Dobr* ; l'hébreu, *Daoua* ; le grec, *Udôr* ; le latin, *Udus* ; l'arabe, *Dour*, et le gallois, *Du*. Cette racine primitive implique partout l'idée de couler, laver, arroser, œuvre naturelle des sources et des cours d'eau (1).

Dans le département de l'Ain, nous avons les rivières : l'Adou, le Donai, le Douai, la Doux, la Douze, la Doye, les ruisseaux de Cuisiat et de Dhuiziat, le bief d'Ausson.

Dr R. Le Tessier (*Jujurieux*, Ain).

Autre réponse. — En posant, dans la *Chronique Médicale* du 1er mars dernier, la question de l'étymologie de *Verdusse*, le Dr J. Pailhas remet tout simplement sur le tapis, et devant un public médical, le toujours actuel et toujours passionnant problème des origines de la *toponymie primitive*. Il est hors de doute qu'en France, comme en Europe, *comme dans n'importe quel coin de la terre qui fut habité par l'homme*, une foule de noms servant à désigner des lieux : monts, plaines, pics, lacs, cours d'eau, ont été *imposés* à ces

(1) *Cf.*, dans la *Revue d'Archéologie de l'Ain*, bulletin n° 43, le « Culte des Eaux » par le Dr Le Tessier, qui sera heureux d'envoyer un exemplaire du tirage à part aux confrères que cela pourrait intéresser.

lieux, à ces monts, à ces lacs, à ces cours d'eau par de très lointains ancêtres qui étaient des *nomenclateurs de génie*, possédant, à la limite de la perfection, comme d'instinct, ou par qualité innée, ce qu'il est permis d'appeler le *sens topographique*. Et comme, en une foule de points, souvent très éloignés les uns des autres, certains cours d'eau, certaines montagnes, portent des noms presque identiques, *depuis l'antiquité la plus reculée*, il faut bien admettre que divers groupements humains, possédant une langue, sinon commune, mais des langues parentes à racines primitives très voisines, sinon identiques, ont, sans se consulter, dénommé de la même façon des lieux à topographie identique. Ainsi serait-on à même de trouver comme une *clef de la géographie universelle*, quand on aurait réussi à déterminer, à classer, à rapprocher *les racines linguistiques et géographiques* sur lesquelles pourrait être bâtie la science de la *toponymie primitive*.

Pour en revenir à la question particulière posée par le Dr J. Pailhas, qui sait depuis combien de siècles la généreuse source qui se trouve, de nos jours, en plein cœur d'Albi, est dénommée *Verdusse* ? Très nombreux sont en France (pour nous en tenir à ce pays) les noms de lieux où se rencontrent, tantôt isolées, tantôt unies, ces deux racines toponymiques primitives : 1° *Ger*, *Gar*, *Gir*, VER, *Var*, *Vir*, *Zer*, *Cher*, *Char*, etc. (variantes phonétiques d'une racine unique, on en conviendra, sans être obligatoirement versé dans la linguistique transcendantale) ; — et 2° *Us*, *Us*, *Uz*, etc., racines qui, l'une comme l'autre, se réfèrent à des lieux *montagneux* et *abondants en eau*...

Rien que dans le département du *Tarn* (qui doit intéresser particulièrement notre confrère d'*Albi*), on peut relever parmi les noms les plus caractéristiques de *cours d'eau* : le Liz*ert*, le L*ézert*, l'Ag*ros*, la cascade de *Gaur*rios, le *Gir*ou, le *Viaur*, la *Vère*. Comme noms de localités : *Ver*dalle, le *Ver*dier, *Vaour*.

Dans l'*Ardèche*, *Verduz* rappelle, singulièrement, *Verdusse* : et, dans le *Gers*, on n'aurait garde d'omettre de citer la station thermale de Castera-*Verduzan*. Ce nom n'est-il pas, lui aussi, identique à la chère *Verdusse* de notre excellent confrère d'Albi ?

Pour ce qui est des noms de localités, de rivières, cours d'eau et sources, etc., où se retrouve, sans qu'il soit besoin de faire de l'étymologie tirée par les cheveux, la racine primitive *Uss*, il suffit de feuilleter avec patience des atlas et des dictionnaires des communes de France pour découvrir, *avec une abondance vraiment impressionnante*, des quantités de toponymes qui *se réclament d'une origine philologiquement commune*, suivant l'expression de notre confrère.

Pour *Luchon*, comme pour *Luxeuil*, nous pensons que ces deux noms, très voisins l'un de l'autre, pour ne pas dire identiques, désignent une *divinité aquatique*.

Dr V. TRENGA (*Alger*).

La maladie de Barleus. — En réponse à la question posée dans le numéro de février 1929 de la *Chronique Médicale* [p. 41], je puis dire ceci :

Un cas quasi-analogue se présente actuellement à Genappe, petite ville du Brabant wallon. Là, habite une femme âgée d'environ 65 ans et qui s'imagine qu'elle a le cou de verre. Cette femme s'imagine que le moindre choc aurait pour résultat de lui faire rouler la tête à terre. D'autres fois, elle prétend que le chef ne lui tient sur les épaules qu'à l'aide de quatre petits paquets de bois qu'un léger heurt suffirait à briser. En outre, elle est persuadée que les *os du nez lui sont descendus dans la gorge et l'empêchent d'avaler la nourriture.*

LUCIEN LANDY (*Genappe*, Belgique).

Curieuse coutume de la région de Lectoure. — M. Maugicourt a posé une question sur le lavage des mains au retour des enterrements, dans la *Chronique Médicale* du 1er avril dernier (p. 99). Or, dans nos campagnes, le corps des morts après la cérémonie religieuse était jadis et est encore porté au cimetière, dans le cercueil, par des voisins ou des amis. Sitôt arrivé près de la tombe, le prêtre qui les accompagne récite des prières ; puis, les porteurs aidés du fossoyeur descendent la bière dans la fosse à l'aide de cordes qui traînent sur la terre et dans la boue s'il pleut. Le prêtre alors asperge d'eau bénite la terre, la fosse et le cercueil ; puis, prenant une poignée de terre qu'il vient de bénir, il la lance en priant sur le cercueil. Les assistants, parents, amis, invités, suivent l'exemple du curé et prenant de la terre à pleine main la lancent, à tour de rôle, dans la fosse comme un adieu suprême au mort qu'ils viennent de conduire à sa dernière demeure. Ils reviennent ensemble à la maison mortuaire pour assister au repas des funérailles.

La terre tirée de la fosse est très souvent humide, mouillée par la pluie, infectée par des suintements putrides venant des tombes voisines. Les mains des assistants en sont salies, boueuses, mal odorantes. *Et voilà la raison* pour laquelle les invités au repas des funérailles se lavent les mains *hors la maison* avant d'y entrer pour se mettre à table avec des mains propres, pour couper un ou plusieurs morceaux de *la Miche* commune, chacun avec son couteau, qui ne quitte jamais la poche des habitants de la campagne.

Du reste, c'est une coutume chez les travailleurs revenant des champs de tirer un seau d'eau du puits et de se laver les mains dans la cour ou le jardin avant de prendre leur repas.

Dr EDMOND MORIN (*Paris*).

Le latin et le grec par la joie. — Dans le numéro de mai de la *Chronique Médicale* (p. 136), M. E. Lacoste a rendu compte des fascicules publiés par M. Pagot sous le titre *Le latin et le grec par la joie*. Il a dit le plus grand bien, — et c'est justice, — de cette tentative double d'enseigner sans larmes et d'apprendre plusieurs langues à la fois. L'œuvre de Pagot me paraît, en effet, mériter d'être encouragée.

Cela me met à l'aise pour ajouter que, du moins pour l'enseignement simultané de plusieurs langues, nous avons eu un devancier au VIIIe siècle dans le grammairien irlandais Malrachanus. Si j'en crois B. Hainéau (Ecoles d'Irlande, *in Singularités historiques et littéraires*, in-12, M. Lévy, Paris, 1861, p. 19), — car je n'ai pas lu *Ars Malrachani* (Manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, n° 1188), — la méthode de ce dernier était d'aller toujours du grec au latin, d'expliquer tour à tour les procédés des deux langues, d'enseigner ainsi à la fois l'une et l'autre par d'ingénieux et de subtils rapprochements.

P. Rumont (*Poitiers*)

L'œil et l'oreille. — M. Lacroix, de Montluçon, s'est étonné (*Chronique Médicale* du 1er avril 1929, p. 99) qu'un vieillard perclus ait dit à sa femme, qui lui lisait le journal : *Passe-moi mes lunettes ; j'entendrai mieux !*

Ce vieillard perclus, outre qu'il avait la vue basse, était dur d'oreilles. Or, il est un fait acquis ; les sourds, pour bien entendre et comprendre celui qui leur parle, le regardent et suivent des yeux le mouvement des lèvres qui vient compléter le son de la voix et la prononciation des mots.

En outre, il faut songer que ce perclus à la vue affaiblie et vague, bien calé dans son fauteuil, probablement après ses repas, était porté vers une douce somnolence, par le bruit monotone de la voix de sa femme et le mouvement de ses lèvres pendant sa lecture.

A moins que ses lunettes ne lui servissent parfois à masquer ses yeux lorsqu'ils se fermaient ?

« Tu dors, je crois ?

— Non, non, je t'écoute ! »

Dr. Edmond Morin (*Paris*).

 La " Chronique " par tous 

Sur l'origine conjuguée du vin et de la médecine.

Comme suite à diverses communications de notre érudit confrère, le Dr Noury, je vous envoie sous ce titre un extrait de l'*Histoire des Perses* de Gobineau, qui est de nature à intéresser à la fois les disciples d'Eculape et de Dionysos.

J. Duby (*Bourg*, Ain).

Le roi Djem était un jour assis dans un pavillon, assistant aux exercices de ses archers, quand apparut dans le ciel un grand oiseau, qui fuyait à tire-d'aile sans pouvoir se débarrasser de l'étreinte d'un serpent enroulé autour de son cou. C'était un spectacle insupportable pour l'œil d'un Arian, car les oiseaux appartiennent à la Bonne Création, tandis que les reptiles sont le pire produit de la mauvaise. Djem ordonna à un de ses guerriers de viser le serpent et de l'atteindre, en se gardant de toucher l'oiseau. Immédiatement, le serpent, percé d'un coup mortel, lâcha sa proie, s'étendit et vint se briser sur le sol, tandis que le captif délivré disparaissait à l'horizon.

Peu d'instants s'étaient écoulés qu'il revint, s'abattit devant Djem, et, comme s'il voulait lui témoigner sa reconnaissance, il laissa tomber de son bec quelques graines inconnues.

On les recueillit, on les sema, et au bout de peu de temps il germa une plante qui, grandissant sous l'influence des saisons, se couvrit de feuilles et bientôt de fruits admirables à voir et réunis par grappes énormes. C'était la vigne.

Le roi observa que, sous une pellicule très mince, ce fruit superbe avait une chair fluide, facile à séparer du pépin ; il fit donc accomplir cette opération par ses serviteurs, et quand elle fut terminée, on enferma dans une jarre la liqueur ainsi obtenue. Après quelques jours, le roi voulût la goûter, supposant sans doute qu'il trouverait quelque chose d'analogue à l'hydromel ou à d'autres préparations de ce genre ; mais il fut rebuté par une amertume si forte et un goût si étrange, qu'il en conclut que ce devait être du poison, et il mit la liqueur mystérieuse à part, prévoyant, dit avec abandon le narrateur oriental, que ce poison pourrait être de quelque utilité dans les affaires du gouvernement.

Cependant, Djem avait une esclave fort belle et très aimée. Un jour qu'il était à la chasse, la favorite fut éprouvée par de violentes douleurs de tête, et, pendant plusieurs jours, elle ne put avoir un moment de repos. Tout ce qu'on essaya pour la soulager resta inutile. La jeune femme, désespérée et rendue folle par la souffrance, résolut de se tuer, et songea au poison que le roi tenait en réserve. Elle ouvrit la jarre et commença à boire Elle but tant qu'elle s'endormit, et au réveil elle se trouva guérie parfaitement.

Quand Djem fut de retour, elle lui raconta ce qui s'était passé. Alors le souverain changea d'avis sur la nature du breuvage dont il avait trouvé la recette ; il ne l'appliqua pas aux embarras de l'État, mais bien il s'en fit un remède qu'il employa avec tant de succès dans un grand nombre de maladies, que les anciens Persans appelaient le vin « Darou-é-Shah », la médecine du roi.

Les soins de la bouche au XIVe siècle.

Qui le croirait ? Nos ancêtres furent soigneux de leur bouche ; non par hygiène, il est vrai ; mais par coquetterie. Qu'importe l'intention. Je trouve les vers suivants dans un poème du XIVe siècle intitulé *la Clef d'Amour*, qui n'est d'ailleurs qu'une traduction lointaine et très libre de *l'Art d'Aimer* d'Ovide. Je cite d'après l'édition Ed. Tross, imprimée à Lyon par Louis Perrin, en 1866.

Page 87. — *Tes dens soiens si escures*
Et si sourbees et frotees
Que ni areste nulle chosse
De quoy tu soies uergondeusse.
Maintes fames ay auissees
Qui avoient les dens foucrees ;
Mes iames mon cur nameroit
Fame qui tel dens porteroit.
Je pense que dens si carchiez
Ne puent estre au cur beissiez
Et nus ne se puet eessier
Queques fame samie bessier ;
Donc tienge fame a mehagnie
Quant elle est si mal ensengnie
Quel elle leisse tel pourreture
Entour ses dens et tel ordure.
Tel fame se doit acoster
Dun barbier qui le sache oster.
Tel escarberges et tel chosses
Par quoy amours li sunt fors closses.

Il était alors de mauvais ton, même en riant, de montrer ses dents, surtout si elles étaient laides, témoin cette autre partie du poème :

Page 95. — *Se tu as defautes de dens*
Oa se il sunt noires dedens
Ou grandes ou sans ordre neez
Gar toi de faire grand risseez.
Tel fame doit prendre a rire
Se sagement se uelt deduire
Ne mie rire a bouche ouaerte
Trop en aroit male deserte.
Pucele qui biau ris aelt rendre
Doit petit sez leiures estendre
Mez dens ne dois pas descouurir
En riant mez les doiz couurir.

Ad. Arpas (*Rennes*).

Où l'on voit que Fournier de Lempdes ne fut pas le seul médecin méconnu par ses contemporains.

A l'occasion de l'intéressante note de M. le Dr Boulanger, récemment parue sous le titre *Une conséquence peu connue de la fracture du fémur du général La Fayette*, nous recevons la lettre suivante.

Dans votre no 4 du 1er avril 1929 (p. 91-92), vous rappelez le cas du Dr Fournier de Lempdes, inventeur de la lithotritie. Le déni de justice, dont il a souffert, est malheureusement fréquent. On pourrait en citer beaucoup de cas, dont le plus récent, celui de Carrel, est typique. En voici un autre.

Vers 1879-1884, j'ai trouvé le mécanisme de la respiration par les premières voies (narines et bouche). Par des preuves *anatomiques, physiologiques,* et de *fort nombreuses expériences*, j'ai démontré qu'à l'état *normal*, à l'état *sain* des organes, la respiration (inspiration et expiration) se faisait par le nez seul ou par la bouche seule. *Jamais* par le nez et la bouche, en même temps. Cette constatation était assez importante, au point de vue chirurgical, par exemple. J'ai rédigé un mémoire que j'ai lu à l'*Académie de Médecine*, dans l'espoir d'avoir un prix. Deux maîtres furent nommés pour examiner mon travail : Vulpian et Voillez, ce dernier rapporteur. Le Dr Voillez déclare (je n'invente rien) : « Dans l'état de *repos musculaire*, la respiration peut se faire simultanément par le nez et par la bouche, si celle-ci reste *demi-close*, de manière à égaliser la capacité de parcours dans les conduits nasal et buccal (*sic*). Il est évident, en effet, que si l'un des conduits est plus largement ouvert que l'autre, l'air pénétrera ou sortira de préférence par le conduit le plus grand ouvert. »

Devant la Faculté de Médecine, j'aborde, un après-midi, le Doyen Vulpian : « Comment, mon cher maître, à plus de cinq cents expériences, à des preuves anatomiques et physiologiques, le Dr Voillez objecte : *Dans l'état de repos musculaire*, etc., etc.

— Que voulez-vous ? Voillez était au courant de la question, et rapporteur. »

A quelque temps de là, rencontrant Mathias Duval, je lui dis : « Vous n'êtes pas gentil. Je vous ai adressé, au physiologiste et à l'ami, mon travail sur la respiration et vous ne m'avez même pas envoyé un carton.

— Mon cher, je reçois, tous les matins, tant de papier, que votre opuscule a pu m'échapper. Renvoyez-le moi, et je vous promets de le lire. »

Je le lui ai apporté moi-même. Peu de jours après, à l'École de Médecine, Mathias Duval m'interpelle : « Il faut représenter votre travail à l'Académie, avec quelques retouches, pour la forme.

— Ah non ! par exemple ! J'en ai assez !

— Qui était le rapporteur de votre communication ?

— Voillez.

— Voillez ! Tant pis pour vous. Voillez cherche ce problème depuis trente ans. Vous le résolvez. Tant pis pour vous. » Dans son cours de Physiologie, reparaissant en 4e édition en 1897 (J.-B. Baillière fils, éditeur), Mathias Duval mentionne, en renvoi, page 378, un court résumé de mon travail.

Tout ceci pour que du travail français ne revienne pas, après tant d'autres, d'outre-Rhin ou d'outre-Atlantique, comme un travail original. Et puis ces dénis de justice cassent les ailes aux Jeunes qui veulent travailler.

SMESTER (*Bourg-la-Reine*).

Séméiologie tabarinesque.

Tabarin connut la gloire et la foule se pressait sur le Pont-Neuf pour l'entendre. Point de surprise dès lors que ses facéties aient été imprimées et réimprimées plusieurs fois. A coup sûr, elles perdaient à la lecture, même aux jours d'autrefois. Aujourd'hui, les grossièretés qui y fourmillent n'ont pour nous aucun charme. Le recueil est oublié. Faisons-en revivre une page qui marque le ton des plaisanteries de Tabarin et nous indique une méthode de diagnostic que personne ne sera tenté de reprendre.

Tabarin. — Zeste ! Vous allez chercher midy bien loing ! Vrayment, quand le malade vous a dit sa maladie, il vous est facile de juger où le mal le presse. Je vous veux bien apprendre un autre secret. Les meilleurs médecins et qui cognoissent mieux les malades sont les tonneliers.

Le Maître. — Les tonneliers, Tabarin ? Sçachons voir et venons aux preuves.

Tabarin. — Quand un tonnelier va visiter une pièce de vin, il ne demande pas : « Est-il blanc ? est-il clairet ? sent-il mauvais ? a-t-il les cerceaux rompus ? » L'on ne cognoist jamais les maladies que par l'intérieur ; il y regarde lui-mesme ; et, pour ce faire, il ouvre le bondon, qui est au-dessus de la pièce et y met le nez ; puis, des deux mains, à chaque costé du fond, il donne un grand coup de poing ; la vapeur alors s'exale et sort par la partie supérieure ; ainsi il cognoist si le vin est bon ou non. De mesme, vous, quand vous allez visiter un malade, vous ne vous devez arrester à tant de questions et discours ; il faut, de prime abord, faire mettre votre malade les pieds en haut ; et, si vous voulez sçavoir le fondement de sa maladie, vous devez mettre vostre teste entre ses fesses et approcher vostre nez du soupirail ; puis, luy donner un coup de poing dans le ventre. Les exalaisons qui, de leur nature, sont légères, vous montent au nez et alors vous jugerez de la maladie et donnerez vostre sentiment sur la senteur que vous aurez senty. Voilà le moyen d'estre en bref un bon médecin.

CORMATIN (*Le Vésinet*).



Chronique Bibliographique

Armand Praviel. — **Vie de S. A. R. Madame la Duchesse de Berri**, un vol. in-12, Plon, Paris, 1929.

La collection *Le Roman des Grandes Existences* publie une série de ce que notre temps amoureux des néologismes appelle des *Vies romancées*. Les historiens farouches, mais ennuyeux, se voileront la face. A leur aise! Quoi qu'ils prétendent, Clio a cent visages; le roman est partout et l'expérience de Goettingue est là pour montrer la faiblesse de notre jugement et le peu de confiance qu'il faut accorder à *ce que nos yeux ont vu*. S'il est, au surplus, une « Vie » qui fut un roman véritable, ce fut bien celle de Marie-Caroline de Naples, duchesse de Berri, et M. A. Praviel a merveilleusement choisi son héroïne.

Une autre raison, à coup sûr, décida de son choix. Déjà M. A. Praviel avait conté *L'Aventure de la Duchesse de Berri* (Hachette) ; le retour présent marque assez que cette *adorable petite princesse de légende* a séduit son historiographe. Il n'est pas de condition meilleure pour écrire un roman, point de plus fâcheuse pour faire de l'histoire.

Il en vient que la *vraie vie* de Marie-Caroline est pour M. A. Praviel *sa vie de reine et de princesse*, qui fut la plus courte ; que ses faiblesses sont entourées d'un flou qui les faits imprécises ; que ses quarante dernières années, les moins connues, les plus curieuses, les plus touchantes peut-être, sont réduites aux six pages d'un *Epilogue* et sacrifiées.

Il en vient une iatrophobie inexplicable, injuste, mais ardente, qui va à ne voir dans les médecins, qui approchèrent de la princesse qu'une *farandole moliéresque.... d'apothicaires*. Nul, à aucun moment, ne trouve grâce, pas même Gintrac tout acquis pourtant à la Duchesse de Berri, pas même Deneux, dont le dévouement fut touchant et qu'on fait ridicule.

Mais il en vient aussi une œuvre vibrante, aux pages pleines de couleur, de vie et parfois d'une émotion qui fait trembler la lèvre du lecteur et qui est exquise. N'y eut-il que cela, c'en serait assez pour faire de cette « biographie » une œuvre de grand mérite, qui charme quoiqu'on en ait et qui vaut d'être lue.

Dr Chambas. — **Le Problème de la Vie**, une plaquette in-12, Maloine, Paris, 1929.

Je crois qu'il est difficile (fût-ce en baptisant *énergie biogène* le vieux fluide vital) de résoudre cette insaisissable énigme sur laquelle, tant que durera la Vie elle-même, continueront de pâlir philosophes et savants, physiciens ou métaphysiciens, ardemment préoccupés d'échafauder, pour leur gloire future et notre délectation présente, de séduisants aphorismes toujours plus proches du plaidoyer que de la démonstration. Ils croient, chaque fois, qu'ils ont trouvé la clef du monde.

Ces pages de notre confrère n'échappent pas aux exigences de la règle générale du genre ; mais elles ont le mérite, dès que nous retombons simplement dans le plan médical, d'être parsemées de constatations, où l'humour s'allie aux meilleures qualités d'observation. (*Jean Séval.*)

E. Elosu. — **La Maladie de Jean-Jacques Rousseau**, 1 vol. in-8, Fischbacher, Paris, 1929.

Neuropathologistes et urologues se sont historiquement disputé Jean-Jacques Rousseau, et il appartient, en vérité, aux uns et aux autres. Toutefois, les premiers l'ont emporté dans l'opinion du public, parce que le public voit d'autant plus clair dans les maladies nerveuses qu'elles sont plus obscures et qu'il lui paraît peu *convenable* d'insister sur les affections qui relèvent de l'urologie. De ces raisons, que la raison ne connaît pas, l'opinion se forme.

Il y avait quelque mérite à chercher dans ces conditions la vérité, à la rétablir, et il faut louer Mme S. Elosu, tout à la fois, de l'avoir tenté et d'y avoir réussi. Son étude est à lire ; elle est consciencieuse et attachante, solide dans ses conclusions, qui semblent devoir terminer de définitive manière un long débat.

De l'observation autographe de Jean-Jacques Rousseau, des témoignages de ses contemporains et de l'opinion de ses commentateurs *médecins* les plus autorisés, une conclusion très nette se dégage : l'existence entière de l'écrivain fut troublée par les conséquences sans cesse aggravées d'une malformation congénitale de l'urèthre profond, obstacle permanent à l'évacuation normale et complète de la vessie. Il en vint une néphrite chronique avec le cortège de ses signes urinaires, chlorurémiques, azotémiques, cardio-vasculaires et psychiques aussi. L'âge venu, l'organisme entier défaille corps et âme, sous l'empoisonnement urinaire. Les muscles tressaillent en convulsions douloureuses. L'esprit obscurci n'aperçoit plus que les persécutions, qui ne furent que trop réelles dans la vie de Jean-Jacques Rousseau, mais projetées en ombres fantastiques sur le fond du délire infectieux. L'insuffisance générale urinaire, la grande urémie annihila la plus belle intelligence du xviiie siècle ; elle frappa au cerveau Jean-Jacques Rousseau, qui succomba d'un ictus apoplectique à l'âge de 66 ans.

Dr Lucien Graux. — **Etripe-loups**, roman, 1 vol. in-12, A. Fayard, Paris, 1929.

Césaire Etriploux naquit en 1739 dans les faubourgs de Paris. Parti, jeune, sur les chemins du crime, traqué par la société, il décide d'user sa vie à se venger d'elle. Allant vers la sanglante aventure, il prend d'abord la mer avec des négriers et devient bourreau de « l'ébène » d'Afrique. Puis, lassé de la traite et de ses risques, il se fait, à Cuba, gardien de noirs, chasseur de noirs. Cependant, par la grâce d'un sourire de femme, le rebelle change d'âme. Les plus claires joies, comme les plus sombres malheurs le transforment ; et, quand il revient en France, en 1789, la passion de la fraternité l'anime ; il distribue sa fortune aux malheureux et se fait tuer en relevant les blessés lors de la prise de la Bastille.

Ce roman d'aventures tire son intérêt de ces aventures mêmes, de l'époque où il nous reporte, du tableau qu'il trace de mœurs qui ne sont plus et de la conversion enfin de son héros.

Dr Gaston Duchesne. — **Eléments de déontolpgie appliquée.** Préface de M. le Dr F. Le Gendre. Un vol. in-16, illustré de bois et dessins d'Honoré Broutelle, Baillière, Paris, 1929.

Le mot *déontologie* est un mot solennel et rébarbatif. Il serait dommage qu'il écartât fût-ce un seul lecteur des délicieuses *Lettres à un jeune médecin* que M. Duchesne vient de réunir en un volume. Non seulement, en effet, cette forme épistolaire est charmante, mais encore tout dans ces pages a été vécu et reste ainsi toujours vivant.

Autant un Code est ennuyeux et manque d'âme, autant ces leçons, tirées de l'expérience d'une vie professionnelle merveilleusement active, sont aimables et bon enfant. Le Code impose des lois ; M. G. Duchesne donne des exemples et la moralité qu'ils comportent s'en dégage. Le Code est à l'étroit dans son objet particulier et précis ; le sujet des *Lettres à un jeune médecin* est large et varié, comme le sont les nombreux problèmes que pose la pratique de chaque jour, témoin ces titres parlants de chapitres : *Pour prendre une suite. — Gestes nécessaires. — Premières armes, premières alarmes. — Embuches, bûches. — Scrupules. — Savoir, prévoir. — Courtoisie confraternelle, — Bouche close. — Prévoyance. — Réalisations.*

Lettres à un jeune médecin. En vérité, les débutants sont les principaux destinataires de ces lettres ; mais ceux aussi dont la jeunesse s'est envolée prendront plaisir et trouveront profit à ces *Eléments de déontologie appliquée*, plaisir par tout ce qu'ils leur rappelleront ; profit dans l'aide qu'on y rencontre à l'occasion des difficultés professionnelles.

Dans la *Préface* qu'il a donnée à cet ouvrage, M. le Dr P. Le Gendre a dit : *Je félicite vivement de son geste notre distingué confrère.* Ce fut justice. M. G. Duchesne a écrit un bon livre et a fait, en l'écrivant, une bonne action.

Delherm et Laquerrière. — **Les Courants continus et les Courants faradiques**, tome II, 1 vol. in-12, Gauthier-Villars, Paris, 1929.

Présenté, comme les divers ouvrages de la Collection *Les Actualités physiothérapiques*, dont il fait partie, avec un souci constant de rester dans le domaine pratique, le tome II de ce précis rappelle, dans sa première partie, les indications et les succès thérapeutiques que peut donner au praticien avec une instrumentation simple et *transportable* la faradisation. La deuxième partie, plus spéciale, est une mise au point très étudiée de la *Méthode de Bergonié* : l'exercice électriquement provoqué. (*Jean Séval.*)

Dr Robert Morche. — **Vade-mecum d'otologie à l'usage des sourds et des mutilés de l'oreille**, 1 vol. in-12, éditions de la *Revue des Mutilés de l'oreille*, Sanary (*Var*), 1929.

Il est juste de signaler à l'attention ce plaidoyer en faveur des sourds. Le général Saint-Paul, qui est aux avant-postes de la charité et de... la prosodie, leur apporte dans une *Préface* le secours et la vigueur d'une argumentation convaincue. Et il n'est pas possible de lire sans émotion la lettre liminaire du Pr Nicolle, où perce, derrière l'espoir reconquis qu'il promet aux sourds, la douloureuse rancune d'injustices haineuses brisées par une magnifique volonté, murée cependant elle aussi dans le silence perpétuel. (*Jean Séval.*)

C. et J. Oddo. — **La médecine d'urgence**, 1 volume in 8° carré, Doin, Paris, 1929.

Cette sixième édition d'un ouvrage qui a été, dès son apparition, accueilli avec un très grand succès par les praticiens aussi bien que par les étudiants, a subi des additions et des modifications en rapport avec les progrès de la médecine. Sans perdre son caractère d'ouvrage essentiellement pratique, qui en fait le *vade-mecum* du médecin, il a été remis au point en mettant à la portée de chacun les applications les plus pratiques et les plus pressantes des découvertes récentes dont doivent bénéficier les malades.

Paul Farez. — **Causeries sur l'Art de bien gérer sa santé**, 1 vol. in-8 écu. — *L'expansion scientifique française*, Paris, 1928.

Le chroniqueur médical des *Débats* se joue de la difficulté redoutable de « parler médecine à des profanes ». Son livre, fort agréablement écrit, dans un style alerte, est un véritable « formulaire » de santé ; et, soulignons-le, le médecin n'y est pas traité avec la suffisante désinvolture dont font preuve à son égard tant d'autres chroniqueurs réputés scientifiques ou médicaux. (*Jean Séval.*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1929.

36e ANNÉE N° 8 1er AOUT 1929



Le Paradis sous les pieds des mères (1)

Par le Docteur Naamé

La Mecque était défendue par Abdallah ben Zobeir et assiégée par El Hageage ben Youssef, commandant l'armée d'Abdel Maleck ben Marouane. Après des assauts répétés, la garnison souffrit de la faim et de la soif autant que de la violence de la lutte. El Hageage s'en aperçut et hissa le drapeau de l'amnistie pour tous ceux qui se rendraient. Abdallah, ayant appris qu'une fraction de son armée désespérait de la victoire et opinait pour la soumission, réunit ses hommes et autorisa les hésitants à sortir de la ville sainte.

Puis, la lutte devint plus ardente ; mais Abdallah comprit qu'il était vaincu. Il alla donc vers sa mère Asma, fille d'Abou-Backr le Juste, surnommée *à double ceinture* (2) et réputée pour son stoïcisme et sa fierté. Il la salua et baisa sa main. Elle l'odora, car elle était aveugle, l'embrassa :

« Qu'y a-t-il, mon fils, lui dit-elle en soupirant ? Je perçois sur toi une odeur d'embaumement.

(1) Cette parole du prophète signifie que le paradis est à ceux qui honorent leurs mères.

(2) Lorsque Mahomet, devant l'hostilité des Coreichites (gens de sa tribu) non ralliés à lui, quitta la Mecque pour Médine, accompagné de son fidèle Abou-Backr, Asma coupa sa ceinture en deux et en fit à chacun un sac pour les provisions de route. De là son surnom.

— Je fais ma toilette funéraire tous les jours en prévision de ma mort. »

Elle releva son visage, ses yeux ténébreux s'agitèrent comme si elle tentait de voir son fils ou de deviner son attitude.



« A quelle heure de la nuit sommes-nous ? demanda-t-elle.

— Nous sommes au matin. Les ennemis nous harcèlent de leurs balistes. J'apprends qu'ils tenteront un assaut furieux définitif, lequel sera la victoire pour eux ou pour nous. J'ai pris une résolution, mais je désire avoir ton avis. Que me conseilles-tu ? »

Les oscillations de ses yeux se précipitèrent sans qu'une larme y montât et ses lèvres tremblèrent.

« Tu te connais mieux que personne, mon fils, lui répondit-elle. Si tu as seulement en vue ce bas monde, tu ne seras qu'un être vil, et ta mort, ainsi que celle de tes hommes, ne sera qu'une damnation. Mais si tu as le droit pour toi, va et ne permets pas aux gamins des Omeyades de t'asservir, car croyant avoir le droit pour toi, si tu faiblissais, cela ne serait pas le fait d'un homme libre, ni d'un croyant. Pourquoi tenir à demeurer sur cette terre ? La mort est plus digne.

— Mais je crains, ô ma mère, qu'en me tuant, les gens de Damas ne me donnent en exemple et ne me crucifient.

— O mon fils, la brebis, une fois sacrifiée, ne souffre pas quand on la dépouille. Suis ta destinée et aide-toi de Dieu. »

Abdallah lui baisa la tête et dit : « C'est aussi mon avis et c'est à cet idéal que j'ai fait appel jusqu'à ce jour. Je ne me suis pas rallié à ce bas monde et je n'y ai pas aimé la vie. Je n'ai pris les armes que par colère pour Dieu et pour l'inviolabilité de son sanctuaire. Mais j'ai tenu à avoir ton conseil et je n'en suis que plus raffermi. Vois, ô ma mère ; je suis mort dès ce jour. Que ta douleur ne soit pas grande et résigne-toi à la volonté divine ! Ton fils n'a jamais commis ou médité un acte illicite ou immoral ; il n'a nullement enfreint la loi de Dieu, ni trahi une confiance ; il n'a pas opprimé un Musulman ou un soumis. Il ne m'est jamais arrivé de tolérer une iniquité de mes gouverneurs que je n'ai relevée ou réparée. Rien ne m'a jamais été plus agréable que de plaire à Dieu. Je le prends à témoin que je ne dis pas cela pour me rendre justice, mais pour te consoler afin de moins penser à moi. »

De la gravité se dessina sur le front d'Asma :

« Plaise à Dieu, dit-elle, que ma consolation soit digne. Si tu me devances, je me réfugierai en Lui, mais si tu as la victoire, je me réjouirai de ton triomphe. Pars et suis ta destinée.

— Que Dieu te comble, répondit Abdallah ; ne cesse pas de l'invoquer pour moi.

— Je ne cesserai jamais, car tel meurt pour l'iniquité, et toi pour le droit. »

Abdallah, qui était un ascète, s'écarta pour embrasser sa sœur Ramla. Asma leva les yeux vers le ciel et gémit : « O mon Dieu ! dit-elle, souviens-toi de ses fréquentes levées dans la nuit pour te prier, de ses jeûnes, de sa soif des midis de la Mecque ; souviens-toi de sa piété filiale ! O mon Dieu ! je le livre à ton dessein et j'accepte ta décision. Accorde-moi la récompense de ceux qui souffrent et te remercient. »

Abdallah revint et s'inclinant devant elle : « Adieu donc, dit-il, car c'est le dernier jour de ma vie.

— Suis ta destinée, répondit Asma, le visage impassible, et approche-toi de moi. »

Elle l'embrassa, mais en entourant sa taille, elle sentit son bouclier et recula vivement.

« Cela n'est pas, s'écria-t-elle, le fait d'un homme qui a ton idéal.

— Je n'ai porté le bouclier, s'excusa tout honteux Abdallah, que pour raffermir ton courage.

— Il ne le raffermit en rien ; porte tes effets retroussés ! »

Abdallah retira donc son bouclier, retourna ses manches et s'en alla braver la mort.

A ses hommes, tout armés et couverts de boucliers, qui l'attendaient, il dit : « Découvrez vos visages afin que je vous regarde ! » Cela fait, il ajouta : « Chargez à la grâce de Dieu. »

Abdallah se battit jusqu'à ce qu'il fût tué. El Hageage ordonna de le crucifier à El-Hajoune, le cimetière de la Mecque, et de laisser sa dépouille suspendue jusqu'à ce que sa mère Asma intercédât pour lui.

Et quand, trois jours plus tard, Asma apprit que le cadavre de son fils était encore crucifié, elle dit seulement : « N'est-il pas temps que ce cavalier mette pied à terre ? »

Ce propos fut rapporté à El Hageage qui ordonna de pourvoir au trousseau funéraire du héros et de l'inhumer.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

De la *Gazette des Hôpitaux*, n° 64, 8 août 1928, p. 1133, dans le compte rendu d'une étude sur l'*Ulcère aigu de la vulve* :

A titre exceptionnel, la même maladie pourrait atteindre l'homme.

Ce doit être, en effet, assez exceptionnel.

⁂

Du *Temps Médical*, à l'occasion du *Concours des Grands Médecins* :

Il s'agit de désigner par ordre de préférence les douze plus grands médecins français, morts aujourd'hui, et ayant exercé la médecine depuis l'an 1800 jusqu'en 1927.

Et l'on viendra nous dire que les médecins ne vivent pas vieux !

⁂

De L. Menard dans *La morale avant les philosophes*, in-12, Charpentier, Paris, 1862, p. 36 :

« Ne faut-il pas voir aussi le fruit d'une union divine dans ces nobles héros qui domptent les monstres, qui purifient les crimes, *parcourant la terre par la force de leurs bras ?* »



Eglogue

La première fois que j'allai à La Bourboule (il y a bien longtemps de cela), le chemin de fer n'y parvenait pas encore ; on descendait à la gare de Laqueille, où des voitures attendaient les voyageurs. C'étaient d'antiques omnibus parisiens, réformés et déportés, que n'ont pas oubliés mes contemporains. On montait à l'impériale, non par un escalier, mais par une échelle. Les dames n'y étaient pas admises à cause de la difficulté d'accès et par respect des convenances, car, à cette époque, on ne montrait pas encore ses mollets en public.

C'était cependant la place de choix pour bien voir le paysage. Je m'y huchai avec mes compagnons et nous allâmes notre chemin, contemplant, de notre observatoire, la banne d'Ordanche et le Puy Gros à gauche, Charlanne à droite. Comme nous approchions de La Bourboule, un peu avant l'île aux Mouches, notre attention fut attirée par un spectacle étrange.

Au bord de la route, dans un pré qui entourait une maison de ferme, s'ébattait un chœur de nymphes aux costumes éclatants. Légères et court vêtues, elles nous adressaient des sourires engageants. Nous vîmes même une de ces princesses, plus hardie que ses compagnes, jeter une pomme à un vieux monsieur et fuir vers les saules. Le Monsieur, baigneur de La Bourboule, avait des lettres, car, provoqué par ce geste si virgilien, il n'hésita pas à franchir le portillon et à suivre Chloé *ad salices*.

Notre cocher, interrogé sur cette scène suggestive, nous apprit qu'un certain industriel avait, au début de la saison, demandé au maire de La Bourboule l'autorisation d'installer sur sa commune une maison hospitalière, pour le plus grand agrément de MM. les baigneurs. Le maire avait refusé net.

Ne se tenant pas pour battu, le trafiquant avait loué hors de la commune, mais à sa lisière, la ferme que nous venions de voir et y avait installé son aimable personnel. C'était bucolique et champêtre ; on trouvait là l'occasion, l'herbe tendre et de vieux souvenirs classiques capables d'inspirer des gestes généreux. Cet émule aux champs de Mme Chabannais avait du génie.

Mais, hélas ! nous sommes d'un monde où les plus belles choses ont le pire destin ; la vogue ne dura pas.



La Bourboule au siècle dernier.
(*D'après un dessin de F. Lehnert ; litho de Desrosiers.*)

Etant revenu, deux ans après, à La Bourboule où, cette fois le chemin de fer accédait, je me mis à la portière du wagon pour saluer au passage le paradis champêtre. La maison de ferme était toujours là ; mais, dans le pré, il n'y avait plus de nymphes ; à leur place, un troupeau de vaches paissaient ; elles regardaient passer le train, mais ne nous jetaient pas de pommes.

A part cela, rien de changé.

Docteur Bolot.



1829 — 1929

14 Août

—

Naissance de M. J. E. Bucquoy.



Bucquoy (Marie, Edme, Jules), fils de médecin, naquit à Péronne (Somme) le 14 août 1829. Venu à Paris, il devint docteur en médecine en 1855, médecin des hôpitaux en 1862, et fut successivement chargé de service aux Enfants malades, à Saint-Antoine, à Cochin, enfin à l'Hôtel-Dieu. A défaut d'une chaire à la Faculté, il donna dans les hôpitaux un enseignement clinique apprécié que l'on retrouve dans ses nombreuses publications, surtout dans ses *Leçons cliniques sur les maladies du cœur*. Il fut élu membre de l'Académie de médecine le 28 mars 1882 et est mort en 1920, écrasé par une voiture, place de la Trinité, à Paris.



La Médecine des Praticiens

L'alcalinité organique et les *Comprimés Vichy-Etat.*

L'importance physiologique de l'alcalinité dans l'économie est bien connue des médecins. Les tissus, les organes, les humeurs sont alcalins, à l'exception du suc gastrique, de l'urine, de la sueur, qui sont acides. Cette constitution fondamentale est indispensable au métabolisme nutritif. Elle conditionne et règle l'immense majorité des fonctions biologiques.

L'alcalinité favorise les oxydations. Les substances alcalines détruisent facilement, en les oxydant, les sucres, la glycérine, l'alcool. Elles transforment rapidement les acides organiques, si résistants en milieu neutre ou indifférent.

Les alcalins neutralisent les acides introduits par l'alimentation ou formés sur place. Il s'établit un courant incessant entre les acides et les bases alcalines, et c'est grâce à ce mouvement que s'opèrent les mutations nutritives.

Les alcalins maintiennent dissoute l'albumine circulante. Ils rendent les mucus plus fluides, en dissolvant la mucine qui, dans l'eau simple, est seulement gonflée. Les sécrétions des muqueuses perdent leur viscosité et leur adhérence ; elles se détachent et sont expulsées avec plus de facilité. Enfin l'alcalinité du milieu intérieur empêche la précipitation de la cholestérine dans les humeurs, les vaisseaux, la bile et conjure les graves dangers de la cholestérinémie.

Le bicarbonate de soude, entre autres, excite l'appétit, active la digestion, accélère l'évacuation du contenu gastrique, maintient l'alcalinité du sang, augmente dans le foie la quantité de bile, en diminue la consistance, en favorise l'écoulement.

Les *Comprimés Vichy-Etat* offrent tous les avantages de la médication alcaline. Composés des sels mêmes que la Compagnie fermière retire de ses sources célèbres, ils en possèdent toutes les propriétés. Ils agissent donc efficacement dans tous les états morbides dus à un défaut d'oxydation, au ralentissement de la nutrition générale, à l'embarras des muqueuses par abondance et viscosité du mucus, à l'épaississement, à la lente circulation de la bile, à la précipitation de la cholestérine.

Les *Comprimés Vichy-Etat* sont donc indiqués dans les dyspepsies de toute nature, dans les lithiases biliaires et rénales, la congestion hépatique, la gravelle urique, le diabète, le paludisme, la goutte, le rhumatisme, les catarrhes du foie, des reins, de la vessie.

Les *Comprimés Vichy-Etat* sont effervescents, ce qui les rend plus agréables ; ils ajoutent à leurs effets alcalins la légère excitation du gaz carbonique. Le flacon de Comprimés, d'un volume réduit, s'emporte facilement en voyage. Il est d'un prix modique, qui le met à la portée de toutes les bourses.

✱ Correspondance médico-littéraire ✱

Questions.

Un vers de Musset au sens incertain. — Alfred de Musset a écrit dans *Rolla* ces deux vers :

D'un siècle sans espoir naît un siècle sans crainte ;
Les comètes du nôtre ont dépeuplé les cieux.

Qu'entendait Musset par ce mot comète ? Quelle est la signification du dernier vers ? L. Coudray (*Nogent-le-Rotrou*).

Une coutume de Saintonge. — Vers 1877, dans ma commune natale (canton de Saint-Jean-d'Angély), une jeune fille d'une honorable famille campagnarde accorda, un soir, à un jeune homme plus qu'une jeune fille ne doit. Des voisines s'en aperçurent et causèrent. Scandale dans tout le village. Aussitôt, sans aucun accord, signe spontané d'une indignation collective, les vignerons de la commune se mirent à la *hucher*.

Le phylloxéra n'avait pas encore fait ses ravages et les hommes passaient toutes leurs journées dans les vignes qu'ils cultivaient au « pic », courbés vers la terre.

Soudain, l'un d'eux, au hasard, se redressait et se mettait à crier de toute la force de solides poumons : *As-tu vu Hélène* ? Le *huchement* était amorcé pour toute la journée. De tous les côtés d'autres répondaient avec la même force : *Elle a brûlé le balai.* — *Hélène, tu es belle.* — *Vas-tu voir Hélène* ? etc., etc.

Toute la journée, on n'entendait dans la campagne que cris et chansons variées et appropriées. Tous les travailleurs indistinctement, jeunes gens ou hommes mariés et sérieux, prenaient part à cet étrange concert.

Ce *huchement*, que j'ai entendu, a duré environ deux mois ; la jeune fille en question n'osait plus sortir et a dû quitter le pays, ce qui a mis fin à tout.

Je me rappelle avoir entendu dire à mon père qu'il avait assisté à 3 autres *huchements* dans des conditions analogues. D'après mes renseignements, depuis 1877, pareil fait ne s'est plus reproduit dans la région. Les jeunes filles sont-elles plus sages, ou bien, les mœurs ayant bien changé, cette curieuse punition devrait-elle, au contraire, être appliquée trop souvent ? Je ne conclus point.

Je serais heureux de savoir si, dans d'autres provinces, le public était aussi sévère et s'il existait quelque part des coutumes analogues.

H. Bouffandeau (*Authon*, L.-et-C.).

Réponses.

Le général Baron Marulaz (XXXV, 124 ; XXXVI, 128). — L'histoire du congé d'un an, dont la bonne fortune *faillit* advenir aux élèves du lycée de Besançon, revient à Gaston Coindre qui écrit à la page 369 du fascicule 2 de *Mon vieux Besançon, Histoire pittoresque et intime d'une ville* (P. Jacquin, Besançon, 1902) :

En 1813, un certain nombre d élèves (du Lycée) furent incorporés aux troupes de défense, casernées à la citadelle. Marulaz avait gardé si bon souvenir de cette milice improvisée, qu'un jour, longtemps après, visitant le lycée, où ses fils faisaient leurs études, il accorda un congé légendaire à la jeunesse qui l'acclamait. « Un an de permission à ces bons garçons. — Non, général, proteste le proviseur. — Six mois ? — Impossible. — Trois mois ? — C'est encore trop. — Eh bien f...z-leur ce que vous voudrez. »

D[r] Boulanger (*Paris*).

Mnémotechnie (XXXV, 122, 123). — *La Chronique Médicale* a publié, il y a peu de temps, plusieurs notes intéressantes sur un mode de mnémotechnie assez original ; il consiste à donner un soufflet au témoin d'un fait afin qu'il n'en perde pas la mémoire. Le procédé pouvait être juste, à condition de n'en pas abuser au moins sur le même patient ; il datait déjà de loin et il était pratiqué en d'autres pays que le nôtre. Peut-être découlait-il d'une idée religieuse et il en reste encore une trace dans la petite tape que les évêques appliquent sur la joue des enfants au moment de la confirmation.

M. Emile Roy, dans son savant ouvrage : *Etudes sur le théâtre français des XIV[e] et XV[e] siècles*, nous donne un exemple assez curieux qui mérite d'être cité :

Vers le milieu du xv[e] siècle, les Franciscains de Rome prétendirent avoir trouvé dans une de leurs chapelles la chasse de saint Laurent. D'où grand émoi, celle-ci appartenant déjà à l'église de Saint-Laurent hors-des-Murs. On soumit le litige à l'arbitrage du cardinal Prospero Colonna, qui avait une grande réputation de savant et d'archéologue. Celui ci donna tort aux Franciscains. « Le cardinal Prospero Colonna se contenta de reconnaître le tombeau de Saint Laurent ; mais le cardinal de Saint-Laurent, Ludovico Mezzacota, fit approcher le plus jeune des moines et le souffleta devant toute l'assemblée afin qu'il se rappelât à l'avenir où était le corps de Saint Laurent (1).

Ce fait nous prouve que la pratique du soufflet devait être assez répandue à cette époque puisqu'un cardinal l'appliquait dans une cérémonie publique. Sans doute quelques recherches pourraient-elles nous donner des exemples d'une époque encore plus lointaine.

L. Kauffeisen (*Dijon*).

---

(1) Emile Roy, *Etudes sur le théâtre français des XIV[e] et XV[e] siècles*, page *CIX* (note).

Eaux apoplectiques et opiliptiques. — Le docteur Charles Laurent demandait naguère ce qu'il fallait entendre par ces mots énigmatiques rencontrés par lui dans un livre de médecine du XVII[e] siècle. Les vieux grimoires de sorcellerie attribuaient à l'urine de cerf des vertus antiapoplectiques. On ne s'étonne donc pas de lire dans le très grave *Dictionnaire François et Latin* de 1732 ce passage : « Le remède apoplectique est celui qui guérit de l'apoplexie, *sanandae aut advertandae apoplexiae idoneum pharmacum.* » Et de lire, ailleurs, sous la signature de Rennesson :

Dissipe cette humeur pesante et léthargique
En prenant le remède offert par un dix cors ;
Car ce rengorgement fatal, apoplectique,
Engloutirait ton sens, ton esprit et ton corps.

L'eau apoplectique ne serait donc que le susdit breuvage, d'ailleurs assez difficile à se procurer.

Quant à l'eau « opiliptique », elle devrait s'orthographier « oppiliptique », ou s'entendre « épileptique ». En voici la double explication.

D'une longue étude parue au début du XVII[e] siècle sur l'oppilation, et qu'il serait trop long de citer en entier malgré les curiosités amusantes qui s'y rencontrent, ne détachons que cette phrase :

Les viandes visqueuses sont oppilatives ; elles ne coulent pas aisément par le corps. Certains breuvages, voire certaines eaux, causent les mesmes tourmens, telles les eaux oppiliptiques des Augustins.

Pour l'eau épileptique, Trévoux déclare (page 1268) : « C'est un remède contre l'épilepsie que boire tout chaud le sang qui coule d'un homme décollé » (décapité). Mais l'auteur ajoute malicieusement : « L'a-t-on jamais éprouvé ? Et si on ne l'a point fait, qui en peut rien sçavoir ? » Il est de fait que ce doit être coïncidence assez rare : un épileptique rencontrant, au moment opportun, un homme venant d'être décollé et mis à même de boire tout chaud son sang.

Cependant, cette croyance était assez ancienne, puisque Ménage la fait remonter à la décollation de saint Jean-Baptiste, ce qui permet à cet auteur d'ajouter : « De là vient que le peuple appelle l'épilepsie le Mal de saint Jean, ou plus simplement Mal du Saint. »

Et voici, pour conclure, mais un peu en marge du sujet, des vers amusants de Sénécé jouant sur ces mêmes mots :

Il nous fallut, malgré nos dents,
Tronquer un repas d'importance :
Onc ne le pusmes achever,
Dont dueil plus cuisant nous oppile
Que si nous avions vu cresver
Toutes les vieilles de la ville.

CALDINE (*Paris*).

La Gazette de Renaudot. — *La Chronique Médicale* de mai dernier a reparlé de Renaudot. Si Jules César a créé le journal officiel en fondant un journal du Sénat, *Acta senatus*, et un journal de Rome, *Acta Urbis*, pour la publication des documents officiels, Théophraste Renaudot, par la fondation de la *Gazette de France*, est le créateur du journalisme actuel

Renaudot savait s'entourer d'illustres collaborateurs ; si la *Gazette* était le porte-parole de Richelieu, elle comptait, parmi ses collaborateurs, le roi lui-même. Cela nous montre un Louis XIII différent du personnage falot de l'histoire classique et peut expliquer certaines audaces du journal à l'égard du Cardinal. Voici ce qu'en dit Louis André (*Les sources de l'Histoire de France depuis les origines jusqu'en 1815*, t. V, p. 179, nº 3638).

Louis XIII. — Le roi de France a écrit une série d'articles dans lesquels il raconte différents événements auxquels il a assisté. Généralement, il les a rédigés au camp, sur le moment même ; il les destinait à la *Gazette* de Ren udot. Celui-ci les a tantôt reproduits textuellement, tantôt utilisés simplement. Certains de ces récits ont été publiés ailleurs... Ils sont, en général, secs, mais toujours précis.

Dr Paul Noury (*Rouen*).

Cheveux coupés (XXXV, 240, 341 ; XXXVI, 18, 134, 185). — Que la mode féminine des cheveux courts soit fort ancienne, cela est hors de doute ; plusieurs des correspondants de *la Chronique Médicale* l'ont établi. Mais il semble que l'on ne se soit pas demandé comment et pourquoi elle a retrouvé de nos jours la faveur qu'elle avait perdue. Or, voici, à cet égard, ce que je crois :

Au cours de la guerre dernière, dans les pays occupés par l'armée allemande, particulièrement en Belgique et dans les Flandres, toute femme reconnue coupable de relations intimes avec les ennemis était, en signe de honte et comme de marque infamante, tondue et dépouillée de tout ornement capillaire par ses compagnes indignées.

La guerre finie, ces intéressantes personnes, se produisant beaucoup en public et dans les lieux de plaisir, où chacun se ruait après la paix, attirèrent les hommages des hommes et la curiosité des femmes. De ces dernières, il y en eut qui, trouvant que cette mode *rajeunissait* le visage, l'adoptèrent. — Les coiffeurs, que la tonte répétée des têtes féminines enrichissait, vantèrent et propagèrent la coupe nouvelle. Bientôt les salons de coiffure se multiplièrent et firent tous des affaires excellentes. — Les modistes ne firent plus que des chapeaux, ou même des bonnets, adaptés aux têtes tondues et contribuèrent, elles aussi, à la *mode des cheveux courts*

En revanche, pour assister aux cérémonies des cours royales les cheveux longs restant de rigueur, beaucoup de dames durent adapter des « chignons » à leur coiffure courte ; de sorte que la mode des perruques renaît en quelque sorte, comme au temps jadis, pour les représentations officielles.

Dr Paul Jardet (*Vichy*).

Dupuytren. — Dans le numéro de juin de *la Chronique Médicale*, M. F. Mazel, recopiant des extraits de la revue *Hygie*, a rappelé que Dupuytren laissa tomber, un jour, de sa poche, dans le salon d'un grand seigneur un pieux *livre d'heures*. Dans une fort intéressante



DUPUYTREN
Membre de l'Institut
Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu

et récente étude sur *l'Evolution médicale du XVI*e *au XX*e *siècle*, M. P. Delaunay rapporte le fait, lui aussi (*Etudes d'histoire et de biographie médicales*, in-8°, Monnoyer, Le Mans, 1929, p. 81). Il y ajoute ce mot d'une femme d'esprit : « M. Dupuytren perd ses heures, mais ne perd pas son temps. »

Bully (*Tournon*).

Le Psaume CX et la fréquence nocturne des accouchements. — Il faut croire que la question soulevée par l'interprétation du verset 3 du psaume CX (Vulgate) intéresse quelques lecteurs de *la Chronique Médicale* puisque, depuis le premier article paru en février 1927, un certain nombre de notes ont été publiées, et tout dernièrement encore, sur ce même sujet. Sujet à vrai dire relevant davantage de l'exégèse religieuse que de la médecine, domaines qui, quoique différents, peuvent fort bien, n'en déplaise à M. Louis Bertrand (1), ne pas demeurer l'un à l'autre tout à fait étrangers.

Tout le monde a lu les délicieux *Souvenirs d'enfance et de Jeunesse* dans lesquels Ernest Renan a consacré des pages charmantes à ses années de Séminaire. Il a su tracer de bien aimables portraits de ces Messieurs de Saint-Sulpice. On y voit en quelle estime, comme homme et comme savant, Renan tenait celui qui fut son initiateur dans la langue et la littérature hébraïques, M. Le Hir. Or, M. Le Hir, qui n'ignorait pas les imperfections du latin de la Vulgate, surtout pour le livre des psaumes, a laissé un ouvrage intéressant publié après sa mort par son confrère M. Grandvaux. Il établit pour chaque verset suspect des 150 psaumes un nouveau texte, assez fidèle interprétation de l'original hébreu. Voici ce qu'on lit pour notre fameux verset :

Texte de la Vulgate :

Tecum principium in die virtutis tuæ in splendoribus sanctorum : ex utero ante luciferum genui te.

Texte de M. Le Hir :

Tecum excellentia in die virtutis tuæ, in splendoribus sanctitatis : et aurora tibi ros nativitatis tuae.

Et en note nous lisons : *Plus clairement* : *Tuæ* (*sunt omnes*) *excellentiæ in die triumphi tui in summo cœlo : nam ex utero auroræ* (*oritur tibi*) *ros nativitatis tuae.*

Je me garderai bien de proposer une traduction française de ces textes latins craignant d'ajouter encore à leur obscurité et ayant trop peur de me mettre à dos de savants exégètes. Je suis du reste assuré que, parmi les lecteurs de *la Chronique Médicale*, il y a encore bon nombre de médecins excellents latinistes et fort capables de résoudre l'énigme.

Dr Alf. Lebeaupin (*Moisdon-la-Rivière*).

(1) Voir la préface du livre de M. le Dr Emile Verut : *Voilà vos bergers. Jésus devant la Science.*

 La " Chronique " par tous 

Le développement du fœtus.

D'après quatre manuscrits du xve siècle, le docteur Al. Colson publiait, en 1880 (in-8°, éd. Rouveyre, Paris), *Les Secrets des Dames deffendus à révéler*. Ce vieux texte, qui rappelle par endroits les *Secrets du Grand Albert*, contient d'amusantes choses, entre autres ces notions sur le développement du fœtus, qui nous montrent les connaissances embryologiques de nos pères :

Après que l'enfant est conceu, il est sept jours comme lait et sept comme sang, et, à douze jours, il se assemble en ung mont (il se pelotonne), et, à vingt-huit jours, il a fasson et figure denfant. A trente-cinq jours, il a vaines et pouls. A quarante jours, il est fourme et parfait, et, à cinquante jours, Dieu luy donne vie, combien que aucuns y en a qui ont vie à trente jours. (Pages 14, 15.)

Dupont (*Evreux*).

Une énigme de Haute-Loire.

C'est à Chavaniac-la-Fayette que j'ai entendu proposer pour la première fois cette énigme, qui, à la vérité, avait cours jadis dans toute la Haute-Loire :

Je suis petit et rond ;
Dans trois mois, je suis long.
On me coupe la tête ; puis, on me met dans l'eau.
On me casse les os
Et je conduis l'homme au tombeau.

Ne cherchez pas ; le mot de l'énigme est *Chanvre*, le chanvre cher à Rabelais. Aujourd'hui, la dernière ligne de l'énigme est devenue pour nous obscure ; mais c'est tout juste par là que la devinette a quelque intérêt, parce qu'elle nous oblige à faire revivre une coutume disparue.

Jadis, en effet, on transportait les morts au cimetière dans une bière placée au milieu de trois larges écheveaux de chanvre. L'un était à la tête, l'autre au milieu, le troisième aux pieds, et ces écheveaux servaient de poignées à six porteurs, placés trois de chaque côté.

M. Grenier (*Le Puy*).

Le bon Musulman et le méchant Chrétien.

Voici ce que Tournefort, dans son *Voyage du Levant*, nous a conté (t. II, page 335) :

D'après les prescriptions de la loi musulmane, on est obligé pour lâcher de l'eau de s'accroupir comme les femmes de peur qu'il ne tombe quelque goutte d'urine dans les chausses. Pour éviter ce péché, ils expriment avec grand soin le canal par où elle a passé et en essuyent le bout contre la muraille ; on voit en plusieurs endroits, à Constantinople, des pierres tout usées par ces frottements. Quelquefois, les Chrétiens pour se divertir frottent ces pierres avec le fruit du *Poivre-d'Inde*, avec de la racine du *Pied-de-veau* ou de quelques autres plantes brûlantes, en sorte qu'il survient souvent une inflammation à ceux qui viennent s'y essuyer,

CERCATORE (*Tunis*).

Comment Sidrach envisage cocuage avec plus de tranquillité d'esprit que les cigognes.

Un prétendu Sidrach a laissé une *Fontaine de toutes sciences*, dont on ignore encore quel fut le véritable auteur. Depuis les premiers manuscrits du *Livre* ou *Roman de Sidrach* en langue française, qui datent de la seconde moitié du XIIIe siècle, jusque après la Renaissance, cette manière d'encyclopédie a eu la vogue du *Larousse* de notre temps. On y trouve ce passage qui montre que l'auteur était d'humeur accommodante :

Qu'est la jalousie qu'inspire une femme ? — Folie ! — On en perd le boire et le manger quand il suffirait de réfléchir. S'agit-il de votre femme ? Eh bien ! rejetez le fardeau de vos épaules, car c'est à elle de se garder. Plus on se gratte, plus la peau cuit ; ne vous grattez plus. Et puis, voyons, vous n'êtes pas le seul au monde dans votre cas. S'agit-il de la femme d'un autre ? Mais alors vous êtes fou et pareil à qui s'escrimerait contre le vent avec un bouclier et un bâton.

Les cigognes ne le prennent pas d'un cœur si léger, s'il faut en croire une autre encyclopédie vulgarisatrice du même temps. On lit, en effet, dans le *Livre du Trésor* (que Sir Brunetto Latino écrivit en français entre 1261 et 1266), qu'un certain Lombard, de l'évêché de Milan, substitua un jour

un œuf de corbeau à un œuf de cigogne dans le nid d'un couple de ces derniers oiseaux. Quand le petit corbeau sortit de l'œuf, père cigogne, fort étonné, alla chercher ses voisins pour leur faire voir le phénomène. Après quoi, ils coururent tous sus à la femelle et la tuèrent. (Voir sur la fidélité conjugale des cigognes l'anecdocte rapportée par Thomas de Cantimpré dans son *De natura rerum*.)

E. Chrésame (*Lyon*).

Moyen populaire de diagnostic de la blennorrhagie féminine.

Je dois la connaissance de cette recette (expression nullement médicale, mais qui me semble assez en situation pour désigner une pratique qui ne l'est pas davantage), à un client que j'ai soigné récemment pour une uréthrite à gonocoques. Guéri, mon client me fit connaître son intention de reprendre ses ébats amoureux avec sa partenaire habituelle qu'il innocentait d'être l'auteur de son mal actuel le mettant sur le compte d'une gonococcie ancienne mal guérie.

Comme cette gonococcie avait beaucoup plus l'allure d'une nouvelle infection que la physionomie d'une reprise de virulence d'une ancienne blennorrhagie, je fis part à mon client des doutes que j'avais sur le bon état de santé génitale de son amie et des légitimes appréhensions que me donnait son projet.

C'est alors qu'il me dit être en possession du moyen de s'assurer de l'état de santé d'une femme et de se rendre compte si elle était ou non atteinte de blennorrhagie. Intrigué et curieux de connaître ce moyen, que je pressentais devoir être plutôt étrange, je lui demandai en quoi il consistait. Mon attente ne fut pas trompée et j'appris que, pour savoir si une femme est ou non atteinte de blennorrhagie, il suffit de lui introduire dans le vagin une pincée de tabac à priser : si le tabac détermine de la douleur, il y a blennorrhagie ; s'il n'y a pas de douleur, la femme en est indemne.

Pratique bizarre ; peut-être pas beaucoup plus que nombre d'autres croyances populaires mais autant qu'elles illusoire et tout aussi dénuée de fondement. Je le dis à mon client, en lui conseillant de faire appel à des examens et explorations médicaux peut-être moins pittoresques, mais sûrement plus scientifiques et de toute autre certitude.

Dr L. Boulanger (*Paris*).

Comment il est dangereux de s'improviser historien de la Médecine.

J'allais médire de la brochure que J.-B. Dalmas a cru devoir consacrer à l'histoire des *Sorcières du Vivarais devant les inquisiteurs de la Foi* (in-8°, Guiremand, Privas, 1865) ; le passage que je vous en envoie m'en dispense. Au moins est-il amusant ; car il donne à nos confrères homœopathes des précurseurs qu'ils n'auraient vraisemblablement jamais eu l'idée de revendiquer. Je recopie donc sans autre commentaire (p. 28).

Il est heureux pour nous que les sorcières et leur disciple le célèbre médecin Paracelse soient parvenus à arrêter les progrès de la Danse de saint Guy par l'emploi de *l'herbe aux sorcières*, *la belladone*, qui, mêlée au cidre, au poiré, à la bière, à l'hydromel, mettait la foule sabbatique en danse, une danse furieuse qui était l'antidote de la danse épileptique. Les homœopathes de nos jours se gardent bien de nous dire que les sorcières du sabbat ont inventé leur grand principe : *similia similibus curantur*.

ZILLING (*Chambonas*).

Ici, on rase au pouce et à la cuillère.

Telle est l'inscription que je lus à la porte du barbier d'un village des Cévennes où je m'étais arrêté, un soir d'excursion. *Qu'es aco ?* me dis-je, car j'étais aux confins du midi.

Je ne cherchai pas à percer ce mystère, qui me fut révélé tout naturellement le lendemain matin, qui était un dimanche. Chaque indigène, afin d'être beau pour la grand'messe, s'était rendu chez le coiffeur à la cuillère. Je les vis assis devant la porte, par quatre, sur un banc ; des vieux, la plupart. La perte des dents avait rapproché leurs mâchoires ; et leurs joues, devenues trop amples, tombaient flasques, faisant des plis d'accordéon. Le moyen de faire du beau travail sur de pareilles bajoues ? C'est ici qu'intervenaient l'ingéniosité et le pouce du Figaro.

Après avoir enduit tous les visages d'une mousse abondante, tenant son rasoir d'une main, il introduisait le pouce de l'autre main dans la bouche de chaque client, faisant saillir la joue et passant de l'un à l'autre, il rasait, rasait les quatre joues gauches d'abord, puis, après une conversion de tête exécutée au commandement, les quatre joues droites ; c'était expéditif ; une autre fournée attendait.

Mais la cuillère, direz-vous ? Je n'en vis pas faire usage ; on me dit qu'elle était réservée aux délicats et à ceux dont les joues trop flasques n'auraient pu être distendues en bonne forme par un simple pouce. C'est alors que le dos de la cuillère intervenait.

Si vous allez en voyage dans ces régions qui sont magnifiques, faites comme moi, emportez votre rasoir et rasez-vous vous-même ; sinon, rentrez plutôt *at home* avec une barbe de capucin.

Dr BOLOT (*Besançon*).

Esculape fils d'Apollon.

M. le Dr Lorion, dans le numéro du 1er mai dernier de *la Chronique Médicale*, a rappelé une *Miologie* de Vallant, écrite en vers. Cette idée de versifier l'anatomie a été beaucoup plus commune qu'on ne le croirait *a priori*, et sans rechercher tous les médecins-poètes qui l'ont réalisée, — plus ou moins heureusement d'ailleurs, — voici quelques vers qui reviennent dans ma mémoire.

Par exemple, l'os coronal a inspiré à Scipion Abeille (*Nouvelle histoire des os selon les Anciens et les Modernes*, in-12, Paris, 1685) les rimes suivantes :

Cet os est des plus curieux ;
Il a part à l'honneur de porter la couronne ;
Il sert de domicile aux yeux ;
Et ce nom sacré qu'on lui donne
Doit être respecté des hommes et des dieux.
Toutes les passions de l'âme
S'impriment aisément sur lui :
La crainte, le chagrin, la paresse et l'ennui,
La bonne, la mauvaise humeur
Tout ce que la vengeance trame,
Il découvre, enfin, jusqu'aux secrets du cœur.

Tandis que Gabriel Gerberon (*Le bouquet anatomique, où sont dénommées toutes les parties du corps humain et le lieu de leur situation, mesme le coït de l'homme et de la femme*, in-4, Paris, 1926) donne des muscles de l'œil cette description, qu'on pourra comparer avec celle de Vallant :

Plus bas on voit ce cristal admirable,
Ces mincez peaux de l'Œil incomparable,
Lequel est meu souvent de tous costés
Comme il nous plaist régir nos volontez,
Par six moteurs, l'un boufy d'arrogance,
Superbe en haut, luy faict faire sa dance.
Puis l'Humble en bas, vers le nez l'Abducteur
Et aux costés le rude Indiquateur ;
Entre ceux-ci par oblique racine
Deux Amoureux aluchons de Cyprine
Couvent souvent en ces astres mignards
Les feux d'Amour par blandissans regards.
Ces Yeux-mouvans prennent dedans l'Orbite,
Devers leur fond, leur naissance petite,
De là s'en vont ès Tuniques miner,
De tous costés allant se terminer.

Mais, je le répète, je cite ces deux anatomistes-poètes de souvenir ; sans chercher beaucoup, on en pourrait trouver foule d'autres.

Dr Chambon (*Sauveterre*).

« Jouer du trombone. »

C'est une plaisante expression imagée qu'il me ne semble pas, — mais peut-être me trompé-je, — que les nouvelles générations d'oculistes ou de marchands de lunettes emploient, ou même connaissent. Elle évoque le geste du presbyte qui éloigne instinctivement de ses yeux le texte qu'il veut déchiffrer. On sait le petit drame que fut pour Maxime du Camp la révélation de cette légère déchéance physiologique, qui le força à chausser des besicles, vers 40 ans.

« J'allai chez Secrétan. L'employé me mit un livre sous les yeux, à la distance normale. Je rejetai la tête en arrière. Il me dit : « Ah ! vous *jouez du trombone*. Il faut prendre des lunettes. »

L'expression manque dans le *Langage parisien du XIXe siècle*, de Sainéan, et dans Brissaud, *Histoire des expressions populaires*.

Dr E. LACOSTE.

Usage particulier des cartes à jouer.

La Chronique Médicale a fait mention à plusieurs reprises d'usages singuliers des cartes à jouer. Je vous signale un de leurs emplois qui est un souvenir de ma jeunesse. Des marchandes en plein air vendaient à Nantes, à l'époque des noix fraîches, certaines « délicatesses » qu'on appelait caramels. Ces caramels étaient offerts à la façon des petits fours dans des récipients confectionnés à l'aide de cartes à jouer. Les cartes, fortement usagées, coupées en deux suivant leur largeur, étaient cornées aux quatre coins de telle façon qu'on pût en user pour y couler le sirop de sucre brûlé enrobant les noix pelées et décortiquées.

Je lis dans un ouvrage de M. Etienne Dupont, l'érudit bibliothécaire de Saint-Malo. que, dans la ville des corsaires, en 1786, la vieille domestique de *M. Feli* (La Mennais) offrait de temps en temps à son petit maître pour « un sou de cailles », c'est-à-dire de lait caillé présenté à la mode du pays dans une coquille Saint-Jacques. Certes cela valait mieux que nos cartes nantaises, à condition toutefois que lesdites coquilles fussent suffisamment nettes..... A notre époque, ces messieurs de l'Hygiène ont passé par là et on ne doit plus commettre de pareilles hérésies.

Evidemment, surtout quand on songe aux cartes à jouer, c'était à frémir d'horreur ; mais combien ces caramels étaient exquis ! et puis, quand on est enfant et même beaucoup plus tard, qu'importe le flacon.....

Dr Alf. LEBEAUPIN (*Moisdon-la-Rivière*



Trouvailles curieuses



Un cas de télépathie peu souvent cité.

Ni Garnier et Delamare, ni Dabout n'ont fait au mot *télépathie* l'honneur de leurs dictionnaires ; moins encore le trouve-t-on dans des ouvrages plus anciens. Il est neuf, créé par Gurney, Myers et Podmore, mais le phénomène qu'il désigne est vieux comme le monde. De ce phénomène voici un cas peu souvent cité qu'on trouve dans *Vita Rami*, par Nancel, p. 67, 68 :

Un jour d'hiver, à 4 ou 5 heures du matin, Ramus travaillait seul dans son cabinet à la lueur d'une lampe, lorsqu'il crut entendre une voix qui lui disait : *Adieu, Ramus* ; *Ramus, adieu* ! A ces mots, notre philosophe est en proie à une émotion extraordinaire ; il appelle son secrétaire Nancel et son ami Talon ; il leur raconte ce qu'il vient d'entendre. *C'est*, leur dit-il, *la voix de l'évêque du Chastel, ou plutôt de son ombre.* On le rassure ; on parvient à lui persuader que c'est une hallucination ; car du Chastel est parti bien portant de Paris pour aller rejoindre la cour... Le surlendemain, on apprit que ce prélat était mort dans la journée qui avait suivi cette espèce d'apparition.

La voix eunuchoïde.

Dans son étude sur *La biologie aristotélique* (in-8°, Alcan, Paris, 1885), G. Pouchet nous apprend pourquoi, suivant Aristote, les eunuques ont une voix de femme. La théorie du vieil auteur grec n'est pas pour lui faire grand honneur, mais on peut lui accorder au moins un intérêt de curiosité.

Quant aux eunuques, *écrit G. Pouchet* (*p. 75*), c'est la force de leurs nerfs (*lisez : tendons*) affaiblis dans son centre, c'est-à-dire dans le cœur, qui leur donne une voix de femme. Cet affaiblissement est comparable à ce qui se passe quand on relâche une corde qui aurait été tendue en y suspendant un poids, comme font les tisserands avec la pierre qu'ils attachent à la chaîne. Ainsi les testicules sont suspendus aux conduits séminaux reliés eux-mêmes aux veines, qui prennent leur origine au cœur, organe moteur de la voix.

A l'époque de la puberté, les testicules alourdis réagissent sur la voix et c'est pour cela qu'elle se modifie surtout chez les hommes.

Si on supprime les testicules, les conduits se détendent comme une corde ou comme la chaîne du tisserand dont on a enlevé le poids ; et, par suite, le centre qui met la voix en mouvement se relâche (*Gen., V. 30*). Telle est, ajoute l'auteur aristotélique, la raison pour laquelle les individus châtrés changent de voix, et non, comme certains le pensent, parce que dans les testicules sont concentrés un grand nombre de principes.

Comment Cyrano de Bergerac comprenait la nature médicatrice.

Dans son *Histoire Comique ou Voyage dans la Lune*, Cyrano de Bergerac expose une théorie de la puissance curative de l'imagination à laquelle on ne peut refuser le mérite de l'originalité. Voici le passage d'après l'édition moderne in-12 de Garnier, Paris, 1900, p. 185 :

Un habile médecin conseille au malade de prendre plutôt un médecin ignorant, qu'on estimera pourtant fort habile, qu'un fort habile qu'on estimera ignorant, parce qu'il se figure que notre imagination, travaillant à notre santé, pourvu qu'elle soit aidée de remèdes, est capable de nous guérir ; mais que les plus puissants étoient trop faibles quand l'imagination ne les appliquoit pas. Vous étonnez-vous que les premiers Hommes vivaient tant de siècles, sans avoir aucune connaissance de la Médecine ? Non. Et qu'est-ce, à votre avis, qui en pouvait être la cause, sinon leur nature encore dans sa force et ce baume universel, qui n'est pas encore dissipé par les drogues dont vos Médecins vous consument, n'ayant lors pour rentrer en convalescence qu'à le souhaiter fortement et s'imaginer d'être guéris ? Aussi, leur fantaisie vigoureuse, se plongeant dans cette huile, en attirant l'élixir et appliquant l'actif au passif, ils se trouvaient presque dans un clin d'œil aussi sains qu'auparavant ; ce qui, malgré la dépravation de la Nature, ne laisse pas de se faire encore aujourd'hui, quoiqu'un peu rarement à la vérité ; mais le populaire l'attribue à miracle. Pour moi je n'en crois rien du tout. Je me fonde sur ce qu'il est plus facile que tous ces docteurs se trompent que cela n'est facile à faire ; car, je leur demande : le fiévreux qui vient d'être guéri a souhaité bien fort pendant sa maladie d'être guéri et même il a fait des vœux pour cela ; de sorte qu'il fallait nécessairement qu'il mourût, ou qu'il demeurât dans son mal, ou qu'il guérît. S'il fût mort, on eût dit que le Ciel l'avait récompensé de ses peines et même on eut dit que, selon la prière du malade, il a été guéri de tous ses maux. S'il fût demeuré dans son infirmité, on aurait dit qu'il n'avait pas la foi. Mais parce qu'il est guéri, c'est un miracle tout visible. N'est-il pas bien plus vraisemblable que sa fantaisie, excitée par les violents désirs de la santé, a fait son opération ? Car je veux qu'il soit réchappé. Pourquoi crier miracle, puisque nous voyons beaucoup de personnes qui s'étaient vouées, périr misérablement avec leurs vœux ?

Un Précurseur peu connu des Communistes.

Ce fut un Persan du ive siècle, du nom de Mazdak, qui était même parvenu à convertir le roi Kobâd à ses idées. Il soutenait pourtant qu'il était injuste qu'il y eût des riches et des pauvres, des femmes jolies et des laides.

Sur ce dernier point, il avait du moins trouvé un accommodement. Le réformateur faisait un devoir à ses partisans d'abandonner pour quelque temps leur femme au voisin si elle était jolie et de prendre en échange un laideron. Mazdack fit, on le devine, de nombreux prosélytes ; mais il finit mal. Le successeur du roi Kobâd le fit bonnement mettre en croix.



Où l'on s'aperçoit que Knock manque d'originalité.

A lire les vieux livres, on s'aperçoit que foule d'idées qui paraissent neuves ne sont que redites. En particulier, Knock, que nous croyons original, a eu de nombreux précurseurs ; entre autres, Jérôme Reusner.

Dans ses *Scholae medicae de urinis in librum Jodoci Wellichii* (Amsterdam, 1688), le vieil auteur se demande, en effet, où pourrait-on bien trouver d'individu absolument sain. Ce que nous appelons la santé, dit-il, n'est qu'un état intermédiaire, neutre si l'on veut, entre la santé absolue, purement idéale, et la maladie. Nos gens sains ne sont pas des corps ou organismes sains dans le sens absolu, *simpliciter*, mais sains d'une façon relative, *in latitudine sanitatis*.

La superstition des nombres.

La superstition des nombres est plus commune qu'il ne semble, tantôt davantage et tantôt moins, il est vrai, suivant les moments. A la fin du XVIIIe siècle, par exemple, les calculs cabalistiques étaient à la mode. Dans le *Figaro* du 18 septembre 1926, à propos du marquis de Sade, dont M. Octave Béliard a fait si heureusement revivre la curieuse figure, M. Maurice Talmeyr nous en fournit un exemple, qui montre à quelles sottises une pareille superstition peut conduire.

Ce mauvais sujet de marquis avait la plus sainte des femmes. Il était prisonnier ; elle remuait ciel et terre pour le rendre libre ; c'est tout juste s'il ne lui reprochait pas d'être en prison. Dieu sait d'ailleurs tout ce qu'il ne lui reprochait pas. Et voici où les nombres interviennent :

> Il compte ses jours de captivité, *écrit M. M. Talmeyr*, le nombre des lettres qu'il a reçues, additionne ensuite le nombre des lignes, celui des syllabes et arrive à des totaux d'où il infère que sa femme le trompe ou se moque de lui. Sur un billet plein d'amour et qui accompagne un envoi de poisson ou de gibier, il note : *La liaison que vous faites de l'idée de traître avec le chiffre 13 prouve bien que, le 13 octobre 1777, vous m'avez trahi.* Sa fille, la petite Laure de Sade, ajoute un jour quelques lignes à une lettre de sa mère, et il y griffonne : *Cette lettre a 72 syllabes qui sont les 72 semaines du retour ; elle a 7 lignes et 7 syllabes, qui sont juste les 7 mois et 7 jours qu'il y a du 17 avril au 22 janvier 1780... etc.*

Cela est ridicule à coup sûr ; mais ce l'est-il beaucoup plus que tous les autres modes de divination ?

Fantaisie d'érudits.

La Genèse nous apprend (chap. XXXVI, § 24) que les ânes d'un petit-fils d'Esaü firent découvrir à leur maître une des premières sources d'eaux thermales connues La fantaisie de certains érudits refuse à l'âne ce mérite.

Ils prétendent, écrit Ch. Bataillard dans son *Ane glorifié* (in-12, Lemerre, Paris, 1873, p. 57), que le mot hébreu traduit par eau chaude dans la *Vulgate* a été aussi traduit par mulet, en sorte que les ânes d'Ana (petit-fils d'Esaü) qui devaient tout naturellement chercher de l'eau dans un pays aride et désert, auraient trouvé des mulets, découverte bien extraordinaire, car des mulets supposeraient l'existence des chevaux en Syrie au temps d Esaü, tandis qu'il n'en est question dans la *Genèse* que plus tard et seulement en Egypte.

Nos collègues que la question des eaux thermales intéresse à ce problème pourront consulter les *Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des Sciences*, t. LXIX, p. 1221 et 1379, t. LXX, p. 276.

Un Espagnol qui n'aimait pas les médecins.

Francisco-Gomez de Quevedo Y Villegas, qui s'exerça dans beaucoup de genres, depuis la théologie jusqu'à la nouvelle picaresque, excella surtout dans la satire. Il n'a pas ménagé les médecins. Ainsi dans sa *Fortuna con sese y la Hora de todos*, comme réparation des injustices de la fortune, Jupiter change les médecins en bourreaux. Le même esprit se retrouve dans celle de ses œuvres qui est restée le plus connue en France : *Les nuits sévillanes ou les Visions* (traduct. de Dom Caleo, in-12, Brun, Bordeaux, 1700).

Dans sa seconde vision, les médecins forment le cortège de la mort avec cette indication particulière mise dans la bouche de Nostradamus : *les médecins tueront par* l'émétique *et se feront bien payer* (p. 36).

Dans la troisième vision, au jour du jugement dernier, Quevedo fait condamner le plus grands nombre des médecins, malgré leur recours à *saints Cosme et Damien, qui ne voulurent pas venir défendre des homicides* (p 49).

Enfin, dans la vision sixième, l'auteur, tout simplement, met les médecins en enfer : *Dans la chambre qui suivait,* écrit-il, *étaient les médecins et tous ceux de la médecine. Ils composaient des poisons pour s'empoisonner eux-mêmes. Ils prenaient les remèdes qu'ils faisaient, ils se soignaient, se purgeaient et faisaient tout ce que la médecine, la chirurgie et la chimie ont de désagréable et de dangereux pour se donner la mort à eux-mêmes et ils ne pouvaient pas. Ils se sont servis, me dit mon diable, de leur art pour faire du mal et présentement leur art manque à leurs besoins et à leurs nécessités. Quoi qu'ils fassent, ils ne mourront pas, parce que l'air de l'enfer est un feu qui purifie tout et conserve tout* (p. 92).

Un charme contre les affections des yeux.

Ce charme, qui date de 1429 et qui fut révélé dans un procès de sorcellerie, appartient à la catégorie des incantations narratives. Rapportons-le tel qu'il nous a été donné par F. Fridlange (Anciennes prières, etc., *Archives suisses des Traditions populaires*, 1914, p. 6).

Per li mal d'yeulx use du soignement suivant :

Saincte Catherine sa levay
ses mains est allez lavay
en li profond fossey
di castel à Seigneur Rosay ;
de la poussate aux yeulx lui a voulay.
Si gros mal luy a faict
que goutte plus ne voyay.
Saincte Catherine se estant levay
voy nostre Seigneur en ai allay,
la Vierge Maria a rencontray :
— Saincte Catherine où en allay ?
— Doulce vierge Maria, je ne sçay ;
or, comme allay ès fossay
de la poussate aux yeux ma voulay
que nul goutte plus de voyai.
— Saincte Catherine retournay
vers mon filz en radray
et si bien vos le praray
que vos yeulx guerriray.

L'école des maris.

Legrand, dans ses *Fabliaux* (t. III, p. 177 et 188), raconte l'histoire suivante.

Une jeune mariée avait un vieil époux ; elle en était fort mécontente. Avant de prendre un amant, elle prétendit plier le mari à son joug afin qu'il n'osât plus trouver à y reprendre. Son premiers acte de despotisme ayant été patiemment subi, vint le second, pui un troisième. Mais, à ce coup, le mari fit appeler un chirurgien et appliquer à la rebelle une si forte saignée qu'elle tomba sans connaissance. Tout de même, elle revint à la vie, pâle, exténuée, comme si elle eut approché de son heure dernière. *Madame*, dit l'époux, *s'il vous plaît de recommencer votre rebellion, nous reviendrons à son remède ; il calme à souhait les ardeurs du sang*. Mais la dame, près de mourir dès la première saignée, renonça à s'exposer à une seconde et ne songea plus à se donner le luxe d'un chevalier servant.

Les dents en bois des Indiens Peaux-Rouges

Dans le nº 18, du 14 octobre 1928, du *Pro-Pharmacien*, M. Thierry a publié sur les dents en bois des Indiens Peaux-Rouges une intéressante note, que nous reproduisions en écho.

L'examen d'un crâne indien, trouvé près du Conesus Lake, situé à une trentain de milles au sud de Rochester N. Y. a révélé aux chercheurs d'anciennes curiosités que les guerriers indiens, d'il y a un siècle ou même davantage, pratiquaient entre eux une dentisterie brutale sans doute mais effective et cela sans s'inquiéter assurément du diplôme de dentiste actuellement exigé. Sur ce crâne, en effet, plusieurs dents manquaient et les alvéoles vides avaient été garnies par des chevilles de bois dur tenant lieu des dents absentes ; un correspondant du *New-York World* en a minutieusement décrit les détails.

Une enquête faite parmi les Indiens a permis d'établir d'une façon irréfutable que, de tous temps et même encore récemment, des canines et des incisives en bois ont été employées couramment pour permettre aux vénérables Indiens de mâcher leurs aliments solides. Le dernier des grands chefs qui fut ainsi « équipé » avec des dents artificielles fut John Miller qui fut pendant longtemps une figure familière de l'ouest new-yorkais. Miller vivait sur la réserve de Tonawanda, mais ne se gênait pas pour faire de fréquents petits voyages intéressés auprès des autorités américaines. Il prétendait être âgé de 110 ans et paraissait, en effet, avoir cet âge, qui concordait d'ailleurs avec les affirmations de ceux qui le connaissaient depuis longtemps.

John avait perdu toutes les dents de devant de sa mâchoire inférieure et les avaient remplacées par de solides chevilles en bois prélevées dans du cœur de chêne. Ces chevilles étaient fixées dans l'os de la mâchoire et ne paraissaient pas gêner autrement le vieux guerrier. Elles paraissaient être en état de résister à tous les usages. John, d'ailleurs, ne refusa jamais aucune espèce de nourriture qui lui était offerte. Bien entendu, il avalait avec la plus grande facilité et surtout rapidité les bouillies et galettes de maïs, mais encore il pouvait très aisément mastiquer le bœuf froid. Il dédaignait l'usage du couteau et de la fourchette, préférant se servir de ses mains qui lui tenaient lieu en même temps d'assiette et mâcher à pleine bouche à la manière primitive de l'âge d'or. Il atteignait victorieusement les parties plus concaves qui entourent les os avec ses dents naturelles de la mâchoire supérieure.

Si, par cas, au courant d'un repas, une de ses quenottes en bois venait à se briser, tranquillement, il tirait de sa poche un petit morceau de bois, dans lequel il façonnait une nouvelle *cheville-dent*, la polissait placidement sur une pierre, puis l'insérait non moins tranquillement à la place de celle qui venait de lui faire défaut.

Pendant fort longtemps, John Miller ne voulut pas employer d'autres dents que celles qu'il fabriquait lui-même en cœur de chêne, allant même jusqu'à refuser la proposition d'un dentiste de la région, qui lui offrait de lui établir gratuitement un ratelier.



Chronique Bibliographique

Dr Paul Delaunay. — **Etudes d'histoire et de biographie médicales**, 1 vol. in-8°, Ch. Monnoyer, Le Mans, 1929.

M. le Dr Paul Delaunay est un auteur aimé des médecins, j'entends des médecins qui lisent. Son *Monde médical parisien au XVIIIe siècle* est dans toutes les bibliothèques ; son *Ambroise Paré naturaliste*, son *Dalibard botaniste et physicien* sont encore présents à toutes les mémoires, et ses deux si remarquables études sur *Pierre Belon* sont les meilleures qu'on ait écrites sur le personnage.

Aussi, ses récentes *Études d'histoire et de biographie médicales*, dont l'élégante plaquette a réuni :

L'évolution médicale du XVIe au XXe siècle.
Esp. Gendron. Le Médecin de campagne et le dogme de la spécificité.
Un médecin broussaisien : le Dr Beunaiche la Corbière.
Un médecin maire de Chartres sous la Révolution : R. Franc. Judel.
Le Dr C. R. Drouard et les débuts de la vaccination dans la Sarthe.

sont-elles les bien accueillies. Ne le cédant en rien à leurs aînées, elles méritent à tous égards cette faveur. L'intérêt, général ici, dogmatique ailleurs, provincial enfin, reste partout très grand ; et celui même qui s'attache à Judel et à Drouard dépasse Chartres et la Sarthe par la portée élargie que l'auteur a su donner à ses biographies vivantes.

Vivantes. Le mot ne tombe pas de la plume en simple chute de phrase ; il est juste. M. P. Delaunay se mêle à ses héros ; dans ce qu'il écrit, on le retrouve ; et cela change de ces biographies impersonnelles si froides qu'elles glacent. Le miracle est que cela puisse n'enlever rien à la vérité et l'auteur fait ce miracle. De telles *Études* sont susceptibles d'en faire un autre, au moins aussi grand, celui de convaincre de leur erreur quelques-uns qui disent que l'histoire de la médecine est un pur amusement et que réapprendre le passé est sans profit. Tout est que ceux-là, pour une fois, veuillent bien lire. L'attrait d'actualité qui s'attache à une œuvre nouvelle, l'autorité de M. P. Delaunay, tout les y invite ; et, me méprendrais-je, ne seraient-ils pas convaincus comme je crois, du moins, auront-ils goûté le charme d'une heure douce en l'aimable compagnie d'un bon auteur.

Raoul Monmarson. — **La belle forêt de la Côte d'Ivoire.** Un vol. petit in-4°. Editions de la « RIB », Paris, 1929. (Prix : 10 fr.

Fils de médecin, M. Raoul Monmarson a hérité de belles qualités médicales : il sait voir, interroger et observer. De plus, comme il est artiste, il sait raconter. Son livre n'est pas seulement d'un « technicien » qui possède à fond la question des bois coloniaux. Il est d'un écrivain original dont le talent, coloré et vivant, rend la lecture de son ouvrage attrayante comme celle d'un roman d'aventures. Pour nos confrères, ou pour nos fils, que tentent les colonies, la *Belle Forêt de la Côte d'Ivoire* est une initiation sévère, et cependant séduisante, à la vie coloniale. (*R. C....*)

E. et H. Bianciani. — **Lumière et Rayons infra-rouges. Actinothérapie.** Un vol. in-12, Gauthier-Villars et C[ie], Paris, 1929.

Poursuivant leur remarquable série d'études sur les radiations lumineuses thérapeutiques, MM. Biancini exposent ici, après une courte mise au point des bases scientifiques de la méthode, une technique appliquée de l'actinothérapie parfaitement codifiée et qui englobe nombre d'affections locales ou générales, traitées autrefois suivant un empirisme qui n'allait pas toujours sans inutilité ou sans danger pour le patient. (*J. Séval.*)

Robert Morche. — **Guide de l'écrivain.** Un vol. in-12, Editions de la *Revue des Indépendants*, Asnières, 1929. (Prix : 10 fr.)

Littérature et médecine sont de plus en plus cousines germaines, et de plus en plus nombreux se rencontrent des écrivains dans le corps médical. Le « guide » de M. Robert Morche fournit des indications pratiques et combien précieuses, sur toutes les questions concernant l'édition, la librairie, la presse, les moyens de se faire éditer et... lire. Amateurs et professionnels remercieront l'auteur de leur avoir évité des recherches et souvent des déboires. (*R. C....*

Nicolas Ségur. — **Le Mariage Charnel.** Un vol. in-12, A. Michel, Paris, 1929.

Un ouvrage de plus à la gloire de la « libido », agrémenté cependant de notations psychologiques dépassant les dissections... freudiennes. (*Jean Séval.*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1929.

36e ANNÉE N° 10 1er OCTOBRE 1929



LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DU MONUMENT ÉLEVÉ A GOURDON A LA MÉMOIRE DU DOCTEUR CABANÈS

Par le Docteur Jean SÉVAL.

Calme dimanche provincial, écrasé d'aveuglante lumière, dans une toute petite ville égarée en plein Quercy, imprégnée de la paix des causses et des garrigues qui l'environnent. Perchée au sommet d'une colline, maisons groupées autour de sa cathédrale, elle donne l'impression (avec ses vieux toits d'ardoise grise à pente aiguë, son palais de justice désert, sa sous-préfecture fermée, ses petites ruelles tranquilles, tortes, étroites ; de-ci de-là, la surprise d'une porte sculptée, d'un fleuron de pierre)d'une vieille demeure familiale après le départ du fils prodigue. Le sous-préfet avait certainement autant de loisirs que celui de Daudet, et les juges y pouvaient, en toute sérénité, rendre une justice patriarcale ; mais les lois, qui n'ont pas toujours souci de l'harmonie, les ont chassés. On croise ce matin, dans les rues, des étrangers qui retiennent l'attention persistante des autochtones. Sous les arbres des « promenades », nombre d'automobiles poudrées de la poussière blanche des routes du Quercy se reposent. On inaugure tout à l'heure le monument du docteur

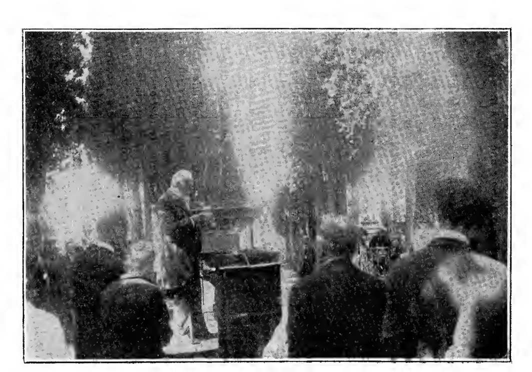
Cabanès et ces promeneurs insolites, « les médecins », comme les étiquettent indistinctement les gens du pays, sont venus apporter à celui qui vit toujours dans notre souvenir l'hommage de leurs groupements respectifs.

Les délégués furent reçus avant la cérémonie au *Cercle de l'Union* par le Syndicat d'initiative et la Municipalité qui leur souhaita, par l'entremise de M. Davidou, une cordiale bienvenue. De là, un cortège, ayant à sa tête le docteur Noir et Monsieur le Maire de Gourdon, s'achemina vers le monument. Chemin faisant, on fit halte à la maison natale de Cabanès, qui a perdu quelques traits de sa physionomie passée, mais où une discrète plaque de marbre rappelle sur la façade du Boulevard Cabanès l'enfance et les séjours à Gourdon du fondateur de la *Chronique Médicale*.

Face à sa tombe, près d'une croix centrale, qui veille sur le cimetière à la place des lanternes des morts, on a dressé pour les orateurs une modeste chaire, vénérablement vermoulue, empruntée à l'école locale. Je me plais à imaginer que c'est celle d'où le vieil instituteur du pays épela autrefois l'alphabet au petit Quercynois ; premières lettres ; éveil balbutiant de l'intelligence ; derniers éloges ; adieu attendri, issus par un caprice du sort de la même cathèdre rustique.

Le Dr Noir, rédacteur en chef du *Concours Médical*, secrétaire du Comité, qui s'était employé avec une amabilité attentive et sa distinction coutumière à recevoir les délégués, prit le premier la parole. Il excusa les absents: étrangers notoires que leur éloignement mit dans l'impossibilité d'assister à la cérémonie (mais dont ma mémoire a égaré la sonore nomenclature), et ceux de nos compatriotes qui devaient venir : le Dr Ch. Fiessinger, le délicat écrivain du *Journal des Praticiens* et du *Figaro* ; le Pr Sabrazès de Bordeaux, le Dr Laignel-Lavastine, le Dr Béclère, le Pr Grimbert ; le Dr Paul Farez, l'éminent critique médical du *Journal des débats* ; le Dr Foveau de Courmelles, président de la *Presse scientifique française* dont la *Chronique Médicale* a relaté dès 1895 de retentissants travaux sur l'électricité médicale ; M. Camille Jullian, de l'Académie française ; notre aimable confrère, le Dr R. Molinéry, qui envoie, fleuri de son atticisme coutumier, le salut de *l'Union Médicale latine*, etc., etc.. Le Dr Noir ne limita pas son discours à cette brillante énumération. Il redit en termes d'une prenante élévation de pensée, inspirés par l'affectueuse amitié qui les unissait, la perte que la mort prématurée de Cabanès constitue pour les lettres françaises.

L'**Eloge** de Cabanès avait été confié au Dr Paul Voivenel. Son nom nous dispense de longs commentaires ; sa notoriété et certains points communs de leurs caractères le désignaient



M. le Dr J. Noir lisant son discours devant la tombe du Dr Cabanès.

(A l'angle gauche : M. le Dr P. Voivenel.

mieux que quiconque pour le panégyrique de l'écrivain. La voix rude, forte, de montagnard pyrénéen aux larges épaules, subjugue l'attention. Puis, très vite, elle s'assouplit et, nuançant le débit bien cadencé de ses phrases, elle déroule les périodes étincelantes, où pas une fois les « clichés » ne viendront ternir la pureté du style et de la pensée. Il est difficile de noter toutes les pittoresques expressions dont l'éloge nous valut la primeur, et qui contribuèrent à mettre si vivement en lumière la puissante personnalité de Cabanès. Il faut avoir *entendu* Voivenel parler de *l'isomérie de leurs esprits*, de leur *passion commune de l'indépendance*, des *brouillards et pluies sur les courages*, de la *loi de constance intellectuelle*. P. Voivenel martèle ses mots comme un graveur frappe ses médailles. *Après avoir relu l'œuvre*, nous dit-il, je savais *Cabanès comme* je sais *ma montagne*. Et je crois qu'il faut traduire « savoir » par « aimer » et mieux encore par « savoir faire aimer ». Et ce rappel de la « montagne » nous valut une admirable péroraison où Voivenel, emporté par son sujet, évoqua la *danse macabre* des fantoches royaux qui menèrent parfois le monde et qu'il imagine au crépuscule, revenants glissant dans les brumes de sa vallée d'Ariège hors des livres de Cabanès, où les enferma vivants le sortilège de sa plume. Il n'oublia pas l'hommage qu'il devait à celle qui fut la collaboratrice inlassable et avertie de l'écrivain — Mme Cabanès — aux côtés de qui avaient pris place : sa mère ; Mme Jean-Louis Faure, Mme Senevet (d'Alger), Mme Voivenel, Mme Cany (de la Bourboule), Mme Séval.

Le Pr Jean-Louis Faure, au nom de l'*Académie de Médecine* et de la *Faculté de Paris*, dans un discours où s'affirmait toute la finesse intellectuelle d'une culture incomparable, étudia plus spécialement la *Névrose Révolutionnaire*, qu'il avait autrefois présentée à l'Académie, et remercia le donateur qui a légué à la Faculté une riche bibliothèque, et le fondateur d'un prix triennal (Prix Cabanès) destiné à récompenser sur jugement de l'Académie les œuvres consacrées à la médecine historique. Il décocha une épigramme au génie qui préside à la distribution capricieuse des fauteuils académiques, et nous affirma que la persistance, la survivance du souvenir, vaut mieux que l'occupation temporaire de l'un de ces augustes sièges.

Le Dr Euzière, Doyen de la Faculté de Montpellier, sut être spirituel comme se devait de l'être le représentant de la plus ancienne des facultés françaises. Il énonça en français, probablement par indulgence pour notre rudiment latin, le vieil adage : *Il était médecin et rien d'humain ne lui était étranger*, par lequel il termina sa brillante allocution.

La Faculté de Toulouse, mal remise sans doute, eu égard à son grand âge, des fatigues récentes de ses fêtes, n'avait pas cru devoir déléguer d'orateur officiel. Le Pr Serr, en son nom personnel, apporta cependant à la mémoire de Cabanès un peu de soleil toulousain.

La Faculté d'Alger avait désigné un de ses jeunes professeurs, le Dr Senevet qui, dans une solide improvisation, montra l'influence de Cabanès dépassant les rivages de la France.



Maison natale du Dr Cabanès, à Gourdon.

Le Dr Babonneix, médecin des Hôpitaux de Paris, nous conta ses débuts mouvementés à la *Chronique Médicale* d'où devait naître une solide amitié. Il apporta à Cabanès le souvenir de l'*Association de la Presse médicale Française* et de l'*Association générale des médecins de France*

La *Société des gens de lettres* avait envoyé à Gourdon un compatriote de Cabanès. M. P. Calel qui, tout inspiré par le lyrisme du souvenir, nous fit entendre la plus vibrante des allocutions.

L'*Association des Journalistes Médicaux Français* m'avait chargé de la représenter à la cérémonie consacrée à la mémoire de son fondateur.

M. Albin Michel, l'éditeur des œuvres de Cabanès, dans un style limpide et net, parla de l'ami qu'il avait perdu, évoqua l'œuvre qu'il contribua à diffuser et dont il doit publier encore d'importants fragments inédits. Nous croyons devoir signaler aux bibliophiles qu'il se propose d'éditer à

tirage très limité, en édition de luxe, l'**Eloge** du Dr Voivenel et les allocutions qui le suivirent.

Le Dr Mallet, avec le charme d'une grande simplicité, traduisit les regrets de l'*Association Lagoguey*.

Le Dr Coulon, de Gourdon, rappela les souvenirs d'enfance et de jeunesse de notre illustre confrère.

Le Dr Cayla, de Neuilly, nous prouva qu'un *Quercynois n'est jamais embarrassé* dans une improvisation où se mêlèrent agréablement l'évocation du lycée de Cahors, et de l'amitié qui l'unissait à Cabanès.

Le Dr Ganyaires, au nom des *Sociétés Lotoises de Paris*, voulut déposer aux pieds du monument la *symbolique palme du souvenir*.

M. Robert Vallat au nom de la *Société d'Etudes du Lot* rappela l'exemple qui se dégage de la vie de Cabanès.

La Maison Chassaing-Le Coq et Cie avait envoyé un délégué, qui redit en quelques mots l'œuvre que sut si merveilleusement accomplir le Dr Cabanès avec la *Chronique Médicale*. Enfin, M. Davidou, Maire de Gourdon, termina la série des discours en traduisant la fierté qu'inspire aux Gourdonnais la célébrité de celui qui fut son ami depuis le collège.

Puis, l'assistance recueillie s'écoula vers la ville, lentement, comme au retour d'émouvantes obsèques. Autour du monument, le cimetière retrouvait sa paix. Entre les larges travées de cyprès, brusquement assombries de silence, s'ouvraient au delà de la plaine, les perspectives lointaines vers les horizons bleuis des côteaux de la Dordogne, comme un lumineux prolongement de vie, défiant l'étreinte du cachot de granit noir, où la mort a cru enfouir notre ami.

SAINT MATHURIN ET LE DIABLE

Dans divers articles récents sur la folie dans les proverbes et plus particulièrement sur les Saints guérisseurs de la folie, on n'a pas manqué de rappeler saint Mathurin et les expresssions proverbiales où il figure. A l'occasion de ce Saint, voici une historiette que L.-J. Larcher a recueillie dans son *Dictionnaire d'Anecdotes* (in-12, Dentu, Paris, 1861, p. 72).

Dans la paroisse de Notre-Dame de Mandeville, à quelques lieues d'Elbœuf, on voit une petite statue représentant saint Mathurin qui faisait sortir le diable de la tête d'une femme prosternée à ses genoux. A ce sujet, un évêque dit un jour au prieur de Mandeville : « Monsieur, si votre Saint était plus connu, votre cure vaudrait mieux que mon évêché. »

La Mettrie, précurseur de la Médecine expérimentale

Par M. Robert Cornilleau.

La figure de La Mettrie demeure enveloppée d'un certain mystère. Tout le monde sait qu'il fut « un médecin philosophe », l'auteur de *l'Homme machine*, et le protégé de Frédéric II. L'éloge que publia de lui le roi-philosophe, s'il a contribué à rendre immortel le nom de La M ttrie, a nui dans une certaine mesure à sa réputation ; car beaucoup l'ont répété sans fouiller plus avant dans la vie du personnage.

Toutefois, il ne manque pas à son sujet d'intéressantes études. Citons, parmi les meilleures, celle du Dr Paul Delaunay, en 1906 (*Le Monde médical parisien*) ; l'article, en 1928, du Dr Bonnette ; enfin et surtout la très belle étude de M. Pierre Lemée, de toutes la plus complète et la plus solidement documentée, parue dans *Les Annales de la Société Historique et Archéologique de Saint-Malo* (années 1923 à 1926).

C'est à Saint-Malo, en effet, dans la pittoresque petite ville qui vit naître tant de personnages illustres, que Julien-Jan Offray vint au monde, le 10 décembre 1709. Son père était négociant en soierie. Il appartenait à la bonne bourgeoisie malouine. Julien-Jan Offray s'ennoblit en ajoutant à son nom celui de La Mettrie, lequel désigne un certain nombre de métairies et manoirs des environs de Saint-Malo.

Le jeune Offray commença ses études aux collèges de Coutances (et non Constance, comme une erreur, sans doute du typographe allemand, le fit dire à Frédéric II, erreur rééditée ensuite par les biographes), et de Caen, puis au Collège du Plessis, à Pàris, où il remporta le prix d'éloquence. Le médecin pilosophe se vantait d'être « né orateur ». Tous ses écrits témoignent, du reste, d'une incontestable verve oratoire.

Ses parents destinaient le jeune Julien-Jan à la prêtrise. Hunault, médecin réputé à Paris et qui était originaire de Saint-Malo, avait pris en amitié son jeune compatriote. Il l'orienta vers la médecine, et persuada sa famille que *les remèdes d'un médecin médiocre rapportaient plus que les absolutions d'un bon prêtre.*

La Mettrie commença ses études de médecine à Paris. Pendant deux hivers, il s'adonna à la dissection. Par la suite,

il attachera toujours une grande importance aux travaux anatomiques et à l'ouverture des corps. On le verra même railler *le bon Syndenham, grand praticien trop peu curieux de théorie, qui n'a pas ouvert un seul cadavre pour connaître le siège des maladies et notamment de la dysentrie* !

Toujours sur la foi de Frédéric II, on assure que La Mettrie aurait été reçu docteur en médecine en 1724. Or, à cette date, il n'avait que 15 ans. Cette erreur a été rectifiée par M. Etienne Dupont, le regretté historien, qui fut collaborateur de la *Chronique Médicale*. Le Musée de Saint-Malo conserve, en effet, le diplôme de bachelier en médecine conféré à La Mettrie par la Faculté de Reims, le 2 mars 1733, et c'est le 29 mai de la même année, qu'il fut reçu docteur à Reims. Là, les archives de l'Ecole de Médecine de Reims ayant été détruites par les bombardements allemands de 1914, on n'a pu retrouver aucune trace du séjour de La Mettrie, ni les exemplaires de ses thèses.

Un grand nom illustrait à cette époque l'université de Leyde, celui du médecin hollandais Boerhaave. Hunault était lié d'amitié avec lui. Conseilla-t-il à son jeune compatriote d'aller compléter ses études médicales auprès de Boerhaave ? Toujours est-il qu'à la fin de 1733, La Mettrie était à Leyde. Il s'enthousiasma pour les doctrines du maître et traduisit ses ouvrages. A cette occasion, une amusante coquille typographique est à l'origine d'une erreur, pieusement répétée par les biographes de La Mettrie, et qui lui attribue, comme premier ouvrage une traduction du *Traité du Feu* de Boerhaave. Or, il n'existe aucun traité de ce genre du célèbre médecin. Il faut lire en réalité : Traité de FEU M. de Boerhaave... Et voilà comment on écrit l'histoire !

Le 3 août 1734, La Mettrie se fit inscrire sur le registre de la corporation des médecins de Saint-Malo.

En réalité, il ne revint s'installer dans sa ville natale qu'au début de 1735. A cette époque, il dut faire un voyage en Chine, en qualité de médecin à bord d'un bateau de la Compagnie des Indes. L'on trouve une allusion à ce voyage en Chine dans sa brochure : *Saint Cosme vengé* ou critique du Traité d'Astruc : *De Morbis venereis*.

La Mettrie exerça la médecine à Saint-Malo de 1735 à 1742. Il fut successivement médecin à l'Hospice général de Saint-Servan et à l'Hôtel-Dieu de Saint-Malo. Entre temps, il s'était marié à Lorient, le 14 novembre 1739, avec Marie-Louise Droneau, veuve de Jacques-Vincent Le Verger de Kercado. De son mariage, il eut deux enfants, une fille née à Saint-Malo le 11 juin 1741, et un fils Jean-Julien-Marie, né à Saint-Malo le 8 novembre 1742. C'est à celui-ci qu'est dédié le pamphlet intitulé : *Pénélope ou Machiavel en médecine*. Le Dr Vezeaux de Lavergne assure que le célèbre cardinal

Perraud descendait de La Mettrie par sa mère, née Aglaé-Virginie de La Mettrie.

Durant son séjour à Saint-Malo, La Mettrie fit preuve d'une belle activité. Il ne publia pas moins de six traductions d'ouvrages de Boerhaave et un *Traité du Vertige*, dont il avait



donné la première rédaction à Rennes, en 1736, en manière de dissertation épistolaire.

Une épidémie de dysenterie sévit alors intensément pendant plusieurs années et ravagea la Bretagne. Il y eut plus de 30.000 décès. Saint-Malo ne fut pas épargné. La ville était alimentée en eau d'une façon primitive. M. Etienne Dupont, dans ses curieux ouvrages sur l'histoire de la cité corsaire, nous a donné, à ce sujet, les détails les plus curieux et qui, pour être pittoresques, n'en sont pas moins navrants. Les citernes où s'approvisionnait la population, ne recevaient pas seulement les eaux du ciel... L'hygiène faisant totalement défaut,

la maladie fit de nombreuses victimes. La Mettrie, lui-même, ressentit les atteintes du mal et, en août 1741, il crut mourir. Le fait nous surprend d'autant moins que la veille de son indisposition, lui-même avoue qu'il a mangé six douzaines d'huîtres. Semblable imprudence gastronomique lui coûtera plus tard la vie...

Non sans courage, avec une belle curiosité d'auto-expérimentateur, La Mettrie observa sur lui-même les effets de la dysenterie et en fit l'objet d'un mémoire. *Il y a un certain plaisir à raconter son naufrage dans le port,* écrit-il avec humour. — La crainte de la dysenterie fut-elle pour lui le commencement du dégoût de Saint-Malo ? En tout cas, nous le verrons quitter sa ville natale en 1742. Il ne devait plus jamais y revenir.

La protection de Morand, chirurgien des Invalides, et de Sidobre, medecin de la Cour, auprès du Duc de Grammont, Colonel des Gardes Françaises, le fit nommer médecin des Gardes. En cette qualité, il assista au siège de Fribourg et à la bataille de Fontenoy. C'est au siège de Fribourg qu'il fut atteint d'une *fièvre chaude* qui décida, somme toute, de son immortalité, car, toujours observateur de son propre mal, La Mettrie conçut alors l'idée première de son ouvrage sur *l'Homme Machine.* En analysant son mal, il inventa la théorie mécanique de l'être, d'après laquelle le corps humain n'est qu'une machine anatomique dont la maladie entrave le fonctionnement, et l'âme une image employée par les métaphysiciens pour désigner les rouages les plus compliqués et les plus délicats du système.

Cette conception toute matérialiste fit scandale. La Mettrie, qui avait perdu son protecteur, le Duc de Grammont, tué à Fontenoy, perdit aussi sa place. Il eut alors avec la Faculté de Paris des démêlés retentissants et publia contre elle plusieurs pamphlets, notamment *La Politique du Médecin de Machiavel, ou le Chemin de la Fortune ouvert aux médecins*, puis, *La Faculté vengée*, réimprimée plus tard sous le titre : *Les Charlatans démasqués, ou Pluton vengeur de la Société des Médecins.*

La Politique du médecin de Machiavel fut condamnée par arrêt du Parlement de Paris, du 9 juillet 1746, à être brûlée. Dès lors, La Mettrie sentit le fagot. La publication de *l'Homme-Machine*, qui parut l'année suivante, ne fut pour le réconcilier ni avec la Faculté, ni avec le Parlement. Il dut passer à l'étranger et s'en fut demander asile en Hollande, à ses anciens condisciples de Leyde. Mais la Faculté de Leyde, rivalisant de rigueur avec celle de Paris, le fit chasser de Hollande.

Il appela à l'aide son compatriote Maupertuis, qui était l'ami et le protégé du roi de Prusse, Frédéric II. Grâce à

Maupertuis, La Mettrie trouva refuge à Berlin, où il arriva en 1748. Frédéric II goûta très fort les idées philosophiques ds son nouvel hôte, et aussi la façon robuste dont il se tenait à table, engloutissant victuailles et breuvages, tenant propos et paradoxes avec une verve de vieux carabin. — *Je m'applaudis beaucoup*, écrira-t-il, *de l'acquisition que j'ai faite de La Mettrie. Il a toute la gaîté et tout l'esprit qu'on peut avoir. Il est l'ami et l'ennemi des médecins. Il est matérialiste et point du tout matériel.*

Nommé lecteur du roi, La Mettrie écrivit encore plusieurs ouvrages de médecine et de philosophie, complétant et précisant les idées qu'il avait développées dans *l'Homme-Machine*. C'est ainsi qu'il publia : *L'Homme-Plante* (*1748*), *L'Homme plus que Machine* (*1748*), *Les Animaux plus que Machines* (*1750*), puis des *Réflexions philosophiques sur l'Origine des Animaux* (*1750*) ; *des* « Mémoires » réunis sous le titre *d'Œuvres philosophiques* (*1751*) ; des pamphlets, même une traduction du *Traité de la vie heureuse de Sénèque*.

Il travaillait à la réunion de ses œuvres complètes, quand un accident de gloutonnerie l'emporta prématurément. Le comédien Desormes a raconté dans une lettre à Fréron les circonstances de cette fin lamentable :

« Nous avions diné ensemble chez Milord Tyrconnel. Il y avait un pâté garni de truffes dont il (La Mettrie) mangea prodigieusement. Au sortir de table, il se sentit l'estomac chargé et proposa une partie de billard que j'acceptai et qu'il ne put achever. Il se trouva mal et on le mit au lit chez Milord Tyrconnel. Il appelait tous les médecins des empoisonneurs ; il n'a pas voulu sans doute faire exception, car il s'est empoisonné lui-même. Il s'est fait saigner huit fois et a pris des bains pour une indigestion. Il est mort après vingt jours de maladie, le 11 novembre 1751, à trois heures du matin, âgé de 43 ans. »

La Mettrie fut enterré à l'église catholique de Friedrichstadt. Son désir aurait été de reposer en terre française, cette terre de France qu'il n'avait pas revue depuis plus de trois ans, et dont, malgré ses travaux et sa folle gaîté, il avait au fond la nostalgie.

Voilà, résumée à grands traits, la vie de ce curieux bonhomme. S'il ne fut à proprement parler ni un grand savant, ni un grand philosophe, il n'en eut pas moins des idées très personnelles, en avance sur celles de son temps. Le matérialisme philosophique puisa souvent chez lui ses arguments, et les encyclopédistes eux-mêmes lui firent de nombreux emprunts. Il ne nous appartient pas de discuter ici la thèse de *l'Homme-Machine*, qu'aussi bien La Mettrie rectifia lui-même plus tard.

En médecine, sa part est plus grande. On a vu qu'il avait fait des études beaucoup plus poussées que celles de la plupart des médecins de son temps. Il fut un praticien qui, dans une assez longue fréquentation des hôpitaux, puis comme *chirurgien aux armées*, eut l'occasion d'observer une foule de cas intéressants qu'il prit soin de consigner dans des *mémoires*. N'oublions pas, non plus, qu'il fut le premier traducteur et vulgarisateur de Boerhaave. Enfin, dans une certaine mesure même, il fut un précurseur. C'est ainsi qu'il devança de loin Broca dans la théorie des localisations cérébrales. Il eut aussi le pressentiment de vérités plus solidement établies aujourd'hui. Par exemple, il entrevit la physiologie de la respiration, et dépassant son maître Boerhaave, il émit l'hypothèse d'un certain *élément vital* que contiendrait l'air et d'une *exhalaison* du sang. Lavoisier, en découvrant l'oxygène, permettra de préciser ces données.

Par ses pamphlets contre la Faculté, qui rappellent Molière et précèdent les *Morticoles*, La Mettrie n'a pas été non plus sans contribuer à la rénovation des méthodes médicales. Il se dressa contre les « Charlatans » et, cent ans avant Claude Bernard, il fit appel, contre le dogmatisme officiel, à l'observation et à l'expérimentation. Il contribua à orienter la médecine dans la voie des recherches. Son style même, plus sobre, plus précis, se distingue de la grandiloquence du temps, et annonce une langue scientifique. De telles qualités méritaient bien qu'un « roi-philosophe » fit l'éloge de ce « médecin philosophe », à la physionomie duquel l'exil ajoute un trait plus sympathique encore.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

Du *Journal* du 16 mars 1929 sous la signature de M. Maurice de Waleffe.

« Il m'est arrivé d'écrire que l'art du second Empire ne méritait pas le mépris où le tiennent certains esthètes, étant plus raffiné qu'on ne veut bien le dire !..... *La femme, alors, s'ouvrait par en haut. Elle s'ouvre maintenant par en bas.* »

Il s'agit heureusement de sa toilette.

❦ ❦

De l'étude de J.-B. Dalmas, *Les sorcières du Vivarais devant les inquisiteurs de la foi*, in-8°, Guiremand, Paris, 1865, p. 39, 40.

« On ne pouvait pas exiger de l'inquisiteur Briny qu'il mesurât l'intelligence de la folle Peyretone (accusée de sorcellerie), comme M. Vogt, *par la longueur absolue des sillons du lobe frontal.* »

En effet, on ne pouvait exiger cela de l'inquisiteur... du moins du vivant de l'accusée.

La Médecine des Praticiens

La médication sulfo-salicylée.
La Novacétine Prunier.

Le salicylate de soude a été et demeure encore le principal médicament des états uricémiques : goutte, rhumatisme, etc... Son action néanmoins est loin d'être constante ; ses insuccès sont trop fréquents. Les praticiens déçus se sont efforcés de lui trouver des succédanés plus fidèles ; mais toutes les recherches ont été vaines.

Une mention particulière doit être réservée à la tentative faite avec le soufre. On entreprit de le substituer aux salicylates. L'apparition du soufre colloïdal permit d'en généraliser l'emploi, de multiplier les observations. Quelques succès vinrent récompenser les novateurs et susciter les espoirs. Simple feu de paille. L'inconstance des effets thérapeutiques du soufre colloïdal dans la lutte contre le rhumatisme a enlevé toute confiance dans le produit et en a fait presque rejeter l'usage.

Les médecins ont eu recours alors aux associations médicamenteuses. Les uns ont traité le rhumatisme en mélangeant l'iode et le salicylate de soude. Ils ont obtenu quelques bons résultats ; ils ont enregistré de nombreux échecs.

D'autres ont associé le soufre et le salicylate. Cette association a très bien réussi là où le salicylate seul, le soufre seul n'avaient pas eu d'effet. Elle a les préférences des praticiens. Il faut bien noter que le traitement du rhumatisme par le salicylate et le soufre doit être simultané, conjugué. On n'obtient de résultats favorables qu'à cette condition.

La *Novacétine Prunier* présente tous ces avantages. La *Novacétine Prunier* est un sulfo-salicylate de soude, lithine et pipérazine. Ce n'est pas un simple mélange de ces corps ; c'est une véritable combinaison chimique. M. Prunier part de l'acide sulfo-salicylique qu'il combine aux autres bases actives. Ici, répétons-le, le soufre et les salicylates sont, non pas associés, mais intimement unis en proportions définies. *Leur action s'exerce donc simultanément et la condition expresse de leur efficacité est ainsi réalisée.*

Le soufre, soit qu'il mordance les corps toxiques de l'économie : acide urique, urates, soit que, énergique catalyseur, il favorise les transformations moléculaires, vient en aide aux autres éléments anti-arthritiques, exalte leur pouvoir, renforce la lutte contre le rhumatisme. La médication sulfo-salicylée déploie ici tous ses effets thérapeutiques. La sulfo-conjugaison amplifie, excite l'action particulière des salicylates.

La dose de la *Novacétine Prunier* varie, avec l'intensité de la maladie, de trois cuillerées à café de granulé dans les états chroniques à six et même huit cuillerées à café dans les cas aigus.

LE DOCTEUR SI-BÉMOL
ou Nouveau Manuel de Thérapeutique

Apollon, dieu du chant,
Dieu de la Médecine !

C'est vraiment un docteur d'une espèce nouvelle !
Il sait l'art de droguer, mais il n'en use point ;
A pilules, sirops, clystères, il fit : « Foin !
« J'ai pour guérir méthode et plus sûre et plus belle. »

Car il chante à ravir, et contre un mal rebelle,
Narguant l'apothicaire et charmant rossignol,
Il emploie, égrenant des *ut, ré, mi fa sol,*
Cavatine, rondeau, boléro, tarentelle.

Des malades divers qui réclament ses soins
Devinant les désirs, comprenant les besoins,
Il chante gai refrain à l'un, air pathétique
A l'autre, fait point d'orgue ou gamme chromatique.

Aux suaves accents de l'aimable docteur,
Oubliant la douleur, l'âme se rassérène,
Et, du corps le moral devenant bienfaiteur,
Un sang moins enfiévré coule de veine à veine,

Traitement *en-chanteur*, qui bientôt refait sain
Celui qui du tombeau semblait suivre la voie :
Aussi, frais et gaillard, comme il paie avec joie
Les *notes* de son médecin !

Brindille

Un avare, malade et rigoureusement
Soumis à la diète : « Eh ! mais, docteur, comment,
Depuis déjà huit jours n'ayant pris nourriture,
Se peut-il que chez moi la vie encore dure ?
— La fièvre nourrit. — Ah ! .. Repas
Certes des plus économiques.
Cher docteur, ne pourriez-vous pas
La donner à mes domestiques ?

ASTOLPHE (1)

(1) Cf. page 268 question troisième.

✻ Correspondance médico-littéraire ✻

Questions.

Les Moreau vendéens. — Dans un but de documentation historique concernant une étude biographique de personnnalités du Bocage Vendéen, je serais très reconnaissant au confrère spécialement documenté, qui pourrait me fournir le renseignement suivant :

Existait-il un lien de parenté entre :

a) Moreau, premier médecin de Madame la Dauphine (décédé à Fontainebleau le 26 septembre 1693).

b) Moreau (célibataire), premier valet de la garde-robe de Louis XIV, puis premier valet de chambre (en 1689) du duc de Bourgogne.

c) une dame Moreau, nourrice du Grand Dauphin, plus tard femme de chambre de la dauphine, laquelle dame Moreau avait un fils abbé pourvu d'une abbaye du bocage vendéen en 1695.

Dr Ch. Gaillard (*Parthenay*.)

Tabarinades. — M. Cormatin a rappelé dans la *Chronique Médicale* du 1er juillet dernier (p. 192) une tabarinade touchant à la médecine ; en voici une, à propos de la mode d'alors, se rapportant aux barbiers-chirurgiens, car j'imagine que c'étaient là les carrabins du temps.

Les chappeaux qui sont le plus en vogue maintenant sont chappeaux bas, que les courtisans appellent chappeaux de *carrabin*, desquels par ceste forme, tous les petits courtisans de ce temps sont devenus *carrabins*, comme s'il n'appartenoit qu'aux *carrabins* à porter de telles sortes et façons de chappeaux, ou bien si ceux qui en portent estoient tous *carrabins* ; il y en auroit grande quantité à Paris et spécialement les charbonniers et porteurs de charbon, qui sont ceux à qui j'en ai veu porter des premiers, il y a plus de quinze ans ; soit ou que ces *carrabins* nouveaux désirent d'estre charbonniers, ou les charbonniers *carrabins* ; et principalement ceux qui n'ont moyen de porter des chappeaux neufs ont esté beaucoup favorisez des chappeliers, parce qu'ils ont trouvé l'invention de les couper soubz le cordon, afin de rendre les chappeaux de maintenant ou façon de *carrabin* (qu'ils appellent), ou de porteurs de charbon.

Si je ne suis pas sûr que les carrabins de Tabarin soient les barbiers-chirurgiens que je suppose, j'avoue que bien moins encore je me représente la forme des chapeaux dont parle le charlatan du Pont-Neuf. Si quelque lecteur de la *Chronique*, plus perspicace que moi, devine par le texte ce qu'étaient ces fameux chapeaux, je lui serais fort obligé de me le découvrir.

Luzoir (*Pont-l'Evêque*).

Le buis et le cancer. — Le cancer, dit-on, règne où le buis pousse. Pourrait-on indiquer sur quoi repose cette opinion et ce qu'il faut en penser ? PERIERGE (*Paris*).

La maladie de Caligula. — On a divisé le règne de Louis XIV en deux périodes : a) avant la fistule ; b) après la fistule. De même, dans une étude du *Figaro*, M. Constantin Photiadès a distingué [5 juin 1929] deux moments dans le règne de Caligula.

a) Caligula fut d'abord un jeune homme bien doué, perspicace et scrupuleux, qui donna à ses sujets les plus belles espérances ; mais au bout de huit mois, il tomba malade et faillit mourir.

b) Alors commence la seconde période. *J'ai parlé jusqu'ici d'un prince*, écrit Suétone. *Le reste sera d'un monstre.*

Quelle fut la maladie à laquelle on peut attribuer un si rapide et si complet changement ? *On a bien parlé*, dit M. C. Photiadès, *d'un choc cérébral, d'une affection nerveuse, sorte d'épilepsie à retours extrêmement fréquents ; mais ici les indices sont trop vagues pour qu'il soit possible d'établir un diagnostic.* — Un *médecin* lecteur de la *Chronique Médicale* pourra-t-il résoudre le problème que le *Chroniqueur littéraire* du *Figaro* déclare insoluble ? Casimir PAX (*Paris*).

Qui cache le pseudonyme d'Astolphe ? — Une trouvaille de vacances m'a fait lire des *Bouquets à... Esculape*, publiés en 1896, par J. Fournier, imprimeur-libraire, 62, boulevard Lazare-Carnot, à Toulouse, sous le titre : *Ces chers Docteurs !* Aujourd'hui, cette imprimerie-librairie a disparu, et je crois bien que M. J. Fournier est mort.

La plaquette de 130 pages est remplie de poésies, la plupart fort médiocres, dont je vous envoie les deux moins mauvaises : une *Brindille* et une fantaisie médicale sous le titre *Le Docteur Si-Bémol* (1). L'ensemble est une constante satire des médecins, pas toujours très spirituelle, mais certainement sans grand fiel. De telle manière qu'il est permis de se demander si le pseudonyme d'Astolphe, placé en tête de l'ouvrage, ne cache pas un médecin. Un lecteur de la *Chronique Médicale* pourrait-il nous renseigner à ce sujet ? CURÉROT (*Toulouse.*)

(1) Nous reproduisons ces deux pièces page 266.

Réponses.

Courir l'aiguillette (xxxv, 367 ; xxxvi, 128). — Malgré le renvoi à l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux,* par lequel M. F. Bargallo, le 1er mai 1929, mit une sorte de point final à la question ouverte dans la *Chronique Médicale* sur l'expression *courir l'aiguillette,* permettez-moi de vous adresser ces vers de Mathurin Régnier dans sa *Satire* xvi :

.... une jeune fillette,
Experte dès longtemps à courir l'éguillette.

Je les ai trouvés cités dans une récente étude de M. Georges Morin, parue le 20 mai 1929 dans le *Journal de Médecine de Lyon* sous le titre ; « Mathurin Régnier était-il syphilitique ? — Si ces deux vers ajoutent peu au dossier de l'expression *courir l'aiguillette,* ils me permettent du moins de signaler à l'attention des lecteurs de la *Chronique Médicale* le récente étude lyonnaise, susceptible de les intéresser et intéressante, en effet, à tous égards.

Paul Dumas (*Paris*).

Eaux oppiliptiques. — M. Caldine, qui cherche l'origine de l'épithète *oppiliptique* (xxxvi, 207) appliquée à certaines eaux, la trouvera indiquée par Littré.

Oppiler (d'où désopilant) vient de *ob* et de *pilare*, lui-même dérivé de *pilum* = javelot. Oppiler signifiait obstruer et ne doit pas être confondu avec épilepsie, qui vient du grec.

Dr. Ph. Dally (*Paris*).

Psaume CIX. — Le psaume auquel s'est intéressé M. A. Lebeaupin dans la *Chronique Médicale* d'août dernier (p. 210) a toujours été considéré par les apologistes comme donnant une preuve absolue de la divinité de Jésus, et notamment de son éternité. Voici une note de la *Bible* de Genoude interprétant le mot *luciferum* :

« L'étoile du matin que les Latins appellent *Lucifer* est mise ici pour tous les astres, dit saint Augustin ; de même qu'on prend une partie pour le tout. Et comme les astres sont les signes des temps, des années et des jours, et que Lucifer est pris ici pour les astres, il faut conclure que ce qui est avant Lucifer est avant les astres, est avant les temps. S'il est donc avant les temps, il est de toute éternité .»

M. Le Hir, en changeant Lucifer en rosée, ne rend pas le texte plus clair, à moins qu'on ne considère *uterus aurorae* comme s'appliquant à l'origine des temps, ce qui ramènerait à la glose de saint Augustin.

Dr. Ph. Dally (*Paris*).

Eglogue. — La nymphe dont parlait M. Bolot dans la *Chronique Médicale* du 1er août dernier (p. 201) s'appelait peut-être Chloé ; mais le nom de l'héroïne classique, dont Virgile a fait le type gracieux de la coquetterie féminine, était Galatée (*Bucoliques*, églogue III, v. 64-65).

Malo me Galatea petit, lasciva puella,
Et fugit ad salices, et se cupit ante videri.

Dr. Ph. Dally (*Paris*).

Huchage campagnard. — La coutume saintongeoise rapportée par le docteur H. Bouffandeau dans le numéro du 1er août 1929 (p. 205), de « hucher les filles qui ne sont plus sages », existait encore vers 1893 en Charente, dans l'Angoumois (région de Chalais) sous une forme voisine.

Quand les habitants de la région s'apercevaient qu'une fille était enceinte, ou, comme on dit encore dans le pays, avait mangé des fèves, chaque soir elle était « cornée ». Les hommes prenaient la corne, servant soit pour appeler les chiens à la chasse, soit pour s'appeler mutuellement (« se sonner ») et, venant rôder autour de la maison de la pauvre fille, « cornaient » tous les soirs. Les corneurs recevaient parfois des coups de fusil du père exaspéré.

J'ai entendu « corner » en 1893 étant enfant, et je sais bien encore pour qui, quoiqu'on me cachât la raison de ce tapage. Depuis, il y a eu des filles-mères dans la région, mais elles n'ont point été cornées, à ma connaissance.

H. B..... (*Bordeaux*).

Autre réponse. — La coutume rapportée par M. Bouffandeau me rappelle une tradition encore en vigueur dans la vallée du Rhône, aux environs de Tain. Quand un jeune homme a été abandonné par sa fiancée, les jeunes gens du pays prennent un pot de peinture blanche, et tracent le longs des murs de grandes flèches qui mènent de la maison du fiancé à celle de l'infidèle. De temps en temps, il y a des inscriptions, par exemple celle-ci, que j'ai vue à Croze (Drôme) : *Martin* (le père du jeune homme), *console ton fils* ou *Pleure Louis.* Cela fait un curieux effet sur les murs du village.

Dr Ph. Dally (*Paris*).

Autre réponse. — M. Bouffandeau rapporte une curieuse coutume de Saintonge et demande si ailleurs il y a quelque chose de semblable.

En Ligurie, dans quelques bourgades éloignées des centres, on criait naguère, à l'aide même de porte-voix très primitifs, des choses désagréables à l'adresse de quelqu'un dont ou voulait se venger, soit pour des querelles d'amoureux, soit pour d'autres motifs. L'autorité a dû même intervenir parce que la chose menaçait maintes fois d'avoir des suites graves. Je ne sais pas au juste si cette coutume dure encore à présent, mais cela arrivait assez fréquemment, il y a bien peu d'années.

R. L. Erede (*Gênes*).

Curieuse coutume de la région de Lectoure (XXXVI, 99, 187) A propos de la coutume rappelée par M. Maugicourt, je lis dans le *Guide du pratiquant israélite* de David Berman (Samuel, édit., ch. I, p. 7) :

Soins de propreté. — En outre des soins de propreté journaliers, l'israélite est tenu de se laver les mains : 1° quand il sort de table : 2° quand il sort d'endroits impurs ; 3° quand il sort du bain ; 4° quand il sort d'un cimetière ; 5° quand il sort d'une maison mortuaire, etc ..

Or, comme il est peu probable que la coutume israélite ait passé directement à Lectoure, cela peut venir d'encore plus loin, d'un vieux fonds commun à toute l'humanité. Il faudrait savoir ce qui existe à cet égard chez les Basques, chez les Arabes, etc.

Dr. VALLET (*Montauban*).

L'expérience de Goettingue. — M. Pontchartrain, de Cherbourg, nous cite dans la *Chronique Médicale* du 1er juin 1929 le Congrès de Psychologie de Goettingue. M'est-il permis d'apporter quelque précision à ce sujet en donnant les sources : Munsterberg (Hugo) Harward University, *On the Wittness Stand. Essays on psychology and Crime,* New-York, Mac Clure, 1908. p-49 — 53 et 56 — 57, étude cité par L. Gorphe, juge d'Instruction à Marennes, dans *La Critique du Témoignage* (Librairie Dalloz), 1924.

Le Professseur Munsterberg a fait des expériences analogues en comparant les dépositions faites par des observateurs non avertis relativement à des scènes émotionnelles. L'une représentait une querelle survenue entre étudiants dans un salon de lecture, et au cours de laquelle l'un deux sortait son revolver , l'autre l'introduction dans une réunion savante d'un clown très animé, suivi d'un nègre avec un revolver ; *ils criaient, l'un tombait, l'autre lui sautait dessus, un coup était tiré* et ils disparaissaient ; cette scène était *photographiée à mesure*. La reproduction de la scène donna lieu dans l'ensemble à une proportion de fautes allant de 26 à 80 %, omissions comprises, et, dans la seconde partie la plus émotionnelle de la scène, à 15 % de plus de fautes que dans la première ; des paroles furent attribuées aux acteurs, et des parties d'épisodes essentielles furent complètement omises par nombre de témoins. La reproduction de la seconde scène ne fut pas meilleure ; sans parler des omissions, 24 témoins sur 40 firent 10 % de déclarations imaginaires, 10 firent plus de 10 % de déclarations absolument fausses. Pourtant c'étaient des observateurs scientifiquement exercés. Les détails donnés sur l'habillement du nègre furent particulièrement erronés.

Il va sans dire que je soumets sans difficulté mon témoignage à la critique de vos lecteurs.

Dr GOBERT (*Louvain*).

Noms de sources thermales. — Qu'il me soit permis d'adresser des remerciements à MM. Le Tessier et Trenga pour avoir répondu à la question qui s'était posée dans mon esprit à propos de certains noms de sources qui, thermales comme Usson, Ussat, Bagnères-de-Luchon (l'Usson), etc., ou d'eau douce comme la fontaine de *Verdusse* d'Albi, paraissent invoquer une même origine toponymique. Sur l'origine de ces noms, je crains bien pourtant que nous n'ayons, ni eux ni moi, trouvé l'irrécusable explication. Toutefois, je persiste à croire, ainsi que M. Trenga, qu'il y a plutôt lieu de voir en ces désignations quasi-homonymiques les marques d'une consécration des eaux ainsi nommées à une même divinité aquatique, soit au Dieu Usons des Phéniciens.

Et ce n'est pas seulement à des sources qu'auraient été ainsi appliquées ces manifestations verbales d'une intention mystique, mais bien encore à des cours d'eau telle la rivière des Usses, en Haute-Savoie, à des localités se signalant par la présence de la mer, comme Saint-Jean de Luz (l'Us ou l'Usse), ou de marécages maritimes, comme Luçon (l'Usson) en Vendée.

Dr Pailhas (*Albi*).

Autre réponse. — Le vocable gaulois, *Dou*, qui n'est pas le terme d'origine, a donné en bas-latin, dans l'Ouest de la France et particulièrement en Bas-Poitou, le mot *Doetum*, qui signifie « grande étendue d'eau » et non pas source jaillissante. La preuve est fournie par le patois vendéen. *Douet ou Doué*, signifie « Abreuvoir » ou « petit Etang ». Une ville en Maine-et-Loire, s'appelle *Doué-la-Fontaine*, c'est-à-dire la « Fontaine de l'Etang. »

Le mot *Doetum* est fourni par plusieurs chartes. Il faut le rapprocher certainement du celtique *Douer*, de l'hébreu *Daoua* et du Gallois *Du*, etc. Voici un texte précis : On trouve *Gula de Doetis*, l'entrée ou goulet d'un étang salé ou d'un havre pour le Havre de la Gachère (Vendée), dans le Cartulaire d'Orbesdier.

En basse latinité, on a traduit *Douer*, fossé plein d'eau, par *Doga*, qui a donné *Douve*. Nous avons en Vendée, *La Doué*, hameau de Dompierre-sur-l'Yon ; *La grande Doué*, à Sainte-Hermine. — On trouve même le *Douet* (de *Doetum*), à Aubigny, ville gallo-romaine, à Saint-Philibert-du-Port-Charrault aux Landes-Genusson, à Sainte-Florence et à Saint-Hilaire-des-Loges. — Ce dernier *Douet* était la *Doix* en 1463, la *Doiz*, en 1412, etc.

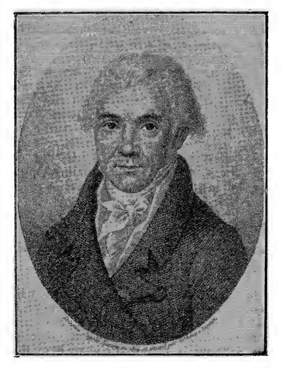
Ces dénominations expliquent le nom de la commune vendéenne de *Doix*. — Comme dérivés, la *Douetière* (Saint Revérend) ; la *Doueterie* (Nieul-sur-l'Autise) ; etc.

Je ne discuterai pas ici le Radical *Ver*. Cela m'entraînerait trop loin.

Marcel Baudouin (*Croix-de-Vie.*)

1829 — 1929

14 octobre — *Mort de N.-L. Vauquelin.*



Nicolas-Louis Vauquelin naquit de pauvres cultivateurs à Saint-André-d'Hébertot dans le Calvados, le 16 mai 1763. Entré comme valet chez un apothicaire de Rouen, il s'y prit d'amour pour la chimie et de dégoût de son maître et vint à Paris. Sa bonne Fortune l'y fit rencontrer Fourcroy, qui le prit comme élève, puis comme associé à ses recherches. Analyste de premier ordre, il ne vivait que pour la chimie et les honneurs lui vinrent sans qu'il y prît garde. L'Académie des Sciences le reçut. En 1794, il était professeur à l'Ecole polytechnique, inspecteur et professeur de docimasie à l'Ecole des mines, puis professeur de chimie appliquée aux arts au Muséum. Il mourut le 14 octobre 1829, n'ayant publié qu'un seul ouvrage (*Manuel de l'essayeur*, 1812), mais plus de 250 *Mémoires* parus dans de multiples revues.

 **La " Chronique " par tous** 

Une insolence de Bordeu

M. le Pr Sabrazès nous envoie cet extrait des *Œuvres de Champfort recueillies et publiées par un de ses amis* (Imprim. des Sciences et Arts, Paris, t. IV, p. 309) :

« Lorri, médecin, racontait que Madame de Sully, étant indisposée, l'avait appelé et lui avait conté une insolence de Bordeu, lequel lui avait dit : « Votre maladie vient de vos besoins ; voilà un homme. » Et, en même temps, il se présenta dans un état peu décent.

Lorri excusa son confrère et dit à Madame de Sully force galanteries respectueuses. Il ajoutait : « Je ne sais ce qui est arrivé depuis ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que, après m'avoir rappellé une fois, elle reprit Bordeu. »

Du rapport qu'il y aurait entre deux appendices.

Il s'agit du nez et... d'un autre. Les cinquantenaires d'aujourd'hui se souviennent encore de tel professeur de la Faculté de Paris qui, à l'examen d'anatomie, aimait à embarrasser les élèves sur ce point. Pourtant ce fameux rapport est loin d'être admis par tout le monde. Le vieux curé Jean Belot, qui y crut un moment, changea d'opinion par la suite, et l'on trouve ces variations de sentiment dans *Les Œuvres de M. J. Belot, curé de Mit-Mont, professeur aux sciences divines et célestes*, in-8, Cl. de la Rivière, Lyon, 1649.

Nous disons, écrit le bonhomme, le long nez estre d'un esprit vain et non convenable au mestier de Vénus, bien qu'il y a un proverbe qui dise :

Ad formam nasi cognoscitur ad te levavi.

Sur lequel autresfois, me donnant plaisir, j'ay fait ce distique ou épigramme en la louange d'un de ces nez, à l'imitation de Martial :

Qui longus est et pendulus nasus viri
Pendentem habet longamque valde mentulam.

Ex. Ercunète (*Nîmes*).

Origine de la circoncision.

Si on mesure l'intérêt d'une question au nombre de réponses qu'elle provoque, il n'est pas douteux que le problème des sens nombreux que peuvent avoir les textes bibliques ne préoccupe un grand nombre des lecteurs de la *Chronique Médicale*. On l'a bien vu à propos du psaume 110 (xxxv, 278, 279 ; xxxvi, 21, 132, 210, 269). Cette observation m'a encouragé à envoyer la présente note.

M. Ch. Letourneau, dont l'étude sur *La guerre dans les diverses races humaines*, parue chez L. Bataille en 1895, se lit encore avec intérêt, mais qui eut certainement gagné à être moins tendancieuse, M. Ch. Letourneau a proposé une origine de la circoncision, qui n'est peut-être pas très exacte, — je ne saurais dire, — mais qui est curieuse.

Il part des mœurs guerrières de l'antique Egypte. On y constatait les succès obtenus en apportant aux pieds du Pharaon vainqueur de hideux trophées, non pas de têtes, mais de phallus coupés. Exemple : l'inventaire écrit sur les murs de Karnac pour le roi Ménephtah de la XIX[e] dynastie :

Généraux lybiens tués, phallus coupés et rapportés	6
Lybiens tués, phallus coupés	6359
Sicules, phallus coupés	222
Etrusques, phallus coupés	542
Sardiniens, phallus coupés	(...)
Achaïens, phallus apportés au roi	6111

La coutume de la phallotomie triomphale passa chez les Nubiens, chez les Gallas et chez les Abyssins. Elle passa aussi chez les Sémites, si l'on doit interpréter dans le sens suivant le § 8 du chapitre ix, du livre IV des *Rois : Toute la maison d'Achab périra. Je retrancherai à ceux de cette maison tout ce qui pisse contre le mur*. Bien entendu, ce n'est le texte ni de la version des *Septante*, ni celui de la *Vulgate*, mais un texte hébreu qu'a traduit Ledrain.

Toutefois, toutes les leçons sont d'accord au 1[er] livre des *Rois*, chap. xviii, § 25, quand Saül offre sa fille à David à la condition qu'il lui rapporte *cent prépuces de Philistins*.

Et voilà comment, avec les progrès de la civilisation, la phallotomie s'est atténuée en circoncision. *La circoncision*, écrit Ch. Letourneau (p. 342), *est symbolique de la phallotomie. Au point de vue religieux, elle signifie, en Judée, que le circoncis est le vaincu, la chose de Iahvé, de l'Eternel tout-puissant*.

Je disais que cette explication n'est peut-être pas exacte. Elle n'est pas non plus aussi claire qu'il le semblait à Ch. Letourneau. J. Nicollet (*Paris*).

Une guérison de Vénus.

En mai dernier, M. E. Lacoste a rappelé (p. 118), d'après Elien, que Vénus apparut en songe, sous la forme d'une colombe, à Aspasie qui avait une tumeur au menton, et lui conseilla, pour se guérir, d'appliquer sur cette tumeur des roses sèches prises dans les couronnes qui lui étaient consacrées. Aspasie fut guérie par ce moyen.

Notre confrère a fort justement remarqué que cette Aspasie n'est pas la célèbre courtisane de Milet, l'amante de Périclès ; mais bien Aspasie de Phocée, appelée d'abord Melito, qui devint maîtresse de Cyrus et ensuite d'Artaxerce, roi de Perse. Tout le monde n'a pas fait cette exacte différence.

Par exemple, Fournier-Pescay, auteur de l'article *Incubation* du *Dictionnaire des Sciences médicales*, ne s'est pas contenté de confondre les deux personnages, il a encore supposé une lettre écrite par Aspasie de Milet à Périclès, dans laquelle elle lui rend compte longuement des cérémonies de l'incubation, à laquelle elle fut soumise dans le temple de Podalyre, par ordre de Vénus, pour y être guérie d'une difformité au visage, tandis que c'est Aspasie de Phocée qui fut atteinte de cette maladie.

Fournier-Pescay dit que la traduction de cette lettre lui a été communiquée par Gustave Fournier, son fils, qui l'avait tirée d'un scholiaste d'Elien.

Or, il n'existe pas même de scholies grecques sur Elien.

Il est étonnant qu'on ait pu se permettre une semblable fiction dans un ouvrage scientifique. Du moins les lignes touchantes qui suivent la lettre apocryphe dans le *Dictionnaire* sont-elles de cela une explication et une excuse : le Dr Fournier venait de perdre son fils...

L.-P.-A. Gauthier.

La Rédaction désire acquérir les numéros suivants de la *Chronique Médicale* : 1894, *Première année*, nº 1. — 1895, *Seconde année*, nºs 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.



Chronique Bibliographique

G. Reuillard. — **Les Clandestines**, un vol. in-12, A. Michel, 22, rue, Huyghens, Paris, 1929.

La prostitution clandestine a pris après guerre un essor insoupçonné. Dans un style fort pittoresque, avec un sens aigu d'observation, l'auteur fait défiler devant nous les lamentables pantins, acteurs, figurants, victimes et profiteurs de ces florissantes industries spéciales. (*Jean Séval*).

Évagoras Georgiou. — **Sur la nature et la Pathogénie des cancers — La guérison radicale des cancers chez les souris cancéreuses**, un vol. in-12, Maloine, Paris, 1929 (prix : 5 fr.).

L'étude de la genèse du cancer, que nous sommet M. Georgiou, est empreinte d'un optimisme que nous ne demandons qu'à partager. Elle résume de nombreuses expériences et contient une discussion serrée de la pathogénie des tumeurs. Le résultat encourageant des techniques de zoopathologie anticancéreuse suivies par l'auteur (épiphysectomie d'une part et homogreffe de glande génitale d'autre part) l'incite à penser que *chez l'homme, la question des tumeurs est virtuellement résolue*. Souhaitons qu'à la suite de ses prochains travaux, M. Georgiou puisse se débarrasser de ce méchant petit adverbe. (*Jean Séval.*)

A.-C. Guillaume. — **L'endocrinologie et les états endocrino-sympathiques** (t. II, *La clinique des endocrines, Les malformations corporelles*), 1 volume in-16. Doin, Paris, 1929 (prix : 36 francs)

Le premier volume de cet ouvrage, paru voici quelques mois, était une étude du rôle joué par les endocrines dans l'exécution normale des grandes fonctions et la genèse des troubles résultant, en clinique, de leur dérèglement. Ce second volume, aujourd'hui, contient une série d'études très précises, originales dans leur conception et leur exposé, des problèmes endocriniens se rapportant aux modifications de forme partielle ou totale de l'être. Ces états dénommés *goitre, infantilisme, gigantisme, obésité,* pour citer quelques-uns seulement des problèmes cliniques étudiés ici, sont toujours envisagés par l'auteur sous *l'angle clinique*, groupés de la manière où ils se présentent au médecin et forment ainsi une suite homogène de mises au point, dont le remarquable caractère pratique n'exclut pas la valeur scientifique.

Rabelais. — **Œuvres complètes**, en cours de publication ; 4 vol. actuellement parus. — Editions Fernand Roches, 150, Boulevard Saint-Germain, Paris (Prix : 18 francs le vol.)

La *Collection des Universités de France* ne pouvait négliger Rabelais. De là, l'édition nouvelle de ses Œuvres que la Société *Les Belles-Lettres* nous offre, revue par M. Jacques Boulenger en collaboration avec M. Jean Plattard. Ni l'éloge de Rabelais, ni celui de ses éditeurs présents n'est à faire. Tout est de dire ce qu'on a voulu nous donner et ce qu'on nous donne.

On nous donne, pour chaque Livre, la version du *Texte* qui a reçu la dernière approbation de l'Auteur, avec, dans des Notes, les plus intéressantes des versions différentes que Rabelais successivement adopta. Ainsi le lecteur peut se rendre compte des corrections que la prudence et le souci d'améliorer son style inspirèrent à l'auteur lui-même. L'orthographe du texte original a été respectée, à l'addition près de quelques accents graves ou aigus et de la ponctuation moderne, qui rendent la lectures plus aisée.

Les œuvres de Rabelais ne vont pas sans *Commentaires* et sans *Lexique*. De celui-ci on ne peut rien dire encore ; quatre volumes seulement ont été publiés jusqu'ici. A la fin du dernier, est cette *Briefve déclaration d'aucunes dictions plus obscures contenues on Quatriesme Livre des Faicts et Dicts heroicques de Pantagruel*, qui est peut-être de Rabelais même. Le *Lexique* viendra plus tard.

Quant aux *Commentaires*, s'ils avaient tenté d'exposer les nombreuses explications et interprétations qui ont été proposées de la pensée et de l'art de Rabelais, ils eussent alourdi cette édition au profit du plus petit nombre des lecteurs et découragé le plus grand. Aussi les éditeurs n'ont-ils fait mention, ici, d'aucune d'elles. En revanche, les éclaircissements nécessaires sur les noms historiques ou géographiques cités, sur les faits et les usages mentionnés ou visés dans le texte, sur les sources de l'œuvre, ont été réunis pour en faciliter l'intelligence. Ces notes sont courtes, précises, suffisantes en nombre et le seul malheur est que, groupées à la fin de chaque volume au lieu d'êtres placées au bas des pages, elles obligent à une gymnastique manuelle qui disperse l'attention. Petit malheur, il est vrai, pour un auteur qu'on ne lit pas une unique fois, mais à qui l'on revient à plusieurs reprises.

Ajoutez un format peu encombrant, bien en mains, une impression nette en beaux caractères parfaitement lisibles, enfin un prix abordable ; vous jugerez que cette édition de la *Librairie des Lettres et Arts* répond à souhait à la conception pratique et heureuse qui a présidé à l'établissement de la Collection *Les Textes Français*, publiée sous les auspices de *l'Association Guillaume-Budé*. Les médecins plus que quiconque aiment François Rabelais. Parmi eux il a des fidèles, plus nombreux que n'en a réuni Montaigne lui-même. Cette édition est pour leur plaire et c'était devoir pour la *Chronique Médicale* de la signaler à leur attention.

Pr Henri Roger. — **Les Religions révélées** (Eaux fortes de Marguerite-Eugène Carrière et de Mme Henri Roger). — Tome I : *l'Hébraïsme*. Tome II : *Le Christianisme*. — Les Œuvres représentatives, 5, rue du Puits-de-l'Ermite, Paris, Ve, 1929. — Deux volumes petit in-4°, 19 × 24 (Prix, 60 francs).

Alfred-André Hahn. — **La Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris**, un vol. in-8°, Le François, Paris, 1929. (Prix : 40 francs.)

A priori, on juge volontiers que l'étude d'une bibliothèque universitaire est chose abstruse et d'un trop particulier intérêt pour qu'on s'y arrête. On se trompe en cela et de telle opinion il faut revenir.

Deux choses sont assurées. La première que, plus souvent que quiconque, les médecins doivent recourir à une bibliothèque spéciale. La seconde que la plupart s'y trouvent dépaysés et que, mal habiles à trouver ce qu'ils cherchent, ils ne profitent pas des ressources qu'ils ont sous la main. Supprimer cette difficulté dernière est donc rendre aux médecins un immense service et c'est cet immense service que *l'Essai de Bibliographie médicale* de M. V. Lucien Hahn en 1897 et aujourd'hui l'*Index complémentaire* de M. Alfred-André Hahn nous ont rendu. De tels guides dirigent si clairement les recherches, ils épargnent tant de temps perdu et de de découragement parfois que les consulter devient une nécessité.

Il y a plus d'ailleurs dans la *Thèse* récente que cet intérêt pratique immédiat. Il y a deux choses encore qui la font vivante et précieuse. La Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris est *comme l'une des gardiennes de la vie médicale dont elle recueille fidèlement et transmet les traditions*. Il en vient, parce que les goûts changent avec les siècles, que les acquisitions sont différentes suivant les moments. *Ici, le fonds ancien nous transmet les échos des luttes entre le galénisme, l'hippocratisme et les doctrines d'Avicenne et de Rhasès ; là, le* XVIIe *siècle évoque l'association de l'esprit littéraire et du cartésianisme ; plus loin, c'est le fond du* XVIIIe *siècle profondément imprégné d'encyclopédisme ; enfin l'esprit d'observation et d'expérimentation caractérise le siècle dernier en multipliant les spécialisations de la médecine*. L'histoire de cette dernière se reflète ainsi dans ces pages, où on ne s'attendait pas à la retrouver et revit dans un tableau à touches discrètes mais bien posées.

Des détails de cette histoire, qu'il faudrait longtemps chercher ailleurs, doublent le prix de cette étude. Ce sont des notes biographiques concernant les successifs et nombreux bibliothécaires, dont beaucoup furent des érudits et des écrivains. Ceux qui s'intéressent à notre passé rencontrent ainsi des noms qui leur sont restés chers, en découvrent d'autres, rectifient des erreurs de leur mémoire, si bien qu'ils ont de la lecture de cette *Thèse* une gratitude pour son Auteur, à des multiples égards méritée.

P. Busquet. — **Les Biographies Médicales**, un vol. gr. in-8°, Baillière, Paris, 1929 (Prix : **60** fr.)

M. Paul Triaire notait, en 1899, *le dédain avec lequel sont accueillies les publications historiques concernant leur art par les médecins de nos jours... plus pratiques que classiques, plus avisés que philosophiques, plus scientifiques que lettrés, plus avides enfin de connaissances utiles qu'épris de jouissances intellectuelles.* La-dessus, notre critique, nous absolvant de tant de péchés, s'en prenait à ceux mêmes qui écrivent l'histoire, parce qu'ils ne savent point l'accommoder aux goûts du moment. *Pour nos concepts modernes,* ajoutait-il, *l'histoire intéressante et fructueuse de la médecine est uniquement constituée par la biographie des médecins qui ont laissé la trace d'une influence sérieuse et durable dans la pathologie et la thérapeutique historiques.*

Certes, il reste permis de penser d'une autre manière ; mais on laisse volontiers passer l'opinion, quand on voit qu'elle a conduit M. Busquet à nous donner l'intéressant premier volume de ses *Biographies Médicales.* Que l'histoire de la Médecine s'y trouve réduite à celle des *Membres de l'Académie* plaît, par surcroît, à notre esprit moderne, qui croit que rien ne fut avant 1820 et imagine qu'il n'est pas de Grand Homme sans un habit à la française noir, avec des broderies violettes, un chapeau demi-claque et une épée à poignée d'or. Tout est ainsi pour le mieux. En vérité, d'ailleurs, c'est un *Recueil* formé à souhait que celui fait des biographies d'Alibert, de Bourdois de la Motte, de Bourru, de Broussais, de Chaussier, de Corvisart, de Desgenettes, de Double, de Duméril, d'Esquirol, de Hallé, de Jussieu, de Laënnec, de le Roux des Tillets, d'Orfila, de Pariset, de Pinel, de Portal, de Récamier et de Royer Collard.

Grâce aux ressources biographiques considérables dont il disposait, l'Auteur a pu corriger des inexactitudes courantes, redresser des erreurs trop répétées. Dans tant de choses qui encombrent une vie d'homme et rendent obscure sa pensée vraie, la clarté d'esprit de M. P. Busquet a su choisir l'essentiel, laisser l'inutile ; et son don personnel d'exposition lui a permis de camper ses personnages en belle lumière. *L'œuvre est précieuse,* a écrit M. le Pr. Gilbert dans une courte préface. Cela est vrai, mais ce n'est pas assez dire. Ce recueil est mieux que précieux ; et, sans même parler d'une iconographie de choix qui en accroît le charme, il est rempli d'intérêt, aussi bien pour les érudits que pour les gens pratiques et à courts buts que, pour la plupart, nous sommes.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1929.

36e ANNÉE N° 11 1er NOVEMBRE 1929



Toussaint...

On m'a appelé, ce matin, auprès d'un cardiaque qui venait d'avoir un vertige à la chasse. Et, avant d'arriver à sa maison, nous avons rencontré, à la sortie du bois, son cadavre dans une charette à bœufs, couché sur la paille et recouvert d'un drap blanc... Son vertige lui avait été fatal ; et, dans le matin gris, les siens, autour du char, lui faisaient le plus précieux des cortèges de funérailles....

Je pensais aux pompes des villes, aux plumets des corbillards, aux glas de commande des bourdons, et je trouvais infiniment plus poignant le spectacle de cette famille que la mort avait brutalement interpellée, et qui ramenait vers son foyer, sans fastes, au pas de labour, le maître des bœufs.

Un peu plus tard, à la messe, j'écoutais avec beaucoup moins de respect que mes voisins les vocalises d'un *Pater* affublé d'une musique d'opéra-comique. Et ceci encore me rappelait la petite église, où, pieux enfant de chœur, j'écoutais la psalmodie grave des *Dies irae.* Il n'y avait pas d'orgue tonitruant ; les chantres chantaient probablement faux ; mais il passait dans leur voix courroucée des éclats que je prenais pour des fragments étincelants de la colère divine...

Et les larmes me viennent aux yeux, ce soir, car je ne retrouverai plus l'église abandonnée, où ma foi d'enfant sentait obscurément la puissance et la richesse des cœurs simples de mon pays.

Jean Brandié.

LES DONDIS, MÉDECINS-HORLOGERS

Par le Dr Georges Petit.

Au XIVe siècle, vivait à Padoue un certain Dondi, en latin *Dondus*, qui, en réalité, s'appelait Jacques de Dondis ; il exerçait la multiple charge de médecin, philosophe, mathématicien et lettré. Plusieurs biographes confondent entre eux les membres de la famille Dondis ; c'est à essayer de rétablir leur chronologie que j'ai consacré de nombres recherches.

De noble naissance et de famille patricienne, **Jacques de Dondis** naquit à Padoue en 1298 et y mourut en 1350 ou 1355, suivant l'opinion la plus répandue ; il s'y acquit une grande réputation d'astronome. D'après le biographe Hœfer, Jacques de Dondis vint en 1318 s'installer à Chioggia, près de Venise, dont il fut reçu citoyen en 1333 ; son fils aîné Jean naquit à Chioggia en 1322. Il s'occupa beaucoup de *remèdes*, nous dirions aujourd'hui de *thérapeutique* ; il en décrivit, composa et utilisa un si grand nombre qu'on le surnomma *Agregator*.

On trouve sa trace à Ghiusi, en Toscane, où il aurait habité pendant quelques années ; c'est dans cette ville que naquit son second fils Gabriel, en 1325. Ces deux fils furent médecins. Jacques de Dondis entreprit de tirer du sel des eaux de la fontaine d'Albano, en pays Toscan. Il mourut à Padoue à l'âge de 62 ans d'après Moreri (édit. de 1759). On lui érigea un monument dans la principale église de Padoue, Saint-Antoine. Un éloge en vers latins fut placé sur ce tombeau, dont on retrouve la trace dans les pierres tumulaires, qui sont classées dans la nef sud du vieux cloître construit en 1232.

L'œuvre écrite de Jacques de Dondis est peu connue et n'existe pour ainsi dire plus. Son œuvre était manuscrite et l'édition en fut posthume. Citons : *Promptuarium medicinae* (Venise, 1480), *Herboloria vulgare* (Venise, 1536) ; cet ouvrage contient des figures sur cuivre. D'après Séguier, ce serait le premier ouvrage de botanique illustré.

Jacques de Dondis se rendit célèbre en construisant à la demande d'Ubertin, troisième du nom, seigneur de Padoue, une horloge astronomique, qui fut placée en 1344 au sommet de la tour du palais de ce prince. Cette horloge fut regardée comme une merveille ; elle marquait les heures, le cours

du soleil, les révolutions des planètes, les phases de la lune, les mois et les fêtes. Ce fut la première horloge à rouages ; on connaissait déjà un certain nombre d'horloges curieuses. Le Dominicain Framma parle dans ses chroniques d'une horloge qui existait en 1238 sur l'église Saint-Gothard à Milan.

Jacques de Dondis n'aurait fait que composer l'horloge, dont les pièces auraient été exécutées par un habile ouvrier nommé Antoine. Cette horloge provoqua l'admiration et l'imitation. Froissard raconte qu'il y en avait une très curieuse à Coutray ; elle avait été fabriquée en 1360 par Jacques Wark, de Lille ; Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, la fit enlever en 1382, après la bataille de Rosbecque et transporter à Dijon. C'est le Jacquemard de l'église Notre-Dame.

Jean de Dondis, fils de Jacques, naquit à Chioggia d'après le Dr Hœfer (Bibliographie générale, 1855) et d'après la Grande Encyclopédie à Ghiusi en 1318 ; d'après Bayle en 1322 Les auteurs, incertains sur sa naissance, sont en général d'accord pour placer sa mort à Padoue en 1380. Hœfer dit qu'il mourut à Gênes, et la Grande Encyclopédie le déclare décédé à Gênes en 1389. Il fut médecin et mathématicien. — Il enseigna les mathématiques et l'astronomie à Padoue en 1352 ; puis fut lecteur en médecine à Florence en 1368. Vers 1370, il retourna à Padoue.

Il a laissé un manuscrit, en trois volumes, écrit en 1364 : *Planetarium*, dans lequel il explique l'horloge de son père. Son livre *de Balneis*, sorte de traité des eaux minérales, fut imprimé à Venise en 1533.

On le surnomma *Horologius*, surnom que gardèrent ses descendants, car il avait inventé et exécuté une horloge encore plus curieuse que celle de son père ; il déclare dans un de ses écrits qu'il en trouva l'idée dans un ouvrage de Navarese Campano, célèbre mathématicien milanais du XIIIe siècle.

Dans le tome XX des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, Falconet parle de l'invention de Jean Dondis, mais l'attribue à Jacques, ou confond les deux œuvres. Jean de Dondis fut un médecin habile et un orateur éloquent. Il mérita l'amitié de Pétrarque, le grand humaniste, qui, bien que n'ayant pas de vénération pour la médecine, lui légua par testament, en mourant en 1374, une somme de 50 écus, à charge d'acheter une bague et de la porter en souvenir de leur amitié.

Son horloge fut placée à Pavie dans la bibliothèque du premier Duc de Milan Jean Galeas Visconti (1347-1402), qui en 1396 fit commencer la Cathédrale de Milan et en 1396 fit construire la Chartreuse de Pavie, où se trouve son tombeau, œuvre de Christ. Romano.

L'œuvre de Jean de Dondis est très curieusement citée dans le *Songe du vieil pélerin*, ouvrage de Phil. de Mézières, chevalier français, promoteur d'une croisade. Né à Amiens comme Pierre l'Ermite, mais deux siècles plus tard, il s'imaginait que la délivrance de la terre sainte devait revenir à un Picard.

Après la mort de Jean Dondis, on ne put faire marcher son horloge ; on dut faire venir de savants horlogers étrangers.

Des recherches que nous avons faites sur la descendance de Dondis, il nous faut citer :

1° **Gabriel de Dondis**, second fils de Jacques, né à Ghiusi vers 1227, mort à Venise en 1388. Il exerça la médecine à Venise, où il acquit de grosses richesses. Il fut enterré à Padoue dans le tombeau de famille. On ne connaît aucun ouvrage de lui.

2° **Joseph Horologius de Dondis**, historien Vénitien du XVIe siècle. Il a écrit une *Vie de Camille Orsini, général des troupes de l'Eglise, sous Léon X*, qui fut publiée en 1555.

3° **Chevalier de Horologio**, qui travailla en France aux fortifications de la place de Brouage, en 1570.

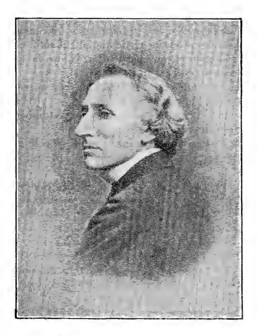
4° **Antoine Charles, marquis de Dondis Horologio**, vécut au XVIIIe siècle où il se fit connaître comme naturaliste et écrivit : *Prodroma dell'historia naturale de Monti Euganei*, ouvrage publié à Padoue en 1780, traduit en allemand par Bernouilli. — Il mourut en 1801.

5° **Jacques Scipion Dondi, marquis d'all'Orologio**, a écrit en italien au XVIIIe siècle une notice sur ses ancêtres, Jacques et Jean de Dondis Horologe ; cette notice se trouve dans le recueil *Les Savants de Padoue*.

6° **Dondi François Scipion**, théologien, archéologue, antiquaire et évêque de Padoue, né le 6 janvier 1756, mort le 6 octobre 1829. Il fut membre de l'Académie de Padoue et défendit le Pape contre Napoléon Ier à qui il refusa l'archevêché de Milan que celui-ci lui offrait.

1829 — 1929

1er novembre — *Naissance de Parrot*



Fils de médecin, Marie-Jules PARROT naquit à Excideuil (Dordogne) le 1er novembre 1829. Reçu docteur en 1857, il devint successivement : en 1860, agrégé de médecine ; en 1862, médecin des hôpitaux ; le 28 mars 1876, professeur d'histoire de la médecine, pauvre chaire où on fait un petit tour et puis s'en va. Il la quitta, en effet, trois ans à peine plus tard, nommé par permutation, le 6 février 1879, professeur de clinique des maladies des enfants. Parrot mourut le 5 août 1883, laissant un très grand nombre d'articles et de mémoires dans foule de journaux et bulletins et seulement deux volumes : sa thèse d'agrégation sur *La mort apparente* et un recueil de ses leçons : *Clinique des nouveau-nés* ; *l'athrepsie.*

La Médecine des Praticiens

Le Sirop Coclyse et la toux.

Au début de la saison hivernale, où la toux sévit d'une façon particulière, nous voudrions de nouveau appeler la bienveillante attention du corps médical sur le *Sirop Coclyse,* qui rend de si précieux services contre la coqueluche.

Procédant de la médecine des « simples », ce médicament renferme, en effet, des produits particulièrement actifs contre la toux, d'une façon générale, et, en particulier, contre la toux nerveuse.

Ses composants renferment :

La cannelle : de puissants antiseptiques et antispasmodiques ; allylgaïacol, aldéhyde cinnamique ;

Le safran : une essence très active et décongestionnante, asséchant le catarrhe des voies respiratoires ;

Les roses de Provins : des tannins, quercitin, acide gallique, acide quercitannique ; et, surtout, une essence, formée principalement de géraniol.

En résumé, ces composants sont des sédatifs et des analgésiques éprouvés grâce à leurs principes volatils et aromatiques ; des décongestionnants ; des antiseptiques énergiques ; des modificateurs sûrs des sécrétions de l'arbre aérien, qu'ils fluidifient, assèchent par les balsamiques et les terpènes qu'ils contiennent.

Ces propriétés pharmacodynamiques s'ajoutent à la qualité caractéristique du *Sirop Coclyse* : celle d'être un médicament très agréable à prendre, n'offrant aucun danger et de tolérance parfaite, même pour les estomacs les plus délicats.

MODE D'EMPLOI HABITUEL

Nourrissons.	5 cuillerées	à café	par 24 heures.
Enfants au-dessous de 8 ans.	7 —	à dessert	—
Au-dessus de 8 ans et adultes,	7 —	à bouche	—

Le *Sirop Coclyse* doit être administré de préférence dans du lait édulcoré avec du miel.

Rien ne rend les esprits si imprudents et si hardis que l'ignorance des temps passés et le mépris des anciens livres.

(JOUBERT.)

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Charles-Jacques-Lucien Bougon. — Bougon, qui fut nommé en 1823 professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris, ne fut, dit-on, qu'un professeur nominal. N'importe. Ce n'est pas ce point qui me tourmente. Mais on raconte aussi qu'il eut quelques démêlés avec la justice et ceci est peut-être quelque peu plus grave. Le 30 août 1825, le Conseil royal de l'Instruction publique lui interdit de faire son cours avant qu'il ait été statué sur son compte quant aux poursuites judiciaires.

Un confrère pourrait-il me dire à propos de quoi ces poursuites, de quoi le professeur Bougon était accusé et ce qu'il en advint ?

Bl. Bilot (*Paris*).

Rabelais à Chartres. — On lit dans l'*Histoire de Chartres* par A. Bethouart (in-8°, Chartres, 1904, t. II, p. 140) qu'il fut question, en 1895, de donner à certaines rues de la ville le nom de *grands hommes du jour*. Le maire, Georges Fessard, disait alors :

Il nous reste la Planche aux Carpes, la Grenouillère et bien d'autres qu'il serait fâcheux de faire disparaître... D'ailleurs, des noms trop modernes s'accommoderaient sans doute assez mal d'être appliqués à des voies et à des constructions qui ont leur histoire et leurs légendes... Voyez-vous, par exemple, baptisée place Edison celle où se trouve *la Maison da Saumon, qae fréquenta, dit-on, Rabelais* ?

Quelque érudit lecteur de la *Chronique Médicale* pourrait-il nous renseigner sur le séjour de Rabelais à Chartres et en particulier dans la Maison du Saumon ?

Gohon (*Dreux*).

Etymologies. — Nombreux sont les lecteurs de la *Chronique Médicale* qui s'intéressent aux problèmes étymologiques, si j'en juge par les fréquentes notes de cette nature que j'ai lues dans cette revue. Or, voici une étymologie pour moi incertaine et sur laquelle je serais heureux qu'un confrère voulût bien faire la lumière. Il s'agit de *frimousse*.

Dans un manuscrit de famille, à propos d'une réunion de femmes, je lis : *Je voy bien à leur physiognomie ou firlimousse, mine et trogne, que l'une est subjecte au vin, l'autre a le nez tourné à la friandise,* etc., etc.

Littré tire frimousse de *frumen* : gosier, pomme d'Adam ; mais en vieux français on rencontre avec le sens de grimace, apparence, *frume* ou *frime* ; et, d'autre part, on écrivait au XVIe siècle, *phlymousse* et *phryllelimouse*. Alors, je ne sais plus.

G. Colsin (*Nantes*).



Qui fut le premier maître de Vauquelin ? — La *Chronique Médicale* a consacré son éphéméride d'octobre à Nicolas-Louis Vauquelin. On sait que ce dernier, à quatorze ans, fut placé comme domestique chez un apothicaire de Rouen. Il s'y instruisait avidement des leçons que son maître donnait à ses apprentis. Or, quand l'apothicaire s'en aperçut, il déchira le cahier de notes recueillies par le jeune homme et le menaça de le jeter à la rue s'il en prenait de nouvelles. Un confrère pourrait-il dire le nom de cet apothicaire de Rouen ? J.-B. JORDANUS (*Paris*).

La syphilis, maladie professionnelle. — Le 8 mars 1929, dans le n° 5 du *Fortschritte des Medecin,* von Schnizer a rapporté le cas d'un médecin qui, cinq jours après avoir fait l'autopsie d'un enfant mort vingt heures auparavant d'une méningite syphilitique, constata une petite néoformation de la grosseur d'une tête d'épingle siégeant sur son pouce droit. Le diagnostic de la néoformation fut tardif. Ce n'est que trois mois plus tard que l'on parla de chancre syphilitique, alors que le malade était en pleine période secondaire.

Le *Paris Médical* (31 août 1929, p. 184), auquel j'emprunte cette information, assure que *des cas analogues existent dans la littérature.* Un confrère syphiligraphe, lecteur de la *Chronique Médicale,* pourrait-il me donner une référence bibliographique sur ces *cas analogues.*

PASCHAL-GINESTOUX (*Paris*).

L'infirmité de Mme de Rambouillet. — Victor Cousin (dans *La Société française au* XVIIe *siècle*, t. I, ch. 6, p. 261,) nous dit que Mme de Rambouillet s'était, dès l'âge de 20 ans (elle s'était mariée à 12 ans, en 1600), trouvée atteinte d'une *incommodité toute particulière et fort étrange* ; elle ne pouvait pas supporter le voisinage d'un feu, car il lui *échauffait le sang*, et le soleil produisait sur elle le même effet. En visitant Saint-Cloud, sous le soleil, elle s'évanouit et *on vit le sang bouillir dans ses veines*. Cette incommodité augmenta avec l'âge. Elle fut réduite à vivre chez elle, sans se chauffer, et adopta pour son lit l'alcôve, d'origine espagnole.

Mlle de Scudéry fait, dans sa correspondance, allusion à cette incommodité qu'elle attribue à *une santé délicate què tout altère* ; cependant Mme de Rambouillet eut 7 enfants, et mourut en 1665, âgée de 77 ans.

Un confrère pourrait-il porter un diagnostic rétrospectif ?

L'iconographie ne peut nous aider, car il n'existe pas de portrait authentique, ou mieux authentifié avec certitude (1), de Mme de Rambouillet. G. Scudéry en aurait possédé deux.

Dr GEORGES PETIT.

[N. D. L. R. — Le portrait de Mme de Rambouillet et de sa fille Julie d'Angennes, que nous reproduisons ci-contre d'après un vélin du XVIIe siècle de la collection de M. le baron E. de Rothschild, est d'une ressemblance que nous n'oserions affirmer.]

Noms anciens des lépreux. — Dans la monographie qu'il vient de consacrer à *Famine et peste dans un coin du Lectourois au* XVIIe *siècle*, M. Ch. Bourgeat donne comme synonymes probables de lépreux, les mots *capots, cagots, gésites, gézitains, Chrestians*. Il signale un cimetière des capots. S'agit-il bien des lépreux ?

Dr Jean SÉVAL (*Astaffort*).

Potage au chanvre. — Dans un vieux bouquin du XVIIe siècle, je trouve mention, mais seulement mention, d'un potage au chanvre, qui paraît avoir été d'usage, en ce temps-là, dans les départements de l'Est de la France. Un confrère gastronome pourrait-il me faire connaître comment se préparait ce potage ?

Justin GANGE (*Paris*).

Jehan de Virtoc. — Je viens de lire à la page 346 de l'*Histoire des révolutions du langage en France* de M. Francis Wey (in-8°, Didot, Paris, 1848), les lignes suivantes :

Les Baguenaudes, *couplets sans rime et sans raison peu recommandés et même répulsés des bons ouvriers, étaient fort en honneur au temps de Jehan de Virtoc*, qui plus d'une fois inspira Rabelais..

M. Francis Wey a pris son texte à la *Rhétorique* de Henri de Croy, imprimée en gothique, l'an 1493, à Paris, chez Vérard et rééditée par M. Sylvestre en tête des *Poésies gothiques*. Mais il ne dit rien de Jehan de Virtoc, qui lui resta inconnu. Quelque confrère rabelaisianant pourrait-il nous donner des renseignements sur ce vieux inspirateur de Maître François ? Dr DE LANÇON.

Nicolas-Louis Vauquelin. — A propos de ce chimiste français à qui la *Chronique Médicale* vient de consacrer une page (XXXVI, 273) permettez-moi quelques questions.

1° Vauquelin est né à Saint-André-d'Hébertot. Le grand *Dictionnaire Larousse* (t. XVIII, p. 814) orthographie Saint-André-des-Berteaux. Quelle est l'exacte orthographe ?

2° La *Chronique Médicale* donne, comme date de la mort, le 14 octobre 1829 ; le *Dictionnaire Larousse (loc. cit.)* donne 15 octobre et la *Grande Encyclopédie* (t. XXI, p. 757) 14 novembre 1829. Qui a raison ?

3° Ces deux derniers recueils font mourir Vauquelin à Saint-André d'Hébertot. Le *Dictionnaire de la Conversation* (Didot, Paris, 1866, t. XVI, p. 799) indique Dozulé (Calvados) comme lieu de sa mort. Qui faut-il croire ?

L. DULAC (*Castres*).

Réponses.

Mnémotechnie. — La *Chronique Médicale* a publié à différentes reprises plusieurs notes intéressantes sur un moyen de mnémotechnie assez original ; il consiste à donner un soufflet au témoin d'un fait afin qu'il ne perde pas la mémoire de celui-ci. Dans mon ouvrage (2e édition) *Les Punitions chez les enfants*, j'ai rapporté les faits suivants :

Le 8 février 1373, on promena dans Paris, et dans le costume de notre mère Eve avant le péché, une femme nommée Agnès Piedeleu ; elle avait accusé un innocent à tort, en produisant de faux témoins et le prévôt de Paris avait ordonné cette promenade infamante. Durant cette course à travers la ville, plus d'un père donna un soufflet à son enfant, non par intention de le frapper pour le punir de quelque sottise, mais afin qu'il se souvînt de l'exécution d'une sentence qui devait lui faire détester les faussaires et les menteurs.

Benvenuto Cellini, dans ses *Mémoires*, nous apprend que le soufflet mnémotechnique était en usage en Italie. Et, lorsqu'au milieu du XVe siècle, le maréchal de Rays fut condamné à être pendu et brûlé, les pères et les mères de famille jeûnèrent pendant trois jours pour mériter au coupable l'indulgence divine, puis ils ne manquèrent pas de donner à leurs enfants le fouet jusqu'au sang.

Cette curieuse coutume existait encore au XVIe siècle. Rabelais nous en est garant. Lorsqu'un événement important, tel qu'une exécution capitale avait lieu, on fustigeait d'importance les petits enfants afin qu'ils ne perdissent plus jamais le souvenir du crime commis et du châtiment qui l'avait suivi. On pensait de la sorte inspirer l'horreur du mal par la crainte du supplice.

Dr. O'FOLLOWELL (*Paris*).

Autre réponse. — Dans la *Chronique Médicale* du 1er août, le Dr Kauffeisen, de Dijon, parle du soufflet appliqué comme moyen mnémotechnique aux enfants et aux hommes. C'était le plus souvent une rude fessée qui, pour les enfants, servait à cette intention. Le soufflet d'ailleurs ne fut pas toujours un affront ; c'est ainsi que l'esclave affranchi le recevait en même temps que le bonnet phrygien. *Mes soufflets sont plus chers que ça*, disait un maître romain à son esclave qui, pour sa liberté, lui offrait tout son pécune (de *pecus*, troupeau, car les esclaves agricoles élevaient quelques animaux qui leur appartenaient en propre).

Quant à la petite gifle de l'évêque au confirmant, elle n'est pas en souvenir de cet événement ; c'est un symbole qui nous enseigne à supporter chrétiennement et à pardonner les injures.

Dr BOLOT (*Besançon*).

Dupuytren. — La réponse à la question posée, dans le dernier numéro de juillet de la *Chronique Médicale*, par le Dr Boulanger, se trouve exposée dans le recueil des biographies médicales du mois de janvier 1929, sous la signature du Dr Paul Busquet, bibliothécaire de l'Académie de médecine.

On y lit ce qui suit :

En 1819, Dupuytren se fâcha d'une façon complète avec son maître et protecteur Boyer. En 1803, celui-ci l'avait fait nommer Inspecteur de l'Université et l'on chuchota à cette époque, que cette désignation était un « prélèvement de dot », Boyer ayant l'intention de marier sa fille à Dupuytren. Or, en 1810, Dupuytren avait en effet demandé la main de Mlle Boyer. Mais, le jour fixé pour la signature du contrat, les parents s'étaient rassemblés pour cette fête ; Dupuytren ne vint pas. On lui envoya un message pour lui demander les motifs de son absence. « Dupuytren répondit froidement, sans faire connaître ses raisons, qu'il ne voulait pas passer outre. Il raconta à ses familiers que Mlle Boyer lui témoignait une trop grande froideur qu'il n'avait pu vaincre » (Malgaigne). Quelques mois après, il épousa Mlle de Sainte-Olive, qui lui apportait 80.000 francs, que le père faisait garantir par le régime dotal.

Dr Durodié (*Bordeaux*).

Coutume noire. — La photographie que vous avez donnée dans la *Chronique Médicale* du 1er juillet (p. 183) est celle d'un magnifique cultivateur *Bobo*, chasseur à ses heures, comme tous ses compatriotes. Il y a des *Bobo* dans les cercles administratifs de Sao, Gaoua, Koutiale ; mais ils habitent principalement les cercles de Dédougou et de Bobodioula-So, actuellement rattachés au gouvernement de la Haute-Volta et qui faisaient autrefois partie du Soudan ou Haut-Sénégal-Niger.

Contrairement à la plupart des noirs, les *Bobo* ne sont jamais circoncis. La ficelle qui retient leur pénis ne traverse point le prépuce, ce qui serait très désagréable pour l'accomplissement des différentes fonctions de « relation » ; elle se contente de serrer très fortement le prépuce au-dessus du gland contre l'abdomen. Cette coutume éminemment pratique a sans doute pour but de supprimer la gêne que causerait inévitablement à de beaux hommes nus un beau pénis s'agitant comme un battant de cloche contre les cuisses pendant la marche ou la course.

La langue des Bobo n'est celle d'aucun peuple environnant, bambara, mossi, peulh, etc. ; et elle est parlée par de très rares Européens en dehors des missionnaires (Pères blancs), et très peu de noirs d'autres races. Mon regretté confrère et ami, le docteur Cremer, décédé à Dédougou victime de son devoir, en avait poussé assez loin une étude scientifique que la mort seule est venue interrompre. Il avait fait, en outre, au cours de ses longs séjours à Dédougou, des milliers de mensurations craniennes pour l'Institut d'anthropologie. Les Bobos, c'est à signaler, sont *brachicéphales* ; votre photographie, qui est parfaite, permet d'ailleurs de s'en rendre compte.

D. S., *ancien médecin des T. C.*

Jugement sans appel (xxxvi, 183, 241). — M. Rodelle en juillet dernier, M. le Dr de Lançon en septembre, ont rappelé des jugements d'autrefois dont la sévérité nous semble aujourd'hui excessive. Pourtant les lois furent toujours moins dures à ceux qui outrageaient Dieu qu'à ceux qui s'attaquaient à cette puissante divinité des hommes qu'est S. M. l'Argent. Les codes ont toujours réservé leurs pires supplices pour les faux monnayeurs. Dès le xiiie siècle, on les faisait bouillir tout vifs, comme il ressort des Comptes d'Auvergne, 1299 ; des Comptes de Paris, 1311 (Cf. Liber, *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, t. xix). Au xve siècle, la coutume durait encore, témoin Jehan Béraut, *comdempné à estre bouilly ainsi que faulx-monnoyeurs sont accoustumés à estre* et qui ne s'en tira que par grâce royale (Arch. nation., sect. historique, *Trésor des Chartes*, J., reg. 163, pièce 34). Au xvie siècle, on bouillait toujours, temoin Yon de Lescat qui, le 9 novembre 1527, fut bouilly au marché aux pourceaux, *lez Paris, pour ce qu'il avoit faict faulce monnoye d'or et d'argent* (*Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, publié par L. Lalanne, in-8o, Renouard, Paris, 1854). R. Démier (*Figeac*).

A fol fromage. — En quel sens faut-il entendre : « Il faut donner du fromage aux fous », a demandé un lecteur (xxxvi, 183) ? Au sens littéral, me semble-t-il. Je le crois à cause d'un souvenir d'enfance. Ma grand'mère disait volontiers en présence d'un enfant calme qu'il avait dû ne manger que du fromage. Quand nous étions trop exubérants, elle nous promettait d'interminables tartines de fromage blanc. Si nous commettions quelque sottise, elle nous menaçait de fromage à perpétuité.

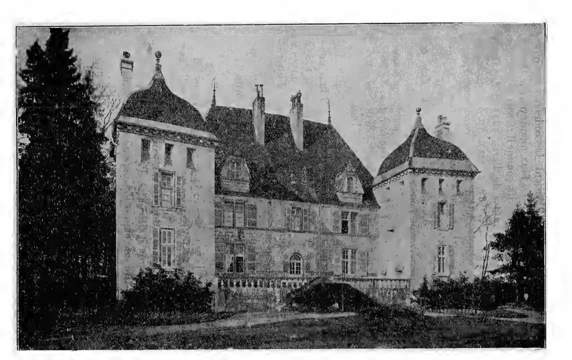
Dans la pensée populaire, le fromage ne pousse pas au sang, ne monte pas à la tête ; et j'emploie ces expressions populaires à dessein. De là la croyance que le fromage convient à merveille aux excités.

Je ne prétends pas que cette donnée soit exacte physiologiquement parlant ; qu'importe d'ailleurs ? Populaire, elle explique un proverbe, c'est-à-dire une expression populaire et je crois bien que cela suffit à lui donner quelque valeur.

G. Jubleau (*Nice*).

Autre réponse. — M. Dellys (de Saint-Méen) trouvera l'explication du dicton *A fol fromage*, dans la Nouvelle lxvi des *contes* de Bonaventure des Periers. C'est l'histoire d'un galant qui fait le fol pour séduire une jeune veuve. *Il ne faisait que rire et dire ha, ha, fromage*, à toutes les questions qui lui étaient posées, si bien qu'il parut inoffensif et en vint à ses fins. Quelque temps après, dans une assemblée, comme la dame, qui le reconnut, s'amusait à le brocarder, il la remplit à son tour de confusion en redisant son *ha, ha, fromage*, avec d'autres choses difficiles à citer.

Les *Contes* datent de 1558. Dr Ph. Dally (*Paris*).



Château de Filain, où est mort le Général Marulaz

[N. D. L. R — Nous devons à l'aimable obligeance de M. Graff, directeur de la revue mensuelle illustrée *Franche-Comté, Monts Jura et Haute Alsace*, de pouvoir donner cette illustration. Nous l'en remercions cordialement].

Jeanne d'Arc et Guy Patin. — M. le Dr Georges Petit a rappelé dans la *Chronique Médicale* du mois de juillet dernier (p. 176) l'incrédulité de Guy Patin en face de différents et nombreux faits historiques. Au sujet du martyre de Jeanne d'Arc, notre ancien doyen était particulièrement sceptique. Ce scepticisme semblera incompréhensible à tous ceux qui n'ont pas quelque peu vagabondé hors du droit chemin de l'Histoire *officielle*. Les autres connaissent une petite brochure de Grillot de Givry parue chez Albin Michel en 1914, intitulée ; *La survivance et le mariage de Jeanne d'Arc*. Ce n'est pas une lecture orthodoxe, bien sûr ; mais elle est au moins curieuse. An. Agnostes (*Paris*).

Le Général Baron Marulaz (xxxv, 124 ; xxxvi, 188, 206). — Puisque la *Chronique Médicale* a parlé encore une fois du général Marulaz, permettez-moi, à bâtons rompus, d'égrener à son sujet quelques souvenirs.

J'ai été, au lycée de Besançon, condisciple de son petit-fils. Il était boursier ; la ville, en reconnaissance des services rendus par le grand-père, payait la pension. Il nous racontait que son père, déjà élève du lycée de Besançon, avait été réprimandé vertement pour avoir proféré des jurons, mais qu'il avait donné pour excuse l'exemple paternel.

A la première visite du général, le proviseur lui fit part de la faute et de l'excuse présentée. Le général, indigné de cette accusation qu'il déclarait fausse, fit comparaître ses fils et les apostropha en ces termes : « Comment, espèces de Petits Nom de Dieu, vous prétendez que je vous apprends à jurer » ! La cause était entendue.

La ville de Besançon a donné le nom de Marulaz à une petite place sise en un quartier peu reluisant. La rue *Tiémanté* y aboutit, ce qui veut dire en bon patois comtois, rue *tire manteau* ; elle doit être apparentée à la rue Vide-Gousset de Paris. Ce nom vient peut-être de ce que les tire-laine y dépouillaient de leur manteau les passants attardés ; il vient peut-être aussi de l'aimable insistance que les dames qui peuplaient le quartier mettaient à appliquer aux hésitants la maxime évangélique : *compelle intrare*.

Il y avait aussi, toute proche, une rue dite du Boudié, ce qui en langage local veut dire rue du Bordel. On n'y prenait pas garde, mais la pudeur des habitants de cette rue s'est offensée, de sorte que, depuis quelques années, on lui a donné le nom prestigieux d'avenue Villarceau. Mais les propriétaires, qui ne se montraient pas exigeants pour des locataires qu'ils logeaient rue du Bordel, ont immédiatement augmenté leurs prix ; ce fut pour les locataires un peu la morale de la fable des grenouilles qui demandent un roi.

Tout cela m'a fait oublier le général Marulaz. Sans doute ne savez-vous pas qu'il mourut au château de Filain. Je vous l'apprends C'est un château qui garde encore belle apparence : mais le général fit combler les douves qui l'empoisonnaient de moustiques et supprima le pont-levis. Dr Bolot (*Besançon*).

L'Herbe blanche (xxxvi, 238, 239). — Je remercie mon collègue Birobent de son diagnostic pour le *Diotis candidissima ;* mais je me permets de lui faire remarquer qu'il a eu tort d'accuser le Dr Pierre Dorion (de Saint-Gilles) d'une méprise de synonymie entre *Gnaphalium maritimum* (*Diotis*) et *Gnaphalium dioicum*. Ce médecin, qui était un botaniste trop averti pour commettre pareille bévue, cite l'*Herbe blanche* des Dunes de la Garenne de Retz à Saint-Gilles de façon formelle. Or, le *Gnaphalium dioicum* n'est pas une plante des sables dunaires et maritimes, mais une plante du bord des bois, qui est, au demeurant, totalement inconnue en Vendée (cf. Lloyd, *Flore de l'Ouest*, 5e éd., p. 239). Qui plus est, ce *Gnaphalium dioicum* est si rare dans l'Ouest qu'on ne le cite que pour la forêt de Benon (Char.), où jamais personne n'a pu le retrouver depuis Bonpland !

Marcel Baudouin (*Croix-de-Vie*, Vendée).

Autre réponse. — Pour confondre l'armoise blanche et l'immortelle pied-de-chat, il faut n'avoir pas *vu* la plante couverte d'un duvet cotonneux épais et très blanc qu'est la première et ses fleurs jaunes, et, d'autre part, les fleurs blanches ou roses et les rejets rampants de la seconde. Pour confondre, il faudrait s'en être tenu à la ressemblance de leurs noms : *Gnaphalium dioïcum*, *Gnaphalium maritimum*.

Encore y a-t-il là une indication. L'habitat de l'une et de l'autre sont différents.

Gnaphalium dioïcum,

D'après James Lloyd, *Flore de l'Ouest de la France*, in-16, Forest, Nantes, 1854, p. 236. — Pelouses arides, montueuses (Cosson). — Charente-Infér. : Forêt de Benon (Bonpland *in* herb. de Beaupreau).

D'après A. de Brébisson, *Flore de Normandie*, in-12, Hardel, Caen, 1849, p. 134. — Bruyères, bords des bois. — Rouen, Mouen, près de Caen, Cléry, Eu, Falaise, Morlaix, etc.

Gnaphalium maritimum.

D'après Lloyd (*loc. cit.*, p. 240). — Sables maritimes. — Char.-Inf. : Oléron (Bonpland), île de Ré, Fouras, Châtelaillon (de Beaupreau) (*Rare*) ; Vendée : des Sables-d'Olonne à Saint-Gilles, île d'Yeu, Noirmoutier. — Loire-Inf. : Pembron, Piriac, Mesquer, Penestin (*quelques pieds seulement ailleurs et là même peu commun*). — Finistère : Dinant.

D'après A. de Brébisson (*loc. cit.*, p. 138). — Sables maritimes de la Manche, assez rare dans le Calvados.

Des citations qui précèdent, il ne paraît pas que l'une et l'autre plante soient très communes dans le N.-O. de la France et cela permettrait de comprendre une méprise toujours possible, car c'est chose humaine que se méprendre.

Akakia (*La Roche-sur-Yon*).

Un néologisme malheureux. — Permettez-moi de vous communiquer quelques observations au sujet du mot *autochir* spirituellement moqué par M. Ridendo (*castigat verba*) dans *la Chronique Médicale* du 1er septembre 1929.

Certes je ne défendrai pas le mot avec beaucoup de chaleur. Encore faut-il noter que le rapprochement amusant avec αὐτόχειρ n'est qu'un petit jeu. Il s'agit d'une rencontre fortuite. Ceux qui ont fait le mot français, et tous ceux (même ou surtout les hellénistes) qui s'en sont servis, savaient à merveille comment il était fait, et ce qu'il voulait dire : auto (mobile) chir (urgicale). Et, à cet égard, le mot était très bien fait. Le dictionnaire étymologique qui enregistrera, comme il se doit, *autochir*, s'il n'est pas l'œuvre d'un fantaisiste, se gardera bien de faire mention de gr. αὐτόχειρ. Il indiquera l'étymologie transparente que nous venons de rappeler.

Tout le monde, sauf les philologues, ignore αὐτόχειρ. Bien plus tout le monde sait bien qu'*auto* veut dire automobile, encore qu'on le rencontre en d'autres mots tels qu'*automatique* (et, notez-le, pour la plupart des bonnes gens, *autorité* ! Cela n'a guère d'importance). Seuls les médecins, qui sont de grands savants devant l'Eternel, qui connaissent *autopsie*, *autoplastie*, quoi donc encore ! sont édifiés sur l'existence et la valeur du pronom αὐτός. Je ne jurerais pas cependant que tous les membres de la famille médicale sont précisément informés du sens, non pas de *chirurgie* (ils savent bien ce que c'est que la chirurgie), mais du sens de χειρουργία sous-jacent. Cela non plus n'a aucune espèce d'importance.

Il vaut même mieux que les étymologies ne soient pas trop senties de ceux qui parlent et écrivent, au moment où ils se servent des mots. Tenir trop de compte des étymologies est un excellent moyen de jargonner, qui serait à préconiser s'il était à la portée de plus de gens. On peut observer un fait qui n'a d'ailleurs rien d'extraordinaire, et qui ne laisse pas cependant, un jour ou l'autre, d'être une naïve découverte pour nous, qui savons le vieux grec par les livres : les grands écrivains du ve siècle, poètes et prosateurs, emploient les mots suivant le sens de leur époque, sans faire en quelque sorte allusion à l'étymologie (dont assez souvent ils avaient des idées fausses) de ces mots. Ainsi faisaient-ils par démarche naturelle et normale.

Mais quelquefois, suivant un travers qu'on observe encore parmi nous, ils remontaient à l'étymologie consciemment, de dessein formé, expressément, afin de voir plus clair en leurs idées, et de parler avec plus de précision. Dans ces occasions, ils sont assez amusants aussi.

Nous conclurions volontiers qu'*autochir* est un mot moderne, bien fait, clair, à désinence peu commune en notre langue, de quoi il ne faut pas se plaindre. Nous serions bien plus sévère pour *autodrome*, par exemple.

Dr E. Lacoste.

Où l'on voit de vieux auteurs honnir déjà les hauts talons et le maquillage des femmes. — Je lis dans une note de la *Chronique Médicale* du 1er septembre 1929 (p. 248) qu'une vigoureuse horreur pour les fards paraît avoir été autrefois un sentiment assez général. Je proteste ! De tout temps, les admirateurs des fards ont été aussi nombreux que leurs détracteurs. Ecoutez, par exemple, le *Roman de la Rose*, code de civilité et de bon ton :

Et s'el reperdaît sa couleur,
Donmout aviait au cueur douleur,
Procurt qu'ele ait ointures moistes
En ses chambres, dedans ses boistes
Toujours pour soi farder repostes...

Le poète ajoute seulement qu'elle doit se farder en cachette : *gart que nus de ses ostes nes puist ne sentir ne veoir,* ce qui est un simple conseil de discrétion.

Le même *Roman de la Rose* conseille les teintures pour cheveux ; ces teintures étaient d'usage courant :

Teigne les en jus d'herbes maintes
Car mout ont forces e mecines
Fruit, fust, fueille, escorce et racines.

Voici quelques produits préparés au XVIe siècle par une « maquerelle » qui tenait un institut de beauté :

En sa maison, elle faisait parfuns, contrefaisait storacq, benjoy, ambra, agalles, almisques, musques. Elle avait une chambre pleine d'alembics, de fioles... Elle faisait du Soliman, vin cuit et autres eaux pour le visage, de rasures, de gamomes, de traguncia, de vergus, de fiel... Elle faisait eaues pour sentir de roses, d'ozaliar, de jasmin, de treboul, d'œillets, d'aniselles,... de la lissive de sarments, de chesne (pour les cheveux), des inguents... romarin, mauves, lavande, laurier, limon, violettes, pinnons., etc , etc , etc.

En faut-il encore pour vous convaincre ? — Non, n'est-ce pas. J'ajoute seulement que l'usage *constant* était, avant de passer à table, de se laver les mains dans une eau toujours parfumée, et que Jean de Meung interdit les fards non pas aux femmes, mais... aux invertis.

Le moyen âge, il faut le dire bien haut, a été une époque de profond raffinement, dans la toilette comme dans la vêture ; plus je l'étudie, plus cette vérité me semble évidente.

Dr Boutarel (*Paris*).

Description poétique de choses prosaïques (XXXVI, 153). — Les vers cités par notre confrère, le Dr Oxypyle, ne sont pas de Musset, mais du poète *Emile Deschamps* (1871-1891), romantique enthousiate, fondateur en 1824, avec Victor-Hugo, d'une revue d'avant-garde « la Muse française », auteur de plusieurs recueils de poésies. — Ils font partie d'une petite pièce intitulée *le Sacrifice interrompu* dans laquelle l'auteur raconte l'horrible aventure de deux amants réduits à se donner des rendez-vous clandestins dans « le temple modeste et secret », qu'il nous décrit avec tant d'esprit. — Voici la pièce que je transcris pour les lecteurs de la *Chronique Médicale* :

Ecoutez l'étrange aventure
De deux amants infortunés,
Par l'impérieuse nature
A d'amers plaisirs entraînés.
Aussi, parents au front austère,
Pourquoi, pour ne rien empêcher,
Forcez-vous les cœurs à se taire
Et les amours à se cacher ?

Il est au fond d'un bois propice
Un temple modeste et secret
Que le parfum du sacrifice
Révèle au pèlerin discret.
Là, sous des berceaux de lavande,
Vient chaque jour quelque mortel
Déposer une obscure offrande
Qui fume... et se perd sous l'autel.

Là, déroulant avec mystère
Un papier qu'elle ne lit pas,
La beauté chaste et solitaire
Dévoile un moment ses appas.
Elle en sort confuse et légère :
Elle en sort pour y revenir
Et jamais, princesse ou bergère,
Sans y laisser un souvenir.

C'est là par un beau soir d'automne
Que la douce et blonde Zéla
Conduit son amant qui s'étonne
Que l'amour les attende là.
« O ma Zéla (dit l'heureux Jule),
Il est donc arrivé ce jour,
Ce jour que la pudeur recule
Sans jamais fatiguer l'amour. »

Il dit, et, d'une main agile,
Dénouant cordon et lacet,
Sur le siège étroit et fragile
Jette Zéla qui rougissait.
Quelque temps la vierge troublée
Se débat sous sa vive ardeur,
Mais enfin la planche ébranlée
Crie et cède avec la pudeur.

Ils tombent ; les amours folâtres
Agitent encor leurs flambeaux
Comme ces feux opiniâtres
Qui s'irritent au fond des eaux.
Déjà, fier d'une double attaque,
Jule oubliait l'affreux séjour ..
Lorsqu'en grondant un corps opaque
Vient obstruer l'air et le jour.

« O ! qui que vous soyez (s'écrie
Zéla qui pressent le danger),
N'achevez pas, je vous en prie,
N'achevez pas, noble étranger ! »
L'étranger faiblement riposte,
Et saisi d'un effroi mortel
Se lève, emportant l'holocauste
Qui se balançait sur l'autel.

Cependant on accourt, on entre
Avec un long câble bruyant :
Le câble plonge au fond de l'antre,
S'étend et remonte en criant.
Jule en sort ! L'assemblée entière
Fuit... Aux regards du jour vengeur
Zéla comparaît la dernière !
On ne voyait pas sa rougeur.

A tous les avantages du tout à l'égout, il faut ajouter celui d'empêcher le retour d'accidents aussi épouvantables qui ne sont désormais plus possibles que dans les campagnes arriérées où sont encore installées, au mépris de l'hygiène, des fosses plus ou moins étanches ! Docteur X... (*Asnières*).

[*N. D. L. R.* — La même référence bibliographique nous a été donnée par M. le Dr. Morigny de Le Pontet (*Vaucluse*).]

Explication d'un vers de Musset (XXXVI, 205). — Le vers en question (*Rolla*, I, 57) a déjà embarrassé plus d'un lecteur. M. Chambry, le savant éditeur d'Esope, a proposé (*Revue universitaire*, 15 janvier 1917 ; voir encore : *même revue*, 1920, un art. de Lange, t. I, p. 41) une légère correction.

Les conquêtes *du nôtre* (de notre siècle) *ont dépeuplé les cieux.*

Mais M. Grammont (*Revue des langues romanes*, janv.-juill. 1918, p. 113) a pris la défense du texte original [*comètes*], qu'il y a lieu de maintenir, conformément à la règle, bien connue des philologues, de la *lectio difficilior*. De plus, M. Grammont éclaircit le sens du vers, en y voyant une allusion à des comètes qui furent observées à l'époque, et dont on s'occupa beaucoup. Mentionnons la comète d'Encke (1818), celle de Biéla (1826), (*Rolla* est du mois d'août 1833). De même, dans les Stances *à la Malibran*, XVI, *Nous qui sentons déjà le sol si variable*, M. Grammont a reconnu (*ibid.*, p. 114) une allusion à plusieurs tremblements de terre qui se produisirent vers le temps où la pièce fut composée. Pour ce qui est des *comètes*, il faut admettre, remarquons-le, qu'une explication scientifique de ces météores était de nature à faire progresser l'incrédulité. Il est superflu de rappeler combien l'apparition des comètes, aux époques antérieures, avait, au contraire, favorisé la crédulité la plus sotte, et les troubles qui naissent des terreurs paniques. Dr E. LACOSTE.

Jeanne d'Arc et les cheveux coupés (XXXVI, 247). — Rien ne permet de dire que Jeanne d'Arc avait les cheveux coupés, Cette fiction artistique remonte au XIXe siècle, quand la princesse Marie d'Orléans composa sa statue de Jeanne d'Arc, dont une réplique en bronze est placée dans la cour de la mairie d'Orléans, depuis 1841. Jeanne est représentée avec des cheveux coupés en rond, et à cette époque la mode fut aux cheveux *à la Jeanne d'Arc*. Il n'existe aucun portrait authentique et contemporain de Jeanne d'Arc. Le plus ancien connu serait le portrait dit de l'hôtel de ville d'Orléans ; il est daté de 1581, d'auteur inconnu, d'exécution médiocre, de composition naïve ; il représente l'héroïne l'épée à la main ; sa tête aux longs cheveux est coiffée du capet empenné.

L'abondante iconographie qui existe au Musée de Jeanne d'Arc, à Orléans, comme les pièces nombreuses de ma collection d'estampes, représentent la Lorraine avec les cheveux à la Vierge, jusqu'au XIXe siècle. Voilà une question résolue du côté artistique.

Les communautés de religieuses cloîtrées ont adopté, sur le haut de leur couvent, un type de Vierge à l'enfant, couronnée avec une longue chevelure qui tombe sur les épaules (Bénédictines, à Sainte-Cécile de Solesmes ; couvent de la Visitation d'Orléans, etc..) La chevelure à la Vierge était peut-être un élément du respect dont dut être entourée la Vierge lorraine. Cette hypothèse est à ajouter à d'autres.

Dr GEORGES PETIT (*Orléans*).

Barbiers d'autrefois. — Je ne puis que confirmer l'amusant article du Dr Bolot, dans le numéro du 1er août 1929 (p. 214) : la coutume de raser au pouce et à la cuillère était, il y a 20 ans encore, très répandue. Je l'ai vu pratiquer notamment dans certains coins normands entre Bernay et Lisieux, peu avant la guerre.

Il n'en coûtait que *deux sous* de se faire raser au pouce. Mais les dégoûtés (*sic*), qui ne voulaient pas sucer les pouces du « merlan » devaient verser la somme de *quinze centimes* !!!

Dr P. MEUBLE (*Paris*).

Louis Esquieu (XXXVI 237). — En réponse à la question posée par M. le Dr Cuq, je vous envoie l'indication que je trouve à la date du 31 décembre 1910 sur la liste des membres de la *Société du Vieux Papier*.

Louis Esquieu, 2, rue de Rohan, à Rennes (I.-et-V.), membre de la *Société Héraldique de France*, membre de la *Société française des collectionneurs d'ex-libris*, membre de la *Société internationale de Sigillographie*, etc.

M. Louis Esquieu s'intéressait à toutes les collections dites de *Portefeuilles* et particulièrement aux lettres de deuil françaises et étrangères, aux ex-libris, aux cartes-adresses, aux prospectus commerciaux et à la réclame par le papier, aux étiquettes commerciales, aux cartes de visite, aux cartes-postales réclames.

Je ne retrouve plus son nom sur cet annuaire en 1922, ni en 1926.

F. BARGALLO (*Paris*).

Le professeur Thouret (XXXVI, 42, 106, 129). — Les réponses à la question posée sur le Professeur Thouret n'ont pas manqué ; mais elles ont fourni peu d'éclaircissements sur sa chaire d'*Histoire des cas rares*. M. Halsou a déclaré que cette chaire *créée pour Thouret disparut vraisemblablement avec lui*. Je ne sais si cela est exact quant au second point ; mais ce ne l'est pas pour le premier.

Quand la loi du 14 frimaire an III organisa l'enseignement de la médecine d'après les vues de Chaussier appuyé par Fourcroy, elle introduisit dans cet enseignement les études pratiques d'anatomie et de chimie, créa la clinique, inaugura des laboratoires, établit des salles de dissection. Insistant sur ce fait que l'observation au lit des malades doit être la partie la plus importante de l'enseignement, la loi fonda aussi des hôpitaux.

Elle en créa trois :

a) Celui de l'Humanité, pour les maladies externes ;

b) Celui de l'Unité, pour les maladies internes ;

c) Celui de l'Ecole même de Santé *pour les cas rares et compliqués*.

La chaire de Thouret ne fut donc pas créée pour un homme ; elle répondait à une conception générale de l'enseignement médical à ce moment.

J. B. GENGOU (*Paris*).

Pouce ou cuiller (XXXVI, 214). — Ceci est une autre histoire que celle racontée par M. le Dr Bolot, ou plutôt la même histoire, mais dans un autre cadre, non plus cévenol, mais breton. Je la résume :

Fraîchement débarqué à Nantes, peu soucieux d'affronter le luxe tapageur des salons de coiffure, le timoré *oncle Placide* pénètre dans une boutique à matelots. Le patron du lieu est brusque, gaucher et borgne. En revanche, son œil valide est clair, dur et méchant pour deux.

Après avoir, sans ménagements, barbouillé la face du patient, dont le cou est enclavé dans l'échancrure d'un plat à barbe de faïence, lâchant le blaireau pour le rasoir, toujours colérique, le *frater* breton pose la question : *Pouce ou cuiller ?*

Placide est sur le point de demander grâce, ne sachant ni ce qu'on lui veut, ni ce qu'il a fait pour être ainsi traité.

Le Breton, avec des haussements d'épaules, prend en pitié l'ignorance de son client. D'où sort-il donc ce client ? de Paris ! Eh bien, les barbiers de Paris sont des ânes, voilà tout. Personne n'ignore (ou ne devrait ignorer) que pour bien racler les joues des personnes, il faut d'abord les tendre et les gonfler, en introduisant à l'intérieur le pouce ou la cuiller. C'est ainsi que les bonnes ménagères, quand elles ravaudent les bas de la famille, y introduisent un œuf de buis pour tendre le tricot.

Placide, saisi d'horreur, éleva de timides objections, contre une aussi abominable opération.

Très bien, répondit froidement le frater. Au goût des personnes ! Seulement comme vous avez les joues pas mal creuses, je suis sûr de vous couper quand je travaillerai dans la rigole. Mais si vous ne tenez pas à votre peau, essayons. Moi ça ne me déplaît pas, au contraire.

Il dit cela avec une si effroyable tranquillité, que Placide capitula Il subit l'ignominie de la cuiller et sortit de la caverne du brigand en baissant la tête comme un homme qui vient de passer sous les fourches caudines.

Ces lignes sont empruntées à un charmant ouvrage pour la jeunesse (1877, pour la 2e édition que j'ai sous les yeux). Son titre : *L'oncle Placide*, suivi du *Neveu de l'oncle Placide*. L'auteur J. Girardin, édition Hachette. Ce roman existe-t-il toujours en librairie ? Epuisé, j'en souhaiterais la réimpression pour la génération adolescente d'après guerre.

Dr Etienne Dunal (*Montpellier*).

La Rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de la *Chronique Médicale*. Nous serions fort obligés aux collectionneurs de cette Revue, qui posséderaient ces numéros en double et accepteraient de nous les céder.

1894. *Première année*, n° 1.

1895. *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.



Trouvailles curieuses



La Médecine en Chine

Sans prétention et simplement pour fournir une note de plus aux confrères qui s'intéressent aux choses d'Extrême-Orient, voici deux extraits de la petite brochure que M. Ch. Godard a consacrée aux *Croyances chinoises et japonaises* (in-12, Bloud, Paris, s. d.)

P. 22. — Chez les Chinois, la Peste a ses chapelles et pour emblème un parapluie ; l'Asthme est représenté sous la figure d'un homme amaigri aux yeux baissés ; la Petite Vérole est tantôt une divinité féminine, tantôt un dieu mâle. Le pauvre peuple rongé de maux innombrables a imaginé l'Etre défectueux en toutes les parties de son corps et lui offre un *ex-voto* représentant la partie souffrante.

P. 23. — Des êtres humains divinisés sont aujourd'hui protecteurs spéciaux de certaines professions... Ling-Chui-Nô est la protectrice des enfants ; Wong-tieng-Koung est le dieu des malades ; on le distingue à son fouet, à sa barbe rouge et à ses trois yeux ; Oung-Chiong-Tô-Koung est celui des lettrés ; il éloigne les dangers de la Peste ; Hioh Huong-Chou-Su est le dieu de la Médecine ; Huong-Taï-Huong celui de la Chirurgie.

Parler de Grand Seigneur

Levez le doigt ceux qui avez lu ces deux petites merveilles d'Henri Estienne que sont : *La Précellence du langage françois* et le *Traicté de la conformité du langage françois avec le grec.* Je compte : un, deux, trois, quatre... ce n'est pas beaucoup. Cependant mieux vaudrait encore lire cela que votre journal. Il est vrai, les deux ouvrages étaient rares ; Léon Fougère en a toutefois donné une édition in-12, à Paris, chez Delalain en 1850, qui se peut encore trouver.

J'y cueille page 27 du second *Traicté* l'histoire suivante, pour vous donner envie de lire le reste :

Du temps du roy François, premier de ce nom, il se trouva un grand seigneur si sottement curieux de nouveaux termes, qu'ayant ouy deux ou trois fois l'évêque Castellan (Pierre Chastellain ou du Chastel) *devisant avec le roy des Athéniens et Lacédémoniens, lors qu'il luy faisoit lecture de l'histoire de Thucydide, et puis s'estant informé de la signification de ces deux mots, il se laissa persuader que les mots de* médecins *et* chirurgiens, *comme trop vulgaires commençoyent à estre bannis de la cour et que les Athéniens et Lacédémoniens leur succédoyent. Lui, fort joyeux de cest avertissement et en voulant faire son prouffit, ne cessa qu'il eust faict venir son nouveau scavoir jusques aux oreilles du roy, auquel il donna, sans y penser, un tel passe-temps que le subject meritoit.*

Suit l'amusante histoire de cet autre qui prit *épigramme* pour *épinards* ; mais je ne puis tout vous conter.

Léon Mathieu (*Toulouse*).

Boire à Tire-Larigot

Pour Ménage, *larigot* serait un vieux mot français signifiant une *flûte*. Comme on buvait alors dans de longs verres en forme de flûte, l'expression *boire à tire-larigot* en est venue. On a bien dit, depuis, boire à tire-flûte, ou flûter.

Cependant *grammatici certant*. La véritable étymologie pour d'autres est *laryngos*, c'est-à-dire gosier. Boire à tire-larigot serait donc boire à tire-gosier.

Les Rouennais retrouvent dans le mot le nom d'une cloche de la grande église, donnée jadis par l'archevêque Odo-Rigaud. Elle est lourde à mouvoir ; les sonneurs s'échauffent en cette affaire ; il leur faut boire. Les voilà buveurs à *tire-la-Rigaud*.

Rabelais a une étymologie plus amusante. Il y fait intervenir Alaric, roi des Goths, défait près de Poitiers par Clovis. Ce fut une belle victoire qu'on fêta avec des flacons. Alors les vainqueurs joyeux se rendaient raison, disant avec ironie : *Je bé à ti, rei Alaric Goth.* Ceci du moins est d'une belle fantaisie.

Signes conventionnels de nos vieux calendriers

Les vieux calendriers d'autrefois n'indiquaient pas seulement le cours de la lune, le temps qu'il devait faire et maintes autres données astrologiques ; ils étaient riches de renseignements fort divers, marqués de signes conventionnels. Je trouve (et je l'envoie à la *Chronique Médicale*) une liste de ces signes dans une sorte de manuel de conversation français-allemand que Daniel Martin publia à Strasbourg en 1637.

On peut y voir quand il fait fort bon ou moyennement se faire saigner, se baigner es estuves, se faire ventouser, prendre médecine par potion, pilules, électuaire, codignat, ou poudre ; comme aussi sevrer les enfants.

Quels signes y a-t-il pour cela ?

Une double croix et une simple pour la saignée, une ventouse pour le bain et la scarification, une double tasse pour la potion, un cercle rond à large bord pour les pilules, une estoile à cinq rayons pour l'électuaire et la marmelade, un cercle esquartelé d'une croix pour la médecine en commun, et une tuterolle pour le sèvrement.

Il y a aussi un œil pour monstrer qu'il fait bon médiciner les yeux, des ciseaux pour la tonsure ; une main qui tend le pouce et doit indice pour dire qu'il fait bon se rogner les ongles.

Quand le temps est propre à couper du bois de charpente, il y a une bache ; une feuille de trèfle commande de semer et planter. Il y a aussi les prédictions du temps : une teste qui souffle prédit grand vent ; une cruche renversée est signe de pluye ; un chapeau pendant de costé veut dire qu'il fera chaud ; un traict empenné menace de tonnerre et de foudre ; quelques traicts tirez en quarré représentent la neige ; et un gant le froid ou la gelée.

F. Rechen (*Strasbourg*).



Un mot de Chirac

Pierre Chirac, qui fut premier médecin de Louis XV, n'a pas laissé d'écrits qui répondent à la réputation qu'il eut, mais on a conservé de lui quelques mots qui témoignent qu'il ne manquait pas d'esprit.

On lui demandait un jour si le commerce des femmes est malsain. — « Non, répondit-il, à la condition qu'on ne prenne pas de drogues ; mais je préviens que le changement est une drogue. »

Recette de beauté

La revue de M. G. Hébert, *L'Education physique*, rapportait, voici peu, ce secret de beauté féminine :

— Comment faut-il s'y prendre pour avoir un joli teint ?

Question passionnante. Voici une formule donnée par une actrice de New-York :

« Prenez un bâton de rouge, un pot de crème de beauté et une patte de lapin. Enterrez le tout à cinq kilomètres de chez vous, et chaque matin allez voir s'il y est encore. »

Une anecdote sur Boyer

Quand il vint à Paris pour étudier la médecine, Boyer était fort pauvre. La pauvreté n'empêche pas l'amour : il eut une maîtresse et cette maîtresse fut sa blanchisseuse. Cette brave fille l'aimait avec tant de cœur que, tandis que le jeune homme usait son temps sans rien gagner dans les pavillons de dissection, elle repassait de jour et parfois de nuit afin de gagner de quoi payer les inscriptions de l'étudiant et ses droits d'examens.

Boyer devint docteur, puis agrégé, puis professeur ; il fut un des flambeaux de l'anatomie descriptive et même baron de l'Empire... et il se maria avec Marguerite.

Comme il n'avait aucune honte de cela, il disait volontiers : « Ma blanchisseuse m'a fait docteur ; moi je l'ai faite baronne. »

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

D'un compte rendu de séance de la *Société médicale du Xe* dans le *Bulletin officiel des Sociétés médicales d'arrondissement de Paris et de la Seine* (nº 7, juillet 1929, p. 285) :

Notre vice-président a eu le malheur de perdre sa mère ; le Dr M... sa femme; le Dr W..., son père. Le Dr K... adresse à nos confrères, si éprouvés, les condoléances de la Société.

Pour finir par une note PLUS *gaie, le Président... etc.*

⁂

Les perles suivantes nous ont été aimablement communiquées par M. le Dr A. Cachera, que nous remercions.

Du *Monde médical*, 15 janvier 1929, p. 33 :

« Le chlorome, ou cancer vert d'Aran.... mérite d'être étudié. *Malheureusement*, il s'agit d'une affection assez rare. »

Çà, c'est de la philanthropie !

Du *Bulletin médical*, 30 janvier 1929, p. 125 :

« Il survint autour de la cicatrice un large placard de syphilides tertiaires ulcéro-*crustacées* et ulcéreuses. »

En voulez-vous des z'homards !

De la revue *Clinique et Laboratoire*, du 20 août 1927, p. 142 :

« Un syphilitique, à la suite d'un bain de mer, prend froid et commet *l'imprudence supplémentaire* de dormir la fenêtre ouverte *une nuit d'été.* »

Parions que ce petit imprudent avait aussi omis de mettre un foulard et un bonnet de coton. — Dédié à M. le Pr d'Hygiène.

Du journal *le Journal*, le 31 janvier 1928, p. 2, col. 1 :

« Le public a consommé depuis plusieurs années des vaches atteintes d'affections telles que la tuberculose, le charbon ou la fièvre aphteuse et qui ont valu aux Français moyens *toute une gamme de paratyphoïdes* dont quelques-unes ont pu occasionner la mort. »

Ah ! les vaches ! Je me fais végétarien.

Chronique Bibliographique

Dr Georges Morin. — **Sainte-Beuve et la Médecine. Essai de philosophie médicale,** 1 vol. in-8°, Baillière, Paris, 1928.

Si cette étude n'est qu'aujourd'hui venue sous nos yeux, M. G. Morin n'en saurait honnêtement porter la peine. Aussi bien, il n'est jamais trop tard pour parler d'un bon ouvrage, et, d'autre part, la belle édition que la librairie *La Connaissance* a récemment donnée du *Port-Royal* de Sainte Beuve a ramené l'attention sur ce critique.



SAINTE-BEUVE

Dans les milieux médicaux pourtant, il eut une assez longue vogue. N'y eut-il que ceci, la *Chronique Médicale* en témoignerait avec ses nombreux articles signés Berner, Brunetière, Cabanès, Claretie, Dureau, Fauvel, Hamy, Helme, Mattot, Morin, Pinard, Troubat, et j'en oublie sans doute. En 1911, M. Voizard, se proposant de préciser les rapports de l'arthritisme et du génie en donnant l'observation médicale de l'auteur des *Lundis*, consacrait à l'étude médico-psychologique de Sainte-Beuve sa thèse lyonnaise.

Dans sa thèse, lyonnaise aussi, M. G. Morin a adopté un point de vue plus large et d'un intérêt plus grand. Sainte-Beuve fut étudiant en médecine, externe des hôpitaux ; il poussa jusqu'à sa quinzième inscription et appartint quatre années durant à la grande famille médicale. Dès lors, deux problèmes se posent : 1° quelle fut exactement l'éducation médicale qu'il reçut à cette époque ? 2° cette éducation exerça-t-elle une influence et laquelle sur la formation de son esprit ? A ces deux questions répondent 260 pages nourries de faits et si riches de déductions possibles que très justement M. Et. Martin a pu écrire : *G. Morin a démontré par ce travail si personnel l'utilité incontestable de la culture médicale au service de l'histoire et de la critique littéraires.*

La modestie de M. G. Morin lui fait juger cette thèse comme l'introduction naturelle d'un travail d'ensemble beaucoup plus important qu'il se promet d'écrire plus tard. Ceux qui liront cette biographie vivante, les pages captivantes où se découvre le retentissement de l'éducation médicale sur la formation d'un esprit, n'auront qu'un souhait, celui que la promesse de l'auteur soit bientôt tenue.

Abbé Ch. Bourgeat. — **Famine et peste dans un coin du Lectourois au XVIIe siècle.** — 1 vol. in-8°, Cocharaux, Auch, 1929.

Avec sa coutumière érudition, l'auteur nous présente les ravages de la maladie et de la famine dans un coin de la campagne gasconne, « comme un raccourci et un écho de notre histoire nationale ». (*Jean Séval.*)

Dr G. Saint-Paul. — **Thèmes psychologiques.** — *Utilison les Assassins.* — 1 vol. in-8°, Vigot, Paris, 1929.

Le Dr Saint-Paul, dans un style flamboyant, s'évade des lieux communs et nous donne avec la nouvelle série de ses *Thèmes psychologiques*, une robuste dissertation philosophique, où les utopies prennent souriante figure de prochaines réalités. (*Jean Séval.*)

Georges Turpin. — **La stratégie artistique.** — 1 vol. in-12. Editions de l'Epi, 13, rue du Croissant, Paris, 1929 (prix : 12 fr.)

Il y a tant de médecins qui sont d'endiablés collectionneurs de tableaux, d'enragés amateurs d'art, et tant de confrères qui s'adonnent aux joies de l'aquarelle, du pinceau et de l'ébauchoir, que nous ne saurions passer sous silence cet ouvrage, dont on parlera sans doute avant peu dans tous les ateliers d'artistes de Montmartre et de Montparnasse.

Avec une fine ironie nuancée parfois d'irrespect pour les situations acquises, M. Georges Turpin, lauréat du prix Frantz Jourdain en 1919, expose en une série de chapitres très documentés les principes de cette *Stratégie artistique* qui permet à des peintres de conquérir en peu de temps des réputations considérables. Les mystères de l'Hôtel Drouot, des arrière-boutiques des rues Laffitte, la Boétie et de Seine, des campagnes de presse en faveur de telle ou telle école moderne sont révélés. Aussi bien, avec le même sans-gêne, M. Turpin expose la façon dont les peintres officiels agissent pour conquérir médailles, lauriers, décorations et finalement le chapeau à plumes et l'habit vert. C'est parfois très drôle et très caustique et l'on sait gré à l'auteur du plaisir qu'il nous offre. Une enquête faite auprès des principaux critiques d'art et de quelques grands peintres complète son volume. On y lira les réponses de M. Frantz Jourdain, Paul Signac, Gustave Kahn, Camille Mauclair, Louis Charlot, Van Dongen, Germain Delatousche, André Favory, Fernand Sabatté, Didier-Pouget, Montezin, Marcel Roché, etc., etc.

Nos confrères qui exposent au *Salon des médecins* trouveront en outre les noms et adresses de tous les critiques d'art et des leçons de stratégie artistique qui pourront leur être utiles.

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1929.

36e ANNÉE N° 12 1er DÉCEMBRE 1929



LA MÉDECINE ET LE CALENDRIER

Par le Dr FOVEAU DE COURMELLES.

La question du Calendrier est depuis longtemps à l'ordre du jour et elle y reste. Elle est toujours d'actualité. L'idée qui semble aujourd'hui dominante est celle de l'*unité-semaine* avec treize mois et un ou deux jours hors cadre, selon l'année bissextile ou non. En ces dernières années, l'ingénieur Paul Delaporte, le général Sebert (de l'Institut), l'ancien ministre et économiste Yves Guyot, un actuaire, un journaliste et moi-même, avons fondé une *Société pour la réforme du Calendrier*, dont les efforts n'ont pas été perdus, puisque le *Conseil national économique* a été saisi officiellement des réformes désirables et possibles.

La médecine ne peut que s'intéresser à pareille question, car que de fois, à toutes les époques, elle s'est appuyée sur la semaine, ayant remarqué que maintes durées morbides semblent réglées sur le septenaire, comme le sont du reste les mois lunaires, mois menstruels.

Si nous connaissons bien les notations du temps dénommées calendriers grégorien, julien, israélite, etc., nous ignorions, en général, la pensée sur ce point des civilisations américaines d'avant Christophe Colomb. Or, voici qu'au ré-

cent *Congrès international d'Actinologie* (Paris, 22-27 juillet 1929), Mme Zélia Nuttall nous a apporté de *Nouvelles lumières sur les civilisations américaines et le système du calendrier*, qui nous montrent que les notations de l'ancien Mexique sont tout à fait différentes de nos calendriers du Vieux Monde.

Sur tel sujet, on ne peut choisir meilleur guide que Mme Zélia Nuttall, qui a longtemps habité le Mexique, dépouillé maints manuscrits, soit là-bas, soit dans la collection Borgia de Rome, beaucoup vu et beaucoup retenu. Nous suivrons donc son intéressante étude.

Déjà M. Spinden avait noté que les calendriers Maya, ou Mexicains, paraissent basés sur les observations faites par les Mayas du lever et du coucher du soleil à l'époque du solstice d'hiver ou de celui d'été. « D'un point d'observation fixe comme le portail d'un temple, remarquait-il, l'extrémité nord atteinte par le soleil sur l'horizon pendant son cours vers le nord aurait pu être déterminée avec certitude. Après une période d'années, la longueur moyenne de la période solstitiale aurait été facilement constatée, si seulement on avait noté les jours et comparé les intervalles. »

Mais il y a plus. Il y a que, dans la zone comprise entre les deux tropiques, il se produit ce phénomène que le soleil passe deux fois par an par le zénith. Alors, chaque fois, pour un court moment, les objets verticaux ne jettent plus aucune ombre. Cela ne pouvait guère passer inaperçu et ce le pouvait d'autant moins que, comme la chaleur des rayons verticaux engendre la pluie, le phénomène, que je viens de rappeler, est toujours suivi de la tombée de pluies torrentielles et coïncide donc avec le début de la saison de la pluie bienfaisante. En fait, maints monuments, colonnes, etc., portent l'image d'un soleil en face d'objets sans aucune ombre et témoignent de l'observation nette de *l'instant critique* du passage au zénith.

L'un de ces moments, où toute tige verticale est sans ombre, marquait au Mexique le commencement de l'année, qui était célébré par des sacrifices sanglants. Notons que M. Campbell a observé que le phénomène est variable dans chaque latitude entre le 20° N. et le 20° S. Partant d'un tel moment, les indigènes comptaient *l'année d'activité* à 260 jours, le reste étant rempli par les mois des pluies.

Au Pérou, au Mexique, la vie sociale et religieuse fut donc réglée suivant une année de neuf mois, ou 260 jours, divisés en deux périodes, dont le début était marqué pour chacune par une descente du dieu-soleil. Au Guatémala, même durée de 260 jours; et, là, Mme Nuttall a retrouvé trois des signes des jours du calendrier aztèque ; ce sont des animaux de terres chaudes qui n'habitent pas les hauts plateaux du Mexique : jaguar, singe, alligator.

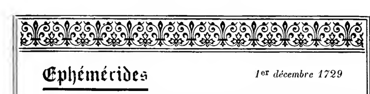
Pourquoi 260 jours ? Ce ne sont pas les neuf mois lunaires de la grossesse, qui donneraient 252 jours. Mme Nuttall y voit treize vingtaines, le nombre vingt étant celui qui totalise nos doigts et orteils ; ou peut-être 52 périodes de cinq jours, les marchés revenant tous les cinq jours.

Cependant, étudiant les tables astronomiques américaines portant la liste des passages du soleil au zénith, Mme Nuttall a constaté ce fait très curieux. — « C'est que, dans une zone traversant le lac Titicaca au Pérou et dans une autre traversant les ruines de Palenque au N.-E. de Chiapa, l'intervalle entre les deux passages est de 282 jours, période normale de la gestation humaine. Comme c'est précisément la région du lac Titicaca qui est indiquée par les mythes comme le lieu d'origine des Incas, qui prétendaient être des *Fils du Soleil* et étaient vénérés comme étant de descendance divine, on a raison de croire que leur prétention a dû avoir quelques bases solides et de faire des conjectures à ce sujet. Si l'on n'admet que deux *descentes* visibles du dieu Soleil à un intervalle de 282 jours, il semble possible qu'un mariage sacré de l'image vivante du Soleil à une date ait pu être suivi de la naissance d'un enfant à la date exacte et peut-être même à midi du jour auquel le dieu du Soleil descendait pour la seconde fois. »

A Palenque existait un temple, qui a été décrit déjà par Stophens. Là, sont quatre pilastres sur chacun desquels se voit modelé en stuc, un prêtre ou une prêtresse tenant dans ses bras un enfant couché. Cela semble indiquer que le monument était un *temple de la naissance* divine, comme il y en avait en Egypte.

L'Ancien Monde, aux mêmes latitudes, présente pareillement le phénomène du passage du soleil au zénith suivi de la saison des pluies. Sans doute, ce même phénomène a-t-il suggéré, là aussi, un même culte solaire ; et, prévenus, les savants qui étudient la Nubie, l'Ethiopie et l'Egypte, y feront sans doute les mêmes constatations que Mme Nuttall fit en Amérique. Reste, pour cette dernière, à déchiffrer les hiéroglyphes calculiformes des Mayas.

Néanmoins, il est établi déjà qu'ils arrivèrent progressivement à chronométrer le temps. Nous en sommes là de la connaissance que nous avons de ce qu'ils surent. Comment divisèrent-ils exactement l'année ? Qui les instruisit à cet égard ? Leurs prêtres, souvent en même temps médecins ? Tinrent-ils compte de la durée de certaines maladies fréquentes et de temps d'évolutions morbides avec multiples comme nos septenaires ? Des découvertes commencées et de celles qui suivront, quel profit tirera la Médecine ? Que de problèmes encore à résoudre !



Ephémérides *1er décembre 1729*

Jacques-Philippe MARALDI naquit en 1655 à Périnaldo (comté de Nice). Son oncle Cassini en fit un astronome et l'appela à l'Observatoire en 1687. Reçu membre de l'Académie des sciences, il s'occupa, en 1700, du prolongement de la méridienne et de la levée des grands triangles jusqu'à l'extrémité des Basses Alpes ; en 1718, il aida à terminer la grande méridienne du côté du Nord. Il avait entrepris un nouveau *Catalogue des Etoiles fixes* ; mais, le 1er décembre 1729, la mort passa avant qu'il n'ait pu le terminer.



LA MAISON NATALE DE RABELAIS

Notre confrère, M. le docteur Georges Legros, député, vient de présenter au Gouvernement une proposition de résolution tendant à ce que la maison natale de Rabelais soit classée comme monument historique. En voici le texte :

Le Gouvernement est invité à classer, conformément aux dispositions de la loi du 31 décembre 1913, comme monument historique, l'immeuble sis à *la Devinière*, commune de Seuilly (Indre-et-Loire), et à faire apposer sur la façade une plaque portant le nom et l'indication de la naissance du grand écrivain.

Espérons que l'incertitude qui règne encore sur la date précise de la naissance de Rabelais n'arrêtera pas le Gouvernement et félicitons notre confrère, M. G. Legros, de l'initiative qu'il vient de prendre. Tous les amis des lettres françaises applaudiront à son succès, avec seulement cette exclamation de surprise : « Eh! quoi! la maison natale de Rabelais n'était donc pas encore classée comme monument historique ! »

Nous devons à l'aimable obligeance de Mlle F. de Pasquier, que nous remercions vivement, les photographies ci-contre de la maison de Rabelais à la Devinière, sous trois aspects différents.

La Rédaction désire acquérir les anciens numéros suivants de la *Chronique Médicale*. Nous serions fort obligés aux collectionneurs qui accepteraient de nous les céder.

1894. *Première année*, n° 1. — 1895. *Seconde année*, nos 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18.



Trois aspects de la *Maison de Rabelais*
à la Devinière, commune de Seuilly (Indre-et-Loire).

La Médecine des Praticiens

Action constante de la *Neurosine Prunier*.

Le temps ne fait que confirmer la remarquable efficacité de la *Neurosine Prunier* dans tous les états morbides où le phosphore et le calcium sont en déficit. La constance de son action tient évidemment à sa composition.

La *Neurosine Prunier* est uniquement un phosphoglycérate de chaux chimiquement pur. Pas d'autre corps stimulant ou excitant qui, en forçant l'activité, en compromettrait les heureux effets. Dans la *Neurosine Prunier*, le phosphore se présente dans la combinaison acide phosphoglycérique. C'est précisément la forme que réclame l'organisme pour mieux l'assimiler. Il est inclus dans une sorte de graisse lipoïdée qui en facilite l'incorporation dans le tissu nerveux.

Il est presque inutile de rappeler que la déficience du phosphore altère plus ou moins profondément le fonctionnement de tout l'appareil nerveux : cerveau, moelle, nerfs périphériques, sympathique. Or, toutes les fonctions organiques, depuis la force et la vivacité de l'intelligence, jusqu'à la plus ultime manifestation de la vie végétative, sont réglées, conditionnées par l'état de cet appareil nerveux. Elles sont entières, normales, régulières si cet état est satisfaisant ; elles deviennent incomplètes, affaiblies, désordonnées, lorsqu'il perd de sa force et de son influx.

Le manque de phosphore est la cause des dépressions nerveuses, des neurasthénies vraies, quelle qu'en soit l'origine : excès de travail physique et intellectuel, excès sexuels, excès de plaisirs et d'amusements, chagrins, peines morales. Ces excès usent le phosphore du tissu nerveux et en préparent la carence.

Dans la prétuberculose, on rencontre toujours une déphosphatisation plus ou moins intense. Cette perte de phosphore met l'organisme en état de moindre résistance et le rend plus sensible à l'attaque du bacille de Koch. La *Neurosine Prunier rephosphorise* ces malades et les aide à lutter contre le mal. Ici, la *Neurosine Prunier*, par son calcium, exerce une autre action tout aussi importante que la première

On connaît le rôle du calcium dans le métabolisme général ; il est de premier ordre. En outre, dans la prétuberculose, il contribue à la défense en collaborant à l'enveloppement crétacé du tubercule. Point n'est besoin de le donner à pelletées. Sous une telle masse, il ne ferait que traverser indifféremment le tube digestif. Ce n'est qu'à l'état d'ions qu'il peut agir efficacement. Le calcium de la *Neurosine Prunier* est donc suffisant pour remplir son office de protection.

La *Neurosine Prunier*, qui reconstitue, restaure le tissu nerveux, est donc le médicament de choix des prétuberculeux, des fatigués, des surmenés, des neurasthéniques, etc...

❋ Correspondance médico-littéraire ❋

Questions.

Le collège Tricquet. — C'est dans le vieux collège Tricquet que Jacques Dubois, au XVIe siècle, donna ses premières leçons. J'ai vainement cherché ce qu'était ce collège et où il se trouvait. Un confrère pourrait-il éclairer mon ignorance ? — Astruc assure qu'il faut lire Tricquet et comprendre Trégnier (*Histoire de la Faculté de Montpellier*, p. 335), mais je n'en crois rien et serais bien surpris s'il m'était démontré qu'il eut raison.

P. Fayou (*Grenade*, H. G.).

Le baron de Beausoleil. — Je m'intéresse à deux personnages qui les premiers [1630] ont reconnu les propriétés et loué nos eaux médicales ferrugineuses de Château-Thierry : *Martine de Bertereau* et son mari, le *baron de Beausoleil*, précurseurs aussi de nos modernes baguettisants-sourciers.

La baronne de Beausoleil, enfermée à Vincennes, y mourut en 1642 ; son mari s'éteignit, prisonnier à la Bastille, en 1645. Je désirerais avoir quelques renseignements sur le procès de ce dernier et les circonstances de sa réclusion ; les archives de la Bastille, conservées à la bibliothèque de l'Arsenal, sont muettes à cet égard.

Je serais également très heureux de connaître des sources iconographiques donnant *les portraits* des deux personnages.

Dr Marlier (*Château-Thierry*).

Une traduction en vers de l'Ecole de Salerne. — Dans le numéro de juillet 1929 de la *Chronique Médicale*, notre distingué confrère, M. le Dr Molinéry, nous parle d'un écrivain du nom de Du Four de la Crespelière *qui, entre autres poésies, écrivit une traduction de l'Ecole de Salerne.*

Les traductions en vers de cet ouvrage sont nombreuses. J'en possède une, qui n'est certainement pas celle du médecin-poète Du Four, et dont voici le titre : *L'Escole de Salerne en vers Burlesques à Troyes et se vendant à Paris chez la Veuve Nicolas Oudot, rue Vieille Boucherie, près Le Pont Saint Michel.* (Avec permission Royale.)

Cet ouvrage, nom bien pompeux pour une minuscule brochurette in-18 de 48 pages, a paru sans date, mais doit avoir été imprimé vers 1714, car la permission royale, qui le termine, est du 24 décembre 1714 ; il ne porte également aucun nom d'auteur. Quelque lecteur de la *Chronique* pourra peut-être nous le dire.

Dr L. Boulanger (*Paris*).

Qu'était le Conditos? — Il est, dans l'*Anthologie grecque*, une épigramme de Palladas, qui a posé pour moi un problème. Voici d'abord l'épigramme :

A un pharmacien. — Il me faut du *Conditos*. D'où vient son nom à cette potion, son nom de *Conditos*, si étranger à la langue grecque ? Si c'est de Rome, vous le savez, vous qui êtes romain jusqu'au bout des ongles. Préparez-le-moi toujours ; car, pour les douleurs d'estomac que j'éprouve, on assure que c'est un excellent remède.

Je pose la question que posait Palladas ; mais j'y en ajoute encore une : Qu'était le *Conditos* ?

A. Martignac (*Loches*).

Une affection oculaire de Buffon. — Buffon était myope, et l'était davantage de l'œil droit. Lui-même nous le fait savoir, dans son étude *De l'Homme*, au chapitre *Du sens de la vue*. Villemain, en la vingt-deuxième leçon du *Tableau de la littérature au* XVIIIe *siècle*, rapporte qu'à l'âge de trente-cinq ans, la vue de Buffon, « naturellement courte, avait été affectée d'un phénomène bizarre et tenace, qui pourtant se dissipa ». Nous avons le droit d'être un peu plus exigeants que les auditeurs du grand critique, et nous prierons de mieux informés que nous de dire quel fut ce *phénomène bizarre*, et aussi en quel endroit de l'œuvre de Buffon, ou de ses historiens, on peut s'en instruire.

Il serait encore intéressant de savoir si ce myope faisait usage de lunettes. L'abondante, mais un peu solennelle, iconographie qui nous a conservé ses traits, a rejeté, constamment, croyons-nous, un accessoire que, peut-être, les artistes jugeaient incompatible avec la noble allure qu'ils prenaient soin d'immortaliser. A moins que réellement le modèle ne se soit contenté de ses yeux. Une description de M. Roule, qui n'oublie pas la myopie, ne fait pas mention de verres concaves, tandis qu'une réflexion du même historien semblerait témoigner que Buffon regardait sans le secours de bésicles : « Buffon était un visuel... *Sa sensation physique, lui cachant les détails pour ne laisser subsister à ses yeux que les ensembles*, s'accordait avec l'organisation de son cerveau... » Remarque ingénieuse qui serait à rapprocher de telles observations consignées dans les si curieuses *Notes sur la myopie*, données aux *Annales d'oculistique*, en 1922, par M. S. Druault-Toufesco.

Dr. E. Lacoste.

Réponses.

Mnémotechnie. — Au sujet de la note de M. L. Kauffeisen (xxxvi, 205), il convient de rappeler l'ancien usage qui consistait, quand, dans quelque petite ville, on pendait un malfaiteur, à mener les enfants voir l'exécution. Après quoi, on leur administrait une importante raclée afin de les forcer à se souvenir que la gourmandise ou la désobéissance mènent directement à l'échafaud.

Dr. Ph. Dally (*Paris*).

Tychéroargie ou ergoutychéralogie (xxxv, 367). — Nous ne répondrons qu'à la première question sur l'opportunité d'adopter un néologisme. Le seul avantage que nous y voyons est de permettre à Jules Romains d'ajouter une scène de plus à *Knock*, quand il en fera paraître l'édition définitive.

Efforçons-nous de ne pas justifier la phrase de Marcel Proust : « *La médecine a fait quelques petits progrès dans ses connaissances depuis Molière, mais aucun dans son vocabulaire.* »

Dr. André Deshons (*Montpellier*).

Coquetterie féminine. — Plusieurs correspondants de la *Chronique Médicale* lui ont envoyé contre (xxxvi, 248, 249) et en faveur (xxxvi, 298) de la coquetterie féminine des bouquets de textes antiques. Je suis l'exemple, et vous adresse ces deux opinions de Plaute, à la scène 3 de l'acte Ier de la *Mostellaria* :

Une femme, pour sentir bon, ne doit sentir rien du tout. Quand elle est belle, une femme est toujours assez parée.

G. Castan (*Toulouse*).

Une énigme médico-littéraire (xxxiv, 339-xxxv, 28). — Parmi ceux qui ont été arrêtés par la phrase incriminée par le Dr Dauphin, il convient de citer André Gide, qui écrivait, en janvier 1914, à l'auteur de *Swann* : *La malechance voulut que mon attention trébuchât sur la phrase (la seule du livre que je ne m'explique pas bien jusqu'à présent, car je n'attends pas pour vous écrire d'en avoir achevé la lecture) où il est parlé d'un front où des vertèbres transparaissaient* (*M. R. F.*, n° 182, p. 609). Dans la réponse de Proust à cette lettre (même numéro), ce dernier ne répond pas sur ce point.

S'il s'agissait d'une simple « omission » (Dr Pépin), il serait curieux que Proust n'ait pas rectifié dans les éditions suivantes (par exemple lorsqu'il quitta Grasset pour la N. R. F.). L'énigme nous paraît donc rester entière. — Il est à noter que, dans son article sur M. Proust (*Aux confins de la Médecine*, Grasset, Paris), M. Pierre Mauriac ne signale pas cette phrase.

Avec le Dr Pépin, nous regrettons qu'aucun confrère ne nous donne une étude sur les médecins de *A la recherche du temps perdu*, sur les clés possibles, enfin sur le tableau du cercle de la Rue Royale.

Dr André Deshons (*Montpellier*).

Le Thora. — Pour répondre à la demande de M. le Dr Cuq, d'Albi, je dirai que les deux termes *Sefer-tora* proviennent du dialecte hébraïque, Sefer venant de *Seferot*, qui veut dire splendide. Ce nom très obscur, en même temps que mystérieux, avait été donné par la Secte des cabalistes aux dix puissances (ou verbes) par lesquelles Dieu a créé le monde.

L'expression de Tora (loi) vient sûrement aussi de l'hébreu, Cette appellation avait été autrefois donnée par les Juifs à la loi mosaïque et au Pentateuque. Ainsi, on doit admettre, à mon avis, que Sefer-Tora signifie splendide loi mosaïque ou du Pentateuque.

Pour compléter ma communication et éclairer ainsi son développement, j'ajouterai que « les Juifs ont divisé le Pentateuque en 48 ou 52 lectures nommées *Parasciod*, ou divisions ; on en lit dans les synagogues une par semaine, en sorte qu'en un an, soit qu'il soit de douze ou treize mois, on achève de le lire tout entier. Le lundi et le jeudi, après qu'on a fait les prières de la pénitence, on tire de l'armoire sacrée le Sefer Tora (ou livre de la loi) et en récitant le verset du psaume 34 : *Magnifiez le Seigneur avec moi*, on le met sur le petit autel, ou pupitre, où étant développé et déroulé, on prie trois personnes de lire le commencement du chapitre de la *Parascia*, où l'on en est. Chacun en dit quelques mots qui sont précédés et suivis d'une bénédiction ; après quoi, le chantre les bénit, et ils promettent chacun de donner quelque chose, soit pour les pauvres, ou pour les besoins de la synagogue, ou bien au chantre ou *Sciamas* (serviteur). Après, on élève en haut le Sefer Tora tout ouvert, et on dit à l'assemblée en lui montrant l'écriture du livre (Deuter. 4, v. 44) : *Voilà la loi qu'a mis Moïse*, etc. Après cela, on roule le livre, on l'enveloppe et on le remet dans l'armoire sacrée. Cette cérémonie de lire dans le Pentateuque et de convier plusieurs personnes à y lire est un ordre d'*Esdras* (1).

Dr Fernand Durodié (*Bordeaux*) (2).

(1) Histoire des cérémonies religieuses des peuples du monde par l'abbé Banier, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres et par l'abbé Mascrier, tome 1, p. 104, Ed. E. Rollin, Paris, 1781.

(2) [N. D. L. R. — Depuis que ces lignes furent écrites, M. le Dr F. Durodié est mort. C'est une belle figure tout à la fois de grand médecin praticien et d'érudit qui disparaît. Nous nous inclinons douloureusement devant sa tombe et adressons à sa famille nos condoléances émues.]

 La " Chronique " par tous 

L'origine du *Fluctuat nec mergitur.*

Dans une plaquette fort curieuse (*Le Cantique des Cantiques et le Mythe d'Osiris-Hetop*, in-12, Schleicher, Paris, 1914), où M. Oswald Neuschotz, de Jassy, expose que le *Cantique des Cantiques*, attribué au roi Salomon, n'est qu'une traduction hébraïque de textes égyptiens, en particulier du *Livre des Morts*, on trouve incidemment cette explication du nom de Paris et de sa devise (pp. 12, 13, *note*) :

Le culte d'Isis, la grande déesse égyptienne, a passé en Grèce, en Italie et dans les Gaules, où il s'est maintenu pendant de longs siècles après l'ère chrétienne. Il faut croire que ce culte a persisté jusqu'au XVIe siècle, puisqu'en 1514, le cardinal Briçonnet détruisit la statue d'Isis qui se trouvait dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Le nom de *Paris* même proviendrait de *Bar-Is*, signifiant la *Barque d'Isis*, portée en procession par les prêtres de la déesse, qu'on appelait probablement du nom latinisé de *Bar-Isi*, devenu *Par-Isi* ou *Parisi*. On comprend pourquoi l'emblème de la ville de Paris est une barque ayant pour devise *Fluctuat nec mergitur*.

J. Bruyer (*Nîmes*).

Une source aux vertus merveilleuses.

Paul-Lucas fit un assez long voyage en Orient au commencement du XVIIIe siècle. Il rencontra près de Nicomédie une source, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle lui parut douée de vertus extraordinaires.

Une chose merveilleuse, écrit-il (*Asie Mineure*, t. I, p. 76), c'est que si l'on prend l'eau de cette fontaine en descendant, je veux dire en suivant son cours, elle purge seulement par en bas, et que lorsque l'on en prend en remontant, elle fait indubitablement vomir, et point autre chose : *le fait est certain*.

Certes, *il y a plus de choses*, *Antonio*, dans les eaux minérales que nous ne savons ; cependant, la fontaine de Paul-Lucas est vraiment *une chose* trop *merveilleuse*. En tout cas, lorsque je suis passé par Nicomédie, le temps sans doute avait fait son œuvre. J'ai bien retrouvé la fontaine ; mais je n'ai pu constater ses extraordinaires effets.

O. Doipore (*Port-Saïd*).

Le journal des dépenses de Cratès.

Cratès de Thèbes était célèbre par son cynisme et par ses saillies, et sans doute plus par ceci que par cela. Diogène Laërce nous a conservé une de ses scolies épigrammatiques que nous reproduisons parce que le médecin y figure. Toutefois, ce n'est pas le médecin que la satire vise ; elle frappe seulement de plein fouet le riche oisif qui peut tenir un tel *journal de dépenses*.

Mettez :

Pour le cuisinier.....	10 mines......	900 fr.
Au médecin	1 drachme ...	0 fr. 90
Au flatteur..........	5 talents.....	27.000 fr.
Au conseiller........	de la fumée...	0
A la courtisane.......	1 talent	5.400 fr.
Pour le philosophe ...	3 oboles......	0 fr. 45

GATOUNET (*Arles*).

Comment on écrit l'histoire.

Le journaliste érudit et philosophe que fut Pierre Bayle retrouve aujourd'hui un regain d'actualité grâce à la remarquable étude que vient de lui consacrer M. E. Lacoste. On en parle ; on s'informe ; on lit et, quand on lit, on rencontre ce texte de M. A. Cazes.

Le philosophe Pierre Bayle est né au Carla. Ce nom a souvent causé de singulières méprises : on le trouve parfois écrit Carlat. Voici une confusion amusante et instructive à laquelle cette double orthographe a donné lieu : Bayle avait noté les principaux faits de sa vie sur un journal qu'il appelait *Calendarium Carlananum*. En 1715, un littérateur de la Haye cita ce journal sous le titre de *Calendarium Carlatanum*. Aussitôt, un savant nommé Menckenius, dans la préface de sa *Charlatanerie des gens de lettres*, donna ce journal comme une preuve que Bayle n'était qu'un *charlatan* (Pierre Bayle, Paris, 1905, p. 3).

L'histoire est, en effet, *amusante*. Elle est aussi *instructive*, mais non pas tout à fait dans le sens que l'entendait M. A. Cazes. Si l'on se reporte à l'ouvrage de Jo. Burch. Menckenius (soit à sa troisième édition, Amsterdam, 1716, soit à sa traduction française, J. van Duren, La Haye, 1721) on s'aperçoit, d'abord, que le titre ne parle pas des gens de lettres particulièrement (*De charlataneria Eruditorum*) ; ensuite, on cherchera vainement dans la *Préface* une mention du *Calendarium* de Bayle, qui n'est même pas cité dans tout l'ouvrage.

DURIEU (*Toulouse*).

La marche sur la pointe des pieds.

Elle a été de nos jours préconisée à titre d'exercice respiratoire, et aussi, peut-être moins généralement, mais cependant à bien juste titre, pour enrayer l'atrophie, et combattre l'atonie, des muscles abdominaux dans les ptoses viscérales. Un quotidien qui dit tout s'était même, il y a quelques années, fait l'apôtre de ce sport à la portée de tous. Eh bien, ce n'est pas une nouveauté ! On lit dans la *Collection médicale* d'Oribase, au livre VI, § 21 : « On a observé que la marche qui se fait sur la pointe des pieds est spécialement utile contre les ophtalmies *et la constipation.* » L'influence sur les yeux est inattendue ; elle intrigua Daremberg et Bussemaker, éditeurs d'Oribase, qui interrogèrent Jules Sichel sur cette mystérieuse correspondance que nous avons bien le droit d'appeler *podophtalmique.* Le savant oculiste ne sut que dire. Oribase le mettait à quia. Il eût pu se tirer d'affaire par une argutie. Mais le terrible Bussemaker l'eût averti qu'il faisait au grec une légère violence. Quoi qu'il en soit, Sichel eût pu répondre qu'en supprimant la constipation, on guérissait les troubles oculaires qu'elle produit.

E. Lacoste.

LE COIN DU PÊCHEUR DE PERLES

D'un catalogue d'autographes distribué récemment :

« N° 20 D... (V) [Le nom, celui d'une actrice célèbre du XIXe siècle, est en entier sur le catalogue]. L. a. s., 4 pp., adressée de Lyon, hôtel des Célestins à Alexandre Piédagnel, 23 septembre 1868.

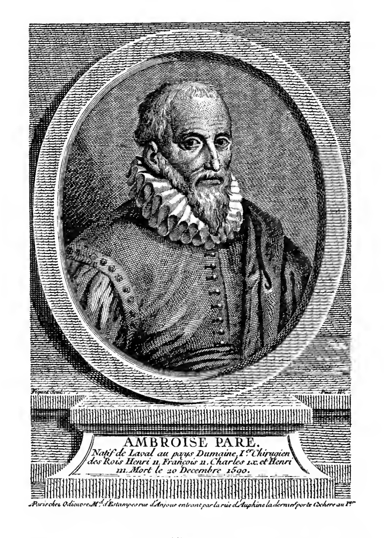
Importante lettre où elle donne des nouvelles de sa santé. Elle garde la chambre depuis 28 jours, *par suite d'une inflammation de la prostate.* « J'ai gagné cela par les fatigues et tourments d'esprit qui m'ont accablée depuis quatre mois. »

❦ ❦

De l'un de nos plus majestueux *Traités de médecine* :

« *Dès* 1891, *Gitterfasern, Oppel, montraient dans le lobule normal* [du foie] *l'existence d'un tissu conjonctif en treillis formé de fibres de réticuline.* »

Quelqu'un de nos confrères pourrait-il nous renseigner sur la personnalité de ce M. Gitterfasern ? Ne s'agirait-il pas, par hasard, du mot allemand que M. Oppel avait proposé pour désigner les fibres en treillis qu'il avait décrites ? (*Gitter*, treillis, *faser* fibre).



[N. D. L. R. — Le portrait et l'illustration suivante sont extraits du *Bulletin de la commission historique et archéologique de la Mayenne* (1928). Nous remercions M. le Dr Paul Delaunay et M. Goupil de la complaisance avec laquelle ils nous ont permis de les reproduire.]



Chronique Bibliographique

PAUL DELAUNAY. — **Ambroise Paré** I, plaquette in-8° de 40 pages, Goupil, Laval, 1929.

Les sept pages de bibliographie, qui terminent cette étude et auxquelles on pourrait ajouter, disent assez quelle part très grande la littérature a faite à Ambroise Paré. Et l'homme et l'œuvre le méritent.



La maison d'Ambroise Paré, à Bourg Hersent, près de Laval.

M. Paul DELAUNAY fut amené à présenter l'un et à résumer l'autre à l'occasion du Cinquantenaire de la Fondation de la Commission historique et archéologique de la Mayenne, dans une conférence faite à l'hôtel de ville de Laval, et c'est cette conférence que l'imprimeur Goupil, aujourd'hui, nous donne.

Une conférence est autre chose qu'un livre. Le temps, qui lui est mesuré, ne permet de tracer un tableau qu'à grandes lignes ; du moins faut-il que ce tableau soit net et vivant pour captiver l'attention et laisser un souvenir. A cela, l'auteur dut réussir ; car, de la lecture même de son travail, il reste une vue claire de la vie du chirurgien lavallois, de sa personnalité, de son œuvre médico-chirurgicale et du rôle aussi qu'il a joué dans la formation de notre langue.

E. Lacoste. — **Bayle, nouvelliste et critique littéraire,** 1929, Paris, Picart (59, boulevard Saint-Michel), un vol. in-8° de 274 + 92 pages.

err Bayle, philosophe français, né en 1647, au Carla (Ariège), réfugié à Rotterdam de 1681 à sa mort, arrivée en 1706, est une figure très attachante de penseur et d'érudit. Son importance est majeure dans l'histoire des idées en France, soit qu'on envisage la suite de Descartes ou l'avènement du xviiie siècle, sujets qui ne se séparent qu'artificiellement. En tant que nouvelliste et critique littéraire, Bayle vient d'être étudié par notre confrère le Dr Lacoste, dont le nom n'est pas inconnu des lecteurs de la *Chronique Médicale*. Après une esquisse de la formation et du tempérament intellectuels de Bayle, on le montre s'informant des questions littéraires et du mouvement de la pensée en son temps, rédigeant les *Nouvelles de la République des lettres*, et les articles d'histoire littéraire du célèbre *Dictionnaire*. Les caractères originaux de sa critique et le tableau de son influence sont exposés dans la conclusion. Un appendice du volume est constitué par une édition critique des Pamphlets de Bayle contre le Maréchal de Luxembourg, publication qui éclaire un épisode peu connu de l'affaires des Poisons.

Les œuvres de Bayle ne se trouvent pas aujourd'hui dans beaucoup de bibliothèques privées, pour diverses raisons. Il semble que le livre de M. Lacoste est bien fait pour donner au moyen d'analyses, de citations, de commentaires, et de jugements d'ensemble, une juste idée de l'original tour d'esprit et du vif agrément d'un écrivain où il y a beaucoup à profiter.

Serge Woronoff et Georges Alexandrescu. — **La greffe testiculaire du singe à l'homme,** un vol. in-8, Doin, Paris, 1930.

Après avoir exposé à nouveau la technique opératoire de sa méthode, le Dr Woronoff nous montre, en microphotographies d'une présentation particulièrement soignée, la survivance de greffons, prélevés au bout de *plusieurs* années sur des sujets *greffés*. Les statistiques sont impressionnantes et bien faites pour autoriser l'éveil d'espoirs, qui, il y a quelques années encore, semblaient plus proches de l'utopie que de la démonstration. (*Jean Séval.*)

Le Gérant : R. Delisle.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1929.



TABLE DES MATIÈRES (1929)

TABLE DES GRAVURES

